

[illegible]

27. 4. 07.

SOUVENIRS
HISTORIQUES
DES
RÉSIDENCES ROYALES
de France,

PAR

J. VATOUT,

PREMIER BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI.

Tome Troisième.

CHATEAU D'EU.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, n° 56.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,
Rue Saint-Germain des Prés, n° 9.

1839.

LE

CHATEAU D'EU.

CHAPITRE PREMIER.

LES PRINCES NORMANDS.

Aux confins de la haute Normandie, non loin de la mer, s'élève un château qui naguère a pris rang parmi les résidences royales. Sa situation est admirable : du côté des jardins, il domine une vallée riante arrosée par la Bresle; à sa gauche, on voit des allées magnifiques, des ombrages inspirateurs, des hêtres séculaires; devant la façade, un parterre, orné de statues et de fleurs, se dessine en compartiments gracieux;

et du haut de la terrasse, on aperçoit le spectacle imposant de la mer, qui se déroule majestueusement à l'horizon. Ce château doit son nom à l'antique ville d'Eu [1] : son aspect rappelle l'architecture du XVIe siècle, en même temps qu'il atteste par des constructions modernes, qu'une main puissante a rapproché les âges pour conserver un monument riche de grands souvenirs.

Ces souvenirs embrassent plus de neuf cents ans.

Ils ne se rattachent pas seulement à l'édifice actuel, ils comprennent l'héritage du vieux château d'Eu. Les princes de la maison de Normandie en furent les premiers possesseurs; plus tard, il appartint successivement aux Lusignan, aux Brienne, aux d'Artois; Louis XI le donna un

[1] La ville d'Eu, appelée indistinctement par nos historiens *Auga*, *Augum*, *Aucum* et *Hugum*, a pris son nom de la rivière qui la baigne. C'est l'ancienne rivière d'Auc, *Aucum*, vulgairement d'*Ou*. Du mot Ou est venu Eu *. Lors de la fondation du duché de Normandie, la rivière d'Ou reçut la dénomination nouvelle de *Brisella*, *la Briselle*, *la Séparante*, parce qu'elle servit à marquer l'une des limites de la Normandie. Par corruption, on a fait de la Briselle la Bresle.

* La ville d'Eu est nommée *Ou* par les chroniqueurs anglo-saxons et anglo-normands.

jour au comte de Saint-Pol, et bientôt il le restitua à Jean de Bourgogne; puis, il passa aux Clèves, comtes et ducs de Nevers, pour arriver à la famille des Guises; enfin, après avoir été tour à tour la propriété de mademoiselle de Montpensier, du duc du Maine, de ses fils, et du duc de Penthièvre, il échut par héritage à la maison d'Orléans. Commencé par Henri I[er] de Lorraine, duc de Guise, sur les ruines du château des anciens comtes d'Eu, le château actuel a été terminé par S. M. Louis-Philippe, roi des Français.

En remontant la chaîne des âges, à la place de ce palais, asile brillant des arts, on trouve une forteresse sombre dont les murailles sont battues par les flots; à la place de la vallée de la Bresle, on trouve un port qui abrita longtemps les navires danois et les barques normandes, avant que la mer, repoussée par la main des hommes et par l'action des siècles, eût reculé ses rivages.

Rollon fut le fondateur de cette forteresse [1]. En 912, le chef des hommes du Nord [2], dont

[1] Dans les fouilles nécessitées par les travaux du château on a découvert sous le milieu de la galerie qui sert aujourd'hui de salle à manger, les restes d'une tourelle; elle occupait sans doute l'un des quatre angles de la forteresse.

[2] North-man ou menn, hommes du Nord, Normands;

l'invasion dans la Neustrie avait été légitimée par la victoire, dictait à Saint-Clair-sur-Epte les conditions de la paix sollicitée par Charles le Simple. Ce traité érigea le duché de Normandie, sous la vaine réserve que Rollon le tiendrait en fief de la couronne de France, et qu'il en ferait hommage au roi comme son vassal. Dans le territoire marqué par l'épée du patrice des Normands, fut comprise la ville d'Eu, qui n'était alors qu'un bourg; elle devint place frontière du nouveau duché; sa position maritime lui donnait aussi beaucoup d'importance. Rollon la fortifia, l'entoura de murs défendus par de larges fossés que la mer vint remplir, et construisit dans son enceinte un fort assez considérable pour recevoir une garnison nombreuse. Ce fort, nommé Eu, joue un rôle dans l'histoire du X[e] siècle.

Jusqu'au jour de la captivité de Charles le Simple, le duc des Normands resta fidèle au traité de Saint-Clair : il n'avait pas d'intérêt à le rompre; mais quand il vit le royaume tomber dans la perturbation, il prit les armes pour avoir sa part d'un démembrement que l'ambition des

ainsi furent appelés les pirates danois qui débarquèrent en France sous la conduite de Rou ou Rolf, plus connu sous le nom de Rollon.

grands et la faiblesse du monarque rendaient inévitable[1]. Une trop belle occasion provoqua cette réminiscence de son ancien métier de pirate; le prétexte d'ailleurs pouvait-il être plus honorable? il combat pour la liberté de son suzerain; c'est au nom de la foi jurée, c'est en protestant contre l'infâme trahison d'Héribert, comte de Vermandois, qu'il incendie, qu'il dévaste les États de Charles le Simple! S'il ne parvint pas à délivrer le royal captif, ses efforts eurent pour lui-même un résultat plus heureux : en 924, le nouveau roi Raoul acheta son amitié en lui abandonnant le Maine et une partie du Bessin. Encouragé par ce succès et par l'anarchie croissante de la France, Rollon recommença bientôt les hostilités. Cette fois les chances de la guerre tournèrent contre lui; la ville d'Eu et sa forteresse furent le théâtre de la défaite des Normands (925).

Prévoyant l'attaque des Français, le duc avait envoyé à Eu mille hommes de Rouen. Ce renfort joint à la garnison lui parut suffisant pour couvrir sa frontière : il se trompa. Les Français environnent la place; ils brisent et escaladent

[1] Rollo, Normannorum, Rotomagensium princeps, Franciâ deprædatâ, pacem fregit, contra quem Franci castrum *Augam* capiunt.

(Ex chronico Virdunensi.)

les murailles. Maîtres de la ville après un combat, ils se précipitent sur le fort, s'en emparent, le brûlent et tuent leurs prisonniers. Quelques Normands échappés au massacre s'étaient réfugiés dans une petite île voisine; poursuivis vivement dans cette dernière retraite, ils s'y défendent quelque temps avec courage; mais, quand ils voient qu'il faut céder au nombre, les uns se percent de leurs épées, d'autres cherchent leur salut dans les flots, où ils sont égorgés. Tous les Normands périrent. Les vainqueurs retournèrent chez eux courbés sous le butin [1].

Le fort de Rollon, brûlé en 925, était rétabli deux ans après; il paraît même qu'il avait plus d'étendue en 927, puisque Frodoard lui donne le nom de château fort à l'occasion de la conférence relative au rétablissement de Charles le Simple, qui fut tenue à Eu entre le duc de Normandie et le comte de Vermandois [2].

Pour apprécier le but de cette conférence, il est nécessaire de remonter aux causes qui l'ont

[1] Sicque omnibus prostratis et prædâ non modicâ dereptâ, Franci revertunt ad sua.

(Ex chronico Frodoardi.)

[2] At Heribertus Karolum de custodiâ ejecit, secumque in pagum Veromandinsem, scilicet ad Sanctum Quintinum de-

amenée, et de rappeler en quelques mots les intérêts divers des personnages qui occupaient alors en France le premier rang sur la scène politique.

Hugues, comte de Paris et duc des Français, et Héribert, comte de Vermandois, étaient les deux hommes les plus considérables dans l'État, après Raoul, duc de Bourgogne, que la noblesse venait de placer sur le trône : tous deux de sang royal, mais de caractères très-différents; le premier, neveu, fils et beau-frère de rois [1], descendait de Robert le Fort; l'autre était issu de Charlemagne par Bernard, ce prince malheureux que Louis le Débonnaire traita si cruellement. Hugues est un guerrier à l'âme noble; ses mains souvent victorieuses soutiennent la couronne chancelante de son beau-frère Raoul; il a sacrifié ses droits au repos de son pays; exemple rare, qu'il renouvellera plus tard; plus tard aussi il recevra le surnom de Grand; et son fils, porté

ducit... Karolus igitur cum Heriberto colloquium petit Normannorum ad castellum quod *Auga* vocatur : ibique se filius Rollonis Karolo committit et amicitiam firmat cum Heriberto.

(Ex chronico Frodoardi.)

[1] Hugues était neveu de Eudes, fils de Robert, beau-frère de Raoul.

par la gloire paternelle, confondra la puissance des comtes de Paris avec la royauté, et deviendra le fondateur de la troisième race. Héribert aspire à s'élever sur les ruines de la France ; il fomente les troubles, il sert tous les partis. A Soissons, il combattait pour Charles le Simple ; maintenant, Charles le Simple est son prisonnier. Ce n'est pas son dévouement à Raoul qui l'a fait traître ; l'intérêt seul lui imposa la honte du rôle qu'il a accepté ; dans ses mains le royal captif est une arme qu'il tient sans cesse levée sur le nouveau roi ; ses exigences sont sans bornes ; il veut tout obtenir par la crainte. Une fois, Raoul refuse le comté de Laon à son avidité insatiable ; Héribert se plaint ; il s'irrite ; sa vengeance est prête : il va rendre à Charles le Simple la liberté et le royaume. En effet, il le tira de sa prison de Château-Thierry et le conduisit à Saint-Quentin [1]. Un auxiliaire puissant était utile à ses projets ; il jeta les yeux sur le duc de Normandie. Ces deux princes convinrent de se réunir au château d'Eu.

Dans une vaste salle de ce château, où sont rassemblés un grand nombre de chefs normands et de barons français, un vieillard, revêtu des insignes de l'autorité suprême, est assis dans un

[1] Frodoard.

riche fauteuil placé sur une estrade, entre Héribert et Rollon. Il est flétri par la souffrance plus que par l'âge ; son front se courbe sous le poids de la couronne ; le sceptre semble trop lourd pour ses mains. Dans ses yeux ternes et sans regard se reflète l'abrutissement d'une longue captivité ; il a perdu jusqu'au sentiment de son malheur. Tel qu'un enfant, il joue avec les hochets de la royauté, et paraît se complaire au milieu de l'appareil qui l'environne. Il est heureux ; il trône dans une forteresse ; il se croit libre entre son spoliateur et son geôlier. En présence de Charles le Simple, est un jeune homme au maintien noble et fier, à la taille haute, aux formes athlétiques. C'est l'image de la force du pouvoir en présence de sa décrépitude ; c'est le fils de Rollon, Guillaume Longue-Épée ; il vient d'être reconnu par les états comme successeur du duc de Normandie ; il fait hommage à son suzerain [1] ; il s'incline devant les emblèmes de la puissance royale qui couvrent un simulacre de roi. A ces vains honneurs succède une cérémonie non moins vaine : Rollon, Guillaume et Héribert se rapprochent ; ils se jurent amitié ; ils forment alliance pour renverser Raoul [2] ; leurs serments

[1] Frodoard.

[2] Ex historiâ Frodoardi presbiteri Remensis.

sont solennels ; aucun d'eux n'a l'intention de les tenir. Le comte de Vermandois surtout manifeste son exaltation en faveur de Charles le Simple : il engage son concours, celui de ses nombreux amis, de leurs vassaux; il est certain de l'appui des seigneurs les plus influents du royaume; le peuple est préparé au soulèvement; des princes étrangers se disposent à le soutenir; il répond du succès. Mais les paroles de son dévouement paraissent insuffisantes; elles ont besoin de garantie; Héribert le comprend, et pour gage de sa fidélité future à la cause royale, il offre de laisser son fils Eudes entre les mains du duc de Normandie. « Remplissez toutes vos « promesses, lui dit Rollon, et vous aurez le se« cours de mes soldats. » Puis, montrant les chefs normands : « Vous aurez le secours de ces braves « compagnons, et vous savez s'ils sont accoutu« més à vaincre. » Des acclamations éclatent : les vieux guerriers agitent leurs armes, frémissant d'espérance à la pensée du pillage et des combats. Le premier acte de la comédie du rétablissement de Charles le Simple est terminé. Le comte de Vermandois quitte le château d'Eu, traînant après lui son prisonnier. Il le promène de ville en ville, tantôt comme une menace, tantôt comme un moyen de réconciliation, allongeant ou raccourcissant sa chaîne, au gré de sa politique.

Enfin, il touche à son but : l'épouvante est à la cour de Raoul. Bientôt Hugues le Grand est envoyé pour traiter avec Héribert; le comte parvient à arracher le prix qu'on refusait à sa trahison; et le jour où Charles le Simple n'est plus à ses yeux que le spectre inutile de la royauté, il rive ses fers et le jette dans la forteresse de Péronne, pour qu'il achève de mourir [1] !

Rollon sacrifia la cause à jamais perdue de Charles le Simple à la prospérité naissante de ses nouveaux États. Il n'était plus alors ce chef de pirates, qui, un demi-siècle auparavant, s'était rué sur la France comme une bête féroce; tranquille possesseur de l'une des plus belles provinces du royaume, il travaillait à cicatriser les blessures que sa main avait faites. Déjà la Normandie sortait plus florissante des ruines de l'antique Neustrie. Le duc protégeait l'agriculture et le commerce, réparait les édifices, relevait les fortifications des villes, reconstruisait et dotait les églises. Le culte qu'il venait d'embrasser trouvait en lui un zélé défenseur; les habitants qui avaient fui devant les horreurs de la guerre, revenaient en foule repeupler un pays dont il maintenait avec sa-

[1] Carolus quoque apud Paronnam obiit, qui animam non corpus custodia exemit. (Ex chronico Virdunensi.)

gesse les franchises et les libertés[1]. Enfin, cet homme extraordinaire parvenait, à l'aide d'une sévérité juste et terrible, à dompter, à façonner ses soldats au joug des lois. Pour les attacher au sol, il leur avait partagé les terres de la conquête[2] : imprimant ainsi le respect et l'amour de la propriété à des hordes que naguère il poussait au meurtre et au pillage.

Rollon assura l'ordre et la tranquillité intérieure par l'établissement et la distribution des pouvoirs. La Normandie fut divisée en comtés ; ils échurent presque tous aux plus hautes illustrations guerrières. Le comté d'Eu resta dans le domaine ducal. L'importance et la situation du château d'Eu déterminèrent le prince à se réserver la garde de cette place : en ces temps de troubles civils, c'était une porte que l'ambition et la révolte pouvaient tenir incessamment ouverte à l'invasion étrangère.

L'expérience prouva que le vieux Rollon avait écouté une sage politique. Ses conseils et son

[1] Les lois nouvelles que Rollon promulgua furent sanctionnées par l'approbation des chefs du peuple, *voluntate principum sancitas*, suivant l'expression de Dudon, doyen de Saint-Quentin.

[2] Il fit ces partages au cordeau, *divisit funiculo*, à la manière du Nord.

exemple furent suivis par Guillaume Longue-Épée et par Richard Ier, dit Sans Peur : le château d'Eu ne sortit pas de leurs mains. Le comté d'Eu ne composa une partie de l'apanage des princes de cette maison que sous le quatrième duc de Normandie. Richard II, surnommé le Bon, donna ce fief dignitaire à Geoffroy, son frère naturel. Mais à une époque où l'hérédité du duché dépendait elle-même de la volonté des états, la donation d'un fief n'était pas irrévocable ; elle imposait des obligations au vassal; et dans certains cas de félonie laissés à l'appréciation et à la justice du suzerain, le fief rentrait dans le domaine ducal. C'est ce qui arriva sous Richard II : Gilbert, fils de Geoffroy, avait succédé à son père; il excita les mécontentements du duc de Normandie par son inquiète turbulence. Le comté d'Eu lui fut retiré, et Richard II crut prudent, à cause de l'importance de son château, de le conserver pendant les troubles qui marquèrent les commencements de son règne.

La plus grave des insurrections fut celle des paysans contre le despotisme intolérable des seigneurs. Ces agriculteurs comprirent qu'ils étaient dans l'organisation sociale plus que des bêtes de somme ou des instruments de labourage ; ils jetèrent le premier cri de liberté (997). On l'étouffa dans des flots de sang. Les prin-

cipaux auteurs du soulèvement ayant été pris,

En ceus ù plus esteit orguilz
Fist maintenant crever les oilz,
E les autres fist esnaser,
E as plusors les piez couper.
A teus i fist les poinz trancher
E des goules les denz sacher [1].

Raoul, comte d'Ivry, oncle du duc de Normandie, commanda ces affreux supplices. La postérité n'a pu absoudre Richard II d'avoir confié son autorité à un bourreau, tandis qu'il ne voulait la déléguer qu'à un juge; mais elle n'a pas chargé sa mémoire de la complicité d'une exécution contre laquelle proteste la vie entière de ce prince.

Il était bon et religieux. A Fécamp, il se dérobait souvent aux plaisirs de sa cour pour assister aux matines qu'on chantait alors à minuit. On raconte qu'une nuit, trouvant la porte de l'église [2] fermée, il l'agita violemment pour l'ou-

[1] Chronique des ducs de Normandie par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée par M. Francisque Michel.

[2] C'était l'église de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp, fondée par le duc Richard Ier, et dont Richard II fut le bienfaiteur.

vrir. Le sacristain, éveillé en sursaut par le bruit, tomba sur le duc qu'il ne reconnut pas dans l'obscurité, et le battit d'une rude façon [1], mais en observant le silence rigoureusement imposé par les statuts de son ordre. Richard, de son côté, se retira sans mot dire. Le lendemain, il ordonna d'assembler le chapitre, y parut avec un visage terrible, et exposa sa mésaventure. Tous les moines tremblaient, et surtout le pauvre sacristain, lorsque le duc, déposant sa feinte colère, fit approcher le coupable, lui pardonna, loua sa vigilance, son observation exemplaire des règles du couvent, et donna à l'abbaye le vignoble d'Argences, qui depuis.... mais alors il était renommé pour son excellent vin [2].

Dans une circonstance beaucoup plus sérieuse, Richard II manifesta la bonté de son cœur. Guillaume, comte d'Exmes, son frère naturel, refusa de lui faire hommage. Cet exemple pouvait être très-funeste à une puissance encore

[1] Non potuit animo suo imperare ut manibus temperaret; sed vehementi felle commotus, crinem invadit, multos illustri viro colophos infringens. (Guill. Malmesbury.)

[2] Malmesbury vante ce vignoble, *qui optimi vini ferax esse dicitur*. Un écrivain moderne compare le vin qu'il produit aujourd'hui au vin d'Avranches, surnommé *tranche-boyau*.

mal affermie. Cependant le duc répugnait à sévir contre un frère : il épuisa tous les moyens de persuasion pour le ramener; mais quand il vit que sa longanimité ne servait qu'à enhardir l'orgueil du rebelle, il résolut de le réduire par les armes. De son côté, Guillaume d'Exmes se déclara en révolte ouverte. « Toutes fois, dit un « chroniqueur, on le print par la force et on le « rendit ès mains du duc Richard qui le tint en « prison à Rouen par l'espace de cinq ans, dont « il eschappa par une corde qui lui fut baillée. « Guillaume estant eschappé ne sçavoit où aller à « refuge : pour ce que le duc Richard estoit si « bien voulu de ses voisins et redouté de ses en- « nemis qu'il n'y avoit celuy qui osast recevoir « en sa maison et favoriser le dit Guillaume. « Partant le dit Guillaume, privé de toute aide « et faveur, se confiant à la bénigne nature de « son frère, espia un jour que le duc estoit allé « chasser dans la forest de Verney et qu'il fust « eslongné de ses gens, devant lequel se vint « prosterner à ses pieds, plorant et lui criant « mercy. Quand Richard veid son frère en ce « piteux estat, il en eut pitié, et lui pardonna « tous ses mesfaicts. »

Il fit plus : lorsqu'il se fut assuré du repentir de Guillaume, il lui donna le comté d'Eu, avec une très-belle et très-noble épouse, nom-

mée Lesceline, fille du seigneur de Turketil [1].

Kar une mult franche pucele
Fille Torquetil, gente e bele,
Li dona li dux à oissor.
Riche tenure et grand honor
Aveit Torquetil de lignage.
La dame fu vaillante e sage;
Liesceline fu apelée,
Si fu mult al siècle honorée [2].

La donation du comté d'Eu à Guillaume d'Exmes date de 1002 [3].

Après son mariage, le comte vint à Eu pour prendre possession de son fief; la forteresse de Rollon n'était pas une demeure princière; il y ajouta des constructions considérables afin de pouvoir l'habiter avec sa famille.

Inspiré par sa femme Lesceline, princesse très-vertueuse [4], Guillaume d'Exmes fit encore élever, dans l'enceinte de son château, l'église origi-

[1] Avant d'être son beau-père, ce seigneur avait été son geôlier. Il était gouverneur de la tour de Rouen où Guillaume d'Exmes fut enfermé.

[2] Chronique de Benoît, publiée par M. Francisque Michel.

[3] Collection Duchesne, vol. 48.

[4] Lesceline fonda l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive, qui fut d'abord occupée par des religieuses, et bientôt après par

nairement collégiale de Notre-Dame d'Eu et l'abbaye du même nom [1], qu'il remplit de chanoines séculiers [2]. Ces fondations pieuses expliquent la

des moines. Elle mit à la tête de ce couvent le révérend Ainard, « pleinement imbu, dit Orderic Vital, de toutes « sortes de sciences et très-habile dans l'art de versifier, de « chanter avec modulation et de composer des chants gra« cieux. Placé sur le chandelier pour éclairer ceux de la « maison, le révérend Ainard se consacra à l'instruction, et « pendant trente ans d'une bonne vie, il répandit le parfum « du nard pilé par les fleurs de ses vertus. »

[1] Patronam hæc abbatia agnoscit sanctissimam virginem Mariam Deiparam a suâ erectione; sita apud *Aucum*, oppidum nobilissimum diocæsis Rothomagensis, in confinio Normaniæ et Picardiæ, non longè a mari magno Oceano. Cujus primarius fundator legitur Guillelmus I, comes *Auci*, et cetera, anno 1002. (Fondation de l'abbaye de Notre-Dame d'Eu, in Neustriâ piâ.) L'église de Notre-Dame d'Eu, reconstruite en 1186, est encore debout; elle est remarquable par l'élégance et la hardiesse de son architecture. Le temps a détruit l'abbaye. Dans des fouilles récemment faites, on a découvert quelques vestiges des fondations de cet édifice.

[2] On distinguait deux sortes de chanoines : les chanoines *séculiers*, qui ne prononçaient pas de vœux et qui vivaient comme les autres citoyens; ils faisaient partie des chapitres des églises cathédrales et collégiales, et n'appartenaient à aucun ordre religieux. Les chanoines *réguliers* étaient soumis au régime claustral; ils s'engageaient par des vœux solennels à vivre en communauté sous l'autorité de supérieurs

vénération des religieux de Notre-Dame d'Eu pour la mémoire de Guillaume d'Exmes, et le silence des chartres de cette abbaye sur les deux comtes, Geoffroy et Gilbert, qui ne sortirent pas une seule fois de leur comté de Brione pour visiter leur château d'Eu.

Jusqu'à sa mort, arrivée vers 1020, la reconnaissance et le dévouement de Guillaume d'Exmes pour le duc Richard II, son frère, ne se démentirent pas. Ses trois fils, Robert, comte d'Eu, Guillaume dit Busac et Hugues, évêque de Lisieux, eurent des fortunes diverses; sous les ducs Richard III et Robert le Magnifique [1], on citait leur fidélité héréditaire; mais la mort de ce dernier prince et l'enfance de son successeur vinrent ouvrir un champ vaste à l'ambition des seigneurs normands. La naissance de Guillaume II fut la cause ou le prétexte de plusieurs révoltes.

On sait que Guillaume II, surnommé le Bâtard, naquit d'un commerce illégitime entre le duc Robert et Harlette, fille de Foubert, pelletier, d'autres disent brasseur et bourgeois de Falaise. « Le duc Robert étant un jour à Falaise vit une

ecclésiastiques, et dans l'observance d'une règle établie par leur fondateur et approuvée par l'Église.

[1] C'est le prince que les traditions populaires ont surnommé *Robert le Diable*.

« fort belle et gracieuse damoiselle nommée Ar-
« lette, fille d'un bourgeois de la ville, laquelle
« fut si bien à sa grâce qu'il la voulut avoir pour
« amoureuse. » Après un récit beaucoup trop naïf pour être rapporté, le chroniqueur ajoute : « Une
« nuit, Arlette songea que de son corps issoit un
« arbre croissant vers le ciel, si grand qu'il om-
« brageoit toute la Normandie. » Dans la chronique de Benoît, le songe de Harlette est plus brillant encore :

Ore m'iert avis en mun dormant
Cun arbre eissoit de mei si grant,
Si long, si dreit, si merveillos
Qu'au ciel ateignoit ci sor nos.
Sun umbre, dunt sui effreie,
Aumbrout tote Normandie
E mer e la grant terre engleise.

Guillaume le Bâtard succéda à son père Robert le Magnifique, du consentement des états de Normandie.

Entre les seigneurs les plus irrités de l'avénement de ce prince, on remarquait Guillaume Busac, deuxième fils de Guillaume d'Exmes, comte d'Eu. Il soutenait que les enfants illégitimes ayant été reconnus habiles à posséder le duché, la succession de Robert le Magnifique devait lui échoir, comme petit-fils de Richard Ier,

dit Sans Peur, parce qu'en cette qualité, il se trouvait d'un degré plus près de la couronne ducale que Guillaume le Bâtard. Dans un pays où le principe de l'hérédité n'était pas absolu, puisque nous voyons tous les ducs, avant leur mort, faire reconnaître leurs héritiers directs, les prétentions de Busac n'étaient pas fondées. D'ailleurs, ses droits eussent-ils été plus réels, ils ne pouvaient prévaloir sur ceux de son frère aîné Robert, comte d'Eu [1].

Pendant que des orages s'amassent sur la Normandie, Henri Ier est roi de France. En des jours malheureux, il demanda le secours de Robert le Magnifique, et, par l'appui de ses armes, il ressaisit un sceptre que Constance, sa mère, lui avait arraché. A son tour, il a protégé le fils de son bienfaiteur; pour soutenir des droits très-contestés, il a combattu en personne, et son épée s'est teinte du sang des rebelles. Mais le jeune duc a grandi en force et en courage; des adversités qui assaillirent son enfance est sorti ce caractère inflexible qui commence à inspirer à tous le respect et la crainte. C'est déjà un vassal redoutable. Henri prévoit que bientôt il balancera son ascendant. La peur fait capituler la re-

[1] Plusieurs historiens ont écrit que Robert était le frère puîné de Busac. C'est une erreur qu'il importe de rectifier.

connaissance ; il ne doit plus rien à Robert. Si ce prince l'a aidé à remonter sur son trône, la cession du Vexin français n'a-t-elle pas largement payé ce service? et depuis, Henri lui-même n'a-t-il pas encore acquitté sa dette au Val des Dunes, où il affermit la couronne ducale sur le front du bâtard [1] ?

Le roi méditait de détruire un pouvoir en partie son ouvrage, lorsque Busac se présenta, ardent, impétueux, plein de ressentiment et d'audace. Il pouvait devenir un instrument utile; Henri accueillit ses plaintes, encouragea ses prétentions; en un mot, il le caressa de toute sa haine pour le duc Guillaume, et, avec quelques promesses de secours, il précipita sans peine dans la sédition cet homme impatient de révolte. Au comble de ses vœux par son alliance avec le monarque français, Busac se croit déjà en possession de la Normandie. Il se hâte de prendre les dernières mesures pour le succès d'une lutte qui, dans sa pensée, ne peut être longtemps incertaine. L'or grossit le nombre de ses partisans; l'espoir de hautes récompenses lui gagne

[1] A cette bataille, livrée en 1047 au Val des Dunes, à trois lieues de Caen, et gagnée par le roi de France et le duc de Normandie, Henri Ier déploya une grande valeur : démonté d'un coup de lance et foulé aux pieds des chevaux, il se releva pour se jeter de nouveau dans la mêlée.

des seigneurs influents parmi la noblesse, alors si turbulente, et il donne à tous rendez-vous au château d'Eu. Le lieu était bien choisi : c'était en ce temps l'une des places les plus fortes de la domination normande. Cependant, Guillaume le Bâtard a l'œil ouvert sur les progrès des conjurés ; quand il apprend que les principaux chefs sont réunis à Eu, il y court à la tête de troupes considérables : il veut environner le château avant l'arrivée des renforts que l'on attend, s'emparer des têtes de la rébellion, et les écraser dans le foyer même de la révolte. Cette marche rapide étonne Busac ; privé d'une partie de ses forces, il ne peut tenir la campagne : il s'enferme dans le château d'Eu, où il compte traîner la guerre en longueur pour donner le temps à son puissant allié de le secourir. Cette erreur dura peu : les murailles de la forteresse et l'énergie de ses défenseurs, exaltée par l'exemple de celui qui les commande, cédèrent bientôt aux attaques furieuses et incessantes de Guillaume le Bâtard. Un assaut général emporta le château, qui fut livré au pillage (1049)[1]. Busac, à la tête d'une

[1] Il y a peu de temps, on a trouvé à côté de l'église de Notre-Dame d'Eu, dans l'enceinte des terrains du vieux château, des ossements et des armures renfermés dans des cercueils en pierre tendre. Malheureusement, on n'a pas

poignée de chevaliers les plus braves, s'était frayé un passage à travers les rangs ennemis. Il s'exila : sous le nom du comte de Montreuil, il alla en Italie offrir son épée à Robert Guiscard; et, après avoir eu la gloire d'associer sa valeur à la conquête de Naples, il vint en France, où il attira l'admiration de la cour par les grâces de sa personne et par son adresse dans les exercices guerriers. Le roi Henri Ier, dont il captiva la faveur, lui fit épouser Adélaïde, comtesse de Soissons, très-riche héritière, issue de race royale par les comtes de Vermandois. Guillaume Busac devint comte de Soissons. « Heureux « exilé, s'écrie le moine de Jumiége, il eut de ce « mariage une belle famille qui gouverne avec « honneur son noble héritage! »

Maître du château d'Eu, Guillaume le Bâtard déclara Busac et tous ses complices bannis à perpétuité du duché de Normandie.

Les historiens ne mêlent pas une seule fois le nom de Robert, comte d'Eu, au récit de la rébellion de son frère. Cependant, lorsqu'on voit le château qui lui appartenait être le théâtre de la guerre civile, il est difficile de penser que ce

conservé ces armures; elles avaient sans doute appartenu aux chevaliers de Guillaume le Bâtard, tués en 1049, au siége du château d'Eu.

seigneur resta tout à fait étranger au soulèvement de Busac; mais comme sa participation ne fut pas active, il est très-probable que le duc, par politique, feignit de ne pas le croire coupable, afin de ne pas étendre ses vengeances. Robert fut maintenu dans la possession du château et comté d'Eu. A cette époque, il en était propriétaire depuis plus de vingt-cinq ans; il l'avait tellement agrandi et embelli, que ce château était devenu une habitation seigneuriale du premier rang. Nous en trouvons la preuve dans l'événement solennel qui s'y passa vers 1050[1] : c'est le mariage de Guillaume le Bâtard avec Mathilde de Flandre.

Cette princesse était fille de Baudouin V, comte de Flandre, « qui descendoit, dit Guillaume de « Poitiers, des chefs des Morins, qu'on appelle « maintenant Flamands, ainsi que des rois de la « Gaule et de la Germanie, et tenoit aussi à l'il- « lustre famille des princes de Constantinople. « Les comtes, les marquis, les ducs, les arche- « vêques, placés dans un haut rang, restoient « stupéfaits d'admiration lorsque le soin du com- « mandement appeloit chez eux cet hôte rare.... « Si quelqu'un s'informe de l'origine de la mère « de Mathilde, qu'il sache qu'elle étoit fille de

[1] En 1056, au rapport de la chronique de Tours.

« Robert, roi de la Gaule, qui, fils et neveu de « rois, engendra des rois, et dont la voix du « monde louera les vertus et la sagesse dans le « gouvernement de son royaume. »

Les cérémonies religieuses de cette illustre union furent célébrées au château d'Eu ; sur ce point, presque tous les annalistes sont d'accord, mais ils varient sur le lieu qui fut témoin des fêtes du mariage.

Suivant la chronique de Normandie, « le duc « fit demander Mathilde, fille de Baudouyn, « comte de Flandres, à mariage. Elle lui fut ac- « cordée et envoyée, noblement accompagnée « et richement dobtée, au château d'Eu, où les « noces furent faites et célébrées en grande joie « et solennité. » Suivant Guillaume de Jumiége : « Ayant appris que Baudouin, comte de Flandres, « avoit une fille nommée Mathilde, issue de famille « royale, très-belle de corps et généreuse de cœur, « le duc, après avoir pris l'avis des siens, envoya « des députés à son père et la demanda en ma- « riage. Le prince Baudouin, infiniment joyeux [1]

[1] Comment le duc Guillame, dit le Bastard, duc de Normandie, demanda à femme la fille du conte Bauduin de Flandres, et comment elle le reffusa, et puis le prioit, après qu'il la eult bien batue en l'ostel de son père.

Après ces choses, envoya le duc Guillame au conte de Flandres requerre sa fille en mariage, et le conte en parla a

« de cette proposition, non-seulement résolut « d'accorder sa fille au duc, mais la conduisit lui-« même au château d'Eu, portant avec lui d'im-« menses présents; le duc y arriva aussi accom-« pagné des escadrons de ses chevaliers, s'unit « à elle par les liens du mariage, et la ramena « ensuite dans la ville de Rouen au milieu des « réjouissances et des plus grands honneurs. »

Nous adoptons la version de Guillaume de Jumiége. Le duc alla attendre sa fiancée au château d'Eu, situé à l'extrême frontière de

sa fille; mais elle répondy qu'elle n'aroit jà bastard pour mary. Et quant le conte Bauduin eult oye la volenté et response de sa fille, il s'escusa aux ambassadeurs et messagiers du duc Guillame, le mieulx qu'il peult et le plus courtoisement du mariage. Mais ung petit après, le duc Guillame sceult comment la damoiselle avoit respondu; sy print de ses gens et s'en alla privéement à Lille, où le conte de Flandres, sa femme et sa fille estoient pour le present, et entra en la salle, et passa oultre, ainsy comme pour besoingnier d'aucune affaire; et entra en la chambre de la contesse, et trouva droit là la damoiselle, fille du conte Bauduin. Il la print par les tresches et la traina parmy la chambre, et la défoula de ses pieds et la baty bien; puis yssit de la chambre et sallit sur son cheval qu'on luy tenoit devant la salle, et féry des esperons; sy s'en alla sa voye.

De ceste chose fut le conte Bauduin moult courchiet (courroucé). Et guerroia le duc, et luy porta moult grant domage. Mais en la fin, par le conseil des bons et sages

ses États, et son mariage fut béni dans l'église de Notre-Dame d'Eu : quant aux fêtes qui suivirent, elles eurent lieu dans la capitale du duché. Le séjour même passager des deux cours les plus brillantes de l'époque suffit pour constater l'importance du château d'Eu au milieu du XIe siècle. La présence de tant de personnages de renom, princes, barons ou chevaliers ; la splendeur de la cérémonie, le nombre considérable d'étrangers qu'elle attira à Eu, l'argent qu'ils répandirent dans la ville, tout concourut

preud'hommes, furent accordés ensemble et furent bons amis l'un à l'autre. Et quant ces choses eurent une pièce (un temps) ainsi demouré, le duc Guillame envoia de rechief au conte Bauduin pour reparler du mariage. Le conte en parla à sa fille (Mathilde, fille de Baudoin V, de Lille, et d'Adèle, fille de Robert, roi de France). Et ell luy respondy que bien luy plaisoit. Sy en furent faites les nopces à moult grant joye. Et après ces choses dessus dittes, le conte Bauduin demanda à sa fille tout en riant, pourquoy elle avoit sy legièrement (facilement) ottroyé le mariage qu'elle avoit autrefois reffusé sy cruelement. Et elle respondy qu'elle ne cognoissoit point adonc le duc à sy bon comme elle faisoit ores : « Car, dist-elle, s'il ne fust de grant cuer et de haulte « entreprise, il ne fust jà sy hardit qu'il ne m'osast venir batre « en la chambre de mon père. » (Baudoin d'Avesnes).

On trouve encore cette singulière anecdote dans une chronique manuscrite de la bibliothèque de Saint-Germain-des Prés, n° 139.

à effacer le souvenir des maux que les habitants avaient soufferts pendant le dernier siége. Heureux et fier du choix que le duc avait fait de son château et de l'honneur qui en rejaillissait sur sa famille, le comte d'Eu profita habilement de cette grande circonstance pour s'établir dans les bonnes grâces de ses illustres hôtes, et il y réussit complétement. De ce moment date la faveur de Robert, comte d'Eu; il va bientôt recevoir un éclatant témoignage de la confiance de son suzerain [1].

L'alliance de Guillaume le Bâtard avec la fille d'un prince puissant exalta les craintes du roi Henri Ier. Depuis que la fortune de son vassal est devenue menaçante, le monarque français n'a cessé d'entretenir les troubles de la Normandie, d'abord par des intelligences secrètes et de sourdes manœuvres, puis ouvertement, comme dans la rébellion du comte d'Arques, qu'il a soutenue par ses soldats. Mais le duc s'est montré aussi énergique à abattre la révolte, qu'elle a été persévérante à relever la tête; et toujours atta-

[1] Quoique cet ouvrage ne soit pas spécialement consacré aux comtes d'Eu, dont l'histoire exigerait plusieurs volumes, nous avons rapporté les principaux faits de ces personnages, parce que leur vie se lie intimement à l'existence du château d'Eu.

qué, partout vainqueur, il a fondé son pouvoir sur la ruine de ses ennemis. Les troupes françaises ont elles-mêmes éprouvé un échec à Saint-Aubin. Henri I[er] brûle de laver cet affront. A ses yeux, Guillaume le Bâtard n'est plus un vassal, c'est un rival qu'il faut anéantir. Désormais le roi dédaigne les moyens détournés; il veut reconquérir le duché de Normandie; il plaît à son orgueil, à sa vengeance, de ressaisir par la force ce que la force a ravi à ses prédécesseurs; et ses colères sont exaltées par la haine des seigneurs normands que l'exil a jetés à sa cour. Pour l'accomplissement de ce projet, Henri fit des préparatifs immenses : un édit appela aux armes tous les grands vassaux de la couronne. La Bourgogne, l'Auvergne, la Gascogne, la Bretagne, accoururent hérissées de fer, se ranger sous la bannière royale [1]. L'armée, réunie à Mantes, fut partagée en deux divisions qui fondirent à la fois sur la Normandie; l'une, commandée par

[1] L'historiographe de Guillaume le Bâtard termine la description pompeuse de l'armée française par cette phrase : « On peut affirmer, dit Guillaume de Poitiers, que Jules « César ou quelque autre plus habile dans la guerre, s'il en « exista jamais, fût-il chef d'une armée romaine rassemblée « de mille nations, et commandât-il mille provinces du « temps le plus florissant de Rome, eût pu s'effrayer du « terrible aspect de cette armée! »

le roi en personne, entra sur le territoire d'Évreux; la seconde, sous la conduite de Eudes, frère de Henri, pénétra par le Beauvoisis dans le pays de Caux. Cette double invasion trouva le duc prêt à la repousser. De toutes les crises qu'il a traversées, celle-ci est la plus terrible. Mais le péril grandit son courage. Comme le roi de France, il divise son armée en deux corps, il se met à la tête du premier et place l'autre sous les ordres du comte d'Eu [1].

Robert se montra digne de cette haute mission; tandis que Guillaume le Bâtard se borne à arrêter la marche de Henri, modérant son impétuosité ordinaire parce qu'il sait que son duché peut être l'enjeu d'une bataille, le comte d'Eu imite la prudente habileté de son chef; il s'éloigne à l'approche d'un ennemi trop supérieur en forces; il cache ses troupes dans les forêts, épiant l'occasion de combattre. Cependant les Français, qui ne rencontrent pas de résistance, s'avancent témérairement, convaincus que les

[1] Dans ces circonstances, le duc Guillaume, à la tête d'une puissante armée, marcha sur les flancs de la division royale, tandis qu'il avait envoyé contre Eudes la cavalerie des Cauchois sous les ordres de Robert, comte d'Eu. (Orderic Vital.)

J'envoyai contre Eudes et ses légions, Robert, comte d'Eu, Roger de Mortemer et d'autres chevaliers éprouvés.

(Orderic Vital, discours de Guillaume II mourant.)

Normands effrayés ont été rejoindre leur duc à Évreux : ils s'enfoncent dans le pays de Caux et s'emparent de Mortemer sans coup férir. Là, après s'être livrés au pillage et à la débauche, ils s'endorment gorgés de bonne chère et de vin. Leur sécurité est si profonde qu'ils n'ont pris aucune précaution pour protéger leur sommeil. Avertis par leurs espions, le comte d'Eu et les seigneurs normands font faire à leurs troupes une marche forcée pendant la nuit, et ils arrivent à Mortemer avant le point du jour. Aussitôt ils se précipitent dans la ville, l'incendient de tous côtés et tombent sur leurs ennemis en poussant leur cri de guerre : *Dieu aide et Notre-Dame !* Les chevaliers français soutinrent vaillamment cette attaque nocturne; les soldats ne résistèrent pas longtemps : réveillés entre le fer et le feu des Normands[1], surpris presque sans armes, la terreur les saisit; ils cherchèrent inutilement à fuir. D'une armée de quarante mille hommes, les trois quarts furent pris ou égorgés[2]. Le massacre, commencé au

[1] « Leurs têtes, qui ne méritoient pas un sort plus doux, étoient pressées par la pointe de l'épée du comte d'Eu, Robert, grand par sa noble origine aussi bien que par son courage. » (Guillaume de Poitiers.)

[2] « De bien quarante mille François n'eschappa pas la quarte partie qu'ils ne fussent morts ou prins. La plus

lever du soleil, dura neuf heures. C'était avant le carême de 1054. Le duc Guillaume, instruit de cette victoire, s'empressa de l'annoncer au roi de France. Voici comment son envoyé s'acquitta de ce message : il s'approcha, pendant la nuit, du camp de Henri, et, monté sur une éminence en face des sentinelles françaises, il leur cria d'une voix de stentor :

« Je me nomme Raoul de Ternois et je vous « apporte de mauvaises nouvelles. Conduisez vos « chars et vos chariots à Mortemer, pour em- « porter les cadavres de vos amis; les Français « sont venus vers nous afin d'éprouver la cheva- « lerie normande, et ils l'ont trouvée beaucoup « plus forte qu'ils ne l'eussent voulu. Eudes, leur « porte-bannière, a été mis en fuite honteusement, « et Guy, comte de Ponthieu, a été pris. Tous « les autres ont été faits prisonniers ou sont « morts. Annoncez au plus tôt ces nouvelles au « roi des Français de la part du duc de Norman- « die [1]. »

grande déconfiture faite à la poursuite de ceux qui fuyoient, fut près d'Ecouys en un village nommé *Coupegueule* pour cette occasion. » Martin le Mégissier, qui rapporte ce fait dans son histoire de Normandie, commet une erreur de lieu : il confond Mortemer en Lyons avec Mortemer sur Eaulne, entre Aumale et Neufchâtel, où se livra la bataille.

[1] Guillaume de Jumiége.

Le lendemain, Henri acquit la certitude de son malheur par l'arrivée de quelques fuyards; sur-le-champ il plia ses tentes et se hâta de regagner son royaume, le cœur brisé du désastre de Mortemer.

Cette journée est le plus beau titre de gloire de Robert, comte d'Eu; jusque-là, il avait su captiver les bonnes grâces du prince, maintenant il occupe et mérite une haute place dans sa confiance. La bataille de Mortemer eut en effet beaucoup d'influence sur les destinées du duc; elle donna l'essor à sa grandeur future. Avant cette victoire, Guillaume le Bâtard régnait, mais son pouvoir, disputé par ses vassaux et ses voisins, l'obligeait sans cesse à combattre et à vaincre. Depuis la défaite du roi de France, son rôle change : souverain incontesté de la Normandie, il ne se défend plus, il devient agresseur; à son tour, il porte la guerre chez ses ennemis : promenant la vengeance et réglant ses injures, son ambition s'essaye au métier de conquérant; il prélude par des accroissements de territoire à la vaste carrière dans laquelle il entra en 1066, alors qu'il descendit en armes sur le sol anglais pour revendiquer l'héritage d'Édouard le Confesseur.

Peu de temps auparavant, vers le milieu de l'année 1065, Harold, comte de Kent et grand

sénéchal d'Angleterre, s'embarqua pour passer en France. Au rapport de certains chroniqueurs normands, il fut envoyé par Édouard à Guillaume le Bâtard, afin de lui confirmer la promesse que le monarque anglais lui avait faite autrefois [1], de le choisir pour son successeur.

Les chroniqueurs anglo-saxons prétendent, au contraire, et, selon nous, avec raison, que Harold, l'homme le plus puissant de l'Angleterre et qui aspirait alors à la couronne dont il s'empara quelques mois après, n'aurait jamais accepté une ambassade aussi singulière auprès de son compétiteur. Ils nient cette mission et affirment que le comte de Kent alla réclamer des otages [2] remis par le roi Édouard à la garde du duc de Normandie.

[1] Des liens de parenté unissaient Guillaume le Bâtard à Édouard le Confesseur : Emma, mère de ce monarque, était fille de Richard sans Peur, duc de Normandie. L'époux de cette princesse, Éthelred, roi des Anglais, ayant été obligé de s'exiler de son royaume, trouva un asile à la cour de Normandie. Son fils Édouard y fut élevé; et quand, plus tard, il monta sur le trône d'Angleterre, il y apporta des préférences impolitiques pour les mœurs et les usages du pays où il avait passé sa jeunesse.

[2] C'étaient son frère Ulfnoth et son neveu Haquin. Le comte Godwin, père de Harold, les avait livrés au roi Édouard comme gages de l'exécution du traité de 1052.

Quoi qu'il en soit, Harold fut jeté par une tempête sur les côtes du Ponthieu. Il existait alors en ce pays et dans beaucoup d'autres contrées du littoral, une coutume barbare établie très-anciennement chez les peuples maritimes des Gaules, et qui est appelée droit de Lagan et de Warec dans les vieux titres et dans les ordonnances de la marine. En vertu de ce droit, les biens et les hommes saisis sur un navire échoué appartenaient au seigneur de la côte où avait eu lieu le naufrage. Le droit de Lagan était particulièrement en vigueur à cette époque chez les seigneurs de Cayeux et de Saint-Valery ; il florissait sur les terres des comtes de Boulogne et de Flandre, et l'abbé de Saint-Josse-sur-mer le maintenait religieusement dans son domaine, ainsi que le prouve un titre de Florent, moine de cette abbaye, de l'an 1203 [1].

Harold tomba dans les mains de Guy, comte de Ponthieu. On rapporte qu'il fut pris dans la rade du Hourdel ; un pêcheur, témoin du naufrage, reconnut l'envoyé d'Édouard qu'il avait vu autrefois en Angleterre ; il courut dire à Guy de

[1] L'existence du droit de Lagan est confirmée dans la chartre de Guillaume, archevêque de Reims : « Videlicet, si « navis aliundè veniens et fluctibus maris agitata, scopulis « sive arenæ maris illisa frangeretur, res in eâ existentes in « direptionem hominum cederent et prædationem. »

Ponthieu que s'il voulait lui donner dix écus, il lui ferait avoir un prisonnier qui lui en rendrait plus de mille. Le marché conclu, le comte rassembla en hâte quelques navires, et, guidé par le pêcheur, il partit sur-le-champ pour ne pas manquer une si belle proie. Comptant sur une énorme rançon, il enferma étroitement sa capture à Abbeville, puis au château de Beaurain. Toutefois, Harold parvint à instruire Guillaume le Bâtard de sa triste aventure. Le prince normand réclama la liberté du captif; elle lui fut d'abord refusée, mais il l'obtint bientôt par prières et par menaces[1], et Guy conduisit lui-même Harold au château d'Eu, où le duc vint le recevoir.

[1] Suivant la chronique de Benoît, le duc ne se borna pas à des menaces :

Por ce manda li duz ses genz
Sempres, à milliers e à cenz;
Vers *Ou* chevaucha irascuz
Dont Heraut ne li ert renduz;
Sempres i eust Mereau mestrait
E à Guy ten damage fait
Qui ne fust pas del an entier
A restorer sain ne léger;
Mais conseil crut, si fist que sage :
Ains qu'en fust fait autre damage,
Li amena à *Ou* tot quite.

D'après Robert Wace, Guillaume le Bâtard indemnisa Guy de Ponthieu par le don d'un beau manoir situé sur la

Ici commence la lutte entre deux hommes dont la querelle va tout à l'heure ébranler l'Europe. L'un est petit-fils d'un pelletier, l'autre est fils d'un berger [1]. Des qualités éminentes ont sou-

rivière d'Eaulne. Guillaume de Poitiers est plus en opposition encore avec le trouvère Benoît; au dire de ce contemporain, « Le duc rendit de dignes actions de grâces, remit « des terres considérables, beaucoup de biens et de plus de « très-forts dons en argent à Guy qui avoit bien mérité de « lui, et qui, sans y être forcé, ni par récompense, ni par « violence, lui avoit amené lui-même et présenté au château « d'Eu un prisonnier qu'il auroit pu à son gré tourmenter, « tuer ou vendre. »

De ces deux dernières citations, il résulte que le droit de Lagan était alors si généralement reconnu, que le duc de Normandie lui-même était forcé de le respecter.

[1] Le père et le grand-père de Harold, Godwin et Ulfnoth, étaient bouviers. Godwin conduisait un troupeau de bœufs, lorsqu'il rencontra dans un bois un chef danois fuyant devant les Saxons après une bataille. Il le sauva. Le chef reconnaissant l'emmena avec lui au camp des Danois où il le traita comme son fils. « Il obtint pour lui du roi Knut un grade « militaire, et, dans la suite, le berger saxon s'éleva au rang « de gouverneur de province dans la partie de l'Angleterre « occupée par les Danois. Cet homme, qui de gardeur de « troupeaux devint chef politique dans son pays par la « puissance des étrangers, était destiné à jouer deux fois « dans le même pays le rôle de destructeur de la suprématie « étrangère. » (Augustin Thierry, Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands.)

tenu leur élévation ; des victoires l'ont consacrée : ils sont l'orgueil de deux grands peuples ; égaux en courage, en talents peut-être, la fortune ne les servira pas également.

Déjà une circonstance favorable à Guillaume s'est rencontrée ; Guillaume l'a saisie avec une haute habileté politique ; il a rendu la liberté à son compétiteur pour lui imposer de nouveaux liens. En attendant, il l'accueille au château d'Eu d'une manière brillante et affectueuse ; il l'entoure de soins et d'honneurs ; au milieu des plaisirs et des fêtes, il lui fait oublier les ennuis de sa captivité, et quand il le voit fortement enchaîné par la reconnaissance, il réclame le concours de son ami pour arriver sans trouble à la succession d'Édouard. Ses droits sont incontestables ; il les tient moins de sa naissance que de la volonté et de la gratitude du monarque anglais. Édouard malheureux a été comme Harold l'hôte de la Normandie ; comme lui, il a trouvé asile et protection sur cette terre hospitalière ; il en a gardé le souvenir, et il a légué sa couronne à un parent, à un bienfaiteur. La position est très-grave ; le consentement de Harold va porter atteinte à ses prétentions ; s'il refuse, il s'expose à toute la colère de Guillaume ; la menace a percé sous des paroles caressantes ; en face d'un danger présent, il

n'hésite pas, il promet de travailler à la royauté de son rival, et les bases d'un projet d'alliance entre les deux familles sont arrêtées au château d'Eu. Mais il ne convenait pas au duc que le château d'Eu restât le confident muet des promesses de Harold; afin de leur donner une authenticité nécessaire, il en demanda la ratification par un serment qui fut publiquement prononcé à Sainte-Marguerite de Jumiége; d'autres disent à Bonneville-sur-Touques. On rapporte que le prince normand eut recours en cette occasion à une ruse pieuse qui produisit une impression profonde. Il conduisit Harold à Sainte-Marguerite de Jumiége, où ses ordres avaient rassemblé un grand nombre de prélats et de barons. Une châsse occupait le milieu de l'église ; sur le drap d'or qui la couvrait était un missel. Guillaume le Bâtard répéta à haute voix les promesses du comte, puis le somma de jurer sur l'Évangile qu'il les exécuterait fidèlement. Lorsque Harold eut obéi, le duc enleva le drap d'or, ouvrit la châsse, et dit que le serment venait d'être prononcé sur les reliques de Saint-Ouen et de Notre-Dame, qu'il avait fait venir de Rouen. « Et sitost qu'il vist les « reliquaires, l'Anglois commença à frémir. A « donc le duc l'asseura et luy dit qu'il pensast

« bien tenir ce qu'il avoit promis, et que de sa « part il en feroit son devoir [1]. »

Cette supercherie peint les mœurs de ces temps de superstition. Au onzième siècle, on avait une foi immense dans les reliques; on les recherchait avec une avidité qui allait jusqu'à la fureur; on les achetait à tout prix, on les volait par tous les moyens. L'enlèvement par l'adresse ou la force de quelque reste d'un saint un peu accrédité, était un exploit fort honorable; il suffisait à la réputation d'un chevalier. Les reliques n'étaient pas seulement la gloire ou la sauvegarde d'un pays; la piété et l'argent des pèlerins affluaient à la fois aux contrées et aux temples riches d'un semblable trésor; et des villes durent leur prospérité et leur importance à de saints ossements. La solennité imaginée par le duc Guillaume ne fut donc pas une cérémonie vaine et ridicule. Elle frappa très-vivement les esprits; elle perpétua le souvenir des engagements de Harold et les revêtit d'un caractère religieux, qui plus tard donna à la cause du conquérant une haute consécration [2].

[1] Chronique de Normandie.

[2] « Un serment prêté sur des reliques, quelque absurde que fût ce serment, appelait, s'il était violé, la vengeance de l'Église, et dans ce cas, selon l'opinion vulgaire du siècle,

Le serment de Harold ne survécut pas à la nécessité qui l'avait imposé. De retour en Angleterre, il fit toutes ses dispositions pour s'assurer de l'héritage d'Édouard le Confesseur[1], dont les jours étaient comptés; et le lendemain des funérailles de ce monarque (janvier 1066), le comte de Kent mettait tranquillement la couronne sur sa tête.

Guillaume le Bâtard invoqua la foi jurée, on lui répondit avec hauteur; il cria au parjure, on rit de ses plaintes. Il ne lui restait plus qu'un moyen de ressaisir ses prétendus droits: c'était la conquête; la conquête fut résolue. Avant la convocation des états généraux à Lillebonne[2],

l'Église frappait légitimement. (Augustin Thierry, Hist. de la conquête d'Angleterre par les Normands.)

[1] Édouard le Confesseur est le fondateur de l'abbaye de Westminster, où il est enterré. Pour obtenir du pape la dispense d'un vœu que son âge ne lui permettait plus d'accomplir, Édouard avait élevé cette magnifique abbaye sur les ruines d'un couvent dédié à saint Pierre. On l'appela d'abord Westmoutier, c'est-à-dire, monastère tourné vers l'ouest.

Li reis Eward fist Westmoutier
Ou mult aveit à redrecier.
(Robert Wace.)

[2] Cette ville est bâtie autour de l'emplacement sur lequel Jules César fit construire une forteresse qu'il appela Julie-

le duc réunit à Rouen les principaux seigneurs pour les consulter sur son projet. Robert, comte d'Eu, fut l'un des premiers [1] qu'il appela à un conseil composé de ses parents et de ses meilleurs capitaines. Guillaume comptait sur leur approbation : une entreprise gigantesque, hérissée d'obstacles et de périls, devait plaire à la valeur aventureuse de ces preux chevaliers. Leur avis fut unanime pour la guerre, et le 14 octobre 1066, la lutte commencée par l'habileté et l'adresse au château d'Eu, s'achevait par les armes dans la plaine de Senlac [2], où Harold perdit le trône et la vie. Dans ce choc terrible, où une cause plus noble que celle de l'ambition était engagée, il fut heureux pour l'avenir de l'Angleterre que la civilisation normande ait triomphé de la barbarie anglo-saxonne.

Le comte d'Eu, Robert, contribua au succès de cette expédition mémorable. Depuis le départ de la flotte du conquérant des rivages de Saint-Valery, nous le voyons partout se signaler par

Bonne du nom de sa fille Julie; depuis, on l'a nommée Lillebonne par corruption.

[1] Robert Wace, Guillaume de Poitiers.

[2] C'est là que se livra la bataille d'Hastings. La plaine de Senlac est située entre Hastings et Pevensey, ports de mer du comté de Sussex.

son courage. Déjà illustre à Mortemer, on cita ses hauts faits à Hastings, *e li quens d'Ou bien i feri* (le comte d'Eu y frappa fort), dit un trouvère. Quatre ans plus tard, les Danois font une descente en Angleterre, ils s'emparent de la ville d'York; c'est encore le comte d'Eu que nous retrouvons à côté du nouveau roi, consolidant par une victoire la domination normande. La reconnaissance du monarque ne resta pas au-dessous des services de Robert : entre autres terres considérables, il lui donna le comté de Sussex, qui avait été le théâtre de la défaite des Anglo-Saxons; donation glorieuse, qui témoigne de la part attribuée au comte d'Eu dans la conquête de l'Angleterre.

Robert n'eut pas seulement les vertus d'un guerrier; elles étaient rehaussées en lui par les grâces d'un esprit poli et délicat; et, chose remarquable alors parmi la noblesse, il ne fut pas étranger aux lettres grecques et latines; il apprécia le savoir et honora les savants. Par ses offres généreuses, il attira au château d'Eu Offreland, seigneur de Mesnil, homme d'une vaste érudition, et il lui confia l'éducation de ses enfants. Lorsqu'il fit construire, vers 1057, le monastère de Saint-Michel de Tréport, le comte suivit l'impulsion d'une piété sincère beaucoup plus que l'usage de son temps.

Au onzième siècle, les fondations religieuses ne furent pas rares ; elles étaient le dénoûment ordinaire de la vie tumultueuse des hauts barons : les uns y cherchaient l'absolution de leurs fautes, de leurs exactions, de leurs crimes ; d'autres, absorbés par des intérêts mondains, laissaient à des dévots cénobites le soin de leur salut, que ceux-ci sollicitaient par la prière, tandis que l'or et l'épée des seigneurs assuraient l'existence terrestre de leurs mandataires auprès de Dieu. De ces pieux échanges naquirent un grand nombre d'institutions monastiques, seules retraites de l'étude et de la science, où furent conservés les restes précieux de l'antiquité, et d'où sont sorties les premières traditions de notre histoire. L'ordre de Saint-Benoît, le père et le chef de presque tous les ordres de l'Europe, existait depuis cinq cents ans. Quoiqu'il eût beaucoup perdu de sa ferveur primitive, une vieille réputation d'austérité retenait le respect et la vénération des fidèles.

Ce fut à cet ordre que le comte d'Eu demanda des moines ; il en obtint par ses largesses, et il installa sa petite colonie sainte à Tréport [1], bourg

[1] Tréport est situé à trois quarts de lieue de la ville d'Eu, au commencement des hautes falaises qui s'étendent jusqu'à Dieppe. Tréport est appelé en latin, *ulterior portus*, port

situé sur le bord de la mer et dans le voisinage de sa demeure. La proximité du château d'Eu ne fut pas la seule cause qui porta Robert à choisir ce bourg : il s'y décida aussi, dit-on, parce que Tréport, toujours pourvu de poissons excellents, offrait en abondance aux bons pères la nourriture principalement prescrite par les statuts de leur ordre. On assure que cette considération ne fut pas non plus sans influence sur l'esprit des bénédictins, quand le chapitre discuta les propositions du prince.

Le comte d'Eu fonda encore, après la mort de sa femme Béatrix, le prieuré de Sainte-Croix, dont l'antique chapelle est debout, malgré huit siècles. Voici en quelle occasion : en 1060, on conduisait en pompe le corps de Béatrix au monastère de Tréport, où elle avait désiré d'être inhumée. Robert et toute la noblesse des environs suivaient les funérailles. Les personnes qui portaient le cercueil ayant demandé à se reposer entre la ville d'Eu et Tréport, le comte voulut marquer cette place par un établissement

ultérieur, relativement à celui de la ville d'Eu dont il était anciennement le premier port, le port avancé, le *très-port ;* car la ville d'Eu, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a vu la mer se retirer de ses murs et laisser une vallée aux lieux où jadis abordaient les navires.

pieux; et le prieuré de Sainte-Croix s'éleva en mémoire des vertus de Béatrix.

Robert mourut vers 1090, au château d'Eu. Trois ans auparavant, la gloire du siècle s'était éteinte: Guillaume le Conquérant avait terminé sa carrière en 1087, dans la capitale de son duché. Des révoltes et des infortunes domestiques remplirent d'amertume ses dernières années, et le peuple répéta qu'il avait enterré tout son bonheur dans le tombeau de sa femme[1]. Les circonstances qui accompagnèrent la fin de Guillaume méritent d'être rappelées : Lorsque ce monarque expira, les seigneurs qui entouraient son lit de mort, effrayés des suites de ce grand événement, coururent mettre leurs domaines en sûreté; ils abandonnèrent honteusement le corps de leur bienfaiteur à la garde des valets, qui dépouillèrent le cadavre, pillèrent le palais, et s'enfuirent. Le corps du duc de Normandie, du roi d'Angleterre, resta nu et gisant sur le plancher....... Alors Herluin, l'un des chevaliers

[1] « Dans l'année 1083 mourut Mathilde, l'épouse du roi Guillaume. Un ancien récit dit que les conseils de cette femme adoucirent plus d'une fois l'âme dure et cruelle du conquérant, qu'elle le disposa souvent à la clémence envers les Anglais, mais qu'après sa mort Guillaume s'abandonna sans réserve à son humeur tyrannique. » (Augustin Thierry, Hist. de la conquête d'Angleterre par les Normands.)

du pays, excité par sa bonté naturelle, se chargea *courageusement, pour l'amour de Dieu et pour l'honneur de sa nation* [1], du soin des obsèques; il se procura à ses frais des embaumeurs, des garde-morts et une voiture; puis, il fit embarquer la dépouille mortelle de Guillaume et la conduisit à Caen. Pendant que le cortége s'acheminait vers l'église de Saint-Étienne [2], un immense incendie se déclara dans la ville; tout le cortége, excepté quelques moines, fut dispersé..... Les prières étaient dites; Gislebert, évêque d'Évreux, venait de prononcer l'oraison funèbre, quand Ascelin, fils d'Arthur, se présenta pour réclamer le terrain de l'inhumation et disputer quelques pieds de terre aux restes du conquérant..... Une dernière cérémonie restait à accomplir : c'était de mettre le corps dans la bière avant de le descendre dans la fosse; la bière se trouva trop petite; il fallut plier le cadavre, qui se déchira et répandit une horrible odeur. Les prêtres, suffoqués, brusquèrent la fin des funérailles, et se sauvèrent épouvantés de ces tristes présages.

« Un monarque naguère puissant et belli-

[1] Orderic Vital.

[2] Cette église faisait partie de l'abbaye de Saint-Étienne, dont Guillaume le Conquérant était le fondateur.

« queux, s'écrie le moine de Saint-Évroul, un « monarque redoutable aux peuples nombreux « de tant de provinces, resta étendu nu sur le « carreau, délaissé, et par ceux qu'il avait mis au « monde et par ceux qu'il avait nourris. Il eut « besoin de l'argent d'autrui pour ses funérailles ; « il fallut recourir aux gens du commun afin « de pouvoir payer une bière et des garde-morts « pour celui qui jusqu'alors avait joui si large- « ment d'une opulence superflue ; il fut porté « vers l'église, à travers l'incendie, par un cortége « tremblant ; et celui qui avait été le prince de « tant de villes, de tant de forts et de tant de « places, n'eut pas même un terrain libre pour « recevoir la sépulture. L'embonpoint de son « corps, nourri de tant de délices, se déchira « ignoblement, et apprit aux hommes combien la « gloire charnelle est méprisable. »

La volonté de Guillaume divisa ainsi son héritage entre ses trois fils : à Robert Courteheuse[1] l'aîné, il donna le duché de Normandie ; à Guillaume le Roux[2] le royaume d'Angleterre ; et cinq

[1] *Courteheuse*, *Courtecuisse* ou *Courtebotte :* Robert, duc de Normandie, fut ainsi surnommé parce qu'il était replet et de petite taille.

[2] Il reçut ce surnom à cause de la couleur de sa chevelure. Les chroniqueurs anglais l'appellent *rex rufus*.

mille livres d'argent de son trésor, à Henri Beauclerc[1]. Aucun d'eux ne fut satisfait de son partage. De leurs mécontentements devaient naître des dissensions intestines ; elles éclatèrent bientôt. Pendant une période de vingt-huit ans, le château d'Eu vit très-peu ses propriétaires ; membres de la famille de Normandie, ils prirent parti dans les querelles de la succession du Conquérant. L'explosion de ces discordes retentit d'abord au château d'Eu.

En 1093, une armée nombreuse campe autour de la ville d'Eu ; Guillaume le Roux est dans le château. Il écoute les protestations d'une foule de seigneurs normands, attirés par sa réputation de libéralité ; il reçoit quelques légers présents, offerts, dit un vieil historien, dans l'espérance d'en obtenir de plus considérables. La munificence du monarque anglais achète tous ces dévouements ; c'est ainsi qu'il s'est déjà attaché Guillaume second, fils et successeur de Robert comte d'Eu, et les principaux du duché que Robert Courteheuse s'est aliénés par sa mollesse et ses débauches. Il vient avec soixante mille soldats démontrer à son frère qu'il a tort de se plaindre du testament paternel, et lui prouver que sa part dans l'héritage du Conqué-

[1] Parce qu'il aimait et cultivait les lettres.

rant est encore trop large. « Guillaume le Roux, « muny de finances, fit de si grandes lar- « gesses au roy Philippe qu'il le fit distraire de « l'alliance du duc Robert : lequel se voyant aban- « donné des François, fut contrainct appoincter « avec son frère par telles conditions qu'il pleust « audit Guillaume bailler [1]. » Et sans combat, le duc de Normandie est forcé de subir la honte et le préjudice d'un traité qui conserve au roi d'Angleterre les villes importantes que l'infidélité lui a ouvertes. Le château d'Eu, Fécamp et autres places passèrent sous la domination anglaise.

Guillaume second, comte d'Eu, avait trahi Robert Courteheuse; plus tard, on l'accusa de trahison envers Guillaume le Roux; son éloignement pour sa femme Hélisende et son amitié pour Mowbray le perdirent. Mowbray était ce comte de Northumberland qui possédait dans le royaume deux cent quatre-vingts terres ou domaines [2]; ivre de ses richesses et de sa puissance, Mowbray voulut s'affranchir de l'autorité royale; il déclara qu'il ne relevait plus que de Dieu et de son épée; puis, apprenant que Guillaume le Roux marchait en personne pour le

[1] Chronique de Normandie.

[2] Orderic Vital.

soumettre, il forma un complot contre sa vie, et s'enferma dans la citadelle inexpugnable de Banborough. Fait prisonnier dans une sortie, le rebelle expia son crime par une captivité de trente années. Le comte d'Eu fut accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Mowbray. L'histoire ne transmet aucune preuve de cette complicité; mais s'il garda la foi jurée à son nouveau suzerain, il est constant qu'il n'agit pas de même à l'égard de sa femme. La jalousie et la vengeance d'Hélisende armèrent le bras de Hugues de Chester, son frère, contre son mari; Hugues se porta l'accusateur du comte d'Eu; il offrit de soutenir sa dénonciation en champ clos.

Depuis l'établissement de la chevalerie, le combat judiciaire avait prévalu sur les autres épreuves, comprises sous la dénomination commune de *jugement de Dieu*. Ce duel convenait à la noblesse accoutumée à trancher toutes les questions par le glaive. Dans son résultat, il était toujours barbare, mais alors il avait du moins déposé sa brutalité primitive pour revêtir des formes courtoises; il s'était associé aux idées féodales, et avait emprunté à l'esprit guerrier un caractère chevaleresque. Des règlements, qui ne manquaient ni de raison ni de justice, entouraient cette institution absurde et en tempéraient la férocité : l'âge, les forces physiques des

champions, leur habitude des armes, étaient scrupuleusement appréciés avant d'accorder le champ clos. « Comme il y a, dit Montesquieu, « une infinité de choses sages qui sont menées « d'une manière très-folle, il y a aussi des folies « qui sont conduites d'une manière très-sage. » D'ailleurs, le duel judiciaire n'était ordinairement admis, à cette époque, qu'à défaut de preuves. Il fallait encore qu'il y eût accusation de félonie, ou d'un crime entraînant la mutilation ou la mort. La dénonciation de Hugues de Chester réunissait toutes ces circonstances; le roi permit qu'on en référât au jugement de Dieu.

Le combat eut lieu à Windsor pendant les octaves des Rois de 1096, en présence de Guillaume le Roux et de sa cour. Au jour marqué, les comtes d'Eu et de Chester parurent vêtus de tuniques blanches [1]; ils étaient armés d'une épée et d'un petit bouclier en bois, couvert de cuir [2]. Accompagnés de leurs parrains, ils vinrent devant le maréchal du camp, et jurèrent qu'ils ne portaient ni brevets ni caractères ma-

[1] Le costume des champions et les formalités du combat varièrent de siècle en siècle.

[2] Le bouclier était appelé *targe*, qui dérive du latin *tergus*, cuir.

giques pour leur conservation ; puis, à genoux, la main droite étendue sur l'Évangile, ils protestèrent tour à tour qu'ils avaient dit la vérité, et qu'ils étaient préparés à la défendre. Les hérauts conduisirent ensuite chaque champion dans l'une des tentes dressées aux deux extrémités de la lice. Tout était lugubre en ces retraites consacrées au recueillement et à la dernière prière; on y trouvait l'appareil des funérailles: une croix, un cercueil, des cierges, un drap mortuaire.... Dans ces temps de foi ardente, si éloignés de notre indifférence en matière de religion, le spectacle de la mort, la pensée de l'intervention divine, la crainte de l'enfer près de s'entr'ouvrir, pouvaient frapper l'imagination du coupable et affaiblir son courage.

Le roi et les seigneurs étant arrivés, ils se placèrent, le roi sous un dais, et les seigneurs sur des gradins élevés autour de la lice. Le maréchal partagea le soleil [1], les hérauts crièrent les défenses [2], et l'on ferma le champ clos.

[1] Le maréchal du camp divisait la lice, et plaçait les champions de manière que le soleil frappait également leurs visages.

[2] Par les défenses, il était ordonné aux parents des champions de se retirer, au peuple de se taire et de ne porter aucun secours aux combattants.

L'issue du combat fut fatale au comte d'Eu : il reçut une blessure mortelle. Nous déplorons les suites d'un préjugé qu'explique peut-être l'absence de tout autre mode de rendre la justice; mais de quel nom flétrir la conduite de Guillaume le Roux? il ne se contenta pas de faire crever les yeux d'un mourant, il lui fit encore arracher les attributs de la virilité, à l'instigation de Hugues de Chester, ce misérable complice de la vengeance d'une femme.

Guillaume second, comte d'Eu, ne survécut pas à son supplice. La défaite du champ clos n'emportait pas seulement la conviction du crime et le déshonneur du vaincu, s'il avait été accusé de trahison; d'ordinaire, elle déshéritait ses enfants comme descendants d'un traître. Cependant les biens du comte ne furent pas confisqués. Henri Ier, son fils, alla en Palestine rejoindre le duc de Normandie, Robert Courteheuse; et le château d'Eu resta pendant plusieurs années triste et solitaire.

C'était à l'époque où l'Europe chrétienne commença ses ligues saintes contre l'Orient. Nobles et pieuses folies payées de tant de sang généreux, les croisades furent un bienfait pour l'humanité; par elles, le peuple respira, délivré des exactions et du despotisme des seigneurs, et la royauté,

qui n'était plus qu'un vain titre sous l'oppression féodale, put se fortifier et s'établir lorsque les grands vassaux coururent en Asie dépenser leurs domaines et leur turbulente activité. Robert Courteheuse avait été l'un des premiers à se croiser [1]. Il partit avec la fleur des barons normands, laissant ses États en gage entre les mains de son frère, Guillaume le Roux. Le monarque anglais avait prêté sur le duché dix mille marcs d'argent, avec d'autant plus de joie qu'il les prit dans la bourse du clergé. « Comme « il n'était que dans la neuvième année de son « règne, il ne voulut pas épuiser ses trésors, dit « Orderic Vital, et il préféra dépouiller les égli- « ses. » Henri Ier, comte d'Eu, suivit avec honneur la bannière de Robert Courteheuse, et ne rentra en Normandie qu'après la mort de Guillaume le Roux.

Il accompagna le duc qui venait faire valoir ses droits au trône d'Angleterre, sur lequel s'était assis Henri Ier, dit Beauclerc, troisième fils du Conquérant. C'est au château d'Eu que Robert Courteheuse, assisté de Henri Ier, comte d'Eu, rassembla l'armée qui s'embarqua à Tréport,

[1] On se faisait soldat du Christ, dit Orderic Vital, en marquant d'une croix son écu, sa cotte d'armes, son heaume, la selle et le mors de son cheval.

vers la fin de 1101. Mais il fut dans la destinée de ce prince de n'être grand que hors de son pays : en Palestine, il est un héros ; au siége de Nicée, à la conquête de Syrie, à la bataille d'Antioche, il se couvre de gloire, et l'armée, qui se connaît en courage, lui offre la couronne de Jérusalem. Il la refuse, et elle est placée sur la tête de Godefroy de Bouillon. A peine a-t-il touché le sol natal, l'homme change, le guerrier s'amollit ; il passe en Angleterre pour ressaisir son royaume par l'épée : il en traite à prix d'or [1]. Puis, satisfait de ce honteux marché, il s'endort de nouveau dans la débauche. Ce qui était arrivé en 1093 est reproduit par les mêmes causes en 1104 : les principaux seigneurs normands abandonnèrent encore une fois le duc pour embrasser le parti de son frère. Ils coururent au-devant de la séduction, quand le roi Henri I[er] vint en Normandie, sous prétexte de visiter les places fortes qui lui appartenaient.

Henri I[er], comte d'Eu, alla recevoir le monarque anglais à Domfront, et, le 27 septembre 1106, il combattit contre Robert Courteheuse à

[1] Moyennant une pension de trois mille marcs d'argent, suivant Robert Wace, et de quatre mille, d'après Guillaume de Jumiége.

cette singulière mêlée de Tinchebray, où, presque sans effusion de sang [1], le roi Henri fit dix mille prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent le duc de Normandie et les derniers chefs qui lui étaient demeurés fidèles. Cette victoire entraîna la soumission du duché, qui fut réuni à la couronne d'Angleterre. Conduit dans le pays de Galles et enfermé dans le château de Cardiff, bâti par son père, Robert Courteheuse y languit vingt-sept ans avant d'expirer. L'intérêt général le condamnait; l'œuvre de Rollon, continuée par ses successeurs et glorifiée par Guillaume le Conquérant, périssait dans les mains d'un prince faible et inhabile. Mais le roi outre-passa ce que lui prescrivaient sa politique et son ambition; il se montra inexorable et cruel envers un homme, envers un frère qui, en d'autres temps, n'avait pas été pour lui sans pitié. En 1091, Henri Beauclerc, assiégé dans le mont Saint-Michel par Guillaume le Roux et par le duc de Normandie, manquait entièrement d'eau et mourait de soif comme ses soldats; il s'adressa au cœur généreux de Robert Courteheuse, qui lui envoya sur-le-champ un tonneau de son meilleur vin, et lui accorda une trêve d'un jour pour approvisionner la place. Guillaume le Roux reprocha avec fureur

[1] Guillaume de Jumiége.

à Robert d'avoir perdu la plus belle occasion de réduire les rebelles. Voici la réponse touchante du duc : « Si nous avions laissé mourir notre « frère, comment aurions-nous réparé cette « perte? » Le roi Henri Ier fit crever les yeux à celui qui peut-être lui avait sauvé la vie[1]. Une réaction devait se produire en faveur d'une grande infortune. En effet, d'anciens sentiments d'affection se réveillèrent; ils se traduisirent en complots, ligues et prises d'armes pour le captif et son fils[2]. Henri Ier, comte d'Eu, prit part à ces mouvements; il fut arrêté à Rouen en 1118, et n'obtint sa liberté qu'en remettant ses places fortes comme garantie de sa fidélité. Le château d'Eu eut une garnison anglaise jusqu'à la journée de Brenmule[3], où le comte Henri rendit des services importants au roi d'Angleterre.

Depuis 1093, le château d'Eu avait été rarement habité par ses maîtres, entraînés qu'ils furent parmi les révoltes et les troubles soulevés par la

[1] Chronique de Normandie. — Augustin Thierry, Conquête de l'Angleterre par les Normands.

[2] Guillaume Cliton.

[3] C'est dans la plaine de Brenmule, près Noyon-sur-Andelle, et non pas à Brenneville, comme l'ont écrit plusieurs historiens, que Henri Ier, roi d'Angleterre, battit Louis le Gros en 1119.

mort de Guillaume le Conquérant. En 1121, nous trouvons le comte Henri à Eu; il a fait un second voyage en terre sainte, d'où il est revenu détaché des grandeurs humaines. Sa vie, semée de projets ambitieux, de tumultes et de périls, devient religieuse et paisible; désormais, étranger aux divisions de ses voisins, aux luttes de la France et de l'Angleterre, il s'occupe à réparer et à embellir son château; il est le bienfaiteur de ses vassaux; il développe leur industrie et leur commerce [1]; il accorde aux habitants de la ville d'Eu les premiers priviléges, avant-coureurs de libertés plus étendues; il soumet à une règle sévère les chanoines séculiers de Notre-Dame; enfin, il fonde, en 1130, l'abbaye de Foucarmont. Dix ans plus tard, il embrasse la vie monastique; puis il meurt dans le couvent qu'il a enrichi de ses dons.

Jean, son fils, n'étendit pas une main moins libérale sur les établissements religieux fondés par ses ancêtres; mais un jour, il compromit gravement une réputation acquise par de pieuses largesses. Dans la guerre d'Étienne de Blois con-

[1] En 1101, le comte Henri détourna la Bresle qui passait au village de Mers et en dirigea le cours le long de Tréport. L'importance de Tréport s'en accrut, et avec elle la prospérité du pays.

tre Geoffroy d'Anjou [1], le comte Jean embrassa la cause de son souverain de fait ; il arma pour Étienne de Blois, reconnu roi d'Angleterre et duc de Normandie par le peuple et par le pape. Plusieurs chevaliers se rendirent au château d'Eu pour marcher sous la bannière du comte. Tout allait à merveille, lorsqu'au moment du départ Jean se souvint que ses finances étaient épuisées : entrer en campagne sans argent était impossible ; d'un autre côté, l'honneur de sa maison lui défendait de congédier des seigneurs venus sur son appel. Dans cette conjoncture embarrassante, il s'avise d'un singulier expédient : il propose à ses amis de lever une contribution sur les moines, trop gras de ses bienfaits ; cette idée est accueillie avec enthousiasme. Aussitôt, le comte monte à cheval, et à la tête d'une douzaine de preux, il court à Tréport ; quelques heures après, le trésor de l'abbaye de Saint-Michel était au château d'Eu, où l'on célébrait dans un joyeux festin le succès de l'expédition. Ce vol impie excita l'indignation générale. Nous devons nous hâter

[1] L'impératrice Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, avait épousé en secondes noces Geoffroy, comte d'Anjou, surnommé Plantagenet ou Plantegenêt, « parce qu'il avait l'habitude, dit Augustin Thierry, « de mettre en guise de plume une branche de genêt fleuri à « son chaperon.» Geoffroy d'Anjou est la tige des Plantagenet.

de dire qu'à la paix, le comte Jean alla humblement solliciter le pardon de l'abbé de Saint-Michel; il l'obtint par un repentir appuyé de donations considérables. Néanmoins, des impressions très-fâcheuses survécurent parmi ses vassaux; les habitants de la ville d'Eu, placés sous la main de leur seigneur, n'étaient nullement rassurés. Ils se disaient : « Celui qui a osé le pillage des biens de l'Église regardera comme une « peccadille de nous piller. » Le séjour prolongé du comte au château d'Eu ne diminua pas leurs craintes; elles se répandirent en sourdes rumeurs.

Pour bien comprendre la situation des esprits, il faut se reporter vers le milieu du douzième siècle, et se rappeler qu'alors les vols à main armée dans les lieux saints ou ailleurs commençaient à ne plus être dans les priviléges des seigneurs. Louis le Gros avait cessé de vivre, et l'acte à la fois le plus glorieux et le plus politique a illustré son règne : il a affranchi le peuple!..... La féodalité, déjà affaiblie par la première croisade, a reçu de l'émancipation des communes une blessure plus grave. Afin d'accomplir leur voyage en Palestine, les seigneurs avaient d'abord vendu leurs terres au roi et au clergé; puis, n'ayant plus rien à vendre, ils cédèrent à prix d'argent, aux bourgeois des villes, le droit de s'administrer. Cependant, Louis le Gros s'emparait avec

habileté du mouvement communal; il le dirigeait contre la noblesse [1]; et, confirmant par de sages concessions des droits anciens qui étaient rétablis ou devaient bientôt se rétablir, il constituait le tiers état pour en étayer la royauté.

Ainsi fut ébranlé par Louis le Gros cet immense édifice féodal. Louis XI en prépara la ruine; Richelieu la consomma.

L'émancipation communale de la France eut un grand retentissement en Normandie, où un siècle et demi auparavant, les paysans s'agitant sous leurs chaînes, *unt tenuz plusurs parlemenz e vilains cumune faseient*, suivant les expressions remarquables de Robert Wace [2]. Il était donc naturel que les habitants de la ville d'Eu conservassent un ressentiment profond contre un seigneur dont les penchants paraissaient peu en harmonie avec leurs espérances de liberté. On dit même qu'ils se préparèrent à résister aux exactions qu'ils redoutaient. Instruit de ces dispositions hostiles, le comte Jean, qui au de-

[1] Voici une clause insérée dans les premières chartres données aux bourgs et aux villes : « Sauf aux vassaux à ra- « cheter de leurs oppresseurs une liberté et des droits qu'ils « avaient perdus. »

[2] Voir l'insurrection des paysans normands de 997, sous Richard II, dit le Bon, duc de Normandie, p. 13 de ce volume.

meurant était un bon prince, voulut regagner tout d'un coup la confiance et l'affection de ses vassaux.

A cet effet, il convoqua les notables bourgeois au château d'Eu. Là, dans un discours écrit avec art et prononcé avec une certaine éloquence, il rappela en détail tous les bienfaits que la ville d'Eu devait à sa famille; ensuite, il déclara qu'à l'exemple de ses aïeux, il était jaloux d'acquérir des titres à la reconnaissance des habitants en étendant les *droitures* et priviléges que son père leur avait accordés; enfin, il termina en protestant que si la guerre n'avait pas vidé ses coffres, il serait heureux de leur octroyer gratuitement des libertés. Les notables bourgeois, enchantés, financèrent; et la communauté d'Eu fut établie à l'instar de celle de Saint-Quentin, par deux chartres de 1149 et 1151 [1]. Le comte Jean donna pour armes à la communauté l'écu d'argent au léopard [2] de gueules; et au mayeur [3], qui en était

[1] Ces deux chartres existent dans un cartulaire déposé à la mairie de la ville d'Eu; nous ne rapportons que la chartre confirmative de 1151, parce qu'elle est plus étendue que celle de 1149. Voir aux Pièces justificatives, lettre A.

[2] Les armes des anciens comtes d'Eu étaient « un léopard d'or en champ d'azur. » (Guy Coquille, Histoire du duché de Nivernais.)

[3] A cette époque et longtemps après, le maire, dans plu-

le chef, l'écu de sable à l'aigle éployé d'argent; ils avaient l'un et l'autre un sceau particulier [1]. La communauté se composait du mayeur, des échevins et de plusieurs conseillers ou jurés, pris entre les principaux de la ville, et élus tous les ans. Le mayeur était choisi parmi les échevins, et les échevins parmi les conseillers. La communauté avait une autorité très-grande: elle pouvait bannir de la ville un coupable ou présumé tel, qui refusait, sur sa sommation, de paraître en justice. Le coupable ne rentrait dans la ville que par la volonté du mayeur et des jurés. Dans le cas d'un délit constaté, si le malfaiteur avait une maison, la communauté pouvait en ordonner la démolition, ou faire payer au coupable une somme que le mayeur et les échevins déterminaient.

Le comte Jean mourut en 1170. Son épitaphe, rapportée au nécrologe de l'abbaye de Foucarmont, nous fournit la preuve que ce prince se fit moine dans le même couvent dont son père était le fondateur, et où il avait fini sa vie [2].

sieurs provinces, s'appelait le mayeur, le majeur, du latin *major*.

[1] On conserve à la mairie d'Eu un cachet de l'ancienne communauté de cette ville, sur lequel est gravé un léopard entouré de ces mots : *Sigillum communionis Hugi.*

[2] Henricus, Aucensis comes, abbatiæ Furcaldi-montis fuit

La chartre octroyée à la ville d'Eu fut confirmée par Henri second, comte d'Eu, fils de Jean. Mais la communauté, dans le but de donner aux droits de la ville une garantie plus forte, sollicita la sanction de Henri Plantagenet, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Le comte d'Eu présenta lui-même la demande de ses vassaux lorsque le monarque anglais vint à Drincourt [1]. Henri Plantagenet accueillit le vœu de la communauté, dont il reconnut les franchises et priviléges [2].

fundator, et postea ipsi addictus monasterio ex consensu summi pontificis, etc., etc., sepultus est autem Joannes filius ejus, in eodem monasterio cum habitu ejusdem ordinis quem coluerat, et appositus ad patrem suum, visitur etiamnum ibidem lapis eorum tumulo superpositus, utriusque effigiem referens sub monachali habitu cum his-ce versibus :

Est pater Henricus, primus gregis hujus amicus;
Ejus erat natus, Joannes jure vocatus;
Filius Henrici fuit hic, sed postea frater.
Hos monachos genuit domino domus hæc, pia mater.
Qui legis, absque mora, pro tantis fratribus ora.

[1] Aujourd'hui Neufchâtel.

[2] Extrait de la chartre confirmative accordée à la ville d'Eu par Henri Plantagenet, roi d'Angleterre et duc de Normandie : « Henricus, rex Angliæ, dux Normanniæ, et cætera... Notum fiat omnibus vobis volo : quatenus Henricus, comes Augi, communionem concessit burgensibus Augi, sicut pater suus, comes Johannes, eis concesserat; ad hanc igitur com-

Ce fut peu de temps après que Laurent, archevêque de Dublin, vint à Eu. Son zèle apostolique l'éloignait de son pays. Un des rois d'Irlande avait offensé Henri Plantagenet; l'archevêque de Dublin courut à Londres afin d'opérer une réconciliation. Henri Plantagenet repoussa la médiation du pieux voyageur, et s'embarqua pour la Normandie. Laurent ne tarda pas à le suivre, et, à force de prières, il parvint à le fléchir. Sa mission de paix était accomplie [1]; il revenait, lorsqu'en route il se sentit indisposé. Aux environs de la ville d'Eu, il rencontra un pâtre qui lui apprit le nom et le chemin de cette ville.

S'il faut croire une tradition populaire, le prélat descendit, le 7 novembre 1181, à l'hôtellerie du Cygne (aujourd'hui l'hôtel de la Poste), se mit au lit sur-le-champ, et mourut le septième jour de sa maladie. On montre même aujourd'hui à la curiosité des voyageurs la chambre où l'on prétend que l'archevêque expira [2].

munionem confirmandam comes idem Henricus atque burgenses Augi apud Drincuriam in meam presentiam venerunt. Quorum petitioni ego satisfaciens, etc., etc. » Le reste comme dans la chartre de 1151. — Voir aux pièces justificatives, lettre A.

[1] Godiscard, chanoine de Saint-Honoré.

[2] Quelque regret que nous ayons de porter atteinte à une

Au rapport d'Alban Butler, dans son livre sur les saints et martyrs, Laurent, attaqué de la fièvre près de la ville d'Eu, se retira dans le couvent des chanoines réguliers de Notre-Dame, et dit en y entrant : « C'est là le lieu de mon re-« pos; et j'y demeurerai toujours, parce que je « l'ai choisi. » Il se confessa ensuite à l'abbé, qui lui administra l'extrême-onction et le saint viatique. Un religieux lui ayant proposé de faire son testament : « De quoi me parlez-vous? répondit-« il ; je remercie Dieu de n'avoir pas un sou dont « je puisse disposer. » Sa mort eut lieu peu de jours après, dans cette abbaye. Le récit de l'historien anglais nous semble avoir tous les caractères de la vérité. Un archevêque, un prince ecclésiastique n'a pu mourir dans une hôtellerie placée à la porte d'un monastère où son nom était entouré de respect. Les grands honneurs que les chanoines de Notre-Dame lui rendirent, son inhumation dans le chœur de l'église de l'abbaye, protestent contre la tradition revendiquée

tradition qui doit être chère aux habitants de la ville d'Eu, la vérité de l'histoire nous oblige à déclarer que l'existence *actuelle* de la chambre où mourut Laurent, si tant est qu'il mourut à l'hôtellerie du Cygne, nous paraît difficilement se concilier avec un fait d'une authenticité incontestable : c'est l'incendie de 1475 qui détruisit la ville d'Eu de fond en comble. Nous parlons plus loin de cet incendie.

par l'auberge du Cygne. Il faut cependant que cette croyance ait été bien accréditée, puisqu'elle est reproduite dans le manuscrit d'un homme grave, du curé de Saint-Maixent, où sont rapportées les circonstances qui précédèrent la canonisation de Laurent.

« Ce qui servit à faire connaître le précieux « trésor que l'on possédait dans la ville, dit ce « manuscrit, fut la résolution que prit le comte « d'Eu, Henri second, de construire une autre « église cinq ans après la mort de l'archevêque « de Dublin. Cette église de Notre-Dame, placée, « comme le reste de la maison des chanoines « réguliers, dans l'enceinte du château, n'était « pas conforme, par son étendue, ni au lieu où « elle se trouvait, ni au rang qu'elle occupait « dans la ville. D'ailleurs, elle était si ancienne [1], « que l'on appréhendait tous les jours que quel- « que mauvais temps ne la jetât par terre. Le « comte Henri étant venu au château d'Eu en « 1186, il conçut le pieux dessein de faire dé- « molir cette église, et d'en bâtir une autre qui « correspondît mieux à la beauté de la ville et à « la grandeur des comtes d'Eu. »

[1] L'église de Notre-Dame d'Eu n'était pas ancienne, puisque sa fondation ne datait pas de deux siècles; mais elle avait été sans doute très-mal construite.

Le curé de Saint-Maixent parle ensuite de la cérémonie religieuse qui eut lieu lors de la translation des restes de Laurent, nécessitée par les travaux de réédification; il dit l'ouverture du cercueil, la stupeur des nombreux assistants à la vue du corps de l'archevêque parfaitement conservé, et l'affluence extraordinaire des fidèles qui accoururent. Il raconte les miracles qui se firent sur le tombeau par l'intercession du bienheureux Laurent : des malades furent rendus à la santé, des morts à la vie. Ces miracles sont d'ailleurs confirmés dans une bulle du pape Honoré III, qui mentionne la résurrection de sept morts [1]. Thibaud, archevêque de Rouen, et trois autres commissaires ayant informé juridiquement, par ordre du saint-père, et envoyé leur procès-verbal à Rome, Laurent, archevêque de Dublin, fut canonisé en 1226.

Saint Laurent devint le patron de l'église de Notre-Dame d'Eu [2], où ses reliques furent reli-

[1] Godiscard, chanoine de Saint-Honoré.

[2] La châsse de saint Laurent est aujourd'hui placée au-dessus du maître-autel de l'église de Notre-Dame d'Eu. Dans une chapelle consacrée au bienheureux archevêque, on remarque un tableau représentant la rencontre du prélat et du pâtre. On voit encore le tombeau de saint Laurent dans une chapelle souterraine dont nous parlerons lorsque nous serons arrivés au château d'Eu sous les princes de la famille d'Artois.

gieusement conservées; et à la place où le prélat avait rencontré un pâtre avant son arrivée dans la ville, la piété des habitants éleva une chapelle qui est encore maintenant l'objet de la vénération publique [1].

Au milieu de ces événements, le pouvoir du comte d'Eu ne fut pas effacé par l'autorité spirituelle; il se signala par sa bienfaisance : les portes du château d'Eu s'ouvrirent à la multitude des malades, venus de toutes parts pour demander leur guérison à saint Laurent. Pendant plusieurs mois, le château fut transformé en un hôpital, où les plus pauvres ne durent pas seulement un abri à la générosité du comte; et si, comme on peut le supposer, tous les maux ne furent pas guéris, tous les malades du moins se retirèrent en bénissant le nom de leur seigneur.

Le comte d'Eu partit pour la troisième croisade avec Richard Cœur de Lion qui venait de succéder à Henri Plantagenet son père. Sous ce héros de la chevalerie, il combattit rudement les infidèles, et périt sous les murs de Saint-Jean d'Acre le 11 juillet 1191 [2], deux jours avant la

[1] Tous les ans, au 10 mai, les habitants de la contrée vont en pèlerinage à la chapelle Saint-Laurent.

[2] Le P. Anselme, et, après lui, saint Alais, placent en 1183 la mort de Henri second, comte d'Eu. Ils se trompent,

prise de cette ville par les rois Richard et Philippe-Auguste.

Henri second fut le dernier rejeton de la ligne masculine des comtes d'Eu, issus de la maison de Normandie. Alix, son unique héritière, épousa Raoul Ier de Lusignan d'Issoudun, fils de Hugues IX, dit le Brun, sire de Lusignan et comte de la Marche. Le château d'Eu devint la propriété de l'une des plus anciennes familles de France, et qui comptait parmi ses aïeux des rois de Chypre, d'Arménie et de Jérusalem.

puisque, en 1186, ce prince faisait reconstruire l'église de Notre-Dame d'Eu. Par suite de la même erreur, ces deux écrivains ont avancé que Raoul, fils du comte Henri, lui survécut.

CHAPITRE II.

PRINCES DE LUSIGNAN. — COMTES DE BRIENNE.

Les Lusignan étaient originaires du Poitou, qui passa comme l'Aquitaine sous la domination anglaise, après le divorce impolitique de Louis le Jeune. Henri Plantagenet et Richard Cœur de Lion, son fils, comprirent toute l'importance de l'annexion de ces deux provinces à la couronne d'Angleterre, qui les rendait en France presque aussi puissants que le roi [1]. Ils s'attachèrent les

[1] Henri Plantagenet, qui épousa la reine Éléonore, répudiée par Louis le Jeune, tenait de sa mère, l'impératrice Mathilde, l'Angleterre et la Normandie; de Geoffroy Plantagenet son père, l'Anjou, le Maine et la Touraine, et de sa femme, l'Aquitaine et le Poitou.

grands vassaux en maintenant dans leur intégrité les priviléges dont ils jouissaient [1]. Entre les barons les plus devoués aux Plantagenet, on nommait Raoul I[er] de Lusignan, dont l'autorité était très-étendue en Poitou. Son influence ne fut pas moins considérable en Normandie par son mariage avec Alix, qui lui apporta en dot le comté et le château d'Eu, les seigneuries d'Arques et de Mortemer. Pendant la captivité de Richard Cœur de Lion, Lusignan prit les armes pour protéger le duché; et si ses efforts ne réussirent pas à repousser l'invasion de Philippe-Auguste, il donna un noble exemple de fidélité au malheur, que ne suivit pas Jean, comte de Mortain, frère du roi d'Angleterre. Celui-ci livra une partie des États de Richard afin d'usurper le reste du royaume; l'autre refusa de payer, par une félonie, la restitution de son château d'Eu et de ses domaines tombés au pouvoir des Français. Puis, lorsque le monarque anglais, libre de ses fers, accourt, plein de fureur, demander compte à Philippe-Auguste de sa conduite dé-

[1] Ils étaient tels, que l'on trouve dans le traité de Gaillon, 1195, cette clause singulière : « Les barons de Normandie « ne pourront faire la guerre au roi Philippe en nom privé, « sous peine de confiscation de leurs fiefs. Quant à ceux du « Poitou, on ne peut rien promettre, car les coutumes féo- « dales protégent l'indépendance des batailles. »

loyale, la bannière de Raoul Ier de Lusignan flotte en tête de l'ardente chevalerie que Richard entraîne sur ses pas. Deux princes, rivaux de gloire, vident leur querelle dans un immense tournoi dont la Normandie est le principal champ clos, et où viennent se heurter deux peuples déjà rivaux de puissance. Les beaux coups de lance de la Palestine résonnent aujourd'hui sur des armures chrétiennes. La valeur inspire les troubadours, les exploits du comte d'Eu sont célébrés dans leurs chants; le don du château de Drincourt les récompense.

Mais des actes barbares ternissent ces brillantes prouesses: là, c'est le sang de trois cents hommes d'armes traîtreusement égorgés [1] qui scelle la réconciliation de Jean, comte de Mortain, avec son frère. Ici, c'est le pillage d'Évreux et l'incendie de Dieppe, tristes représailles du massacre des Français. Du haut du château d'Eu où il s'est retiré après cette exécution, Philippe-Auguste peut apercevoir l'embrasement qu'il a allumé; et les gémissements des Dieppois dispersés à la

[1] Jean servait alors la cause de Philippe-Auguste; il voulut regagner les bonnes grâces de son frère Richard : il réunit dans un banquet tous les chevaliers et servants qu'il trouva à Évreux, et fit égorger par des archers anglais ses convives désarmés. Les têtes des victimes de ce guet-apens furent attachées à des piques et promenées par la ville.

lueur des flammes, durent troubler son sommeil. Ainsi avait commencé la lutte, quand le pape Célestin interpose ses prières; les combattants suspendent les hostilités; ils ont besoin d'une halte pour reprendre haleine.

Durant cette trêve, la sœur de Philippe-Auguste, la malheureuse Alix, revint en France. Accordée très-jeune à Richard Cœur de Lion, alors duc d'Aquitaine et comte de Poitou, elle avait été conduite en Angleterre pour y être élevée jusqu'à ce qu'elle fût nubile. Henri Plantagenet s'éprit de la beauté de la fiancée de son fils; il la fit enfermer dans la tour de Voodstock, temple de ses amours [1]; le résultat de cette passion était un fils que la princesse ramenait tristement avec elle. Touché de la douleur et des charmes d'Alix, Guillaume III, comte de Ponthieu, demanda sa main à Philippe-Auguste, et l'obtint. Le mariage eut lieu à Mantes, le 20 août 1195. Le roi de France donna en dot à sa sœur le comté d'Eu et le château d'Arques qu'il avait enlevés aux Anglais, réservant à Richard

[1] Dans une discussion qui s'éleva entre Philippe-Auguste et Richard, pendant leur voyage en Palestine : « Vous me cherchez querelle, dit le roi de France, pour avoir prétexte de ne pas épouser ma sœur Alix. — Je ne puis l'épouser, répondit Richard, *quia rex Angliæ eam cognoverat et filium ex eâ genuerat.* » (Roger de Hoveden.)

Cœur de Lion la faculté de racheter ces fiefs, moyennant une somme de cinq mille marcs d'argent au poids de Troye. La paix ayant été signée à Gaillon, le 5 décembre suivant, les châteaux d'Eu et d'Arques furent restitués. Philippe-Auguste, pour indemniser le comte de Ponthieu, lui abandonna tout ce qu'il possédait à Rüe, à Saint-Valery, à Saint-Riquier et à Abbeville, sauf les droits de régale [1] sur les abbayes de Saint-Valery et de Saint-Riquier, et à condition que si Alix mourait sans enfants, toutes les terres composant la donation retourneraient à la couronne. Ce que Guillaume de Ponthieu reconnut par ses lettres de juin 1196, scellées en présence de Hugues, comte de Saint-Pol, son oncle, d'Aimery de Mareuil, d'Henri Devy, de Guy, sénéchal de Ponthieu, et de Bertrand de Novion.

Le château d'Eu ne fit donc que passer dans la famille des comtes de Ponthieu pour revenir à la maison de Lusignan.

La paix de Gaillon ne fut pas longue; pou-

[1] La régale spirituelle était le droit qui appartenait au roi de conférer tous les bénéfices qui se trouvaient disponibles pendant la vacance d'un siége épiscopal ou archiépiscopal. La régale n'était pas exercée d'une manière uniforme : les moines de certaines institutions religieuses avaient le droit, qu'ils conservèrent longtemps, d'élire leurs abbés.

vait-elle être durable entre deux rois impatients de repos et tourmentés d'une haine personnelle? Richard y porta le premier atteinte, en jetant les fondements du château de la Roche-Gaillard sur le territoire d'Andely, déclaré neutre comme étant dans la mouvance [1] de Gaultier, archevêque de Rouen. Le prélat ne souffrit pas une attaque à ses fiefs sans se plaindre; il fulmina, frappa d'interdit le duché, et s'enfuit devant la colère de Richard. La cour de Rome se saisit de cette affaire et la termina dans l'année 1197, en obligeant le prince à transiger avec l'archevêque. Raoul I[er] de Lusignan était alors rétabli dans la propriété du château d'Eu, puisqu'il figure sous le titre de comte d'Eu au traité d'échange entre Richard et Gaultier, par lequel ce prélat cède et délaisse à perpétuité le manoir d'Andely et le nouveau château de la Roche-Gaillard avec ses appartenances au roi d'Angleterre, qui de son côté fait et institue l'archevêque de Rouen comte et seigneur temporel de Dieppe et autres villes et domaines mentionnés aux lettres patentes [2].

[1] Être dans la mouvance, c'était dépendre d'un fief.

[2] Dans ces lettres patentes, expédiées le 17 octobre 1197, Richard Cœur de Lion excommunie, autant qu'il le peut, quiconque s'opposera à l'exécution du traité. « Nos autem,

Avant la fin de cette négociation, la guerre s'était rallumée avec une nouvelle fureur; elle prit un caractère de férocité inconnu depuis l'établissement de la chevalerie. Les chefs offraient à leurs armées des exemples déplorables. Par l'ordre de Richard, on précipitait trois barons français du haut d'un rocher, et Philippe-Auguste condamnait trois barons anglais au même supplice, pour ne pas être vaincu même en cruauté; les grands vassaux respiraient la haine de leurs suzerains. Philippe, évêque de Beauvais, fut fait prisonnier par le comte d'Eu dans une rencontre où il avait massacré bon nombre de chevaliers anglais. Le pape Célestin réclama le prélat. Richard se borna à lui envoyer la cuirasse ensanglantée de Philippe de Beauvais avec cette courte réponse : Reconnaissez-vous la robe de votre fils? Rendu à la liberté après une captivité de trois ans, le belliqueux évêque ne renonça pas à ses habitudes martiales; mais pour ne plus répandre le sang contre les commandements de l'Église, il portait dans les batailles une massue de fer avec laquelle il *assommait* les ennemis. On se rappelle qu'il fit un terrible usage

« quantum rex potest, excommunicamus et concedimus « quod incurrat indignationem omnipotentis Dei quicumque « contra hoc factum venerit. »

de cette arme canonique à la journée de Bovines.

Au milieu des pages sanglantes de cette guerre, l'esprit se repose de loin en loin au récit de ces exploits héroïques qui font encore l'admiration de notre temps. On retrouve Richard et Philippe-Auguste, l'un au combat d'Aumale, où presque seul il soutint son glorieux renom contre la fleur de la chevalerie française; le second au pont de Gisors, où, cerné de toutes parts, il montrait son épée à ses barons qui lui conseillaient de fuir, en leur disant : « Voilà une clef « qui m'aidera à sortir de cette enceinte d'acier ! »

Enfin, l'un de ces hommes qui élevèrent la suprématie de la tiare, Innocent III avait été promu au pontificat à la mort de Célestin. Il ordonna aux monarques chrétiens de cesser leurs querelles et de tourner leurs armes contre les mécréants qui souillaient la terre sainte, menaçant d'excommunier celui qui oserait continuer une lutte impie, et de lancer l'interdit sur son royaume. Dans les mains d'Innocent III les foudres du Vatican n'étaient pas sans pouvoir; les rois de France et d'Angleterre le savaient; ils obéirent, et le 5 janvier 1199, une trêve de cinq ans fut conclue; à peine était-elle commencée que Richard expirait devant Chalus : *le prince des courtois*, l'empereur des preux tombait sous

une main obscure : « Une fourmi avait tué un « lion ; ô douleur ! »

Raoul Ier de Lusignan accompagna les restes de son suzerain et de son ami ; le cœur de Richard fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de Rouen [1]. Puis le comte d'Eu s'achemina tristement vers ses domaines de la Normandie. Le château d'Eu n'avait pas été épargné par la guerre ; on y rencontrait à chaque pas des traces de son passage ; mais, plus heureux que Dieppe, il existait. Lusignan le fit réparer ; il arma ses vassaux en faveur de Jean, comte de Mortain, qui s'était hâté de monter sur le trône de Richard. Ce prince, plus connu sous le nom de Jean sans Terre [2], n'avait aucune des qualités éclatantes qui ont fait de son frère le type presque fabuleux de la valeur chevaleresque : il était fourbe, cruel et lâche, dans un temps où la lâcheté imprimait une flétrissure ineffaçable. Ses droits à l'héritage des Plantagenet pouvaient être fortement contestés ; par représentation, la couronne devait échoir à Arthur, duc de Bretagne, fils de Geoffroy, son frère aîné. Philippe-

[1] On enferma le cœur de ce prince dans une châsse d'argent. Il vient d'être retrouvé à Rouen, avec la statue de Richard.

[2] Ainsi nommé parce que son père, Henri Plantagenet, ne lui avait laissé aucun apanage.

Auguste profita habilement de ces circonstances pour dicter la loi au nouveau souverain ; le traité de 1200 lui conserva les fiefs de la Normandie et du Berry qu'il venait de conquérir; et la nièce de Jean sans Terre, Blanche de Castille, « blan-« che de cœur comme de nom, » fut fiancée à Louis, fils de Philippe-Auguste.

Tranquille du côté de la France, le monarque anglais se rendit en Guyenne pour y pacifier quelques troubles ; il alla ensuite en Poitou, où l'attendaient tous les hauts barons de la province, réunis par Raoul Ier, comte d'Eu, dans son château de Lusignan. Hugues IX, dit le Brun, comte de la Marche, tenait le premier rang parmi ces grands feudataires. Quoique Jean sans Terre fût bien loin de leur rendre le *chevalereux* Cœur de lion, cet objet de leur culte, ils regardaient comme un devoir de reporter le dévouement qu'ils avaient eu pour Richard, sur l'héritier des Plantagenet, ces conservateurs des immunités du Poitou. Tous les vassaux s'empressèrent de faire hommage à leur suzerain, et le château de Lusignan retentit de l'éclat des banquets et des fêtes.

Ce château, bâti par Hugues II, sire de Lusignan, dit le Bien-aimé, était déjà une ancienne demeure féodale, dont le parc, l'un des plus beaux de la France, avait de la célébrité pour

les daims, « qui étoient là dedans à très grand'-« foison. » Des bruits populaires lui assignaient alors une origine fabuleuse ; longtemps après, Jean d'Arras, secrétaire du duc de Berry, frère de Charles V, recueillit ces bruits, et en composa un roman, où il attribue la fondation de ce château à une certaine dame Mélusine, de la maison de Lusignan, qui avait l'habitude de sortir de son tombeau trois jours avant la mort d'un personnage de sa famille, et d'apparaître, sous une forme bizarre, au haut de la grosse tour en poussant trois cris lamentables. Cette croyance, précieuse aux habitants du pays, traversa des siècles pour se retrouver dans Brantôme avec toute sa pureté native; il parle ainsi du château de Lusignan : « Ce château « étoit si admirable et si ancien qu'on pouvoit « dire que c'étoit la plus noble marque de for-« teresse antique et la plus noble décoration « vieille de toute la France, et construite, s'il « vous plaît, d'une dame les plus nobles en « lignée, en vertu, en esprit, en magnificence et « en tout, qui fut Mélusine; de laquelle il y a « tant de fables, si ne peut-on dire autrement « que tout beau et bon d'elle ; et si l'on veut « dire la vérité, c'étoit un vrai soleil de son « temps, de laquelle sont descendus ces braves « seigneurs, princes, rois et capitaines portant

« le nom de Lusignan dont les histoires sont « pleines [1]. »

Au bout de quelques jours passés dans les plaisirs, le roi d'Angleterre parcourut le comté de la Marche, où l'accueil de Hugues le Brun ne fut pas moins brillant que celui de son fils le comte d'Eu. Jean sans Terre ne tarda pas à reconnaître l'hospitalité de cette noble famille! Dans une partie de chasse, il rencontre une jeune fille dont l'extérieur et l'escorte annoncent le haut lignage. Frappé de sa beauté merveilleuse, il en devient subitement amoureux, il veut sur-le-champ s'en emparer. On lui dit

[1] Le château de Lusignan, défendu par Téligny, l'un des chefs de l'armée protestante, fut pris après un long siége, et rasé en 1575, par Louis de Bourbon, IIe du nom, duc de Montpensier. A ce propos, Brantôme raconte très-sérieusement « que les bonnes femmes vieilles qui lavoient la lessive « à la fontaine de Lusignan, disoient que quand il devoit « arriver quelque grand désastre au royaume, ou change- « ment de règne, ou mort et inconvénient des parents de « Melusine, les plus grands de la France, on l'oyoit crier « d'un cri très-aigu et effroyable, par trois fois; plusieurs « personnes de là qui l'ont ouï, l'assurent et le tiennent de « père en fils; et même que lorsque le siége y vint, force « soldats et gens d'honneur l'affirmèrent qui y étoient. Mais « surtout quand la sentence fut donnée d'abattre et de ruiner « les châteaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris et « clameurs. »

que c'est Isabelle, fille d'Aimar, comte d'Angoulême ; qu'elle est fiancée à Hugues, frère du comte d'Eu, le fidèle Lusignan. Rien ne l'arrête ; il fond comme un vautour sur la jouvencelle tremblante, et l'emporte malgré ses cris. Quand elle fut en son pouvoir, il fit briller à ses yeux le diadème, et parvint bientôt à sécher les pleurs de sa captive ; l'ambitieuse Isabelle renonça sans peine pour une couronne à ses engagements avec le fils d'un comte ; et le mariage eut lieu à Angoulême le 24 août 1200. Jean sans Terre préluda ainsi à l'assassinat par le rapt.

Cet acte déloyal fut la première cause de la révolution qui fit perdre à un indigne monarque la plus grande partie de ses possessions françaises, et faillit à le renverser du trône.

Les Lusignan, furieux, vengèrent leur injure en insurgeant le Poitou et l'Anjou. Raoul I[er] courut à son château d'Eu ; et de là il souleva la noblesse normande. Jean sans Terre punit la révolte des Lusignan en les dépouillant de leurs fiefs. Le château d'Eu fut confisqué. Les barons dépossédés en appelèrent au suzerain du monarque anglais, à Philippe-Auguste dont ils étaient eux-mêmes arrière-vassaux. Suivant le régime féodal, cet appel était régulier : Jean était soumis en certains cas au tribunal du roi de France ; il le déclina. Philippe, jaloux de

conserver des droits qu'on invoquait, prit en main la cause des Lusignan et déclara la guerre à son vassal rebelle. Dans le cours des hostilités, Arthur, duc de Bretagne, qui combattait pour les Français, tomba en la puissance de son oncle. Jean voulut arracher au malheureux Arthur une renonciation à l'héritage de Richard : ses prières ni ses menaces ne purent vaincre la courageuse fermeté du jeune prince ; il chercha un bourreau ; et, n'ayant pu trouver dans tout son royaume un homme aussi lâche, aussi misérable que lui-même, il égorgea son neveu au pied de la tour de Rouen, et jeta son cadavre dans la Seine [1].

Ce forfait souleva l'indignation de la France. Philippe-Auguste convoqua à Paris les barons possesseurs de fiefs relevant de la couronne, comme le roi d'Angleterre ; il en composa une *cour des pairs* [2]. Cité devant elle pour rendre compte de l'assassinat du duc de Bretagne, Jean sans Terre refusa de comparaître. La cour des pairs le condamna à mort, comme convaincu de meurtre et de félonie, et prononça la confisca-

[1] L'assassinat eut lieu en 1202 ; Arthur, duc de Bretagne, avait quinze ans.

[2] Nom nouveau emprunté aux romans provençaux sur Charlemagne. (Augustin Thierry.)

tion de toutes ses possessions du continent au profit de son suzerain. Philippe entra aussitôt en Normandie à la tête d'une armée, pour mettre la sentence à exécution [1] ; et, en 1204, il reconquit une province enlevée par Rollon deux cent quatre-vingt-douze ans auparavant. Le château d'Eu, fondé par le chef des Normands, devint un fief immédiat de Philippe-Auguste.

La justice de cette confiscation a été fort controversée, surtout par les historiens anglais. Le monarque français exploita sans doute avec la supériorité de sa politique l'horreur d'un grand crime; mais il fut aidé dans l'accomplissement de ses desseins sur le duché par la Normandie elle-même ; à l'exception d'un très-petit nombre de villes, elle courut tout entière au-devant d'une domination nouvelle en haine de l'assassin d'Arthur. D'ailleurs, Philippe avait le droit de reprendre à la lâcheté de Jean sans Terre, ce que Rollon avait arraché à la faiblesse de Charles le Simple. La conquête eut des résultats immenses ; elle plaça dans la mouvance directe de

[1] Pendant que Philippe s'emparait successivement de toutes les villes de la Normandie, Jean, qui passait tout son temps à table ou à la chasse, disait à ses amis : « Laissez-le « faire, je reprendrai plus de villes dans un jour qu'il n'en « aura pris dans un an. »

la couronne ces redoutables feudataires normands, toujours prêts à s'armer contre la France; elle changea une suzeraineté fictive en un pouvoir réel, et restitua à l'autorité royale une partie de ce caractère de force et de grandeur qu'elle avait perdu depuis Charlemagne.

La soumission du Poitou et de l'Anjou suivit de près celle de la Normandie. A la vue des bannières françaises, le vieil attachement des barons poitevins pour les Plantagenet s'était réveillé. La défense de leurs priviléges menacés les fit aussi courir aux armes. Ils combattirent et furent vaincus. Le comte d'Eu, Raoul Ier de Lusignan, se retira l'un des derniers de la lutte; sa résistance survécut à la défaite de son parti. Nous le trouvons encore dans les rangs des ennemis de la France à la bataille de Bovines. Cette félonie entraîna la confiscation de son château d'Eu et de ses autres fiefs; il ne lui resta plus qu'à fuir son pays; il alla chercher la mort en Palestine, et périt en brave chevalier devant Saint Jean d'Acre [1] vers 1218. L'année suivante, Alix sa veuve traita avec Philippe-Auguste; on lui rendit le château et comté d'Eu; mais les seigneuries d'Arques et de Mortemer restèrent dans le domaine royal, où elles étaient entrées par la confiscation.

[1] D'autres disent devant Damiette.

Fils pacifique d'un père trop belliqueux, Raoul II de Lusignan d'Issoudun demeura paisiblement dans son château pendant la guerre de Louis VIII contre les Albigeois ; il ne se mêla pas aux troubles de la minorité de Louis IX, quoique son beau-frère, Pierre de Dreux, duc de Bretagne, en fût le principal instigateur. Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, s'était mis à la tête d'une ligue de barons qui conspirèrent le rétablissement des Plantagenet dans les provinces nouvellement rattachées à la monarchie française. Henri III, fils et successeur de Jean sans Terre, promit de seconder leurs efforts et de descendre en Normandie. Blanche de Castille, tutrice de son fils Louis IX et régente du royaume, sut détourner cet orage. « Le grand justicier d'An-« gleterre Anne Dubourg, dit un historien nor-« mand, n'était pas insensible à l'appât d'une « forte somme ; il eût dédaigné une offre mince ; « on lui compta trois mille marcs d'argent, et la « descente n'eut pas lieu. » D'autres tentatives furent faites contre l'autorité de Louis IX ; l'habileté de la régente déjoua tous ces complots : Anne Dubourg resta fidèle à l'argent de la France. Raoul second de Lusignan, comte d'Eu, resta fidèle à son souverain ; il comprit que les mœurs et la position de la Normandie l'unissaient désormais à la famille française par un lien qu'une secousse

politique pouvait dénouer un instant sans le rompre. Au jour de la grande insurrection du Poitou de 1240, qui eut un contre-coup dans le duché, le château d'Eu conserva sa tranquillité au milieu de l'agitation générale; le comte Raoul II de Lusignan parvint à maintenir ses vassaux dans des dispositions convenables à ses vues et à leur intérêt. Il fit preuve en cette conjoncture d'une sage fermeté en s'abstenant de toute participation au soulèvement, malgré les sollicitations de la révolte dont le chef pouvait exercer sur lui de l'influence. C'était son oncle Hugues X, comte de la Marche, le même personnage qui devait épouser Isabelle d'Angoulême ravie par Jean sans Terre. Après la mort de ce roi, il recouvra la main de son ancienne fiancée; mais la fière Isabelle n'abdiqua pas son titre; la veuve d'un trône se faisait appeler la comtesse reine, tandis que sa méchanceté et ses fureurs lui valaient le surnom de Jézabel. Hugues X n'était que l'instrument de ses vues ambitieuses; non contente de jeter son mari dans l'insurrection, elle mit le royaume en feu en y appelant son fils Henri III, roi d'Angleterre; et lorsque Louis IX vint en Poitou pour combattre ses ennemis, elle prépara un poison violent pour le faire périr. On découvrit le complot, et ses émissaires furent pendus. Les annales de

France rapportent qu'elle tomba dans un accès de rage inexprimable à cette nouvelle : « Quand « la comtesse seut que sa mauvaisetié étoit dé- « couverte, de deuil elle se cuida précipiter et « frapper d'un coustel en sa poitrine, qui ne lui « eust osté de la main; et quand elle vit qu'elle « ne pouvoit faire sa volonté, elle desrompit sa « guimpe et ses cheveux, et ainsy fut longue- « ment malade de dépit et de déplaisance. » Louis IX se vengea par des victoires; à Taillebourg, à Saintes, il écrasa l'armée anglaise (1242); et alors que le comte de la Marche s'attendait à mourir, il couvrit sa révolte et le crime d'Isabelle d'un noble et généreux pardon [1].

Le roi de France récompensa la conduite honorable de Raoul II de Lusignan en favorisant le

[1] En 1260, Henri III céda définitivement à Louis IX ses droits sur la Normandie, l'Anjou, le Poitou et le Maine, moyennant trois cent mille livres. Pour une modique somme d'argent, le roi d'Angleterre vendit l'un des plus beaux fleurons de la couronne des Plantagenet. Ce traité fut suivi d'un édit de Louis IX, portant que les barons anglais et français ne pourraient plus à l'avenir posséder des fiefs dans les deux royaumes, et qu'ils eussent à choisir le souverain auquel ils voulaient faire hommage. Grâce à cette mesure, empreinte d'une sage et haute politique, la réunion à la France de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou et du Maine, fut irrévocablement consommée.

mariage de Marie, fille unique de ce comte, avec Alphonse de Brienne. Alphonse, fils de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, était beau-frère de deux empereurs [1] et cousin germain de Louis IX [2].

Par cette illustre alliance, un descendant direct de race royale entre en possession du château d'Eu, vers 1249.

Alphonse de Brienne ne parut dans son fief que de loin en loin et dans l'intervalle des deux dernières croisades. Ses fonctions de grand chambrier et son dévouement à Louis IX le retinrent à la cour ou le conduisirent en Afrique. Pendant de longues années, aucun événement ne troubla le silence du manoir féodal; ses échos solitaires furent réveillés en deux tristes circonstances : le 1er octobre 1260, les voûtes du château d'Eu retentissaient de chants lugubres : Marie de Lusignan venait de mourir [3], et les chanoines de Notre-Dame enlevaient un cercueil qu'ils allaient accompagner à Foucarmont.

[1] Frédéric II, empereur d'Allemagne, et Baudouin, empereur de Constantinople.

[2] Bérangère de Castille, mère d'Alphonse de Brienne, était sœur de la reine Blanche, mère de Louis IX.

[3] Saint-Alais dit que cette princesse mourut vers 1252.

En 1271, c'est encore une cérémonie funèbre : Alphonse de Brienne a péri devant Tunis de la même maladie et le même jour que saint Louis; son corps, rapporté en France, a été inhumé à côté de son maître dans l'abbaye de Saint-Denis, cette sépulture des rois. Le bruit des cloches annonce un service mortuaire pour le dernier comte d'Eu, et l'arrivée de son successeur, Jean Ier de Brienne.

Six ans plus tard, la scène change. La ville d'Eu est dans la joie; les rues sont ornées de tapisseries; çà et là flottent des bannières rouges [1] fleurdelisées. Les habitants ont revêtu leurs habits de fête; le mayeur s'agite au milieu des échevins et des principaux de la cité; le clergé se dispose avec calme à sortir processionnellement. Au château, on remarque un mouvement extraordinaire : une foule de pages, d'écuyers, de varlets encombrent les cours. Dans l'intérieur est rassemblé tout le baronnage des environs : des seigneurs, des dames, des damoiselles circulent dans les salles, et devisent avec vivacité. Que se

[1] Le blanc fut la couleur des Anglais, et le rouge celle des Français jusqu'à la fin du règne de Charles le Bel. Après la mort de ce monarque, Édouard III arbora les couleurs françaises comme marque de ses droits à la couronne de France, et Philippe de Valois prit les couleurs anglaises abandonnées par son compétiteur.

passe-t-il donc? On attend Philippe le Hardi. Le roi a promis à Jean I[er] de Brienne de visiter le château d'Eu à son retour d'Amiens; il a été le compagnon d'armes du comte en Palestine, où saint Louis arma chevalier le fils d'Alphonse de Brienne, quand il n'était encore, dit Joinville, « qu'ung jeune jouvencel. »

Voici ce qui avait amené Philippe le Hardi dans le voisinage du château d'Eu :

En 1279, Édouard I[er], roi d'Angleterre, s'embarqua avec Éléonore sa femme, fille et héritière de la reine [1] Jeanne, comtesse de Ponthieu et de Montreuil; ils venaient en France prendre possession de ces deux fiefs qui relevaient de la couronne. Arrivés à Calais, ils se rendirent à Amiens, où Philippe le Hardi les reçut somptueusement. Dans cette entrevue, on conclut divers traités par lesquels la cession de l'Agénois, du Limousin, du Périgord, de la Saintonge, fut confirmée à Édouard I[er]. De son côté, le monarque anglais, pour obtenir l'investiture des comtés de Montreuil et de Ponthieu, dut renoncer comme son père, Henri III, à toutes prétentions sur la Normandie. On s'occupa encore du droit de rachat qu'Édouard I[er] était obligé de

[1] Jeanne, comtesse de Ponthieu, épousa en premières noces Fernand III, roi de Castille et de Léon, l'an 1237.

payer au roi de France, en qualité de comte de Ponthieu, et on le fixa de gré à gré à six mille livres, remboursables à Paris, au Temple, en trois termes, savoir : deux mille livres présentement, autant à la fête de la Chandeleur, et le reste à l'Ascension prochaine. Ensuite les deux monarques se séparèrent. Philippe le Hardi ne put remplir sa promesse envers Jean I[er] de Brienne ; il n'alla pas au château d'Eu, au grand désappointement des habitants, des chanoines de Notre-Dame, de la noblesse, qui avaient fait des préparatifs, et au plus grand déplaisir du châtelain, qui s'était ruiné dans l'espérance d'accueillir dignement un hôte royal.

Jean II de Brienne, son fils, fit payer toutes ces dépenses à Philippe le Bel, d'une manière très-avantageuse à sa maison. Philippe le Hardi avait acheté mal à propos [1] d'Arnoul III le comté de Guines. Le véritable propriétaire, Baudouin de Guines, intenta un procès; mais bientôt il recula dans une lutte où un roi était son adversaire. Le gendre de Baudouin, Jean II de Brienne, comte d'Eu, eut plus de courage. Après la mort de son beau-père, il reprit le procès, et obtint, par sa persévérance, un arrêt du parlement de 1295, qui cassait la vente faite au roi, et resti-

[1] En 1283.

tuait le comté de Guines à Jean II de Brienne, comme lui appartenant du chef de sa femme, Jeanne, fille de Baudouin. Cet arrêt honore Philippe le Bel et la magistrature française. En mémoire de cet événement, les Brienne, rassemblés, décidèrent que l'aîné des fils de la famille porterait à l'avenir le titre de comte de Guines.

Jean II fut moins habile ou moins heureux l'année suivante : étant à son château d'Eu, il apprit à ses vassaux le besoin qu'il avait d'une forte somme, et l'intention où il était de la leur emprunter. Ceux-ci parurent très-médiocrement flattés de cette préférence, et ne s'empressèrent nullement d'y répondre. Leur mayeur était alors Robert Dumesnil, homme de tête et d'exécution. Il résolut d'affranchir la ville d'Eu des velléités trop féodales du comte; ayant convoqué les échevins et quelques autres bourgeois des plus influents, il provoqua une résistance franche et ouverte. Les membres du conseil hésitaient à brusquer les hostilités avec un seigneur dont ils connaissaient le naturel tenace et peu endurant : l'énergie de leur chef les entraîna; ils le suivirent au château.

Admis en présence de Jean II de Brienne, le mayeur lui déclara nettement que la ville se trouvait dans l'impossibilité d'accepter l'honneur que le comte désirait lui faire. Cette réponse

inattendue souleva un orage. Robert Dumesnil y était préparé; il tint ferme; au milieu des cris et des menaces, il persista à défendre la bourse de ses concitoyens. Les échevins, électrisés par son exemple, l'appuyèrent vigoureusement, et l'on se déclara la guerre : elle fut longue et opiniâtre. Enfin, le comte renonça aux emprunts forcés par une abdication publique du droit qu'il s'arrogeait. Cette prétendue concession fut-elle achetée ou octroyée gratuitement ? c'est ce que l'on ignore. Mais il est raisonnable de supposer que l'argent de la commune joua un certain rôle dans la transaction qui intervint. Quoi qu'il en soit, il existe une chartre de 1297, par laquelle Jean II de Brienne, comte d'Eu, reconnaît qu'il ne peut contraindre ses vassaux à lui *prêter* sinon de gré à gré.

Ce comte d'Eu vivait pendant les démêlés de Philippe le Bel et du pape Boniface VIII; il paraît qu'il épousa bien chaudement la querelle de son souverain, car il poussa son indépendance du saint-siége jusqu'à rançonner les monastères; mais s'il ménagea peu le clergé et moins encore la bourgeoisie, il est juste de dire que dans les combats il ne s'épargnait guère : on trouva le corps de ce chevalier criblé de

blessures, sur le champ de bataille de Courtray (1302).

Jean II légua la vengeance de sa mort à Raoul Ier de Brienne, comte d'Eu et de Guines, son fils, qui remplit vaillamment ce devoir. Dans les guerres de Philippe le Bel et de Philippe de Valois contre les Flamands, on remarqua en lui cette intrépidité froide qui commande au péril. Il fixa particulièrement l'attention du roi et de l'armée à Cassel, où il enfonça la division de Zonnekins [1], et massacra impitoyablement les Flamands.

Le souvenir de la mort de son père fut peut-être la cause de sa fortune. Il reçut, en 1329,

[1] Colin Zonnekins, marchand de poissons, commandait les Flamands à Cassel; quand il vit leur déroute, il exposa sa vie avec une témérité extrême et se fit tuer. Voici un trait d'audace de cet homme courageux : peu de jours avant la bataille, Zonnekins, vêtu de l'habit de son ancienne profession, s'introduisit dans le camp français et le parcourut en vendant des poissons aux soldats. Son but était d'étudier l'assiette du camp pour l'attaque nocturne qu'il tenta le 24 août 1328. Le continuateur de Nangis dit que les Flamands perdirent onze à douze mille hommes. Froissart élève leur perte à seize mille hommes. Cet historien parle ainsi des Flamands : « Des seize mille hommes qui « morts y demeurèrent, n'en recula un seul que tous ne « fussent morts et tués en trois monceaux, l'un sur l'autre, « sans issir de la place là où chacune bataille commença. »

l'épée de connétable que Gaucher de Châtillon avait illustrée sous cinq rois. Il venait d'être investi de la première dignité militaire, lorsque ses hautes fonctions l'appelèrent à figurer dans une vaine et pompeuse cérémonie, où se développa la haine d'Édouard III, roi d'Angleterre, contre son heureux compétiteur.

Entraîné par l'orgueil d'une victoire qui ouvrait son règne d'une manière si brillante, Philippe de Valois somme avec hauteur Édouard III de lui faire hommage en qualité de duc d'Aquitaine et de comte de Ponthieu. Le monarque anglais résiste d'abord; Philippe de Valois le décide en lui adressant une nouvelle sommation [1] appuyée de la saisie féodale de tous ses fiefs et d'un ajournement à la cour des pairs. Avant de quitter Londres, Édouard III eut recours à un misérable expédient pour concilier la nécessité des conjonctures et le besoin de sauvegarder ses prétentions à la couronne de France: sur l'avis et en présence de son conseil, il fit une protestation portant qu'il n'entendait pas infirmer ses justes droits au trône de Charles le Bel, par l'hommage qu'il allait rendre, quand bien même il le ratifierait par lettres patentes; que la

[1] Les envoyés du roi étaient le sire d'Ancenis et le sire de Beausault.

crainte seule de perdre ses fiefs le contraignait à une démarche indigne de son caractère royal. Puis, voulant se relever aux yeux de la France d'une obligation humiliante, il se composa un cortége éclatant : c'étaient les évêques de Londres, de Winchester et de Lincoln, les comtes de Derby, de Salisbury, de Warvick, de Hereford, les barons de Cobham, de Wager, de Strafford, de Percy, de Man et de Mowbray, avec quarante autres chevaliers et une escorte de mille chevaux. De son côté, Philippe de Valois tint à honneur de conserver la supériorité de sa position, en surpassant la magnificence de son vassal : il convoqua tout ce qu'il y avait de considérable dans le royaume; il invita les rois, princes et ducs ses alliés, qui arrivèrent avec trois mille chevaux « appareillez moult richement et à grand arroi. »

Lorsqu'il eut assuré le triomphe de sa vanité, le monarque français vint avec sa cour au château d'Eu. Malheureusement, les chroniques ne nous transmettent aucun détail sur ce séjour. Mais les récits qu'elles nous font de la suite de Philippe de Valois, constatent que le château d'Eu n'était pas déchu en 1329, de cet état de grandeur qui lui permettait, en 1050, d'offrir à Guillaume le Bâtard une splendide hospitalité. Nous regrettons aussi de ne pas avoir découvert de traces d'un

tournoi qui eut lieu, dit-on, en cette occasion, et dans lequel Raoul I[er] de Brienne rompit maintes lances en l'honneur de son hôte illustre. Du château d'Eu, Philippe de Valois se rendit à Amiens, où il apprit l'arrivée d'Édouard III à Boulogne. Aussitôt, il envoya son connétable, Raoul I[er] de Brienne, « avec grand foison de chevaliers devers le roi d'Angleterre, qu'ils trouvèrent à Montreuil-sur-Mer et eut grandes rejouissances et approchements d'amour[1]. » Ensuite, le connétable accompagna Édouard III à Amiens, où Philippe l'accueillit au milieu d'un fastueux appareil. Il restait à décider une question de la plus haute importance alors; celle de savoir si l'hommage du roi d'Angleterre serait lige ou simple[2].

[1] Froissart.

[2] L'hommage *simple* différait de l'hommage *lige* *, en ce qu'il n'était nullement personnel; le vassal ne le rendait que pour raison d'un fonds érigé en fief, et dans le cas où il le quittait, ainsi qu'il avait droit de le faire en tout temps, *etiam invito domino*, les obligations de l'hommage *simple* passaient avec le fief au nouveau possesseur. L'hommage *lige* constituait des devoirs plus étroits, des obligations plus étendues; il affectait tous les biens du vassal, qui ne pouvait s'affranchir de la *ligéité* sans le consentement de son seigneur, même en abandonnant le fief *lige*. Par cet hom-

* *Lige*, du latin *ligare*, lier.

Des contestations s'élevèrent ; une déclaration d'Édouard les termina ; ce prince protesta qu'il

mage, le vassal devenait l'homme du baron; il était forcé d'épouser ses querelles, de suivre sa bannière pendant quarante jours, et de combattre pour lui en personne. L'hommage *simple* au contraire permettait au vassal de présenter un homme qui s'acquittait en sa place du service militaire. Ainsi, celui-ci était purement réel, tandis que l'autre était plus inhérent à la personne qu'à la chose, *magis cohærebat personæ quam patrimonio*.

Cette différence essentielle se manifestait dans la forme des deux hommages : le vassal *simple* rendait le sien debout, l'épée au côté, tête nue, les mains jointes; puis il baisait son seigneur. Il ne prononçait pas de serment, pour marquer qu'il n'était obligé par la possession de son fief à aucun service personnel de cour, de *plaids* *, ni d'*ost*, et que son devoir se bornait à demeurer fidèle à son suzerain. Le vassal *lige*, reçu à hommage, devait être à genoux, sans épée ni éperons; en cet état, il mettait ses mains jointes dans celles de son suzerain comme signe d'une sujétion personnelle, et il jurait fidélité en ces termes : « Je deviens votre homme « *lige*, et vous promets féauté doresnavant, comme à mon « seigneur, envers tous les hommes qui puissent vivre et « mourir, etc. » Ensuite le vassal baisait son suzerain en la joue, et le suzerain à son tour baisait le vassal sur la bouche. Ce baiser, appelé *osculum fidei*, ne se donnait pas aux roturiers qui faisaient hommage; il était le privilége exclusif de la noblesse.

* Le service des plaids était l'obligation de comparaître à l'assemblée extraordinaire des officiers de justice à laquelle le suzerain convoquait tous ses vassaux.

n'était pas suffisamment éclairé sur le point en litige, et offrit de rendre l'hommage en termes généraux, s'engageant à consulter ses archives, et promettant sur son honneur, dans le cas où il trouverait la preuve que l'hommage dût être lige, d'en donner ses lettres patentes[1]. Sur le consentement de Philippe, on passa outre à la cérémonie.

Elle se fit le 6 juin 1329, dans le chœur de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Amiens. Le roi d'Angleterre, conduit par le connétable Raoul Ier de Brienne, comte d'Eu et de Guines, se présenta, vêtu d'une tunique de velours écarlate parsemée de léopards d'or; il avait la couronne en tête, l'épée au côté, et des éperons d'or à ses pieds; venaient après lui les chefs de la noblesse anglaise, parés des costumes les plus élégants et les plus somptueux. Le roi de France attendait son vassal, assis sur un trône, le front ceint du diadème, et le sceptre à la main; il portait une robe de velours bleu, étincelante de fleurs de lis d'or; à ses côtés, étaient les rois de Bohême, de Navarre et de Majorque; derrière lui, les ducs de Bourbon, de Lorraine et de Bourgogne; « et si grand'foison de ducs, de

[1] En effet, par les lettres du 30 mars 1330, données à Eltham, Édouard III se reconnut homme *lige* de Philippe de Valois.

« comtes et de barons, que merveilles seroit à « penser ; car là étoient tous les douze pairs de « France pour le roi d'Angleterre fêter, et aussi « pour être personnellement, et pour faire témoin « à son hommage [1]. » Édouard III fit hommage en termes généraux ; il ne fut ni lige ni simple. « La teneur de la cédule que bailla l'évêque de « Lincoln (le docteur Henri Burwash) pour le roi « d'Angleterre s'ensuit : « Je deviens votre homme « de la duché de Guyenne et de ses appartenan-« ces, que je clame tenir de vous comme duc de « Guyenne et pair de France, selon la forme de « paix faite entre vos devanciers et les nôtres, « selon ce que nous et nos ancêtres, rois d'An-« gleterre et ducs de Guyenne, avons fait pour la « même duché à vos devanciers rois de France.» « Et lors le roi d'Angleterre dit : Voire ; et le « comte de Melun, chambellan du roi de France, « dit après ainsi : « Et le roi de France notre sire « vous reçoit sauvées ses protestations et les rete-« nues dessus dites. » Et le roi de France dit : « Voire. Lors, les mains dudit roi d'Angleterre « mises entre les mains dudit roi de France, baisa « en la bouche ledit roi d'Angleterre [2]. »

[1] Froissart.

[2] Extrait des actes de Rymer, historiographe de la reine Anne d'Angleterre.

Le reste du temps qu'Édouard passa à Amiens fut consacré à des jeux, des festins et des fêtes. Puis, les deux rois se jurèrent amitié éternelle, et se quittèrent plus ennemis que jamais. Le monarque anglais fut accompagné jusqu'à Wissant par le connétable Raoul Ier de Brienne, comte d'Eu. Il partit, le cœur profondément blessé de l'injure faite à son orgueil. La vengeance enfin se présenta en 1334.

Le fameux Robert d'Artois se réfugia à Londres, poursuivi par la colère de Philippe de Valois, qu'il avait gravement offensé [1]. Édouard III le combla

[1] Robert d'Artois était beau-frère de Philippe de Valois et arrière-petit-fils de Robert de France, frère de saint Louis. Il intenta à Mathilde, sa tante, un procès en revendication du comté d'Artois que Philippe le Bel avait donné à cette princesse. Il le perdit, au rapport de plusieurs historiens, parce que l'on produisit contre lui de faux titres. Robert voulut à son tour recourir à ce honteux moyen : il chargea Jeanne de Divion de fabriquer un testament qui l'envoyait en possession du comté d'Artois. L'inhabileté de la faussaire amena facilement la conviction du crime. Jeanne de Divion fut brûlée vive. Le prince, exaspéré par ce supplice, s'emporta en menaces imprudentes; les droits de son beau-frère avaient trouvé en lui un puissant défenseur; il dit hautement que celui qui avait aidé Philippe de Valois à monter sur le trône, saurait l'en faire descendre. Le roi le cita devant la cour des pairs; Robert d'Artois prit la fuite; il fut condamné au bannissement.

de caresses et de faveurs ; et, au souffle de la haine du proscrit, ses ambitieuses prétentions s'exaltèrent. Cependant Philippe de Valois, furieux, recueillait à sa cour le roi d'Écosse David Bruce, et formait alliance avec cet ennemi du monarque anglais. Ainsi s'alluma cette querelle qui devait durer, terrible et sanglante, pendant plus d'un siècle. Des rois, la rivalité passa aux peuples ; elle devint nationale, et bientôt on courut aux armes.

Le connétable Raoul Ier de Brienne ne revit plus son château d'Eu. La guerre l'entraîna successivement en Hainaut, en Guyenne, en Bretagne ; il laissa à Tournay, à Blaye et à Vannes, des souvenirs de son habileté et de sa valeur. La trêve de Malestroit, du 19 janvier 1343, le ramena à Paris, où périt dans une fête celui que la mort avait respecté en vingt batailles : le connétable Raoul Ier de Brienne, comte d'Eu, fut blessé mortellement dans le tournoi qui eut lieu le 18 janvier 1344 [1], à l'occasion du mariage de Philippe, duc d'Orléans, second fils de Philippe de Valois, avec Blanche de France, fille posthume

[1] Des écrivains ont dit que le connétable Raoul Ier de Brienne mourut en janvier 1345, parce qu'ils comptent l'année du 1er janvier, comme nous le faisons aujourd'hui, au lieu de la commencer à Pâques suivant l'usage d'alors.

de Charles le Bel. Cette fin funeste causa une affliction générale. Un sort plus déplorable était réservé à son fils.

Raoul II de Brienne ne put se reposer un seul jour à son château d'Eu ; il n'en eut pas le temps. Sa destinée devait s'accomplir avec une rapidité effrayante. Aujourd'hui, au faîte des honneurs, demain, en face du bourreau.

Les services de Raoul II de Brienne et la réputation de son père l'élevèrent, trop jeune d'années et de gloire, à la dignité de connétable. Cette haute fortune provoqua l'envie, et l'envie causa la perte du comte d'Eu. Il combattait en Guyenne, lorsque Jean, duc de Normandie, fils aîné de Philippe de Valois, le chargea d'une mission auprès du roi. C'était en 1346, vers l'époque où Édouard III débarqua dans le Cotentin : il venait jeter l'épée de l'Angleterre dans la grande question de l'héritage du duché de Bretagne, et soutenir Jean de Montfort en haine de la France, qui soutenait Charles de Blois. Ses dispositions hostiles n'étaient pas ignorées ; mais on l'attendait en Guyenne (où en effet il projeta de descendre), tandis qu'il tomba à l'improviste sur la Normandie, poussé par des vents contraires et les conseils du transfuge Geoffroy de Harcourt. Rien n'avait été préparé contre cette invasion. Le comte d'Eu, Raoul second de Brienne, partit

en hâte avec le comte de Tancarville, afin d'organiser la défense de Caen et d'arrêter la marche de l'armée anglaise. Caen était une ville ouverte; son château n'avait qu'une garnison de trois cents Génois, commandés par un chevalier normand, messire Robert de Warigny. Le comte d'Eu ne put amener avec lui qu'un renfort peu considérable, car la guerre de Guyenne occupait alors cent mille hommes. Les habitants de Caen reçurent le connétable avec des transports de joie; il s'empressa de les armer; l'ennemi approchait. Quand Édouard III fut à deux lieues de la ville, le comte d'Eu assembla les chevaliers et les principaux bourgeois. Dans ce conseil, il annonça l'intention d'abandonner les faubourgs de Caen, de se borner à garder les portes, le pont et la rivière, et de tout sacrifier à la conservation du corps de la place. Les chefs de la bourgeoisie répondirent qu'ils étaient assez nombreux et assez forts pour combattre l'armée anglaise en rase campagne. Le connétable, dit un chroniqueur, se laissa entraîner à cet élan civique. Les citoyens sortirent résolument de leurs murailles, et se rangèrent en assez belle ordonnance, bien décidés à mettre leurs vies en aventure ; mais, « si très tôt que ces bourgeois « virent approcher les Anglois qui venoient en « trois batailles, drus et serrés, et aperçurent les

« bannières et les pennons à grand foison ven-
« tiler et baloïer, et ouirent ces archers ruire
« qu'ils n'avoient point accoutumé de voir ni de
« sentir, si furent si effrayez et déconfits d'eux
« mêmes, que tous ceux du monde ne les eussent
« mie retenus, qu'ils ne se fussent mis à la fuite :
« si se retrait chacun vers la ville sans arroy,
« voulut le connétable ou non. A donc put on
« voir gens frémir et ébahir, et cette bataille
« ainsi rangée déconfire à peu de fait, car cha-
« cun se pena de rentrer dans la ville à sauveté.
« Là eut grand enchaz et maint homme renversé
« et jeté par terre; et cheoient à mont l'un sur
« l'autre, tant étoient ils fort enhidez. Le conné-
« table de France et le comte de Tancarville et
« aucuns chevaliers se mirent à une porte à l'en-
« trée du pont à sauveté; car bien veoient que
« puisque leurs gens fuyoient, de recouvrer ni
« avoit point; car les Anglois jà étoient entrés et
« avalez entre eux, et les occioient sans merci à
« volonté. »

Nous empruntons cette citation à Froissart. Il ajoute que le connétable et le comte de Tancarville rendirent leurs épées à messire Thomas Holland, *gentil chevalier qui n'avoit qu'un œil.* « Ce messire Thomas fut tout joyeux, tant pour ce qu'il les pouvoit sauver, comme pour ce qu'il avoit en eux prenant une belle journée et une

belle aventure de bons prisonniers pour avoir cent mille moutons[1]. » Le récit de Froissart, assez peu flatteur pour les bourgeois de Caen, est contredit en un point important par le témoignage d'un Anglais contemporain, de Michel de Northbury, clerc conseiller d'Édouard III, et qui accompagna ce monarque dans l'expédition de 1346 : il rapporte que les Français opposèrent une vigoureuse résistance à l'entrée du pont, et se battirent avec un très-grand courage. L'historiographe de Charles VII prétend, en ses chroniques, que les bourgeois de Caen ne quittèrent pas leur ville, où ils se défendirent vaillamment. Suivant lui, le connétable de France et le comte de Tancarville sortirent du château et du fort, « et ne sais pourquoi ce étoit, dit-il, « et tantôt furent pris des Anglois. » Cette insinuation perfide est réfutée par le continuateur de Nangis : il affirme que les comtes d'Eu et de Tancarville ne se rendirent pas sans combat, et qu'ils furent pris les armes à la main, après avoir tenu longtemps à l'entrée du pont, ensuite auprès de l'église de Saint-Pierre.

Il nous paraît démontré que si le connétable commit la faute très-grave d'appuyer la témé-

[1] Le mouton ou denier d'or à l'aignel était une monnaie du temps.

rité des bourgeois de Caen, ce qui est un fait contesté, du moins, il ne donna à personne le droit de suspecter sa loyauté et son courage.

Édouard III acheta vingt mille nobles [1], les deux prisonniers de Thomas Holland; et le connétable fut conduit en Angleterre où il resta plusieurs années, parce que le roi mit un trop haut prix à sa rançon. Enfin, il obtint sa liberté, sous la condition de revenir à Londres s'il ne pouvait payer soixante mille écus dans un court délai. Le comte d'Eu arriva à Paris le 16 novembre 1350. Aussitôt, il court à l'hôtel de Nesle [2] pour saluer le roi Jean qui venait de succéder à Philippe de Valois, son père. Il y

[1] Le noble à la rose était une monnaie d'or qui parut en Angleterre vers 1344.

[2] Le roi Jean habitait alors cet hôtel, qu'il ne faut pas confondre avec l'hôtel de Nesle, situé dans le faubourg Saint-Germain, sur le bord de la Seine, et dont Brantôme et le poëte Jean Second ont révélé l'horrible histoire. L'hôtel de Nesle dont il est ici question, occupait l'emplacement de la halle aux blés actuelle et une partie des rues adjacentes. Il fut donné à Louis IX par un seigneur de Nesle; la reine Blanche, mère de ce monarque, y mourut en 1252. Longtemps après, Philippe le Bel en fit présent à son frère Charles, comte de Valois, qui le transmit à son fils. Philippe de Valois le céda, en 1327, à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et la fille de ce prince, Bonne de Luxembourg, l'apporta à son mari Jean, duc de Normandie

reçoit un accueil qu'il était loin de prévoir : Jean le fait arrêter sur-le-champ. Cette nouvelle excite un étonnement général. Le 19 novembre, tous les seigneurs du lignage du connétable s'assemblent et se rendent auprès du roi, afin de connaître la cause de la disgrâce « d'un si gentil chevalier, qui avoit si bien tra« vaillé pour le roi et pour le royaume. » Jean ne répond pas à leur demande, mais il jure avec fureur qu'il ne dormira pas tant que le connétable sera en vie. Il tint son serment ! La nuit suivante, Raoul II de Brienne, comte d'Eu et de Guines, fut décapité dans ce même hôtel de Nesle, sans aucune forme de procès et en présence de quelques grands personnages chargés de la triste mission de présider à un supplice. Le corps du connétable fut enterré devant le portail de l'église des Augustins [1].

et depuis roi de France. Dans la suite, cet hôtel changea plusieurs fois de nom avant de recevoir celui d'*hôtel de la Reine*, en l'année 1572, où il fut acheté par Catherine de Médicis. Enfin, c'était l'*hôtel de Soissons,* lorsqu'on le démolit en 1763, pour bâtir la halle aux blés sur ses ruines.

[1] Suivant les grandes chroniques de Saint-Denis, Raoul II de Brienne, comte d'Eu, fut enterré aux Augustins de Paris, *hors du moutier, de l'ordre du roi Jean et pour l'honneur des amis du connétable.* Le moutier, ou monastère des grands augustins, était situé sur les terrains occupés aujourd'hui par la Vallée et par la rue du Pont de Lodi.

Pour justifier cet acte révoltant, on répandit le bruit que Jean possédait une lettre qui établissait jusqu'à l'évidence la trahison du comte d'Eu. Si cette preuve existait, pourquoi ne pas faire condamner juridiquement le coupable? pourquoi une incarcération dans le palais du roi, et cette sentence prononcée à huis clos? pourquoi enfin une exécution nocturne qui ressemble à un assassinat? Des siècles ont passé sans produire aucune trace de la prétendue félonie du connétable. Mais les véritables causes de sa mort ne furent pas longtemps ignorées. Pendant sa captivité, le comte d'Eu eut le tort, excusable dans un jeune homme léger et brillant, de rechercher et d'obtenir la faveur d'Édouard III. « En ce comte Raoul d'Eu et de « Guines, et connétable de France, dit Frois- « sart, avoit un chevalier durement able, gai, « frais, plaisant, joli et léger, et étoit en tous « états si très-gracieux que sur tous autres il « passoit route. Et le temps qu'il resta en Angle- « terre, il eschéi grandement en la grâce et « amour du roi et de la reine, des seigneurs et des « dames dont il avoit la connoissance. » Ses ennemis, les envieux de sa haute fortune, lui firent un crime de ses succès à Londres, et leurs accusations trouvèrent un accès trop facile dans l'esprit étroit et soupçonneux du roi Jean.

Le supplice de Raoul II de Brienne marqua le commencement d'un règne désastreux.

Le roi confisqua tous les biens du connétable. Il réunit le comté de Guines aux terres de la couronne et donna le château d'Eu à Jean d'Artois, par lettres patentes de février 1351 (nouveau style), « pour le posséder ainsi que les précédents propriétaires avec les droits et avantages y attachés, à l'exception de la haute justice dont ledit Jean d'Artois ne devait jouir que pendant sa vie [1]. »

[1] Exceptâ duntaxat altâ justitiâ, quam præfatum nostrum consanguineum in toto suo prædicto comitatu et ejus pertinentiis, habere volumus, et eum sibi donamus, auctoritate predictâ, de gratiâ speciali, quamdiu vitam duxerit in humanis : ita quod statim eodem sublato de medio, ipsa alta justitia ad nos et successores nostros, perpetuo remansura. (Extrait des lettres patentes portant donation du comté d'Eu à Jean d'Artois. Voir, aux pièces justificatives, lettre B.)

CHAPITRE III.

PRINCES D'ARTOIS, DE LUXEMBOURG, DE BOURGOGNE ET DE CLÈVES.

Jean d'Artois était prince du sang. Son père, Robert d'Artois, le trop célèbre transfuge, avait succombé aux blessures qu'il reçut à Vannes [1] en combattant contre les Français. La fidélité du fils racheta la trahison du père; elle effaça la tache imprimée à un grand nom.

Après la vérification des lettres patentes, le nouveau comte s'empressa de se rendre au

[1] Siége de Vannes, 1343.

château d'Eu et de visiter son fief. Il en fut enchanté; les domaines étaient magnifiques [1], et il ne les payait pas cher. Les habitants de la ville d'Eu, qui n'avaient pas connu le dernier connétable de Brienne, firent à son successeur un accueil auquel il se montra très-sensible. Il leur témoigna sa reconnaissance en confirmant leurs priviléges par sa chartre du 9 novembre 1351. Depuis lors, des liens d'affection se formèrent entre le comte et ses vassaux, et le château d'Eu devint le témoin de presque tous les actes importants de la vie de Jean d'Artois.

C'est dans ce château que, l'année suivante, il signe son contrat de mariage avec Isabelle de Melun. Entre autres avantages, la dame d'Antoing, sa belle-mère, lui assura une somme de douze mille livres, qui fut dans la suite la cause d'un procès. Le roi voulut en être le conciliateur. Son intervention, dans une aussi mince affaire, démontre l'intérêt particulier qu'il portait à Jean d'Artois. De son côté, le comte avait pour son souverain un dévouement aveugle : nous regrettons d'en trouver une preuve dans le guet-apens de Rouen.

[1] Voir le détail de ces domaines et des droits très-étendus attribués à Jean d'Artois, dans les lettres patentes, pièces justificatives, lettre B.

Le sang de Brienne devait enfanter des troubles. La noblesse, profondément irritée, senti le besoin de s'unir contre un prince dont le règne s'annonçait par la violence. Elle se choisit un chef; ce fut Charles de Navarre, gendre du roi. Cet homme, né pour la guerre civile, était doué de qualités éminentes que ternissait un caractère bas et cruel. Il conspira contre son beau-père; il souleva la Normandie où son comté d'Évreux lui donnait beaucoup d'influence. Pour perdre cet ennemi, Jean se concerta avec le comte d'Eu; le moyen auquel ils descendirent a été flétri par l'histoire.

Le 5 avril 1356, Charles, fils aîné du roi, qui venait de recevoir en apanage le duché de Normandie, avait réuni dans un banquet, au château de Rouen, les hauts barons de la province, afin de célébrer avec eux son investiture. En tête des convives, on remarquait Charles de Navarre et les autres chefs de l'insurrection normande. Tandis que l'on s'abandonne à la joie, Jean, accompagné du comte d'Eu, du maréchal d'Audeneham et d'une escorte de soldats d'élite, arrive pendant la nuit à Rouen, s'introduit dans le château par une porte dérobée, et tombe dans la salle du festin. Les seigneurs veulent se lever par respect. Le maréchal d'Audeneham, qui tient une épée nue, s'écrie : « Si quelqu'un bouge, je le tue! »

Le comte d'Eu fait occuper toutes les issues. Cependant le roi, qui s'est assuré que personne ne manque à sa vengeance, se tourne brusquement vers Charles de Navarre, le saisit et le jette aux mains de ses sergents. Puis, il mande le Roi des Ribauds et lui ordonne de le délivrer de quatre principaux rebelles qu'il lui désigne [1]. Cet ordre exécuté, Jean se met tranquillement à table, et, après son souper, il se rend à cheval, avec le comte d'Eu et le maréchal d'Audeneham, en un lieu nommé le *Champ du Pardon*, où il assiste au supplice de quatre malheureux qu'il a livrés sans jugement au bourreau. Le lendemain, le roi de Navarre fut conduit à la tour du Louvre; on enferma le reste des prisonniers au Châtelet.

Cette seconde exécution décida la guerre civile, et provoqua la guerre étrangère : les parents et amis des seigneurs normands décapités, les partisans nombreux de Charles de Navarre prirent les armes; ils demandèrent le secours d'Édouard III. Ce monarque resta d'abord sourd à leur appel et à leurs plaintes; mais, lorsque les mécontents lui eurent ouvert plusieurs places fortes, son indignation ne connut plus de bornes; il écrivit au pape, rassembla des forces

[1] Froissart.

considérables, publia des manifestes contre la perfidie du roi Jean; et cette pauvre France, dont la blessure de Crécy saignait encore, fut envahie par deux armées. Pendant qu'Édouard dévaste l'Artois, le prince de Galles, son fils, plus connu sous le nom de prince Noir, incendie le Berry, l'Auvergne, le Limousin et le Poitou; Jean se met en campagne contre le prince de Galles; les grands vassaux le suivent, gardant leurs rancunes, et se promettant de vendre chèrement leurs services. Les chevaliers étaient à cette époque la force des troupes françaises. Le comte d'Eu engagea le roi à dissimuler les défiances qu'il manifestait sur la fidélité de ses barons; mais on parvenait très-difficilement à modifier l'opinion du roi; il attribuait à la trahison le désastre de Crécy, et il ne craignait pas d'en accuser ouvertement la noblesse qu'il méprisait; de son côté, la noblesse lui renvoyait fort librement ses mépris.

Une circonstance peu importante fit alors éclater les sentiments du roi Jean : l'armée marchait, et les soldats répétaient en chœur la chanson de Roland [1]; le roi, qui était avec Jacques de Bour-

[1] Il est remarquable que la chanson de Roland avait été chantée par les soldats de Guillaume le Conquérant

bon et le comte d'Eu, sur le flanc d'une des colonnes, dit à haute voix à la fin d'une reprise : « Depuis longtemps il n'y a plus de Rolands parmi « les Français. — On en trouverait encore répon- « dit un vieux banneret, si les Français avaient « à leur tête un Charlemagne. » C'est dans ces dispositions que l'on traversait le Poitou pour couper la retraite au prince de Galles ; on le rencontra dans un champ nommé Maupertuis [1], où, le 19 septembre 1356, se livra la bataille de Poitiers.

Dans cette triste journée, rien n'égala l'incapacité du roi Jean, si ce n'est son courage. Avant de rendre son épée, il combattit en héros ; le

lorsqu'ils marchèrent pour charger l'ennemi à Hastings.

Taillefer qui moult bien chantout,
Sur un cheval qui tost alout,
Devant eux aloit chantant
De Kallemagne et de Roulant,
Et d'Olivier et de vassaux
Qui moururent à Roncevaux.

(Robert Wace.)

Ce fait est aussi rapporté par Guillaume Malmesbury, et dans le *Miroir historial* de Beauvais.

[1] Ce champ porte aujourd'hui le nom de la Cardinerie ; il est à une lieue et demie de Poitiers.

comte d'Eu fut pris à ses côtés. Et le soir, dans la tente du vainqueur, Jean d'Artois fut témoin d'un imposant spectacle : un jeune prince humiliant sa victoire devant une haute infortune, refusant de s'asseoir à la table de son royal prisonnier, s'honorant de le servir, et lui prodiguant à genoux les plus nobles consolations. Jusque-là, le roi Jean avait opposé un front calme à son malheur; il ne put résister à tant de générosité; il fut vaincu une seconde fois : des larmes s'échappèrent de ses yeux, et coulèrent sur les blessures de son visage.

Pendant la captivité du comte d'Eu, le château de Saint-Valery, qui lui appartenait, tomba au pouvoir des Anglais. Bientôt les Français le reprirent, et Charles, duc de Normandie, régent de France, le confisqua pour punir la comtesse d'Eu, Isabelle de Melun, de n'avoir pas su défendre une place importante. Il étendit même la confiscation jusqu'au château d'Eu, qu'il donna au roi de Navarre. Par cet acte d'une inexplicable sévérité, le régent faisait un crime à la faiblesse d'une femme, de n'avoir pas repoussé l'envahissement des Anglais, qu'aucune puissance dans le royaume n'avait pu arrêter. Le royal captif blâma cette spoliation, et les châteaux d'Eu et de Saint-Valery furent restitués par lettres patentes du régent, données le 2 mai 1359. Le

comte d'Eu revint en France avec le roi Jean, après le traité de Brétigny; plus tard, il suivit ce monarque quand il repassa en Angleterre. On est peu d'accord sur le motif de ce voyage. Les annales de France en parlent ainsi : « Les uns « disent que Jean retourna à Londres pour voir « une dame qui avait charmé les ennuis de sa « captivité [1]. Ceux-ci, que ce fut pour engager « Édouard III à se croiser avec lui, afin de se-« courir le roi de Chypre, que les Turcs voulaient « dépouiller; d'autres enfin, qu'il y alla pour se « remettre généreusement entre les mains du roi « d'Angleterre, à la place du duc d'Anjou, son « fils, qui s'était évadé de Londres. » Suivant Froissart : « Si se tint à l'hôtel de Savoie le roi « de France une partie de l'hiver liement et « amoureusement. » Au rapport du continuateur de Nangis : « Plusieurs personnes prétendoient que Jean étoit retourné en Angleterre « *causâ joci.* » Quoi qu'il en soit, le roi mourut à Londres, le soir du 8 avril 1364, et le comte d'Eu ramena son cercueil.

Après le couronnement de Charles V, Jean d'Artois alla revoir ses vassaux, et se reposer au château d'Eu. Il y maria sa fille Jeanne avec Simon de Thouars, comte de Dreux. Le 12

[1] La comtesse de Salisbury.

juillet 1365, le château d'Eu se leva dans l'allégresse; le soir, il était dans le deuil : Simon de Thouars avait été tué dans un tournoi le jour même de ses noces, et sous les yeux de sa jeune épouse; fille et veuve, elle vécut quarante-trois ans avant de venir dans l'église de Notre-Dame d'Eu, prendre place à côté de celui qui n'avait eu que le nom de son époux [1].

La guerre ramena Jean d'Artois auprès de Charles V; le moment était arrivé d'effacer la honte du traité de Brétigny; et le monarque, qui porta une âme forte dans un corps débile, dirigea l'épée de du Guesclin, déjà redoutable aux Anglais.

Au commencement de ces hostilités, le duc de Lancastre, troisième fils d'Édouard III, descendit en Normandie à la tête d'une armée; il pilla la ville d'Eu, et ravagea tout le pays de Caux, jusqu'à Harfleur. Charles V contempla avec douleur cette invasion; mais il évita une bataille, se souvenant de Crécy et de Poitiers, et comptant sur l'oppression étrangère pour retremper le patriotisme français; enfin, le génie de la patience l'emporta: le comte d'Eu vit les derniers jours d'un règne qui avait recomposé

[1] Jeanne d'Artois n'avait pas voulu se remarier; pendant son veuvage, on l'appelait la demoiselle de Dreux.

une monarchie démembrée par le second des Valois.

Nous retrouvons Jean d'Artois, le 29 novembre 1382, servant Charles VI, comme il avait servi le père et l'aïeul de ce monarque. Il commande l'arrière-garde à la journée de Rosebecq, qui inaugura l'avénement du jeune roi, comme la victoire de Cocherel avait *étrenné* la couronne de Charles V [1].

A Rosebecq [2], les Flamands montrèrent contre les Français le même acharnement qu'ils avaient déployé à Cassel, cinquante-quatre ans auparavant. Vingt-six mille hommes restèrent sur la place, et, chose remarquable, il y eut très-peu de sang répandu : les Flamands, très-serrés les uns contre les autres, se ruèrent sur les Français comme des sangliers furieux. L'habileté du connétable Olivier de Clisson, secondée par le comte d'Eu, déjoua cette manœuvre qui avait réussi à Bruges. Pendant que la bataille du roi [3]

[1] Bertrand du Guesclin disait à ses soldats pendant le combat : « Or, avant, mes amis, la journée est à nous : pour « Dieu, souviegne-vous que nous avons un nouveau roi, et « que aujourd'hui sa couronne soit étrennée. »

[2] Roosebecke, village à deux lieues de Courtray.

[3] On disait alors la bataille du roi, du connétable, etc., pour désigner une division de l'armée. Charles VI, âgé de

arrêtait la tête des colonnes ennemies, Clisson les enveloppa si étroitement, que les soldats, pressés de toutes parts, ne purent se servir de leurs armes; ils tombèrent les uns sur les autres, et le plus grand nombre fut étouffé. Ainsi périt Philippe d'Artevelle, général des Flamands. Charles VI fit chercher son corps; on le trouva sous un monceau de ses fidèles Gantois, et on le pendit à un arbre. Les historiens blâment justement cet inutile outrage au cadavre d'un homme qui avait succombé vaillamment. Aux yeux des ducs de Bourgogne et de Berry qui gouvernaient le roi, Philippe d'Artevelle était un rebelle très-redoutable : c'était le fils de Jacques d'Artevelle, le grand agitateur des Flandres, de cet habile démagogue qui fut pendant neuf années l'idole du peuple, et que le peuple un jour brisa dans sa colère. Philippe d'Artevelle portait aux Français toute la haine qui avait animé son père; il manifestait des intentions cruelles contre ses ennemis; on savait que, vainqueur, il eût été

quatorze ans, fit voir à la journée de Rosebecq combien le désir de la gloire pressait son jeune courage. Son oncle, le duc de Bourgogne, eut beaucoup de peine à l'empêcher de se précipiter sur l'ennemi : « Pourquoi, s'écriait-il, demeu-« rer ici les bras croisés? laisser des personnes si fidèles et « si généreuses dans le péril où elles hasardent leurs vies « pour notre service, et pourquoi ne pas les assister? »

sans pitié. La veille de la bataille, il invita à souper les principaux capitaines de son armée; voici les dernières instructions qu'il leur donna: « Dites à vos gens que l'on tue tout sans personne « prendre à merci; *par ce moyen*, *nous demeure-* « *rons en paix*. Je veux et vous commande sur la « tête, que nul ne prenne de prisonnier, si ce « n'est le roi. On lui doit pardonner; c'est un « enfant, il ne sait pas ce qu'il fait. Nous le mè- « nerons à Gand apprendre à parler et à être Fla- « mand. Mais ducs, comtes et autres gens d'armes, « occiez tous [1]. »

La conduite du comte d'Eu à Rosebecq lui valut la faveur de Charles VI. En 1385, le roi se rendit à Amiens pour voir Isabeau de Bavière, dont on lui avait vanté la beauté; il s'arrêta au château d'Eu pour faire honneur à Jean d'Artois. Le maire et les échevins offrirent au jeune monarque divers petits présents [2]. L'année suivante, Jean d'Artois revint à Eu; il y mourut le 6 avril, la veille de Pâques [3], et fut inhumé

[1] Froissart.

[2] Parmi ces dons, on cite un muid de vin blanc qui coûta vingt-huit livres. Extrait du compte de Berthaud Lefébure, clerc et secrétaire du comte d'Eu, Jean d'Artois.

[3] Le 6 avril 1387 (nouveau style).

dans l'église de Notre-Dame d'Eu, à droite du chœur[1].

Son fils, Philippe d'Artois, était un chevalier accompli; déjà connu par des prouesses et *appertises* d'armes, il se signala plus tard en des expéditions aventureuses où il acquit un grand renom de vaillance. Charles VI, qui estimait le courage et les entreprises guerrières, manifestait des préférences flatteuses pour son cousin Phi-

[1] Les tombeaux des comtes d'Eu, de la maison d'Artois, et des princesses leurs femmes, restèrent dans l'église de Notre-Dame d'Eu jusqu'en 1793. La révolution, en ses mauvais jours, les profana : dans le paroxysme de sa fureur où elle perdit jusqu'au respect des tombeaux, cette dernière religion des peuples, ses mains sacriléges se portèrent sur ces monuments; elle brisa les marbres, mutila les statues et en précipita les débris dans un souterrain parmi des décombres. Le duc d'Orléans, depuis roi des Français, releva ces ruines; il en recomposa les mausolées qui décorent aujourd'hui la chapelle funéraire des comtes d'Artois, placée sous l'église de Notre-Dame d'Eu. Ce fut une noble expiation.

Sur le tombeau de Jean d'Artois on lit cette inscription :

« Ci gist très noble et puissant prince monsieur Jehan d'Artois, « comte d'Eu, fils de deffunt monsieur Robert d'Artois, jadis « comte de Beaumont le Rogier, et madame Jehanne de Valois, « sa fame, qui fut fille de monsieur Charles de Valois, fils du « roi de France et père du roi Philippe et de madame Katerine, « qui fut emperière de Constantinople, jadis fame de monsieur « Charles, lequel trépassa l'an de grâce 1386, le 6e jour d'avril. »

lippe d'Artois, comte d'Eu. Il y avait à la cour une haute et noble dame, dont plusieurs princes se disputaient la main : Marie, veuve du comte de Dunois [1], ne brillait pas seulement de tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté; fille de Jean, duc de Berry, oncle de Charles VI, elle était, par sa naissance, l'un des premiers partis du royaume. Philippe d'Artois, comte d'Eu, se mit sur les rangs; mais il aurait eu peu de chances de l'emporter sur ses rivaux, si le roi n'avait appuyé ses prétentions. Jean de Berry hésitait entre le jeune duc de Lorraine et le fils aîné du comte de Béarn. Plusieurs fois il fit part de ses vues au roi, qui les rompait toujours en lui répondant : « Bel oncle de Berry, nous ne voulons pas que « vous nous éloigniez notre cousine, votre fille, « des fleurs de lys; nous lui pourvoirons un « mariage bon et bien séant pour elle, car nous « la véons volontiers près de nous et bien affiert « être près de notre belle tante de Berry, car « elles sont presque d'un âge [2]. » La véritable

[1] Louis de Châtillon, comte de Dunois.

[2] En effet, Jeanne, comtesse de Boulogne, dernière femme du duc de Berry, était à peu près du même âge que sa belle-fille Marie de Dunois. Lorsque le duc parla à Charles VI de son mariage avec la comtesse de Boulogne, « Bel oncle, lui dit le roi, que ferez-vous de cette petite

cause de ces refus n'était pas ignorée du duc de Berry; il connaissait les intentions de son royal neveu en faveur de Philippe d'Artois. Une plus longue résistance à la volonté du monarque pouvait compromettre son pouvoir; il résolut, de concert avec le duc de Bourgogne, de marier sa fille au comte d'Eu. En même temps, il se fit un droit de cette concession pour enlever l'office de connétable à Olivier de Clisson qu'il haïssait [1], et le donner à l'homme qui allait devenir sa créature et son gendre. Le roi consentit à cet arrangement; et une dignité militaire qui ne devait échoir qu'à de longs et glorieux services fut accordée à des convenances politiques et à des considérations de famille. Sortant des mains de Bertrand du Guesclin et de celles d'Olivier de Clisson, l'épée de connétable était trop lourde pour un jeune chevalier, brave jusqu'à la témérité, sans doute, mais qu'aucune victoire n'avait encore illus-

« fille? elle n'a que douze ans, vous en avez soixante; par « ma foi, je crois que vous faites une grande folie. — Mon- « seigneur, répondit le duc, si elle est jeune, je l'épargnerai « pendant trois ou quatre ans. — Je conçois cela, reprit « Charles VI; mais, bel oncle, êtes-vous sûr qu'alors elle « vous épargnera? »

[1] Les ducs de Bourgogne et de Berry venaient de faire condamner Clisson, comme coupable de forfaitures, par sentence du parlement.

tré. Les noces du comte d'Eu et de la charmante comtesse de Dunois eurent lieu à Paris avec beaucoup de solennité, le 27 janvier 1392.

On a dit que Philippe d'Artois habita le château d'Eu, avec sa femme, pendant les quatre premières années de son mariage. Nous avons vainement cherché des traces d'un aussi long séjour, car nous n'admettons pas comme preuve de ce fait l'autorisation, signée de la main du comte en mars 1395, qui permet aux chanoines de Notre-Dame d'Eu de construire un nouveau bâtiment dans l'enceinte de cette abbaye, parce que cette autorisation a pu être donnée à Paris. D'ailleurs, une résidence de quatre ans dans un château éloigné des plaisirs et de la cour, nous paraît aussi opposée aux goûts de la jeune comtesse, qu'elle est incompatible avec les inclinations de Philippe d'Artois, de ce prince impatient de repos, avide de périls, qui, ne trouvant plus à se battre en France, organisa une espèce de croisade contre les Turcs, pour secourir le roi de Hongrie, Sigismond, menacé par l'empereur Bajazet. C'était un retour vers l'esprit chevaleresque qui poussa si longtemps les barons français à guerroyer au loin les mécréants, tandis qu'ils laissaient à leurs portes des chrétiens bien autrement redoutables.

Le chef apparent de l'entreprise fut un jeune

homme de vingt-deux ans, alors comte de Nevers, et depuis le duc de Bourgogne de la Vieille rue du Temple et du pont de Montereau. Philippe d'Artois eut le commandement réel; à côté de ces deux princes, on plaça Enguerrand, sire de Coucy, et l'amiral Jean de Vienne, dont l'expérience et la prudente sagesse devaient modérer la fougue impétueuse du comte de Nevers et l'audacieuse témérité du connétable.

La campagne s'ouvrit sous les plus heureux auspices. Après s'être emparés d'un grand nombre de villes et de châteaux, les Français, réunis aux Hongrois sous les ordres de leur roi Sigismond, arrivèrent devant Nicopolis. Ils en poussèrent le siége avec une telle vigueur, que bientôt la place fut réduite aux abois. « Mais, « s'écrie un vieux chroniqueur, fortune, fortune, « trop fol est cil qui ne redoubte la mutabilité « de tes doubles visaiges et qui tous jours te cuide « tenir en esgale beauté! »

Le lundi, vingt-huit septembre 1396, le camp, insouciant et joyeux, prenait le repas du matin. Il était dix heures. Les chefs avaient négligé presque toutes les précautions militaires, ils se reposaient sur leur vaillance et sur le courage de leurs soldats. Tout à coup, on apprend qu'un corps de cavalerie turque s'avance au secours de la ville. Le connétable, Philippe d'Artois, se

hâte d'appeler ses troupes aux armes. Quand l'armée est en bataille, le maréchal de Hongrie se présente; il vient de la part de Sigismond prier le comte de Nevers de différer l'attaque de quelques heures : le roi de Hongrie a envoyé ses coureurs en reconnaissance; il estime que l'on n'a pas bien apprécié les forces de l'ennemi.

Les craintes de Sigismond étaient sages : le corps de cavalerie qui marchait sur les Français n'était que l'avant-garde d'une armée de deux cent mille hommes, commandée par l'empereur Bajazet en personne. Le comte de Nevers demande à Enguerrand ce qu'il faut faire. « Attendre, répond le chevalier; l'ordonnance de Sigismond est bonne. » Le comte d'Eu, qui est le supérieur d'Enguerrand, s'irrite de n'avoir pas été consulté le premier, et, par cela seul, il émet un avis contraire : « Oil, oil, dit-il, le roi « de Hongrie veut avoir la fleur et l'honneur de « la journée; il nous a donné l'avant-garde et « veut nous empêcher d'attaquer. Quel que soit « celui qui le croye, moi je ne le crois pas. » Puis, s'adressant à son porte-bannière : « Au nom « de Dieu et de saint Denis, va, car on me verra « huy bon chevalier. » Enguerrand sourit et se tourne vers Jean de Vienne qui tenait la bannière de Notre-Dame, en lui disant : « Qu'en pen- « sez-vous ? — Sire de Coucy, répliqua l'amiral,

« là où vérité et raison ne peuvent être ouies, il « convient qu'outrecuidance règne; et puisque « le comte d'Eu se veut combattre et assembler « aux ennemis, il faut que nous le suivions; « mais nous serions plus forts si nous étions « tous ensemble, que nous ne serons là où nous « attaquerons sans le roi de Hongrie. »

On connaît le résultat de cette bataille engagée par l'orgueil du connétable, et perdue par la lâcheté des Hongrois. Les Français, croyant n'avoir à combattre qu'une division de cavalerie turque, se précipitent sur elle, l'enfoncent, et se trouvent au milieu d'une armée de deux cent mille hommes. Quand les troupes de Sigismond voient leurs alliés cernés de toutes parts, elles prennent honteusement la fuite. Les Français ne pouvaient vaincre; ils tombèrent avec gloire : vingt mille Turcs avaient auparavant mordu la poussière.

Guillaume, seigneur de la Chaussée [1] près de la ville d'Eu, avait suivi le connétable; il se distingua à Nicopolis : deux fois son épée lui fraya un passage à travers les Turcs : il pouvait fuir; mais voyant la défaite des Français, il se rejeta dans la mêlée et s'y fit tuer. Prisonnier de Bajazet, Philippe d'Artois mourut à Micalitza en Anatolie, le 16 juin 1397.

[1] Aujourd'hui c'est un faubourg de la ville d'Eu.

Il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame d'Eu, où l'on remarquait son tombeau[1] avant 1793.

[1] Piganiol de la Force écrivait en 1754 :

« Le tombeau symbolique du comte d'Eu, Philippe d'Artois, connétable de France, qui est dans l'église de Notre-Dame d'Eu, me paraît mériter qu'on y fasse attention. Ce qui le distingue des autres tombeaux de la même maison d'Artois qui restent dans cette église, consiste en ce qu'il est le seul qui soit, non pas simplement entouré d'une grille de fer, pour empêcher qu'on n'en approche, ainsi qu'on en voit plusieurs autres, mais en ce qu'il est enfermé comme dans une espèce de cage, la grille en étant si proche, qu'on peut le toucher comme on veut; ce qui paraît d'autant plus mystérieux que ce tombeau n'a rien qui exige d'être plus précieusement conservé que les autres. D'ailleurs, l'affectation qu'ont eue ceux qui ont travaillé ces tombeaux, de poser des figures de petits chiens aux pieds de tous ceux et celles qui y sont représentés, donne tout lieu de croire qu'il y avait en tout cela quelque chose de caché.

« En effet, c'est une chose certaine que, dans les temps où ces tombeaux ont été faits, l'usage était de donner à ceux dont on voyait les représentations, certains ornements qui désignaient comment ils étaient morts. Olivier de la Marche dit positivement, dans l'histoire qu'il a composée, au rapport de Guy Coquille en son histoire du Nivernois, que ces petits chiens qu'on mettait alors aux pieds des personnes représentées sur les tombeaux, signifiaient qu'elles étaient mortes dans leur lit. Que si c'étaient des seigneurs qui fussent morts dans un combat, on les représentait armés de toutes pièces; au lieu que s'ils étaient morts, non dans un combat, mais ou de blessures, ou de maladies, ou d'autres

Le comte de Nevers était aussi tombé au pouvoir des Turcs; racheté de leurs mains [1], il ne rapporta d'une campagne malheureuse que le surnom de *sans peur*. Dans quelques années, son audacieuse ambition mettra en mouvement les éléments de discorde préparés par la haine des familles d'Orléans et de Bourgogne; elle

accidents de guerre, on les représentait également armés de cuirasse, mais n'ayant ni le casque en tête, ni les gantelets aux mains.

« Telle est justement la manière dont Philippe d'Artois est représenté en marbre sur son tombeau : car ce seigneur ayant eu le malheur d'être fait prisonnier par les Turcs l'an 1396, à la fameuse bataille de Nicopolis, et de mourir peu de temps après dans sa prison, ce fut ce qui donna lieu, pour marquer le genre de sa mort, de le représenter armé, mais sans casque à la tête et sans gantelets aux mains, ayant deux petits chiens à ses pieds; et d'ajouter une grille qui le couvre dans son tombeau, à celle qui environne ce même tombeau, pour mieux marquer qu'il était mort en prison. »

(Description de la Normandie.)

Aujourd'hui, le tombeau de Philippe d'Artois est placé dans la chapelle souterraine dont nous avons parlé plus haut; sur la pierre tumulaire on lit cette inscription :

« Cy gist très noble et haut prince, monsieur Philippe d'Artois,
« jadis comte d'Eu, connestable de France, lequel trépassa en la
« ville de Micalitz en Anatolie, le 16e jour de juing, l'an de grâce
« 1397. »

[1] On trouve dans les archives de Dijon le traité conclu pour la rançon de ce prince.

fera, du règne de Charles VI, une époque de désordres et de sang.

Cependant, la maison de Lancastre s'est établie en Angleterre; Henri V va profiter des divisions de la France : en 1413, une flotte anglaise assiégea Dieppe ; repoussée une première fois, elle reparut devant cette ville sans être plus heureuse. Alors les Anglais « vinrent vers le Tres-« port, entrèrent dedans et en l'abbaye, et y bou-« tèrent le feu, et ardirent tout, mesme une partie « des religieux. Plusieurs gens tuèrent et navrè-« rent, et si en prirent, et s'en retournèrent à tout « leur proye [1]. » Si la ville d'Eu ne fut pas attaquée, elle le dut à la défense préparée par Charles d'Artois, fils et héritier de Philippe d'Artois.

Dans cette même année 1413, le 20 juin, le nouveau propriétaire du château d'Eu y célébra le mariage de Bonne d'Artois, sa sœur, avec Philippe, comte de Nevers, troisième fils de Philippe le Hardi [2], tige des ducs de Bourgogne de la seconde race. Malgré cette alliance, Charles d'Artois s'attacha au parti du dauphin contre les Cabochiens [3]

[1] Jean Juvénal des Ursins.

[2] Philippe le Hardi avait épousé Marguerite de Flandre, veuve de Philippe de Rouvre, dernier duc de Bourgogne de la première race.

[3] Cette faction était composée de cinq cents bouchers ou

qui reconnaissaient pour chef Jean *sans peur*; et lorsque ce prince quitta Paris après la chute d'une faction qui remplissait la ville de meurtres et de pillages[1], on voit le comte d'Eu faire partie du conseil du roi, où sont délibérées les lettres patentes contre les armements du duc de Bourgogne. Mais Jean sans peur était un de ces coupables qui se font absoudre par l'étendue de leur pouvoir et l'excès de leur audace; l'assassin du duc d'Orléans obtint encore une réhabilitation; et le traité d'Arras[2], qui promettait la fin des troubles, ne servit qu'à mettre de nouveau au grand jour l'impuissance de la royauté.

L'anarchie qui dévorait la France était fomentée par Henri V, roi d'Angleterre. Ce monarque négociait secrètement avec le duc de Bourgogne, en même temps qu'il envoyait des ambassadeurs à Charles VI pour réclamer l'exécution du traité de Brétigny. Il s'attendait à un refus hautain; c'était un prétexte de guerre qu'il cherchait.

Tout étant préparé pour l'invasion, Henri V met à la voile le 13 août 1415; le lendemain, il descend à l'embouchure de la Seine; bientôt

égorgeurs, à laquelle le boucher Caboche avait donné son nom.

[1] 5 août 1413.

[2] 16 octobre 1414.

il s'empare d'Harfleur, place alors importante. Puis, à la tête d'une armée considérable, il se jette sur le pays de Caux « en fesant maux in-« numérables de bouter feux, tuer gens, prendre « enfants et les emmener[1]. » Charles d'Artois court à la défense de la ville et du château d'Eu, qui étaient menacés d'un siége. Cette fois encore il repousse une division anglaise; ensuite, il se rend à Péronne, où il réunit ses troupes à celles du connétable d'Albret, et avec l'armée française il poursuit Henri V jusqu'au village d'Azincourt[2], trop célèbre par la bataille de ce nom. Le comte d'Eu fut pris dans cette journée de triste mémoire, où l'on retrouve toutes les fautes de Poitiers.

Avant le combat, Henri V, dont les troupes étaient exténuées par la fatigue, et décimées par les maladies, proposa, comme le prince Noir à Poitiers, de réparer les dommages qu'il avait causés, si on lui laissait le passage libre jusqu'à Calais, s'engageant : « à mettre la place de Har-« fleur ès mains du roi, à rendre les prisonniers « sans finance, ou à faire paix finale, et bailler « ostages à tenir tout ce qu'il promettoit[3]. » Ces

[1] Jean Juvénal des Ursins.

[2] Village à trois lieues de Hesdin.

[3] Jean Juvénal des Ursins.

offres furent repoussées avec une ironie insultante qui excita la rage des Anglais et doubla leurs forces[1]. La défaite d'Azincourt [2] entraîna d'abord la perte de la Normandie. Henri V nomma Philippe de Lys gouverneur de la ville d'Eu, et donna le château d'Eu à William Henri Bourchier, l'un de ses capitaines. Le château d'Eu resta dans les mains de ce baron jusqu'en 1450, époque de l'entière expulsion des Anglais de la Normandie. Cette possession est constatée par deux pièces importantes : 1° le dénombrement en fiefs et en hommes, du comté d'Eu, que William Henri Bourchier adressa, le 13 avril 1420, à la chambre des comptes de Rouen; 2° une quittance du même personnage en date du 11 août 1442, dans laquelle il prend le titre de comte d'Eu[3]. Une autre circonstance signala, dit-on, la domination étrangère au château d'Eu. On a écrit que Jeanne d'Arc fut enfermée dans la prison du château, appelée la Fosse aux lions, lorsqu'on la conduisit de la forteresse de Crotoy à Rouen, pour être livrée à ses bourreaux[4]. Nous

[1] Afin d'augmenter la fureur de ses soldats, Henri V leur dit que s'ils étaient pris on leur couperait trois doigts de la main gauche.

[2] 28 octobre 1415.

[3] Manuscrits de Fontanieu.

[4] Vers la fin de 1430.

n'avons pas trouvé la justification de ce fait probable; cependant nous avons compulsé toutes les pièces relatives à l'histoire de la noble et sainte fille qui réveilla la France anéantie dans l'esclavage et la douleur.

La fortune de Charles VII commençait à se relever, quand Charles d'Artois, qui était prisonnier en Angleterre depuis vingt-trois ans, fut échangé contre le duc de Sommerset[1]. Le comte d'Eu contribua au rétablissement du trône; dans une lutte glorieuse, il occupa une place honorable à côté des Dunois, des Saint-Pol, des Richemont, des Saintrailles. Après la conquête de la Normandie, il revint à son château d'Eu, qu'il avait quitté depuis trente-cinq ans; un événement important marqua son retour. « En la fin « de septembre de cet an mil quatre cent cin- « quante quatre, dit un vieux chroniqueur, « Charles d'Artois, comte d'Eu, qui auparavant « avoit épousé la fille du seigneur de Saveuse, « et laquelle depuis peu de temps estoit allée « de vie à trespas, épousa Hélène, fille du sei- « gneur d'Antoing-lez-Tournay. » Le comte voulut se charger de la dépense de ces fêtes, et afin

[1] En ce temps-là (1438) revint de prison d'Angleterre le comte d'Eu, lequel alla devers le roy à Blois, qui lui fit bonne chère. (Alain Chartier, Histoire de Charles VII.)

que messire d'Antoing « ne fut gueres travaillé, il ne coucha que deux nuits à l'hôtel de son beau-père, et tira ensuite au château d'Eu, où il fit grands préparatifs pour recevoir sa femme, et festoyer la brillante compagnie des seigneurs, dames et damoiselles qui l'accompagnoient. »

Au jour des récompenses, Charles VII n'oublia pas Charles d'Artois; par ses lettres données à Vendôme et conçues dans les termes les plus flatteurs [1], il érigea le comté d'Eu en comté pairie. Charles d'Artois témoigna sa reconnaissance par de nouveaux services, et s'il ne réussit pas alors comme autrefois [2] à mettre fin aux

[1] Notum igitur facimus universis tam præsentibus quam futuris quod nos attendentes devotionis, fidei et fidelitatis probatæ constantiam, nec non prudentiam, et providæ circumspectionis industriam carissimi et dilecti consanguinei nostri Caroli de Attrebatesio, comitis Augi, grataque et accepta servitia quæ nobis in nostris et regni nostri negotiis probatis effectibus impendit diutiùs et exhibet incessanter, ac labores etiam et expensarum onera quæ ad nostrum et ipsius regni honorem subiisse dignoscitur, sic que volentes eumdem comitis hujus modi suæ probitatis et præcellentium meritorum obtentu honoribus præmovere præcipuis, comitem ipsum de gratiæ nostræ abundantiâ et plenitudine regiæ potestatis creamus et promovemus in parem, etc. Voir les lettres patentes d'août 1458, pièces justificatives, lettre C.

[2] En 1440, Charles d'Artois avait réconcilié le dauphin avec son père.

querelles domestiques qui abrégèrent la vie du roi, il désapprouva hautement les projets criminels du dauphin, pendant que le duc de Bourgogne « nourrissait ce renard qui plus tard devait manger ses poules [1]. » Cependant Louis XI ne fit pas un crime au comte d'Eu de son honorable conduite, il lui donna dans plusieurs occasions des marques de confiance et d'estime. En 1463, le roi allant à Abbeville, s'arrêta au château d'Eu : le but de ce voyage fut le rachat de Saint-Quentin et autres villes assises sur la Somme, et engagées à la paix d'Arras [2], par Charles VII à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Louis XI ne resta pas longtemps en possession de ces places; le traité de Conflans les rendit au comte de Charolois [3].

[1] Expression de Charles VII.

[2] 1435.

[3] Extrait des conventions qui servirent de base au traité de Conflans en 1465 : « M. de Charolois joyra sa vie durant « et de son premier héritier des villes et seigneuries rachetées, pareillement que monsieur son père a fait avant le dit « rachat, et si aura à héritage pour luy et ses hoirs les comtés de Boulogne et de Ghienne, avec les chastellenies de « Peronne, Mondidier et Roye, et en récompensera le roy « ceux qui y prétendent avoir droit; et les dites vies étant « expirées, le roy ou ses héritiers successeurs payeront aux « héritiers ou ayans cause de monsieur de Charolois, deux « cens mille écus d'or. »

Avant la signature de ce traité qui dispersa la ligue des princes, appelée par le peuple *ligue du mal public*, et dans le moment où le comte de Charolois, à la tête des confédérés, campait à Conflans, Louis XI conçut des soupçons sur la fidélité de Charles de Melun, gouverneur de Paris. « Il m'a autrefois dit, rapporte « Comines, qu'il trouva une nuict la Bastille « Sainct-Antoine ouverte par la porte des champs. « Ce qui lui donna grand'suspicion de messire « Charles de Meleun pour ce que son père tenoit « la place. » Charles de Melun fut destitué.

« Et le mesme jour, vint et arriva à Paris, « monsieur le comte d'Eu comme lieutenant du « roy; et comme tel y fut receu le dit jour, qui « estoit le treizième d'aoust 1465[1]. » La prudence et la fermeté de Charles d'Artois surent maintenir dans le calme une ville que le voisinage et les intelligences de l'ennemi tendaient à soulever. La disette était au camp des Bourguignons, tandis que Paris nageait dans l'abondance. Pendant le danger, Louis XI n'épargna pas les promesses au comte d'Eu, ni les éloges à son habile administration ; mais après l'orage, il ne pensa plus, suivant sa coutume, qu'à gagner ses ennemis. Dans l'armée des princes se trouvait un homme

[1] Jean de Troyes.

que sa réputation militaire, sa famille, ses alliances, ses richesses, rendaient très-influent; connu par son dévouement au duc de Bourgogne, il avait conduit l'avant-garde à Montlhéry : c'était Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, le capitaine le plus habile des confédérés [1].

Louis XI voulut se l'attacher à tout prix; dans ce but, il l'accable de faveurs : coup sur coup, il lui donne l'épée de connétable, la main de sa belle-sœur, Marie de Savoie, le comté de Guines, la seigneurie de Novion, la garde du pays et duché de Normandie; enfin, le 14 août 1466, il ajoute à tous ses bienfaits la donation du comté d'Eu [2], dans le cas où Charles d'Artois, qui était vieux et sans enfants, viendrait à mourir «sans hoirs masles procreez de son corps en loyal mariage,» suivant les termes des lettres patentes. Ce dernier acte était une spoliation; il enlevait le comté d'Eu à Jean, fils de Bonne d'Artois et de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers. Mais ces considérations

[1] Ce fut lui qui acheva de chasser les Anglais de la Normandie par la prise d'Harfleur. A propos de l'entrée de Saint-Pol dans cette ville, Froissart rapporte que le chanfrein de son cheval de bataille valait trente mille écus.

[2] Voir les lettres patentes aux pièces justificatives, lettre D.

d'équité pesaient légèrement dans la politique de Louis XI, il avait agi en vertu *de sa certaine science, grâce spéciale* et *pleine puissance* [1] ; tout fut consommé. Charles d'Artois, outré de l'injustice et de l'ingratitude du roi, se démit de ses fonctions de gouverneur de Paris, que le maréchal de Lohéac s'empressa d'accepter. Cependant Louis XI apaisa la colère du comte d'Eu, en lui laissant entrevoir l'espérance d'une prochaine restitution. Charles d'Artois ne quitta pas la cour. Il y était en 1467, et figura dans les fêtes qui eurent lieu lorsque la reine de France, Charlotte de Savoie, après avoir été reléguée à Amboise et à Orléans, vint à Paris. Une chronique contemporaine donne le récit de ces fêtes ; nous lui empruntons l'extrait suivant, qui nous a paru offrir des détails curieux sur les usages de l'époque :

« Et le mardy, premier jour de septembre, la royne arriva à Paris en bataulx par la rivière de Seine, et vint au terrain de Nostre-Dame, et illec à l'arriver qu'elle fist trouva tous les présidens et conseillers de la dicte court de parlement, l'évesque de Paris, et plusieurs aultres gens de façon, tous honnêtement vestus et habillez. Et à l'entrée du dit terrain y avoit fait de moult

[1] Voir les lettres patentes, aux pièces justificatives, lettre D.

beaux personnaiges, illec richement mis et ordonnez de par la ville de Paris : et si est assavoir que avant que la dicte royne se mist ès dits bataulx pour venir à Paris, furent au-devant d'elle, et pour la recepvoir, les conseillers et bourgois de la dicte ville en grant et notable nombre, aussi tous en bataulx, qui estoient tous richement couvers de belle tapisserie et draps de soye. Et dedans iceulx estoient les petits enfans de chœur de la sainte Chappelle, qui illec disoient de beaulx virelais, chançons, et aultres bergerettes moult mélodieusement. Et si y avoit aultre grant nombre de clarons, trompettes, chantres, haulx et bas instruments de diverses sortes, qui tous ensemble jouoyent chacun endroit soy, moult mélodieusement, à l'eure que la dicte royne, ses dames et damoiselles entrèrent en leur basteau, dedans lequel, par les dits bourgois de la dicte ville luy fut présenté ung beau cerf fait de conficture, qui avoit les armes dicelle noble royne penduës au col; et si y avoit plusieurs aultres beaulx drageouers tout plains d'espiceries de chambre, belles confictures, grant quantité aussi y avoit de fruicts nouveaulx de moult de sortes, violettes fort odorans jettées et semées tout parmy le basteau, et vin à tous venans y fut baillé et distribué, tant que on en vouloit avoir et prendre. Et après

qu'elle eut faicte son oraison à Nostre-Dame de Paris, elle se rebouta en son basteau et s'en vint descendre à la porte devant l'église des Célestins. »

Charlotte de Savoie fut reçue par le comte d'Eu et par d'autres seigneurs; elle monta sur un cheval qui lui avait été préparé; puis, accompagnée de Charles d'Artois et de son cortége, elle se rendit à l'hôtel des Tournelles, où Louis XI l'attendait. Les jours suivants se passèrent en festins; le roi et la reine dînèrent chez plusieurs officiers et magistrats de la ville de Paris.

« Et entre les aultres, le jeudy dixiesme jour du dit mois de septembre, la royne, accompagnée de madame de Bourbon et mademoiselle Bonne de Savoye, sœur de la royne, et plusieurs aultres dames de sa compaignie, souppèrent en l'ostel de maistre Jehan Dauvet, premier président en parlement, et illec furent reçuës et festoyées moult noblement et a grant largesse, et y eut faits quatre moult beaulx bains et richement aornez, cuidant que la royne se y deust baigner dont elle ne fist riens, pour ce quelle se sentit ung peu mal disposée, et aussi que le temps estoit dangereux; mais en l'un des dits bains se y baignèrent ma dicte dame de Bourbon, mademoiselle Bonne de Savoye :

et en l'aultre bain au joignant se baignèrent madame de Montglas et Perrette de Chalon [1], bourgoise de Paris, et là firent bonne chière. »

Ces fêtes se terminèrent par une revue. Louis XI ordonna à tous les habitants de Paris, de quelque état ou condition qu'ils fussent, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, de se présenter le 14 septembre en armes et habillements de guerre, « et s'il en y avoit aucuns qui « n'eussent harnois, que néantmoins ils eussent « en leurs mains ung baston deffensable, et « sur *peine de la hart*, ce qui fut fait. Et yssit « hors de la dicte ville la pluspart du popu- « laire d'icelle, chascun soubs son estendard « ou bannière, qui fesoit moult beau veoir, car « chascun y estoit en moult belle ordonnance « et sans noise ne bruit : et estoient bien de « soixante à quatre-vingt mille testes armées, « dont il y avoit bien trente mille touts armez « de harnois blancs, jaques ou brigandines. »

Le comte d'Eu et quelques autres chefs dirigèrent les colonnes parisiennes dans cette brillante journée.

Après la donation du comté d'Eu au connétable de Saint-Pol, on doit être étonné de voir

[1] Perrette de Chalon était la maîtresse du roi.

Charles d'Artois rester à la cour ; mais il faut se rappeler que Louis XI possédait au plus haut degré l'art de promettre : ses artifices parvinrent à enlacer le comte d'Eu, tandis que ses bienfaits ne purent enchaîner le connétable.

En 1470, nous trouvons encore Charles d'Artois près du roi aux états de Tours. Louis XI pensait que l'heure était venue de rompre le traité de Conflans et de régler ses comptes avec son geôlier de Péronne. Pour justifier la rupture de la paix, il se plaignit en termes vagues, devant les états, des entreprises et empiétements de Charles le Téméraire. Le comte d'Eu parla à son tour ; ses griefs étaient plus réels, il disait : « Le duc de Bourgogne s'est emparé de Saint-Valery et d'autres terres qui m'appartiennent dans le Ponthieu, parce qu'un petit vaisseau de guerre de la ville d'Eu a capturé un navire marchand du pays de Flandre. Cette confiscation, qui blesse mes intérêts et la justice, n'est pas même motivée, puisque j'ai offert une réparation du dommage, et qu'on la refuse. C'est un prétexte d'hostilités. Le duc veut en outre porter atteinte aux droits de la couronne de France, en me contraignant, moi vassal du roi, à lui faire hommage. Je proteste contre la confiscation et la félonie de Charles de Bourgogne. »

Il parut singulier qu'un homme dont le neveu

avait été dépouillé par le roi, vînt, à l'instigation et en présence du spoliateur de sa famille, accuser le duc de spoliation. Charles d'Artois fut, sans le savoir, le compère de Louis XI, qui lui-même était alors le jouet de la politique de Saint-Pol, l'héritier présomptif du château d'Eu.

Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, était un petit souverain à côté du roi : il avait une cour, des gentilshommes et quatre cents lances payées par l'État; il recevait trente mille livres par an, outre le traitement de son office de connétable et les revenus considérables de ses terres et domaines; il tirait encore de fortes contributions de plusieurs bonnes villes placées sous son gouvernement. Une position si haute près d'un trône occupé par Louis XI ne pouvait se soutenir qu'en des temps de troubles. Saint-Pol le comprit et il fomenta la discorde entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Il excita la haine de ces deux princes si opposés de caractère, si disposés à se haïr. Il voulait les affaiblir l'un par l'autre et fonder son pouvoir et son indépendance sur la nécessité et l'appui de ses services. Dans ce but il engage brusquement la guerre en s'emparant de Saint-Quentin, qui appartenait à Charles de Bourgogne par les traités de Conflans et de Saint-Maur, et ensuite il répond à un émissaire secret du duc, qu'il rendra la place si son maître

consent à accepter certaines conditions. Cette conduite déloyale provoqua une merveilleuse rage dans le cœur du Téméraire; il jura de punir l'insolence et la perfidie du comte, et, plus tard, il n'oublia pas son serment; mais la prospérité de Saint-Pol n'est pas encore à son terme.

En juillet 1471, Charles d'Artois pressentant sa fin, voulut se retirer dans son château d'Eu; il tomba malade à Beauvais et mourut à Blangy. Son corps fut transporté à Eu et inhumé dans l'église Notre-Dame [1]. « La comté d'Eu, dit Jean « de Troyes, fut baillée ès mains de monseigneur « le connestable de Saint-Pol, à la grande des« plaisance de monseigneur le comte de Nevers, « neveu de mon dit seigneur d'Eu, et qui après « la dicte mort cuidoit bien jouyr de la dicte « comté d'Eu et des autres terres du dict def« funct comme son vray héritier. »

[1] Sur son tombeau, placé aujourd'hui dans la chapelle souterraine de l'église de Notre-Dame d'Eu, on lit cette inscription :

« Cy gist très noble et très puissant seigneur, monseigneur « Charles d'Artois, comte d'Eu, seigneur de Saint-Vallery sur « la mer et de Houdeing en Artois, et premier pair de France des « comtes d'Eu, fils de deffunt Philippe d'Artois, jadis comte « d'Eu, en son vivant connestable de France, et de madame « Marie de Berri, fille de monseigneur Jehan, fils du roi de « France, premier duc de Berri, lequel trépassa l'an de grâce « 1471. »

Saint-Pol paraît alors entièrement dévoué aux intérêts de la France. Par des manœuvres habiles, il détermine Amiens à ouvrir ses portes aux troupes royales ; le nouveau comte d'Eu est au comble de la faveur. Mais il n'entre pas dans sa politique de s'abandonner sans réserve à Louis XI, et bientôt il renoue ses intelligences avec le plus grand ennemi du roi. Sous prétexte de venir au secours de Beauvais, assiégé par le duc de Bourgogne, c'est en faveur de ce prince, dont le camp manque de vivres, qu'il fait une diversion. Puis, lorsque le Téméraire est repoussé et qu'il s'éloigne de Beauvais en promenant l'incendie dans le pays de Caux, Saint-Pol ne songe pas à inquiéter sa retraite. La prise de Saint-Valery, le pillage de la ville d'Eu, l'embrasement de Neufchâtel ne peuvent l'émouvoir ; il reste spectateur tranquille de ces dévastations, et laisse à deux autres chefs le soin de poursuivre Charles de Bourgogne et d'en délivrer la France. « Au dit temps (1472), messire Robert « Destouteville, chevalier prévost de Paris, qui « estoit dedans la ville de Beauvais, avecques « les nobles de la prévosté et viconté de Paris, « et certain nombre de francs-archiers, s'en « partit du dit lieu de Beauvais et s'en vint loger « ès faubourgs de la ville d'Eu du costé d'Ab- « beville. Et ce mesme jour aussi arriva d'autre

« costé èsdits fauxbourgs du costé de Dieppe,
« monseigneur le maréchal Joachim Rouault,
« lesquels incontinent envoyèrent sommer les
« Bourguignons qui estoient dedans la ville d'Eu.
« Et tels effrois leur firent les gens du roy qu'ils
« prindrent composition, qui estoit telle qu'ils
« s'en alèrent tous, et li rendirent la dite ville;
« c'est assavoir les chevaliers chacun sur ung
« petit courtaut, et tous les autres Bourguignons
« qui estoient bien huit cents et plus, s'en alèrent
« chacun un baston en leur poing, et laissèrent
« tous leurs habillemens, biens et chevaux, et
« si payèrent dix mille écus [1]. »

Charles le Téméraire n'étendit pas le pillage de la ville d'Eu jusqu'au château; il respecta cette propriété particulière de Saint-Pol pour s'acquitter des derniers services du comte.

Ces intelligences n'avaient pas échappé à l'œil clairvoyant de Louis XI. D'autres raisons lui faisaient suspecter la fidélité d'un homme dont il pénétrait les desseins : si le duc de Bourgogne conservait toute sa colère contre le connétable, à cause de la prise de Saint-Quentin, le roi amassait des ressentiments plus profonds, en voyant Saint-Pol garder pour lui-même cette place dont il s'était emparé au nom de son souverain. Mais

[1] Jean de Troyes.

tandis que le Téméraire, obéissant à ses instincts fougueux, procède par bonds, par éclats, le roi, calme en sa fureur, va couvrir ses projets, épier son ennemi, diriger ses coups dans l'ombre, ne demandant jamais à la violence ce qu'il attend de la ruse. Le connétable possédait plusieurs villes importantes sur la frontière : l'attaquer de front était dangereux; Louis XI résolut de le combattre avec ses propres armes, de le vaincre en perfidie, et il commença une guerre sourde avec son vassal. Cependant, des rangs de l'armée partirent des accusations contre Saint-Pol. Déjà, on avait répandu des écrits, « mis et attachez à l'esclandre du connétable [1]. » Le roi n'était pas encore en mesure de le perdre: il ordonna de poursuivre les libellistes. Mais l'opinion publique se prononça si hautement, que force fut à Louis XI de paraître sévir en enlevant le comté d'Eu à Saint-Pol, pour le rendre par lettres de juin 1473, à Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Les circonstances seules amenèrent la réparation d'une grande iniquité, et la restitution tant promise à Charles d'Artois, oncle du nouveau propriétaire du château d'Eu.

Jean de Bourgogne, petit-fils de Philippe le Hardi, était l'ennemi de Charles le Téméraire, qui le dépouilla d'une partie de ses domaines, et le fit arrêter le 3 octobre 1465, dans Péronne,

[1] Chronique scandaleuse.

sous le prétexte imaginaire que ce prince voulait l'*envoûter*, c'est-à-dire, causer sa mort au moyen d'opérations magiques. Jean de Bourgogne ne recouvra sa liberté qu'en abandonnant toutes les seigneuries qu'il devait à son dévouement pour Philippe le Bon, son cousin. Dans la suite, il protesta contre une renonciation arrachée par la violence, et la cour des pairs en prononça la nullité. Rétabli dans ses droits au comté d'Eu, Jean de Bourgogne vint prendre possession de son château à l'époque où le roi de France et Charles le Téméraire, d'accord sur ce point que Saint-Pol les trahissait l'un et l'autre, s'étaient réunis par ambassadeurs à Bouvines [1], « afin « de marchander, dit Comines, aux despens du « connétable. »

Nous avons trouvé dans le cartulaire déposé à la mairie de la ville d'Eu, la description de l'entrée de Jean de Bourgogne, qui nous a paru digne d'être rapportée.

« Le mercredi premier jour de juin, l'an 1474, « très haut et très puissant prince, Jean de Bour- « gogne, duc de Brabant et de Limbourg, comte « de Nevers, d'Eu, de Rethel et d'Estampes, ba- « ron de douze seigneuries, etc., a fait son entrée

[1] Il ne faut pas confondre Bouvines sur la Meuse avec Bovines entre Lille et Tournay, célèbre par la victoire de Philippe-Auguste en 1214.

« en la ville de Eu; à la rencontre duquel allèrent « aux champs jusqu'au bois de Reclonde, les « maires et échevins, et grant nombre de bour- « geois et habitants de la dite ville; et lui firent « grande révérence, et le reçurent comme leur « vrai seigneur et maître du dit lieu de Eu, à « cause de la subcession et comme vrai et plus « prochain héritier de défunt très noble et très « puissant monseigneur Charles d'Artois, sei- « gneur du dit lieu de Eu, etc. Totalement, et « furent portées hors de la ville à l'encontre de « monseigneur le duc, ès route de Eu, les reli- « ques des églises d'icelle ville de Eu; c'est assa- « voir : la *fierte* [1], le chef et le bras de monsei- « gneur saint Laurent, reliques de Notre-Dame « et autres saintes reliques; à l'encontre duquel « saint reliquaire, monseigneur le duc descendit « à pied et vint à genoulx, adorer en grande révé- « rence et humilité les dites reliques, et dist en « plorant qu'il ne méritoit pas du tout que les « dites reliques vinssent, ne fussent apportées « contre luy. Et les oraisons faites, icelui, mon- « seigneur le duc remonta sur son cheval et « entra moult honorablement en icelle ville de

[1] *Fierte*, vieux mot dérivé du latin *feretrum*, cercueil, et qui signifiait autrefois une châsse; il était surtout en usage dans la Normandie.

« Eu, en laquelle il trouva grand nombre de peu-
« ple, tant à la porte qu'au bout des rues, en si
« grant nombre que à peine pouvoit-on passer;
« lequel peuple estoit venu pour veoir mon dit
« seigneur le duc et luy faire révérence, et sy
« estoient les feux alumés par les rues et tables
« dréciées, auprès pain et vin à tous ceux qui
« en vouloient prendre. Et outre, toutes les clo-
« ches sonnoient, et le peuple crioit Noël telle-
« ment, que pour le bruit à paine s'entendoit-
« on l'un l'autre parler même de bien près.

« Et le lendemain qui fut le jeudi, second jour
« du dit mois, les maires, échevins, bourgeois
« et plusieurs habitants de cette ville, allèrent à
« la salle de haut du chatel de Eu; eux présents,
« devant mon dit seigneur le duc, pour le saluer
« et lui faire la révérence, et lui recommander
« le fait de la ville et des habitants en icelle, en
« le suppliant qu'il lui plût de sa grâce leur con-
« firmer leurs droitures, franchises et libertés,
« et leur augmenter à son bon plaisir et noble
« discrétion; après lesquelles choses faites et
« prononcées, monseigneur le duc répondit et
« dit de sa propre bouche aux dits maire,
« échevins, bourgeois et habitants de Eu, qu'il
« leur accordoit et confirmoit entièrement leurs
« présentes droitures, franchises et libertés, et
« qu'il les augmenteroit si grandement qu'ils en

« seroient bien contents. De quoy J. Flardin Le-
« varlet, parlant pour les dits maire et éche-
« vins, requist lettres de monseigneur le duc. »

Nous avons laissé Louis XI et le duc de Bourgogne marchandant à Bouvines la ruine de Saint-Pol. Nous parcourrons la dernière période de l'existence de cet homme, parce que le château et la ville d'Eu périrent enveloppés dans la chaîne de ses intrigues.

Prévenu de ce qui se trame contre lui, le connétable parvient à faire rompre un traité qui le déclare coupable de félonie et criminel de lèse-majesté. Puis, il sollicite de Louis XI une entrevue afin de se disculper ; elle a lieu dans un village près de Noyon. Le comte s'y présente armé, couvert d'une cuirasse et suivi de trois cents gentilshommes ; une barrière le sépare du roi ; l'explication est de son côté brève et hautaine ; Louis XI se montre obséquieux et caressant ; il court au-devant de la justification du coupable. On se sépare ; le monarque, exaspéré par l'audacieuse insolence de son vassal, et celui-ci, le cœur gonflé d'orgueil et triomphant de l'humiliation de son souverain. C'était une injure grave ajoutée à tant d'injures ; Saint-Pol connaissait l'esprit vindicatif du roi ; pour conquérir l'impunité, il étendit ses trahisons.

De concert avec le duc de Bourgogne, il détermine le roi d'Angleterre [1], son neveu, à descendre en Picardie avec une puissante armée, vers l'automne de 1475. Pendant la traversée de la flotte anglaise de Douvres à Calais, les armateurs de la ville d'Eu firent des courses contre les bâtiments de transport; un seul de leurs navires prit deux ou trois de ces *petits passagers* [2].

Édouard IV et Charles le Téméraire vont à Péronne; ils y trouvent Louis de Créville, gentilhomme du connétable qui vient expliquer au duc pourquoi Saint-Pol ne lui a pas encore rendu Saint-Quentin : en faisant cette restitution plus tôt, le comte perdait toute son autorité en France

[1] C'était Édouard IV, qui, chassé d'Angleterre par le comte de Warwick, *le Faiseur de Rois*, ressaisit sa couronne après les victoires de Barnet et de Tewksbury. Comines rapporte que, « lorsque Édouard se présenta devant Londres en « 1471, cette ville lui ouvrit ses portes pour trois choses : « la première, la reyne, sa femme, qui avoit eu un fils. La « seconde, les grandes debtes qu'il devoit en la ville, pour- « quoy les marchands à qui il devoit tinrent pour luy. La « tierce, plusieurs femmes d'estat et riches bourgeoises de « la ville, dont il avoit eu grande privauté et grande accoin- « tance, luy gaignèrent leurs maris et de leurs parents. » Le roi d'Angleterre avait épousé Élisabeth Woodville, fille de sir Richard Woodville et de Jacqueline de Luxembourg.

[2] Comines.

et se mettait dans l'impossibilité d'être utile à ses amis. Certain du secours de l'Angleterre, il est prêt aujourd'hui à se soumettre à la volonté de Charles de Bourgogne; il appuyait cette offre d'une lettre de créance, scellée de ses armes, et signée de sa main. La lettre, adressée à Édouard, promettait de défendre le duc et ses alliés envers et contre tous ceux qui pourraient vivre et mourir.

Les deux princes ne doutent pas un instant de la bonne foi du connétable, qui place entre leurs mains sa fortune et sa vie. Pleins de joie, ils se dirigent en hâte sur Saint-Quentin; ils comptent sur la réception la plus brillante: on sonnera les cloches à leur arrivée, on portera la croix et l'eau bénite à leur rencontre, et, pour leur faire honneur, la garnison sortira des murs de la ville. On les reçoit à coups de canon. Cet accueil est l'ouvrage de Louis XI. Avant le retour de Créville, il s'est rapproché de Saint-Pol; il a flatté ses idées d'indépendance, et le connétable est tombé dans le piége. Maintenant le roi court après son adversaire le plus redoutable qui s'éloigne furieux de Saint-Quentin. Il sait que Édouard a marché de déception en déception depuis son débarquement. Le moment est favorable; il s'empresse de lui offrir la paix à des conditions avantageuses; on s'abouche, et le monarque anglais, satisfait des propositions de Louis XI,

offre à son tour de lui nommer des traîtres à la couronne de France.

Saint-Pol ne pouvait pas lutter de perfidie avec son maître ; le cercle d'intrigues dans lequel il tourne et se débat, se rétrécit chaque jour. Mais il ferme les yeux sur le danger qui le menace ; le passé le rassure ; lors des conférences de Bouvines, il s'est tiré d'un pas plus difficile ; son habileté ne lui manquera pas aujourd'hui. Au milieu de la négociation de la France et de l'Angleterre, le connétable députe à Paris ce même Créville, qui tout à l'heure traitait à Péronne avec Édouard IV et Charles le Téméraire. Louis XI l'attendait; pour tromper cet agent des fourberies du comte, il imagina une scène qu'il joua en comédien consommé.

Le roi était dans sa chambre, à l'hôtel des Tournelles, quand le sieur du Bouchage lui annonça l'ambassadeur du comte de Saint-Pol. Aussitôt, il mande messire de Contay, prisonnier bourguignon, et gentilhomme très-avancé dans la confiance du duc. Contay étant venu, Louis XI le cache derrière un vieux paravent, lui recommande expressément de ne pas souffler et de bien entendre ; et, tout auprès du paravent, il place un fauteuil dans lequel il s'assied, en ordonnant au sieur du Bouchage d'introduire l'envoyé du connétable. Créville se présente avec embarras : il craignait une réception sévère ; l'accueil gracieux

du roi l'enhardit bientôt. Avant d'exposer l'objet de sa mission, Créville raconte qu'il vient de voir Charles le Téméraire, pour le détacher de l'alliance des Anglais. Il a trouvé le duc dans une colère excessive, à cause de la trêve qu'Édouard négocie avec la France. Dès lors sa tâche a été si facile, que peu s'en est fallu qu'il ne décidât le prince à tomber sur le roi d'Angleterre. Puis, encouragé par la figure souriante du roi, et afin de mieux lui complaire, Créville se met à imiter d'une façon grotesque les gestes et la voix du duc de Bourgogne, jurant par saint George, frappant du pied avec violence, et se démenant dans la chambre comme un frénétique. Louis XI paraissait prendre un plaisir extrême à cette scène : renversé sur le dossier de son fauteuil, il riait aux larmes, applaudissait le conteur, excitait sa verve satirique par des éloges, lui demandait de répéter son récit ; mais, « parlez plus « haut, parlez plus haut, disait-il, je deviens « sourd. » Et Créville, enchanté de cette approbation royale, recommençait de grand cœur, embellissant sa narration, la surchargeant de détails nouveaux, et redoublant contre le Bourguignon de moqueries et de sarcasmes.

Quand le roi fut assuré que messire de Contay n'avait pas perdu une des paroles de l'émissaire du connétable, il dit à Créville : Vous n'êtes pas

venu seulement pour railler notre frère de Bourgogne ; » et l'envoyé s'acquitta de son message.

Saint-Pol conseillait au roi de terminer promptement la négociation entamée avec les Anglais, et, afin d'en hâter la conclusion, de leur donner deux petites places sur le littoral où ils pussent se loger pendant l'hiver ; il semblait désigner les villes d'Eu et de Saint-Valery [1]. Le comte s'engageait à faire accepter cette proposition à Édouard IV. Louis XI répondit d'une manière évasive et congédia Créville, par un adieu riant et flatteur. Lorsqu'il fut seul, il tira messire de Contay de sa cachette, et, après s'être amusé quelques minutes de la mine de ce gentilhomme, encore tout étourdi de ce qu'il vient d'entendre, il l'expédia sur-le-champ au duc de Bourgogne, en lui enjoignant de rapporter mot pour mot à son maître la conversation du confident intime du connétable de Saint-Pol.

Au milieu de l'apparente gaieté de Louis XI, une pensée sinistre a traversé son esprit : le connétable lui demande de remettre aux mains du roi d'Angleterre les villes d'Eu et de Saint-Valery. S'il refuse, n'est-il pas à craindre que Saint-Pol ne livre lui-même ces deux places? il n'est pas homme à reculer devant une nouvelle trahison. Ce serait pour lui un moyen de se réconcilier

[1] Comines.

avec Édouard IV, et en même temps de rompre la paix qu'on négocie. Dans la position extrême où il se trouve, le comte doit redouter le départ des Anglais; il a besoin des inquiétudes que leur approche cause à la France : de son côté, Édouard doit tout sacrifier à un établissement dans le royaume. La tête de Louis XI fermente; il soupçonne un complot : afin de le prévenir, il prononce la destruction des villes d'Eu et de Saint-Valery, et l'exécution de cet arrêt est aussi prompte que terrible.

Le roi envoya à Eu le maréchal de France Joachim Rouault, seigneur de Gamaches, Jean du Bellay, seigneur de Briquebec, et François de la Sauvagère, à la tête de quatre cents lances. Arrivés dans cette ville le mardi[1] 18 juillet 1475, ils communiquent leurs ordres au maire Guillaume du Perrin, et donnent quelques heures aux habitants pour évacuer leurs maisons. L'incendie commence à neuf heures du matin. Dans le premier moment, les habitants, frappés de stupeur, gardent un morne silence; ils n'entendent pas la voix de leurs magistrats qui les pressent d'enlever leurs effets les plus précieux; ils ne peuvent croire à une sentence aussi bar-

[1] Les habitants nomment encore ce jour funeste le *mardi piteux*.

bare. Mais des soldats apparaissent par les rues, ils portent des torches, ils promènent le feu, qui bientôt se communique de toutes parts. Les malheureux habitants sortent de leur accablement; l'imminence du danger les rappelle au sentiment de leur misère, et ils se précipitent dans leurs demeures pour disputer aux flammes ce que dans un instant elles auront dévoré. Beaucoup furent blessés en cette lutte; plusieurs y périrent. Enfin, l'incendie domina en maître, et les places se couvrirent de bestiaux, de meubles et d'effets noircis par la fumée ou à demi consumés par le feu, autour desquels tournait une foule haletante et désespérée. Au milieu de cet affreux pêle-mêle, la trompette retentit; elle annonce le signal de la retraite, il faut sans retard quitter la ville. Alors on vit s'éloigner une longue colonne de femmes, d'enfants, de vieillards chassés par les flammes et par les soldats de Louis XI; ils marchaient courbés sous la douleur, plus encore que sous les fardeaux, et jetaient en pleurant un dernier regard sur leurs toits embrasés. Le château et la ville entière, à l'exception des églises, furent réduits en cendres. Dieppe et les cités voisines s'accrurent de ce grand désastre [1].

[1] Il existe un poëme latin sur l'incendie de la ville d'Eu,

Ainsi périt le vieux château d'Eu dont l'origine remontait aux premiers jours du duché de Normandie. Illustre par son fondateur, par ses propriétaires, par les événements dont il fut le théâtre, il joua pendant plus de cinq siècles un rôle important. Il fut témoin de l'élévation des princes normands et de la chute des Carlovingiens, prédite par l'imbécillité de Charles le Simple. Il vit ces deux rivaux célèbres préludant par des embrassements à la sanglante lutte de Hastings, où l'un trouva une couronne, l'autre la

intitulé : *Excidium Augi*, et composé par Roussel, professeur du collége d'Eu. Ce poëme fut traduit en vers français *burlesques* par Taillet, curé de Saint-Jacques d'Eu. L'ancienneté de ces deux opuscules, sinon leur mérite, nous détermine à en citer quelques vers :

Tristibus eversam flammis crudeliter Augam
Absumptasque domos, jussosque excidere cives
Sedibus è patriis et tantis cladibus urbes
Crescere vicinas externaque surgere tecta,
Hinc canere aggrediar.................

TRADUCTION.

Or, écoutez ; je chante d'Eu
Le sac et le terrible feu
Qui consuma tant de guinguettes,
Tant de maisons et maisonnettes ;
Que tous les manants de ce lieu,
A leurs foyers disant adieu,

mort; il vit les successeurs du Conquérant et entendit les projets ambitieux qui préparèrent leurs querelles. Il reçut Philippe-Auguste, Philippe de Valois, Charles VI, et offrit une hospitalité royale à ce même Louis XI qui ordonna sa ruine. Plus tard, Henri Ier de Lorraine, duc de Guise, relèvera ses murailles : des cendres du vieux château sortira un nouveau palais, où le Balafré renouera la chaîne des grands souvenirs qui commence à Rollon, traverse notre histoire et s'arrête au roi des Français....

La destruction de la ville et du château d'Eu était encore ignorée du comte de Saint-Pol, lors-

Sans oublier pelle et pincettes,
En délogèrent sans trompettes.
Cités voisines! leur malheur
Fut cause de votre grandeur,
Car vous n'étiez que des bicoques,
Vos habitants, pêcheurs de coques.
. . . .
. . . .
. . . .

N. B. Je soussigné maître Roussel,
Régent d'un collége tel quel,
C'est-à-dire, un collége mince
Comme on en voit en la province,
Déclare avoir avec esprit
Sans le secours d'un manuscrit,
Tracé cet élégant poëme
Et l'avoir composé moi-même.

qu'il fit un dernier effort pour mettre obstacle à la paix que Louis XI et Édouard IV allaient conclure [1]. « Vous avez ouy, comme cette treve de-
« plaisoit au duc de Bourgogne; mais encore
« deplaisoit elle plus au connestable qui se voyoit
« mal de tous costés et avoir failly, et pour ce
« envoya devers le roy d'Angleterre, son confes-
« seur avec une lettre de créance qui estoit telle
« que pour l'amour de Dieu il ne voulust adjou-
« ter foy aux paroles ny aux promesses du roy;
« mais que seulement il vousist prendre Eu et
« Saint-Valery, et s'y loger pour partie de l'hyver,
« car avant qu'il fust deux mois, il feroit par
« telle manière qu'il seroit bien logé, sans luy
« bailler autre seureté, mais très grande espé-
« rance. Et afin qu'il n'eust cause de faire un
« méchant appointement pour peu d'argent, il
« offroit à luy prester cinquante mille escus, et
« luy faisoit beaucoup d'autres belles ouvertures;
« et desja le roy *avoit fait brusler Eu et Saint-*
« *Valery dont il parloit, à cause que ledit connes-*
« *table luy avoit conseillé les bailler aux Anglais;*
« et le roy d'Angleterre en estoit adverty, le-
« quel fit réponse au dit connestable que sa
« trêve estoit concluë, et qu'il ne changeroit rien
« en cette matière; et s'il luy eust tenu ce qu'il
« luy avoit promis, qu'il n'eust point fait cet ap-

[1] Comines.

« pointement. Lors fut de tous poincts nostre « connestable désespéré. »

Maintenant les événements précipitent la chute de Saint-Pol. Le 29 août 1475, trêve à Amiens entre les rois de France et d'Angleterre. Édouard IV remet les preuves écrites de la trahison du comte. Le 13 septembre suivant, trêve à Soleure entre Louis XI et le duc de Bourgogne. Les conventions de Bouvines servent de base à ce dernier traité qui porte entre autres clauses : l'on assiégera le connétable dans Ham où il est renfermé, et celui qui le prendra en fera justice dans les huit jours « ou le rendra à son compagnon [1]. » En cette extrémité, Saint-Pol demande un sauf-conduit à Charles le Téméraire et l'obtient; il se réfugie à Mons où il est arrêté. Après son départ, Louis XI s'empare de Saint-Quentin afin d'empêcher que la reddition de cette place ne devienne le prix d'une réconciliation; ensuite il réclame hautement l'exécution du traité de Soleure. Le duc hésite; pour le décider, le roi envoie des troupes en Champagne. Enfin Charles de Bourgogne se déshonore en livrant un coupable que sa sauvegarde devait protéger.

Et le mardi 19 décembre 1475, sur un échafaud dressé en la place de Grève, un homme agenouillé achevait dans un douloureux pleur sa

[1] Comines.

dernière prière.... Il était quatre heures lorsque maître Petit Jehan montra au peuple la tête de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol!

Le connétable avait été la cause de la destruction du château d'Eu; son nom doit rester attaché au souvenir de ce grand désastre.

Jean de Bourgogne, comte d'Eu, ne fit point relever le château; seulement, il construisit sur ses ruines une simple habitation dans l'emplacement occupé aujourd'hui par le pavillon du palais où est la chapelle. Neuf ans après l'incendie, la ville d'Eu commençait à se repeupler et à se rebâtir, lorsqu'elle fut frappée d'un nouveau fléau : une épidémie décima ses habitants. Jean de Bourgogne, que l'on appelait le *bon duc*[1] à cause de sa douceur et de ses qualités affables, termina à Nevers[2] une vie que des événements malheureux avaient traversée. Il ne laissa pas d'enfants mâles; sa fille aînée, Élisabeth de Bourgogne, morte avant lui, avait épousé Jean Ier, duc de Clèves; de leur union était né Engilbert de Clèves[3], qui se porta héritier de son aïeul maternel dans les comtés d'Eu, de Nevers et de Réthel.

Cette prétention excita des réclamations très-

[1] Jean de Bourgogne était duc de Brabant.

[2] Le 25 septembre 1491.

[3] Troisième fils de Jean Ier, duc de Clèves, et d'Élisabeth de Bourgogne.

vives dans la famille du prince. Sa tante Charlotte, femme de Jean d'Albret, invoqua une donation de Jean de Bourgogne, en faveur de son mari. Les contestations prirent un caractère si violent, qu'on en vint aux armes[1]. Dans le but d'arrêter les hostilités, la cour de parlement, saisie de l'affaire, ordonna que tous les biens du défunt seraient placés sous la main du roi. Le séquestre dura pendant tout le règne de Charles VIII. Louis XII, parent des parties par sa mère, Marie de Clèves, consentit à être le conciliateur d'un procès qui continuait depuis treize ans; il régla à l'amiable le partage de la succession en litige, et scella cet accommodement, le 25 janvier 1504, par le mariage de Charles de Clèves, fils aîné d'Engilbert, avec Marie, fille de Jean d'Albret et de Charlotte de Bourgogne.

Engilbert ne survécut pas longtemps au traité qui le mit en possession des comtés d'Eu et de Nevers[2]. Sa veuve, Charlotte de Bourbon, fit faire, en 1508, une enquête par le bailli de la ville d'Eu et ses officiers, devant Jean Fraguier, auditeur des comptes, pour la vérification des droits et revenus du comté d'Eu, appartenant à

[1] Gui Coquille, Histoire du duché de Nivernois.

[2] Engilbert de Clèves mourut le 21 novembre 1506.

ses enfants. On trouve dans le procès-verbal de l'enquête ce document curieux sur l'habitation bâtie par Jean de Bourgogne : « Y a eu châtel et « forte place de présent démoli, appelé le châtel « d'Eu, clos de murailles et de fossés, joignant « à la dite ville d'Eu, dedans l'enclos du quel « châtel est assise l'église et l'abbaye de Notre- « Dame d'Eu, et à présent y a au lieu où étoit le « dit châtel, une maison plate seulement. »

Il paraît que cette maison reçut des augmentations assez importantes sous le fils et successeur d'Engilbert, Charles de Clèves, comte d'Eu, qui mourut[1] dans la tour du Louvre, où le roi François Ier l'avait fait enfermer pour des écarts de jeunesse[2]. Les travaux de ce prince furent continués par sa veuve, tutrice de son fils mineur. Marie d'Albret vint à Eu en 1527; elle y était fort aimée à cause de sa bienfaisance. Les habitants l'accueillirent d'une manière affectueuse. Elle entra dans la ville sous un dais porté par quatre des principaux bourgeois, et le maire lui offrit une coupe d'or ornée des armes des familles de Clèves et d'Albret. La comtesse eut l'honneur de recevoir la visite de François Ier[3];

[1] Le 27 août 1521.

[2] Saint-Alais.

[3] 16 juin 1535.

ce monarque, venant d'Abbeville, et allant à Dieppe, se reposa dans l'habitation de Jean de Bourgogne, devenue plus considérable sous ses successeurs; il était accompagné de la reine et d'un grand nombre de seigneurs. Le cartulaire déposé à la mairie de la ville d'Eu mentionne le séjour de François Ier. Entre autres détails, il rapporte que les habitants, organisés en cinq compagnies et vêtus d'uniformes aux couleurs du roi, montèrent la garde auprès de sa personne.

Marie d'Albret éleva son fils et unique héritier dans l'exemple et la pratique de toutes les vertus. François Ier de Clèves, comte d'Eu et de Nevers, fut le bienfaiteur de ses vassaux. C'est lui qui fit creuser, en 1545, le bassin de Tréport[1]. En la même année, les Anglais venus par Menisval, sous la conduite d'un traître, le nommé Ribault, de Dieppe, surprirent Tréport et y mirent le feu. Dans le but de protéger cette ville contre de semblables attaques, le comte d'Eu éleva à ses frais et avec la permission du roi une tour en grès sur le bord de la mer[2].

François Ier de Clèves était un capitaine très-

[1] Tréport put recevoir des bâtiments de 300 tonneaux.

[2] Cette petite forteresse, appelée *la tour de François Ier*, du nom de son fondateur, subsista jusqu'en 1836.

habile; son mérite valut mieux encore que sa renommée, parce qu'il sacrifia toujours le soin de sa gloire à l'intérêt de son pays. Nous ne rappellerons que deux traits de sa vie militaire si longue et si pleine: enfermé dans Toul peu de temps après la levée du siége de Metz, le comte d'Eu repoussa Charles-Quint, forma un corps auxiliaire aux dépens des assiégeants exténués par la disette, et battit l'empereur avec ses propres soldats. Dans les premiers jours qui suivirent la funeste journée de Saint-Quentin, seul peut-être, il ne désespéra pas de la fortune de la France. Il rassembla les débris de l'armée, en composa une division et la conduisit à la Fère. De cette ville, il envoya un parlementaire à Emmanuel Philibert de Savoie pour lui recommander les prisonniers. Le général ennemi regardait les troupes françaises comme entièrement dispersées, il croyait que le comte d'Eu était resté parmi les morts. Son étonnement fut extrême en apprenant que ce prince se préparait déjà à le combattre, et il dit à l'un de ses officiers : « Puisque François de Clèves s'est sauvé, « le roi de France a encore un capitaine qui « nous donnera bien des affaires et nous empê- « chera de tirer de notre victoire tous les avan- « tages que nous pouvions nous en promettre. » Le comté de Nevers avait été érigé en duché-

pairie[1]. François Ier de Clèves fut le premier duc de Nevers; il transmit ce nouveau titre avec le comté d'Eu à ses deux fils François II et Jacques de Clèves, qui ne survécurent pas long-temps à leur père. Le premier fut atteint d'un coup de pistolet tiré imprudemment par Imbert des Bordes, gentilhomme nivernais, avant la bataille de Dreux[2], et périt peu de jours après des suites de sa blessure, à l'âge de vingt-trois ans. « C'étoit, dit « Brantôme, le plus beau prince que j'aie jamais « vu, le plus doux et le plus aimable; nous le « tenions tel parmi nous. » L'autre, Jacques de Clèves, mourut plus jeune encore que son frère, et comme lui sans postérité[3].

Sous ce comte d'Eu, le fameux Montgommery[4], alors gouverneur de Dieppe pour le parti calviniste, vint assiéger la ville d'Eu, qui était fort atta-

[1] Par lettres patentes du roi François Ier, données en janvier 1539.

[2] Le 19 décembre 1562.

[3] Le 6 septembre 1564.

[4] C'est le comte de Montgommery qui blessa mortellement, au tournoi de juin 1559, le roi de France Henri II, dont il était le capitaine des gardes. Catherine de Médicis ne pardonna pas ce meurtre involontaire. Sa haine poursuivit Montgommery pendant quinze ans avant de l'amener sur la place de Grève (1574).

chée au roi et à la religion catholique romaine[1]. Le 4 février 1563, il plaça son artillerie sur les hauteurs du bois du parc. Les habitants s'attendaient à être attaqués; ils s'étaient armés et avaient braqué des canons sur les murs d'enceinte et sur la tour de l'église Saint-Jean. A la vue de l'ennemi, ils firent feu et repoussèrent les troupes calvinistes. Cette courageuse résistance donna le temps aux communes voisines de secourir la ville. L'arrivée de ceux du bourg d'Ault, joints aux milices de la Picardie, détermina bientôt Montgommery à lever le siége, et dans sa retraite il abandonna un gros canon provenant de l'arsenal de Dieppe. Charles IX fit présent de ce canon à la ville d'Eu, en souvenir de la valeur de ses habitants.

« Chers et bien amés et féaux sujets de la ville « d'Eu, disent les lettres patentes[2], ayant en« tendu que vous avez une grosse pièce d'artille« rie que vous avez gagnée sur le sieur de « Montgommery, de laquelle vous désirez tirer « quelques unes plus petites pour la défense de « votre ville, nous vous permettons de la faire « fondre en telles formes et grosseurs que vous

[1] Le culte calviniste ne put jamais s'établir dans la ville d'Eu.

[2] Du 8 juin 1563.

« aviserez, et vous et vos successeurs aurez « soin de les bien garder[1]. »

Jacques de Clèves fut le dernier comte d'Eu des princes de Clèves, comtes et ducs de Nevers. Ses deux sœurs se partagèrent son héritage : à Henriette, l'aînée, échut le duché de Nevers avec le comté de Rethel; Catherine de Clèves devint comtesse d'Eu et souveraine de Château-Renault. Cette princesse qui, suivant Brantôme, était *belle comme l'une des trois Grâces de jadis*, épousa en premières noces Antoine de Croï, prince de Porcien, l'un des chefs du parti protestant. C'est lui qui, à la bataille de Dreux, sauva la vie au connétable de Montmorency, que des soldats furieux allaient égorger. Son mariage le fit comte d'Eu.

« Comme hérétique (dit un manuscrit)[2], la ville d'Eu le voyait de mauvais œil. Aussi, quand il y vint le 6 mars 1565, il fut reçu très-froidement. Pendant son séjour, il ne fit point paraître son mécontentement; mais, résolu à y revenir, il fit savoir aux habitants « qu'ils eussent à le re-

[1] Le canon de Montgommery fut fondu, et l'on en fit quatre fauconneaux pesant six cent quarante-quatre livres chacun.

[2] Ce manuscrit nous a été communiqué à Eu par M. Henry Charles, un des plus notables habitants de cette ville.

cevoir d'une tout autre manière que la première fois. » « Il fallut obéir, et on prépara pour le prince et la princesse deux dais magnifiques, l'un de damas, l'autre de satin, conformes à leurs couleurs. On fit travailler une coupe de vermeil pour la présenter au prince, et une montre suspendue à une chaîne d'or pour la princesse. »

La mort inattendue du prince de Porcien rendit inutiles ces préparatifs. Saisi, en sortant des Tuileries, d'une fièvre chaude qui l'emporta à l'âge de vingt-six ans, il appela sa femme à son lit de mort. « Vous êtes jeune et belle, lui dit-« il, j'approuve que vous soyez remariée ; je vous « laisse le choix entre tous les partis du royaume ; « je n'excepte qu'une seule personne, le duc de « Guise ! C'est l'homme du monde que je hais le « plus, et je vous demande en grâce que mon « plus grand ennemi ne devienne pas l'héritier « de ce que j'ai le plus aimé de tous mes biens. » C'était mal connaître le cœur des femmes. Catherine ne s'était pas montrée insensible aux hommages du duc de Guise, qui avait tout le charme de la jeunesse, de la valeur et de la beauté ; et une intrigue de cour vint décider l'union qu'avait redoutée le prince de Porcien.

Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, nous raconte bien dans ses Mémoires, où elle ne s'est peinte *qu'en buste*, que le duc de Guise, au

milieu des jeux de l'enfance, *ne savoit durer qu'il ne fît mal à quelqu'un, et vouloit toujours être le maître;* mais elle n'avoue pas qu'à l'âge où les passions commencent à exercer leur empire, elle avait conçu un vif penchant pour ce jeune héros, et que, suivant l'usage de ces temps de galanterie et de superstition, ils avaient échangé une promesse mutuelle de mariage, tracée de leur sang!..... Telle est pourtant la vérité; mais Charles IX avait d'autres vues : il entrait dans sa politique de donner la main de sa sœur à Henri, roi de Navarre. Aussi, voyant que Marguerite cherchait à abriter son amour sous des scrupules de religion : « Je prendrai, s'écria-t-il, ma sœur « Margot par la main, et la mènerai épouser en « plein prêche. » Sa colère alla jusqu'à donner à Latour-Gondy, le confident de ses vengeances, l'ordre de faire assassiner le duc de Guise dans une partie de chasse. Instruit de cette résolution, le duc consulta la duchesse, sa mère, qui lui répondit « qu'il ne pouvait éviter le coup dont il « était menacé qu'en se remariant la nuit même. » « Elle se chargea, dit Varillas, de lui trouver une « femme. Elle manda la princesse de Porcien, « qui ne jugea pas à propos de refuser le parti « qui se présentait. Ainsi le mariage fut proposé, « négocié, conclu, consommé, et la duchesse se « trouva grosse; et le tout arriva dans l'espace

« de quatre heures. Le roi l'ayant appris à son « réveil, révoqua l'ordre qu'il avait donné à « Latour-Gondy. » Ce brusque mariage fit passer, en 1570, le comté d'Eu dans la maison de Lorraine.

CHAPITRE IV.

LES DUCS DE GUISE.

La maison de Lorraine est une de ces grandes familles historiques qui, sans avoir porté la couronne, se présentent aux regards de la postérité avec toute la puissance et toute la majesté d'une dynastie. Tige hardie, vigoureuse et féconde, qui s'éleva à la hauteur du trône, et le dépassa quelquefois, et qui, après avoir couvert de ses rameaux toutes les avenues de la grandeur et de la gloire, languit abandonnée sur la terre d'exil, ou ne revit le sol de la France que pour briller un moment dans des fêtes mythologiques,

et disparaître enfin sans retour! Certes, il y a loin de ces premiers ducs de Guise qui, tour à tour l'effroi ou le soutien de la couronne, tenaient dans leurs mains les destinées de l'État, au dernier prince de leur race, mourant inconnu dans son hôtel; mais quatre-vingts ans passés à gagner des batailles, à ourdir des conspirations, à remuer des trônes, épuisent le sang le plus généreux; et d'ailleurs les temps et les rois avaient changé sur leur passage; la pusillanimité des Valois avait fait place à la fermeté de Henri IV; le cardinal de Richelieu avait osé proscrire le chef d'une maison qui était *demeurée un État dans l'État*, et Louis XIV ne permettait aux héritiers du nom de Guise que de commander dans des carrousels, ou de le suivre en volontaires à ses conquêtes.

Il est heureux peut-être que le ciel ait épargné à la terre le nombre des hommes tels que les Guises. «Pour qu'un homme soit au-dessus « de l'humanité, dit Montesquieu, il en coûte « trop cher aux autres.» Cependant, lorsque dans la grande galerie du château d'Eu, on contemple ces nobles figures; lorsque l'on voit ce vieux Claude de Lorraine, avec sa lourde cuirasse, sa longue épée teinte de sang à Marignan, et ses six glorieux fils pour cortége et pour appui; lorsqu'on voit ce François de Lorraine, ri-

val de Charles-Quint et vainqueur des Anglais ; ce cardinal, orateur éloquent, prince galant et magnifique, prêtre ambitieux et cruel ; Marie Stuart, ange de douleur et de poésie, dont la tête charmante porta une couronne et tomba sous la hache du bourreau ; ce *Balafré*, dont l'audace était une seconde royauté ; Catherine de Montpensier, avec ses ciseaux et son poignard ; Charles de Lorraine, l'élu de la Ligue, expiant dans l'exil sa royauté d'un jour ; son fils, enfin, chevalier si aventureux, héros de la fable dans les tournois, héros de roman dans les fastes de la galanterie..... lorsque, entouré de tous les membres de cette noble et vaste famille, on se rappelle que, dans ce nombre, l'un a élevé ces anciennes murailles ; que plusieurs les ont habitées ; que presque tous ont porté en même temps que le titre de ducs de Guise celui de comtes d'Eu ; que pour rendre la justice à leurs vassaux, ils allaient s'asseoir sous ces arbres séculaires qu'on aperçoit des fenêtres du château... on est saisi du désir d'interroger ces vieux témoins, de leur demander compte de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont entendu ; et, suppléant à leur silence par la pensée, on repasse le rôle si dramatique des Guises, et on éprouve le besoin de rassembler les grandes pages de leur histoire, comme une auguste main

a pris soin de réunir leurs images dans une même galerie.

René II, duc de Lorraine, celui qui, en 1477, gagna la célèbre bataille de Nancy contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, avait fait, en 1506, un testament tout favorable à Antoine, son fils aîné; Claude de Lorraine [1], frère d'Antoine, éleva de justes prétentions à la succession paternelle; mais après de longs débats, le 27 octobre 1530, il transigea, et, sous la réserve du droit de souveraineté, d'hommage et de ressort au duc Antoine, comme duc de Lorraine et de Bar, il reçut en partage le comté de Guise [2], le comté d'Aumale, les baronnies de Joinville et d'Elbœuf, et vint s'établir en France.

Mais quinze ans avant ce traité, les deux frères avaient, d'un commun accord, offert leur épée à François Ier et s'étaient trouvés à la bataille de Marignan. Là, digne compagnon de Bayard, Claude de Lorraine, à la tête des lansquenets, avait fait des prodiges de valeur, et reçu vingt-deux blessures. Laissé pour mort sur le champ de bataille, il ne dut la vie qu'à la

[1] Né en 1496.

[2] Ce comté fut érigé par François Ier en duché-pairie, en faveur de Claude de Lorraine, l'an 1528.

courageuse présence d'esprit de son écuyer qui le couvrit de son corps[1].

Ce prince était terrible dans les combats; aucun obstacle n'arrêtait son audace : c'est ainsi qu'à Fontarabie, séparé par une rivière très-profonde du camp des Espagnols, il s'y précipita le premier pour la traverser. Effrayés de tant d'intrépidité, les Espagnols rentrèrent en désordre dans la ville, dont le duc de Guise ne tarda pas à s'emparer.

Un rival plus redoutable l'attendait devant Péronne; c'était Charles-Quint ! La vaillance de Claude obligea l'empereur à lever le siége... honneur héréditaire dans sa famille ! Sa présence ne fut pas moins décisive à la bataille de Chenouville, livrée par le duc Antoine contre les luthériens allemands, prêts à faire une irruption en Lorraine : les deux princes furent merveilleusement secondés par le comte de Vaudemont, leur jeune frère[2]. Avant la mêlée, ce prince vou-

[1] De retour en Lorraine, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, il fit un pèlerinage à Saint-Nicolas, près de Nancy, avec les mêmes armes qu'il portait à Marignan, et fit mettre son effigie en pierre à genoux à droite du saint.

[2] Louis de Lorraine, septième fils de René II, duc de Lorraine, né en 1500; mort de la peste en 1528, sous les murs de Naples, dont il faisait le siége avec Lautrec.

lut recevoir du duc de Guise l'accolade de chevalier, et pendant le combat il se conduisit en héros. Il eut un de ses gantelets emporté avec son casque par les coups de pique et de hallebarde qu'il reçut. On craignit même qu'il ne perdît un œil : un lansquenet, le voyant dans ce danger, lui mit promptement sa *secrette* [1] sur la tête; et comme le comte voulait se servir de son épée pour combattre, après avoir mis sa lance en pièces, un capitaine polonais lui dit : « Prince, une épée n'est pas propre à combattre tant d'ennemis; prenez ma pique. » Le comte la saisit, et fit un carnage affreux dans les rangs ennemis. La victoire demeura aux princes lorrains; les luthériens perdirent plus de 12,000 hommes [2]. Intrépide à la guerre, dans la paix,

[1] Espèce de casque.

[2] Dans cette guerre de religion, le fanatisme faisait conduire à la mort ceux qui osaient prêcher les dogmes de Luther. On lit dans la chronique en vers des antiquités de Metz, que deux luthériens,

« Qui preschoient et lisoient assez,
« Puis se sont tout rebaptisés,
« Ce qui leur fut en préjudice
« Devant messieurs de la justice,
« Sont été mis en prison;
« Ont confessé leur intention;
« En après sont été noyés
« Dans l'eau où n'y avoit pas piés. »

ami des lettres et des arts, passionné pour la musique et pour la chasse, libéral envers les malheureux, magnifique à ce point d'avoir tous les jours sept tables ouvertes, Claude de Lorraine avait dans toute sa personne *un air qui sentait son grand prince.* Sa fortune, sa gloire, la nombreuse et belle famille dont il était entouré, la faveur dont il jouissait à la cour de France, tout devait contribuer à exalter son orgueil[1]. Mais sa haute influence ne se bornait pas aux affaires politiques du royaume; par un calcul dont la tradition ne fut point perdue pour ses enfants, il avait compris que dans des temps de schisme, il fallait avoir de l'ascendant sur les affaires de l'Église : aussi dominait-il à la cour de Rome, par l'habileté de son frère, le cardinal Jean de Lorraine[2], « prince fort lettré, si bien « venu de François Ier, que ce monarque ne lui « refusoit jamais rien. » Attaqué subitement à Fontainebleau d'une maladie mortelle, il se fit

[1] Claude de Lorraine était duc de Guise, pair et grand veneur de France, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbœuf, baron de Joinville, gouverneur de Champagne, de Brie et de Bourgogne.

[2] Jean, sixième fils de René II, évêque de Metz, cardinal, chargé d'affaires de France à Rome, né le 9 avril 1498, mort le 10 mai 1550.

transporter dans son château de Joinville; et là, après quelques jours de souffrance, il appela près de lui sa femme[1] et ses enfants: « Je ne sais, leur « dit-il, si celui qui m'a donné le morceau pour « mourir est grand ou petit; mais quand il se- « roit là présent, et que je saurois son nom, je « ne le nommerois ni accuserois mie; ains je « prierois pour lui et lui ferois du bien, et lui « pardonne ma mort d'aussi bon cœur que je « prie mon Sauveur me pardonner mes péchés. » Et il donna sa bénédiction à sa famille en pleurs, se jeta à bas de son lit quand on lui apporta le saint viatique, communia à genoux[2], et expira à l'âge de 55 ans.

[1] Marie-Antoinette de Bourbon, fille de François de Bourbon, comte de Vendôme, née en 1494, morte à 88 ans. Elle fit construire à Claude de Lorraine un mausolée de marbre, dans l'église du château de Joinville, avec cette inscription :

« A la mémoire éternelle de Claude de Lorraine, très-bon « prince, ayant acquis le nom de *père de la patrie* par l'insigne « victoire qu'il remporta sur les hérétiques à Saverne, ville d'Al- « sace; qui mourut de mort précipitée, au grand deuil de tous. »

Elle-même, pour se préparer à la mort, avait fait placer son cercueil dans la galerie qui conduisait de ses appartements à la chapelle où elle allait entendre la messe tous les jours.

[2] Claude de Lorraine avait une fervente piété, il assistait

Ses dernières paroles, son oraison funèbre [1], certains bruits de cour, les épigrammes que la jalousie des courtisans faisait circuler contre les princes lorrains [2], les parfumeries d'Italie venues en France avec les Médicis; enfin ce besoin populaire d'attribuer à des circonstances surnatu-

exactement aux cérémonies de l'Église, chantait lui-même les louanges du Seigneur dans les jours de fête, et, pour expier les erreurs de sa jeunesse, portait un bracelet armé de pointes de fer.

Philippe de Gueldre, sa mère, était d'une dévotion extrême. Retirée, après la mort de René II, dans le couvent des sœurs de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, elle y vécut dans la plus profonde humilité. Lorsqu'elle écrivait à ses supérieurs ecclésiastiques, elle finissait ses lettres par ces mots : *Votre pauvre fille et sujette, sœur Philippe*; d'autres fois, elle signait : *Sœur Philippe, petit ver de terre.* Elle portait les vêtements les plus grossiers, ne quittait jamais l'habit de l'ordre, et ne mangeait que les mets du réfectoire. Cette princesse avait été d'une grande beauté et d'une vertu exemplaire. A la cour, elle portait dans ses armoiries une feuille de chardon avec cette devise : « *Ne mi toquès, il point.*»

[1] « Maladie, par un antéchrist et ministre de Satan, infligée, et telle par les médecins cogneue qu'estoit *engendrée de poison.* » (Très-excellent enterrement de Claude de Lorraine, duc de Guise; Paris, 1550.)

[2] « François premier prédit ce point:
« Que ceux de la maison de Guise
« Mettroient leurs enfants en pourpoint,
« Et son pauvre peuple en chemise. »

relles le trépas des hommes célèbres, firent soupçonner que Claude de Lorraine était mort empoisonné; mais on ne trouve dans l'histoire aucune trace réelle de ce crime ; et les Guises étaient assez puissants, pour que le coupable, *grand ou petit*, qui aurait versé le poison, eût été immédiatement recherché, saisi, livré au bourreau. Quoi qu'il en soit, à cette heure suprême où la pensée de l'homme se rapproche du ciel, et semble une révélation, les mots mystérieux tombés de la bouche d'un père tel que Claude de Lorraine, dans le cœur d'un fils tel que François de Guise, durent avoir un long retentissement. Ses frères et lui, plus frappés du soupçon que du pardon renfermé dans ces paroles, y virent un avertissement de se tenir en garde contre la cour, et ne se souvinrent que trop du château de Joinville et des adieux paternels. Leur défiance devint de l'hostilité; leur union, une ligue; leur ambition, la guerre civile; leur grandeur, l'usurpation. Toutefois, hâtons-nous de le dire, François de Lorraine, fils de Claude, se contenta d'être le second du royaume; il domina la faiblesse de son maître, mais il respecta ses droits; ce fut Henri le Balafré qui, impatient du second rang, osa porter la main sur la couronne. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Henri II était sur le trône de France; le roi son père lui avait dit en mourant : « Craignez les Guises: » mais, pour un monarque uniquement occupé de tournois et de galanterie, c'était une trop rude tâche que d'avoir à lutter contre l'ambition de six princes [1], tous dignes de soutenir la grandeur de leur nom. A leur tête le duc de Guise brillait du triple éclat de la jeunesse, de la gloire et de la beauté [2]. Doué d'un génie audacieux, mais réfléchi, ambitieux, mais magnanime, grand capitaine, soldat infatigable, habile à se faire aimer du peuple et de l'armée, éloquent, généreux, aussi prompt à pardonner une injure qu'à récompenser une belle action, c'était un de ces hommes extraordinaires qui dominent leur siècle et l'entraînent avec eux. Comme auxiliaire du trône, il en fut

[1] Claude de Lorraine avait eu huit fils : Pierre et Philippe étaient morts en bas âge; six princes lui survécurent : François de Lorraine, duc de Guise, né en 1519; Charles de Lorraine, 1524; Claude, 1526; Louis, 1527; François, 1528; René, duc d'Elbœuf, 1530.

[2] Il n'était encore que duc d'Aumale lorsqu'en 1547 il parut comme parrain d'armes de la Chataigneraie dans le fameux duel que ce seigneur eut à soutenir contre Jarnac en présence de toute la cour. Tous les yeux étaient pour ce jeune prince dont on admirait la bonne grâce et dont on semblait pressentir les hautes destinées.

tour à tour la terreur ou l'appui, et joua sous trois règnes ce rôle imposant et terrible; les débiles successeurs de François Ier s'effacèrent à côté de cette grande figure historique, et le sceptre des rois s'abaissa devant l'épée du héros.

« Henri II, prince foible d'esprit, dit Mézeray, « étoit plus propre à être conduit qu'à gouver- « ner. » Aussi trois factions se disputaient le pouvoir : celle du connétable Anne de Montmorency, homme d'un grand caractère, d'un courage intrépide, d'une austère vertu, mais d'une opiniâtreté inflexible, d'un orgueil sans mesure, d'un fanatisme quelquefois barbare; celle de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, que François Ier avait léguée à son fils comme un des joyaux de la couronne ; enfin celle de Catherine de Médicis, qui, jeune, belle et jalouse de la préférence accordée par le roi à une favorite douairière, voulait humilier sa rivale, et préludait par des intrigues de boudoir au drame funèbre qui couvrit la France de larmes et de sang..... Ces factions ne troublaient pas encore le royaume, mais elles envahissaient toutes les faveurs ; « rien (dit un mémoire du temps) ne « leur échappoit, non plus que les mouches aux « hirondelles. »

Un quatrième parti se levait, plus redoutable, plus audacieux que les trois autres : c'était le

parti des Guises. Habiles à se partager les rôles, ils avaient compris, à l'exemple de Claude de Lorraine, leur père, que dans un temps où la religion tenait une si grande place dans les affaires politiques, ils devaient s'assurer des appuis dans l'Église; aussi avaient-ils mis deux de leurs frères dans les ordres, Charles et Louis. Louis de Lorraine, cardinal de Guise, ne manquait pas d'esprit, mais les plaisirs de la table l'occupaient plus que les affaires religieuses; on l'avait surnommé (dit l'Estoile) « *le cardinal des bouteilles*, parce qu'il « les aimoit fort et ne se mêloit guère que des « affaires de cuisine. » On conçoit qu'avec cette réputation et ce caractère, son zèle pour l'Église n'était pas d'une grande ferveur, et si l'on peut lui reprocher quelques actes d'intolérance, il faut les attribuer moins à sa propre volonté qu'à l'ascendant que son frère, le cardinal de Lorraine, exerçait sur son esprit. Le cardinal de Guise avait pris pour emblème neuf zéros, avec cette devise : « Ceci n'est rien par lui-même, mais « pour peu que vous y ajoutiez, ce sera une forte « somme. » L'histoire n'a rien ajouté aux zéros.

Charles, cardinal de Lorraine, était appelé à un autre rôle... Mélange brillant de vertus et de vices, ce prince avait de l'esprit, de l'érudition, une grande ardeur pour les affaires de l'Église, de l'habileté à faire servir la religion aux soins

de sa grandeur ; il s'exprimait avec grâce et même avec éloquence ; il était libéral, magnifique [1], homme de cour aimable et galant, mais prêtre ambitieux, implacable, avide de persécutions et prodigue du sang de tous ceux qui ne partageaient pas sa croyance ou qui le gênaient dans son orgueil. La religion fut dans ses mains ce que plus tard la politique fut aux mains du cardinal de Richelieu, un instrument de terreur et de vengeance.

Associé aux projets, aux dangers, à la fortune de son frère le duc de Guise, il se dévoua tout entier à sa cause et partagea sa toute-puissance. Il avait de bonne heure pressenti que Diane de

[1] « Très-libéral, dit Brantôme, puis-je l'appeler, puisqu'il n'eut son pareil de son temps. Ses dépenses, ses dons, ses gracieusetés en font foi, et surtout sa charité envers les pauvres. Il portoit ordinairement une grande gibecière que son valet de chambre, qui lui manioit son argent des menus plaisirs, ne failloit d'emplir tous les matins de trois à quatre cents écus ; et tant de pauvres qu'il rencontroit il mettoit la main à la gibecière. Ce fut de lui que dit un pauvre aveugle ainsi qu'il passoit dans Rome, jetant une grande poignée d'or : *O tu sei Cristo, o veramente il cardinale di Lorrena :* « Ou tu es le Christ, ou le cardinal de Lorraine. »

« Il n'étoit pas moins magnifique avec les dames : il n'y avoit guère de filles résidentes à la cour qui ne fussent attrapées par les largesses de monsieur le cardinal. »

Poitiers continuerait à être la source de toutes les grâces ; aussi avait-il fait sa première étude du soin de lui plaire. La charge de *grand aumônier* vint bientôt révéler sa faveur. Pierre Castelan, évêque de Mâcon, était revêtu de cette charge ; un singulier accès de flatterie servit de prétexte pour la lui ôter. Ce prélat, chargé de prononcer l'oraison funèbre de François Ier, avait imaginé de dire, « qu'il estimoit que l'âme « de ce prince s'étoit envolée droit en paradis « sans avoir besoin d'être purifiée par le feu du « purgatoire. » Cette assertion fut dénoncée comme hérétique. L'université nomma une députation pour porter plainte au roi : Jean Mendoze, premier maître d'hôtel, avant d'introduire les docteurs, leur dit, avec un sourire railleur : « Si vous voulez vous en rapporter à moi qui « ai mieux connu le feu roi qu'homme du « monde, je puis vous assurer qu'il étoit d'hu- « meur à ne pas s'arrêter longtemps dans le « même lieu, et que s'il a été en purgatoire, il « n'y aura guère demeuré et n'aura fait qu'y « goûter le vin en passant, selon sa coutume. »

Cette plaisanterie déconcerta la gravité universitaire : les docteurs se retirèrent sans oser parler au roi; mais le coup était porté : l'évêque de Mâcon fut dépouillé de sa charge, et Charles de Lorraine devint grand aumônier.

Le moment n'était pas loin où la gloire du duc de Guise, déjà célèbre par son intrépidité au combat de Boulogne[1], allait rayonner dans tout son éclat. Charles-Quint nourrissait depuis longtemps le projet d'humilier la France, et d'investir les rives de la Moselle et de la Meuse, de la Sambre et de la Somme. L'insouciance et la mollesse de Henri II, plus occupé de plaisirs que d'intérêts politiques; les orages qui agitaient l'Angleterre pendant la minorité d'Édouard VI, successeur de Henri VIII; la guerre de la Turquie contre la Perse, qui détournait l'attention de Soliman des affaires de l'Europe; l'abaissement de la république de Venise; les embarras de Côme de Médicis, occupé à comprimer les mouvements de plusieurs villes de la Toscane, jalouses de reprendre leur liberté; l'amitié d'André Doria, qui commandait à Gênes; enfin la victoire de Mülberg[2], remportée sur Frédéric,

[1] Un Anglais, dans le combat, lui porta un coup de lance au visage. Ambroise Paré, chirurgien du roi, fut obligé de lui arracher le fer et le bout de la lance avec une tenaille de maréchal, en lui tenant le pied sur la tête. François supporta cette opération douloureuse avec un courage héroïque; il n'avait que dix-neuf ans. La cicatrice qui en resta l'avait fait surnommer le *Balafré;* mais ce surnom est plus communément appliqué à son fils Henri, duc de Guise.

[2] 1547.

électeur de Saxe, et sur les confédérés d'Allemagne, paraissent à l'Empereur un concours de circonstances favorables à l'exécution de ses desseins : il rassemble son armée; Henri II tient un lit de justice [1], la guerre est déclarée. « C'est « Metz que Charles-Quint menace, a dit le duc « de Guise, c'est Metz qu'il faut défendre. » Le poste est périlleux, Guise l'ambitionne, il l'obtient, il part, il est à Metz.

Toute la noblesse française se précipite sur ses pas [2]; on voit autour de lui le prince de Condé, Louis de Bourbon, qui plus tard devait être son adversaire et son prisonnier à la bataille de Dreux; le comte d'Enghien, frère de Condé, le prince de la Roche-sur-Yon, François de Montmorency et Damville, fils du connétable, le duc de Nemours et les la Rochefoucauld, les la Trémouille, les Béthune, les Mailli, les Matignon, les Biron, et trois princes de la maison de Lorraine : Claude d'Aumale, dont le courage allait jusqu'à la témérité; François, dont la valeur ne démentait pas son origine, et René, duc d'Elbœuf, brave, ardent, impétueux comme Claude son frère. Guise a demandé au roi un autre auxiliaire non moins célèbre, non moins utile dans

[1] 1552.

[2] Histoire de Lorraine, don Calmet.

les combats : c'est son premier chirurgien, Ambroise Paré.

Mais ce n'est pas tout d'avoir à combattre les forces de l'Empire et Charles-Quint; il faut d'abord conquérir l'esprit des habitants de la ville de Metz, il faut les amener à subir les sacrifices de toute nature qu'impose la défense de la place. Tour à tour affable, éloquent, juste, adroit, généreux, Guise prodigue tous les moyens de séduction. « Quand on a le bonheur d'être Français, « dit-il aux magistrats, peut-on cesser de l'être? « Le roi veut vous traiter en père, l'Empereur « veut vous traiter en maître. Soyez l'honneur « de la France et non la proie de l'Allemagne. » Faut-il démolir des églises? Il adoucit les regrets du clergé en venant, la tête nue, un flambeau à la main, retirer lui-même les reliques et les vases sacrés pour les transporter à la cathédrale. Faut-il élever rapidement les fortifications? Il se mêle aux travailleurs, *il porte lui-même la hotte, pour qu'il n'y ait personne qui ne s'en fasse honneur.* Un esclave appartenant à un officier espagnol s'était sauvé dans la ville avec un cheval qu'il avait dérobé à son maître; l'officier fit redemander son esclave au duc de Guise : le duc fit renvoyer le cheval après en avoir payé le prix à celui qui l'avait acheté : « Mais quant à « l'esclave, ajouta-t-il, ce serait violer les privi-

« léges du royaume de France, qui consistent à « laisser la liberté à tous ceux qui viennent la « chercher sur ses terres. »

La crainte de manquer de vivres l'oblige à faire sortir de la place les bouches inutiles, mais ses libéralités accompagnent les vieillards et les femmes qui s'expatrient; sa fortune et les opulents bénéfices du cardinal de Lorraine acquittent ces actes de munificence. Tant de grandeur, de courage et d'équité, lui gagne tous les cœurs, et les princes du sang eux-mêmes sont fiers d'être ses premiers soldats.

Cependant une imprudence du duc d'Aumale vient affliger sa grande âme, sans toutefois ébranler sa fermeté. Ce prince, indigné de la trahison d'Albert, marquis de Brandebourg, qui, allié de la France, avait fait un accommodement secret avec l'Empereur, forme le projet de le punir; suivi de deux cents hommes d'armes et de sept cents chevaux légers qu'il avait sous ses ordres, il charge brusquement le corps d'armée du marquis de Brandebourg et rompt le premier régiment; mais, accablé par le nombre, il est blessé et fait prisonnier.... Le duc de Guise, craignant que cet échec n'intimide les assiégés, se hâte d'assembler les officiers de la garnison : « Le roi, leur dit-il, vient de me faire demander « dans quel temps je croyais nécessaire qu'il vînt

« à mon secours avec toute son armée : avant de « répondre, j'ai parcouru encore une fois les « lignes de cette place, j'ai visité mes magasins ; « quant à votre courage, il m'est connu : voici « quelle a été ma réponse : *Je pourrai tenir en-« core pendant dix mois.* » Ce n'était pas seulement par ses discours qu'il soutenait la confiance ; il redoublait chaque jour de soins, d'énergie, de vigilance ; aussi lorsque l'Empereur arriva devant Metz [1], parut-il très-étonné des immenses travaux que le duc de Guise avait faits dans un si court intervalle ; mais avec cent quatorze pièces d'artillerie, avec une armée de cent mille hommes, on compte sur un triomphe facile. Deux mois se passent, et l'intrépidité des Français repousse toutes les attaques. Le découragement est dans l'armée espagnole ; Charles-Quint ordonne alors un assaut général. Souffrant, il parcourt en litière les rangs de son armée éclaircie par les maladies et par le canon de la place ; il exhorte, il prie, il menace.... Le signal est donné, et le canon des Impériaux ouvre une large brèche. Le duc de Guise y conduit ses principaux officiers : « Je me réjouis, mes-« sieurs, leur dit-il, de voir que les ennemis ont « enfin renversé cette barrière qui arrêtait votre

[1] 20 novembre 1552.

« courage; vous les avez cherchés tant de fois « jusque dans leur camp, il est bien juste qu'ils « viennent du moins une fois reconnaître cette « ville. Voici une occasion d'acquérir de la gloire « qu'ils ne vous offriront pas souvent; profitez-« en, messieurs, et apprenez à toute l'Europe, « qui a les yeux ouverts sur vous, qu'il n'a pas « été impossible à un petit nombre de Français « d'arrêter un empereur qui les assiégeait avec « trois armées et qui se vantait de n'avoir pu « être arrêté par les colonnes d'Hercule. » Ces nobles paroles enflamment tous les courages : les assiégeants sont repoussés de toutes parts, et le 1er janvier 1553, Charles-Quint s'éloigne après avoir perdu vingt mille hommes; et son dépit se cache avec amertume sous cette froide plaisanterie : « La fortune est femme, elle n'aime « que les jeunes gens. »

Le duc de Guise, en effet, n'avait que trente ans, et par cette victoire, il venait de se placer au premier rang des capitaines de son siècle. Son humanité ne lui fit pas moins d'honneur que son courage : « Des mourants et des blessés, dit Lacretelle, « restaient étendus au pied des remparts; Guise « les recueille, les console, les fait traiter avec le « même soin qui si c'étaient ses propres soldats[1]. »

1 Le prince de la Roche-sur-Yon poursuivait un corps de

Rien ne manquait à son triomphe; la France le célébra avec enthousiasme, et le roi fit frapper une médaille pour l'immortaliser [1].

Il était dans la destinée de ce jeune héros d'abaisser la vieille renommée de Charles-Quint: un an après le siége de Metz, il le rencontre dans les champs de Reinti et bat son avant-garde que l'Empereur commandait en personne. C'en était fait peut-être de toute l'armée espagnole sans l'immobilité jalouse de Montmorency qui ne voulut pas servir d'auxiliaire à la gloire de Guise.... Fatale rivalité !... misérable faiblesse, que le connétable à son tour expiera bien cher dans les plaines de Dreux !

cavalerie espagnole : près d'être atteint, le capitaine se retourne et lui dit : « Voulez-vous combattre des morts? qu'il vous suffise que nous sommes vaincus et que nous prendrions la fuite si nous en avions la force. » Le général français les laissa aller.

[1] Chronique de Metz, page 1337. Autour de cette médaille, on lisait ces paroles en latin : *A François de Lorraine, duc de Guise, pair de France, par le décret des armées;* et dans le champ de la médaille : *Pour avoir conservé la ville de Metz et les grands du royaume de France assiégez par l'empereur Charles V et les Allemands;* et au revers : *Mars vous a donné une couronne d'herbe; continuez, il vous rendra les couronnes royales de Jérusalem et de Sicile qui ont appartenu à vos ancêtres.*

Tandis que le duc de Guise cueille des lauriers si purs contre les ennemis de la France, l'ambition du cardinal de Lorraine rêve, au delà des Alpes, pour son frère une couronne, et pour lui la tiare.

Le duc de Guise avait épousé Anne d'Est-Ferrare [1], petite-fille de Louis XII; il pouvait donc prétendre à succéder aux droits de ce monarque sur l'Italie; il ferait aisément la conquête de Naples, et mettrait la couronne de ce beau royaume sur sa tête; le duc d'Aumale, gendre de la duchesse de Valentinois, aurait le Milanais, et lui Charles, cardinal de Lorraine, monterait au trône pontifical, que le grand âge de Paul IV rendrait bientôt vacant.... Le duc de

[1] Fille d'Hercule d'Est IIe du nom, et de Renée de France, fille de Louis XII, Anne d'Est-Ferrare fut mariée le 4 décembre 1549, en premières noces, à François de Lorraine, duc de Guise.

Elle jouit de la gloire de son auguste époux et reçut avec douleur ses derniers soupirs.

Trois années après (en 1566), Anne d'Est se remaria à Jacques de Savoie, duc de Nemours.

Elle vivait encore lorsque ses fils, le duc Henri le Balafré et le cardinal de Guise, furent assassinés à Blois : elle redemanda, mais en vain, leurs corps à Henri III. Elle était, à cette époque, révérée dans Paris, comme la mère de deux saints martyrs; et « le petit Feuillant, prêchant un jour en « sa présence, fit, en se tournant vers elle, une apostrophe

Guise se laisse séduire aux rêves ambitieux de son frère; on les pare du prétexte national de venger les désastres de Pavie; on met la duchesse de Valentinois dans le secret; le duc de Guise passe les Alpes. Mais cette guerre, qui devait donner Naples à François de Lorraine, le saint-siége au cardinal et l'Empire à Henri II, se borna à une entrée solennelle dans Rome. La bataille de Saint-Quentin mit fin à cette entreprise aventureuse. Sans doute, comme Français, Guise dut gémir sur les désastres de cette malheureuse journée; mais, dans l'intérêt de sa gloire, il ne dut pas moins bénir l'ordre qui le rappelait en France.

« au feu duc de Guise : O saint et glorieux martyr de Dieu! « béni est le ventre qui t'a porté et les mamelles qui t'ont « allaité. »

Au milieu des factions civiles, ayant été conduite prisonnière au château de Blois où l'on voyait la statue de Louis XII : « O mon père, s'écria-t-elle, vous ne fîtes pas « élever ce château pour y voir gémir et périr les enfants « de votre fille. »

Anne d'Est-Ferrare mourut le 17 mai 1607; son cœur fut déposé à Joinville, à côté des restes du duc de Guise, son premier époux. C'est à cette princesse que Ronsard a consacré ces vers :

« Venus la sainte en ses grâces habite;
« Tous les amours logent dans ses regards :
« Pour ce à bon droit cette dame mérite
« D'avoir été femme de notre Mars. »

A la nouvelle de la victoire de Philippe II, Charles-Quint s'était écrié: « Mon fils est-il à « Paris? » Philippe n'avait point osé marcher sur la capitale, mais la consternation régnait dans ses murs; un seul homme paraissait en état de sauver la France, c'était le défenseur de Metz.... Le peuple salue son retour par des acclamations de joie, et le roi, entraîné par l'élan universel, le crée lieutenant général du royaume.

Lieutenant général du royaume! c'est la dictature. Le duc de Guise, entouré de tant de séductions, en fera-t-il un coupable usage? Non, sa grande âme ne songe qu'à justifier, par une action d'éclat, la faveur du monarque et l'enthousiasme du peuple. Ce n'est point contre Philippe II qu'il dirigera ses armes; il veut, par une glorieuse diversion, éblouir les esprits et consoler l'honneur national. Calais était au pouvoir des Anglais depuis 1347, époque du mémorable siége qu'illustra le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, et cette longue humiliation pesait à la fierté française. Guise le sait, il court sous les murs de Calais, les attaque avec impétuosité, et, le neuvième jour, il entre en vainqueur dans la place. Quelle joie pour cette ville française de retrouver, après deux cents ans de captivité, son ancienne patrie! Ses cris d'allé-

gresse et de reconnaissance retentirent dans tout le royaume, et Paris et la cour célébrèrent cette victoire par des fêtes dont les mémoires du temps racontent les magnificences. « Le roi, dit « une chronique, envoya demander à souper « à l'hôtel de ville de Paris pour le jeudi gras. « Vingt-cinq bourgeoises, femmes et filles des « principaux magistrats, furent choisies pour « tenir compagnie à la famille royale; les fils des « principaux marchands, en uniformes de soie, « se distribuèrent le service de la table. Les mu- « railles étaient couvertes de riches tapisseries, « surchargées des écussons du roi, de la reine, « du duc de Guise, du cardinal de Lorraine, et, « ce qui est à remarquer, de la duchesse de Va- « lentinois » Il paraît qu'alors comme aujourd'hui le plus grand ordre ne régnait pas dans ces fêtes. « Les plats (continue le chroniqueur) « étaient pillés avant que d'arriver sur la table, « et plusieurs personnes se levèrent sans boire « ni manger. Le poëte Jodelle avait proposé de « donner une représentation de sa tragédie d'Or- « phée : c'était une espèce d'opéra. Les acteurs, « pressés par la foule, pouvaient à peine se re- « muer sur le théâtre ; le principal était enrhumé, « et, malgré sa toux, voulait toujours continuer; « on le fit taire; les danses commencèrent, et « tout le monde se retira à onze heures du

« soir. Guise et ses frères furent applaudis avec « ivresse. »

En présence de tant d'honneurs, il semble que les princes lorrains n'avaient plus qu'à se reposer dans leur gloire et dans leur puissance; mais telle est l'ambition qu'elle croit reculer lorsqu'elle s'arrête ! Les Guises avaient accepté l'espoir d'une couronne en Italie, mais oseront-ils la disputer dans le Louvre au prince qui les a comblés de faveurs? non : toutefois, s'ils pouvaient mêler le sang de Lorraine au sang de France; s'ils parvenaient à faire asseoir sur le trône une jeune princesse de leur famille; si, par sa beauté naissante, par les grâces précoces de son esprit, cette princesse promettait de captiver son royal époux, ils atteindraient le même but sans crime et sans danger ; ils gouverneraient par la reine, le monarque et le royaume.... Leur parti est pris, leur choix est fait, leurs regards se sont tournés vers l'Écosse.

« En 1540, dit Brantôme, le roi Jacques V, après qu'il fut devenu veuf de madame Magdelaine, fille de France, avait demandé à François Ier quelque honnête et vertueuse princesse de son royaume pour se remarier, ne désirant rien tant que de continuer l'alliance de la France. Le roi François, ne sachant mieux choisir pour contenter ce bon prince, lui donna la

fille de M. de Guise [1], veufve pour lors de M. de Longueville, laquelle fut trouvée de ce roi si belle, si sage, si vertueuse, si honneste, qu'il en fut fort aise et s'estima très-heureux de la prendre. »

De ce mariage était née Marie Stuart; c'est elle que les Guises ont désignée pour l'instrument de leur ambition. En vain Henri VIII, dans le dessein de joindre la couronne d'Écosse à celle d'Angleterre, a demandé la main de cette jeune princesse pour son fils Édouard; en vain, pour décider la reine Marie à conclure cet hymen, il a tour à tour employé la séduction et la

[1] Marie de Lorraine, fille de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, née au château de Bar, le 22 novembre 1515. Claude eut encore deux autres filles, Renée et Louise de Lorraine. Renée de Lorraine naquit a Joinville le 22 septembre 1522, et y fut élevée sous les yeux de sa mère qui donnait l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. C'est à son école que Renée de Lorraine puisa les principes qui la portèrent à se faire religieuse. Elle fut bientôt après nommée abbesse de Saint-Pierre de Reims; mais cette abbaye ne jouit pas longtemps de ses vertus : Renée mourut en 1546, à l'âge de 24 ans.

Louise de Lorraine, née à Joinville, le 10 janvier 1520, épousa, le 20 février 1541, Charles de Croy, prince de Chimay et duc d'Arschot : elle mourut un an après sans laisser d'enfants. Sa vie n'offre rien de remarquable.

menace [1] ; les Guises l'emportent sur l'esprit de leur sœur, qui, fière d'implanter la tige de Lorraine sur le trône de France, donna sa fille au dauphin, fils de Henri II.

Reine dès le berceau, par la mort de son père, couronnée en Écosse, à l'âge de neuf mois, Marie Stuart vint à cinq ans à la cour de France, où elle ne tarda pas à répondre aux soins que l'on prit de son éducation. « Ainsi que son bel « âge croissoit, dit Brantôme, ainsi croissoit sa « beauté incomparable; et pour celle de l'âme, « elle n'étoit pas moins merveilleuse, car elle « étoit fort savante; elle écrivoit et parloit six « sortes de langues. Dès l'âge de treize ans, elle « déclama au Louvre, en présence du roi et de « toute la cour, une oraison en latin qu'elle avoit « faite elle-même. Elle aimoit la poésie et se mê« loit de faire des vers, dont j'ai vu aucuns de « beaux et très bien faits. »

Son mariage avec le dauphin fut célébré dans

[1] Marie de Lorraine qui, dans sa lutte contre les intrigues de Henri VIII, avait montré beaucoup de caractère et de fierté, n'eut pas la force de supporter le malheur. « Elle mourut de tristesse, » le 2 juin 1558, et voulut être enterrée dans le chœur de l'église Saint-Pierre de Reims, dont sa sœur Renée avait été abbesse. Elle était représentée sur son tombeau, en bronze, revêtue des habits royaux, tenant le sceptre et la main de la justice.

les premiers jours d'avril 1558, avec une magnificence digne de la plus élégante cour de l'Europe.... Deux mois après, elle était reine de France!

Henri II avait péri dans un tournoi[1], sous la lance de Montgommery; et François II, dominé tour à tour par l'ascendant de sa mère, et par la tendresse de son épouse, avait hérité d'une couronne que son front de seize ans n'aura pas la force de soutenir. Le cardinal de Lorraine, en la lui posant sur la tête dans la cathédrale de Reims, ne l'a que trop deviné, et dès ce moment, son ambition n'a plus connu de frein. Guise lui-même, si respectueux, si modéré, si magnanime sous Henri II, se laisse entraîner aux conseils de son frère; au lieu de jouer le noble rôle de protecteur d'un royal enfant, il devient son maître, presque son tyran; tant il est vrai que la soif du pouvoir peut égarer l'âme la plus pure et la plus généreuse!

C'en est fait, les princes lorrains ont dépouillé toute réserve; leur omnipotence franchit toutes les bornes. Déjà ils ont abandonné sans pudeur

[1] Ce tournoi eut lieu dans la rue Saint-Antoine le 29 juin 1559; le duc de Guise y figura avec beaucoup de distinction.

la duchesse de Valentinois dont ils avaient si largement exploité la faveur ; ils se sont ralliés à Catherine, dont ils connaissent l'empire sur l'esprit de ses enfants ; maîtres du roi par Marie Stuart, dominateurs de toutes les influences, ils envahissent tous les abords de la puissance. Le duc de Guise, généralissime, s'empare de la charge de grand maître de la maison du roi, que possédait le connétable de Montmorency ; il dispose, à ce titre, de toutes les forces du royaume et de la personne du roi [1] ; le cardinal de Lorraine devient l'arbitre suprême des lois, des finances et de la religion [2] ; il a des gardes

[1] « On a remarqué, dit le président Hénault, que François, duc de Guise, général de plusieurs armées et deux fois lieutenant général du royaume (ce qui lui donnait le commandement sur le connétable même), n'avait d'autre grade que celui de capitaine de gendarmes, et était obligé d'obéir lui-même aux maréchaux de camp. Il est vrai que personne n'entreprit jamais de lui donner des ordres, et qu'il fut toujours le général de ses généraux.

« Telle était l'autorité dont il jouissait, qu'à en croire les mémoires du temps, « il recevait assis et couvert Antoine, « roi de Navarre, qui se tenait debout et tête nue; et que le « connétable de Montmorency le traitait de *Monseigneur*, « tandis que lui n'appelait le connétable que *Monsieur*. »

[2] Il institua, à l'exemple de l'Espagne, un tribunal d'inquisition ; il était *grand inquisiteur ;* ses assesseurs étaient le cardinal de Bourbon et le cardinal de Châtillon.

qui l'accompagnent à l'autel et jusque dans le Louvre [1].

Claude, duc d'Aumale, colonel général de la cavalerie, est nommé gouverneur de Champa-

[1] Il obtint de Charles IX une permission scellée du grand sceau, d'avoir des gardes qui fussent armés; et, par une faveur qui fut depuis accordée au cardinal de Richelieu, les gardes destinés pour la sûreté du cardinal de Lorraine reçurent ordre « de ne l'accompagner pas seulement jusque « dans le Louvre, mais même de ne pas le quitter à l'autel, « et de mêler ainsi l'odeur de la poudre à canon et de la « mèche parmi l'odeur de l'encens et des autres parfums sa- « crés. »

Un jour (c'était au mois de janvier 1565) qu'avec cette escorte armée il voulait entrer à Paris, le maréchal de Montmorency, qui en était gouverneur, lui envoya l'ordre de faire poser les armes à ses gens. « Le cardinal ne laissa pas de passer outre : le maréchal, bien accompagné, alla à sa rencontre, le chargea dans la rue Saint-Denis, et l'obligea à se sauver dans sa maison de l'hôtel de Cluny,

« Tout honteux de dépit qu'en abaissant sa corne,
« Montmorency lui fit recevoir telle escorne! »

Cette aventure fut publiée par toute l'Europe. Le prince de Condé disait à cette occasion : « Si Montmorency ne « vouloit que se divertir, il en fit trop; s'il y alloit tout de « bon, il n'en fit pas assez. » (Lire, à cette occasion, le *Livre des Marchands*, par Regnier de la Planche.)

gne, et chargé du commandement général des troupes françaises en Italie[1]; René, duc d'Elbœuf, devient général des galères[2]; François,

[1] Guéri de ses blessures, le duc d'Aumale, qui avait été conduit en Allemagne à l'époque du siége de Metz, racheta sa liberté et revint en France. Il n'y fit pas un long séjour : impatient de combattre, il se rendit en hâte en Piémont pour se trouver à une bataille que l'on regardait comme inévitable entre les Impériaux et l'armée française commandée par le maréchal de Brissac : l'affaire n'eut pas lieu, ou plutôt elle se borna à la prise d'une petite ville près de Turin, dans laquelle on massacra la garnison impériale.

A l'assaut d'Ulpian, le duc d'Aumale, qui avait remplacé le maréchal de Brissac dans le commandement de l'armée, fit des prodiges de valeur, et fut parfaitement secondé par le prince de Condé et les ducs d'Enghien et de Nemours, qui exposèrent leur vie comme de simples soldats. Claude conduisit ensuite son armée victorieuse devant Moncalquier, qu'il *emporta d'emblée.*

En 1573, le duc d'Aumale se rendit au siége de la Rochelle, chargé d'un commandement sous les ordres du duc d'Anjou : s'étant exposé avec sa témérité ordinaire, il reçut du haut des remparts un coup de feu qui le tua le quinzième jour du mois de mars. Son corps fut transporté du camp de la Rochelle au château d'Anet, qui appartenait à sa femme Louise de Brezé, fille de la duchesse de Valentinois.

[2] René de Lorraine, marquis duc d'Elbœuf, septième fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, général des galères de France, né à Joinville, le 14 août 1535, n'était âgé que de dix-sept ans lorsqu'il servit

grand prieur [1]; Louis, cardinal de Guise, arche-

avec honneur au siége de Metz, dirigé par le duc François de Guise, son frère. En 1554, partageant l'impatience du duc d'Aumale, il partit avec lui pour l'Italie, où tout faisait présager une bataille. Il resta attaché à sa fortune militaire pendant son expédition du Piémont, et prit part à ses conquêtes : il commandait les Suisses.

Le duc d'Elbœuf mourut en 1566, dans sa trente-sixième année. Il avait épousé Louise de Rieux, fille de Claude de Rieux, comte d'Harcourt, et devint la tige de la branche d'Elbœuf, qui forma trois autres branches, savoir : celles d'Harcourt, d'Armagnac et de Marsan. Lorsque la postérité de ses frères s'éteignit en 1675, la sienne subsistait encore.

C'est à ses noces que Catherine de Médicis fit jouer par les princesses ses filles et autres dames, demoiselles et gentilshommes de la cour, la *Sophonisbe* de Saint-Gelais.

[1] Le grand prieur avait le Temple pour résidence avec un revenu de 1,200,000 livres.

François de Lorraine, grand prieur de France et général des galères, sixième fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, né à Joinville le 18 avril 1534, fit ses premières armes sous François de Lorraine, duc de Guise, au siége de Metz : il se trouva à la bataille de Reinti. De là il passa à Malte, où son courage et son mérite lui valurent le commandement de l'armée navale qui défit, en 1557, les infidèles devant Rhodes. Six cents Turcs furent tués dans le combat; le grand prieur fut blessé; cinquante chevaux périrent à ses côtés.

A son retour en France, pour récompenser ses premiers exploits, on lui donna la charge de général des galères. Il conduisit en Italie le cardinal de Guise, son frère, pour

vêque de Sens et abbé de Saint-Victor [1]; enfin, il n'est pas une place à la cour qui ne soit occupée par un Guise ou par une de leurs

l'élection d'un nouveau pape, après la mort de Paul IV; et pendant le conclave, il alla visiter Naples, où il fut reçu avec beaucoup de distinction.

Quelque temps après, Henri II, mécontent de ce que la reine Élisabeth avait envoyé des renforts à l'amiral Coligny et aux hérétiques d'Écosse, chargea le grand prieur de faire passer ses galères dans l'Océan : il les mena au secours de Marie de Lorraine, sa sœur, reine d'Écosse, contre laquelle des troubles s'étaient élevés. Il revint par l'Angleterre, et fut admis à la cour de la reine Élisabeth, qui lui fit un accueil plein de grâce.

La valeur était héréditaire parmi les princes de la maison de Lorraine : le grand prieur ne démentait pas son origine. Il montra la plus grande intrépidité à la bataille de Dreux. Il avait combattu toute la journée et s'était échauffé au milieu du carnage. Le soir il fut saisi par le froid et atteint d'une pleurésie qui le conduisit au tombeau : il mourut le 6 mars 1563, âgé seulement de 29 ans.

[1] Louis de Lorraine, cardinal de Guise, fils de Claude et d'Antoinette de Bourbon, naquit à Joinville le 21 octobre 1527. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il reçut une éducation conforme à ce but; ses progrès furent si rapides, il acquit de si brillantes connaissances, qu'il fut chargé, tant à Rome qu'en Espagne, de plusieurs négociations importantes, dont il s'acquitta avec honneur. Il fut élu évêque de Troyes en 1545; évêque d'Alby, en 1550. Le pape Jules III le nomma cardinal en 1553. Il quitta l'église d'Alby, en 1560, pour prendre la direction de l'archevêché

créatures ; on croit, selon l'expression de Thouret, voir revivre l'ancienne mairie du palais.

Cet excès de puissance, l'orgueil du duc de Guise, la violence sanguinaire du cardinal de Lorraine, qui, du haut de son siége de grand inquisiteur, décide de la vie ou de la mort des protestants, excitent la jalousie des grandes maisons et la vengeance des principaux huguenots. Le connétable de Montmorency, exilé de la cour, ne pardonne pas à Guise de l'avoir dépouillé de ses honneurs ; le prince de Condé [1] s'indigne au nom de sa religion contre les persécutions du cardinal ;

de Sens, dont il se démit, en 1562, en faveur du cardinal de Pelevé : en 1568, il fut pourvu de l'évêché de Metz ; on lui donna aussi l'abbaye de Saint-Victor, à Paris.

Son zèle pour la religion allait quelquefois jusqu'à la persécution. Les protestants du pays de Metz avaient obtenu un décret par lequel on leur accordait le libre exercice de leur religion au village de Courcelles. Le cardinal de Guise envoya une députation à la cour pour obtenir la révocation de ce décret, qui fut en effet annulé par une lettre du roi du 10 mai 1571.

Le cardinal de Guise donna l'onction royale à Henri III à Reims, le 13 février 1575 ; assista aux conclaves où furent élus les papes Paul IV et Pie IV, et mourut à Paris, le 27 mars 1578, « en réputation d'un bon courtisan, » dit le P. Anselme. Il était âgé de cinquante-six ans. Il fut enterré à la gauche du chœur de Saint-Victor de Paris, dont il était abbé.

[1] Louis de Bourbon, premier fils de Charles de Bourbon,

l'amiral Coligny et le brave Dandelot, son frère, partagent sa haine; le faible Antoine de Bourbon, roi de Navarre, se laisse entraîner, et tous se liguent contre les princes lorrains. Ils essayent d'associer à leurs complots Catherine de Médicis; mais trop adroite pour se prononcer avant le succès, sa main caressante pour tous les partis ne laissera pencher la balance que lorsque la victoire aura prononcé. Jusque-là son influence s'exerce par des ressorts mystérieux ; elle s'est entourée de jeunes filles remarquables par leur beauté, auxquelles elle a donné un titre qui semble une ironie dans une cour galante et corrompue. Notre pensée se refuse à croire, malgré les soupers mythologiques de Chenonceaux[1], que Catherine ait fait servir *ses filles d'honneur* a donner aux princes ses fils, le goût des voluptés et de la mollesse; mais il est cer-

duc de Vendôme, né en 1530. C'est sur lui qu'on avait fait ce vaudeville :

> « Ce petit homme tant joli,
> « Qui toujours cause et toujours rit,
> « Et toujours chante sa mignonne.
> « Dieu garde de mal ce petit homme! »

[1] On raconte que les filles d'honneur de la reine servirent à un de ces soupers les princes ses fils sans autre voile qu'une couronne de fleurs. (Chap. VIII de la Conspiration de Cellamare, par le même auteur.)

tain que, comme reine, elle jetait ces nouvelles Armides sur la trace des princes et des grands dont elle redoutait le courage, afin de les enchaîner dans le repos, ou de connaître leurs plus secrètes pensées.

Cependant les chefs protestants réunis d'abord à Vendôme, chez Antoine de Navarre, puis à la Ferté, chez le prince de Condé, avaient si bien caché le plan de la conjuration d'Amboise [1], que, sans l'imprudence de la Renaudie et la révélation de l'avocat Avenelle, c'en était fait, peut-être, des princes lorrains et de leur toute-puissance; mais le lieu qui devait être leur tombeau devint pour eux le théâtre d'un nouveau triomphe : triomphe sanglant et souillé par une recherche de barbarie indigne du grand cœur de Guise. Le corps de la Renaudie, tout mutilé et couvert de blessures, est attaché aux créneaux du château; plusieurs conjurés sont pendus à côté de lui; les autres, enfermés dans des sacs, sont précipités dans la Loire... et la cour assiste en grande pompe à ces horribles supplices! C'étaient les fêtes de Catherine de Médicis : on y attend sa présence; mais forcer un jeune roi

[1] Le récit et les détails de cette conjuration trouveront naturellement leur place dans le volume des *Résidences royales* qui renfermera la description du château d'Amboise.

doux et souffrant, une jeune reine timide et tendre à repaître leurs yeux d'un tel spectacle!.. Aussi, la duchesse de Guise, Anne d'Est Ferrare, petite-fille de Louis XII, ne put contenir son émotion : « Ah! madame, s'écria-t-elle en « s'adressant à Catherine, tout cela fait horreur! « Combien de vengeances se préparent! je crois « voir encore bien du sang qui va couler. Que « Dieu sauve les princes, vos fils et mes en- « fants! »

C'était la mère du Balafré qui tenait ce langage à la mère du prince qui devait ordonner le massacre des états de Blois....

Un des grands acteurs de ce drame, Condé, avait été dénoncé au roi comme le chef de l'entreprise par le cardinal de Lorraine, qui brûlait de le faire déclarer coupable. François II, assis sur son trône, le mande devant lui en présence de toute sa cour. Le prince promène fièrement ses regards sur l'assemblée, et pour toute justification s'écrie : « Si quelqu'un est assez hardi « pour soutenir que j'ai tenté de révolter les « François contre la personne sacrée du roi, et « que je suis auteur de la conspiration, renon- « çant au privilége de mon rang, je suis prêt à « le démentir par un combat singulier. »

« Et moi, reprend le duc de Guise, je ne souffrirai pas qu'un si grand prince soit noirci d'un

pareil crime, et je le supplie de me prendre pour second. »

Était-ce un souvenir de la fraternité d'armes qui avait uni les deux princes pendant le siége de Metz? Était-ce conviction de l'innocence de Condé? ou bien un de ces élans spontanés, un de ces contre-coups généreux de deux nobles âmes mutuellement électrisées? Quoi qu'il en soit, cette sortie chevaleresque jette la stupeur dans l'esprit du roi et de toute la cour; on se regarde, on s'interroge; Catherine ne sait que penser de cette brusque réconciliation, et le cardinal de Lorraine frémit de se voir arracher sa proie; mais il la suit, il l'épie, il brûle de la ressaisir.

François II, consumé par une maladie de langueur, avait, au milieu de sa mélancolie, un instinct de justice et de bonté qui l'avertissait que l'on abusait de son nom pour agiter son royaume. « Qu'ai-je fait à mon peuple qu'il m'en « veut ainsi? disait-il un jour au duc de Guise « et au cardinal. Je veux entendre ses doléances « et lui faire raison. Je ne sais, mais j'entends « qu'on n'en veut qu'à vous, et je désirerois, pour « un moment, que vous fussiez hors d'ici, pour « voir si c'est à vous ou à moi qu'on en veut. »

Les Guises étaient trop adroits pour risquer cette épreuve; mais, pour donner au roi

un prétexte d'entendre les doléances de la nation, ils convoquent les états généraux à Orléans. Leur véritable but était de tendre un piége aux Bourbons, et d'y faire tomber le prince de Condé. Le roi le mande à Orléans; ses amis s'en alarment, mais à tous leurs soupçons, à toutes leurs craintes il répond, comme César : « ils n'oseront pas, » et il vient avec le roi de Navarre braver ceux qui n'ont point osé le faire périr à Amboise. On l'accuse de haute trahison; on l'arrête, on lui fait son procès; en vain Éléonore, son épouse, se jette aux pieds du jeune monarque : « Votre « mari, répond-il froidement, est un mauvais « parent; il a voulu m'ôter la couronne et la « vie; » et Condé est condamné à mort; l'échafaud se dresse, sa tête va tomber... Tout à coup le roi, saisi, à vêpres, d'un long évanouissement, meurt dans les convulsions d'une agonie précipitée, dit-on, par le poison; et le prince de Condé, rendu à la liberté, va préparer les moyens de se venger sur un champ de bataille.

Cependant une reine de dix-huit ans, en habits de deuil [1], recevait à Calais les derniers embras-

[1] « Il la fesoit très beau voir (dit Brantôme) en ses habits « de son grand deuil blanc; car la blancheur de son visage « contendoit avec la blancheur de son voile à qui l'emporteroit; la neige de son beau visage effaçoit l'autre; aussi se

sements du duc de Guise[1]; et du haut du vaisseau qui la transportait en Écosse, une voix plaintive et tendre adressait à la France ces regrets si touchants :

« Adieu, plaisant pays de France!
« O ma patrie,
« La plus chérie!
« Qui a nourri ma jeune enfance.
« Adieu, France, adieu mes beaux jours!
« La nef qui disjoint nos amours

« fit-il à la cour une chanson d'elle portant le deuil, qui étoit « telle :

« L'on voit sous blanc atour,
« En grand deuil et tristesse,
« Se pourmener maint tour
« De beauté la déesse,
« Tenant les traits en main
« De son fils inhumain :

« Et amour, sans fronteau,
« Voletter autour d'elle,
« Deguisant son bandeau
« En un funèbre voile,
« Où sont ces mots écrits :
« *Mourir ou être pis.* »

On voit au château d'Eu, dans la galerie des Guises, un portrait de Marie Stuart en habits de deuil blancs.

[1] Le duc d'Aumale et le duc d'Elbœuf accompagnèrent Marie Stuart en Écosse. Brantôme faisait aussi partie de la suite de cette reine infortunée.

« N'a eu de moi que la moitié.
« Une part te reste, elle est tienne,
« Je la fie à ton amitié,
« Pour que de l'autre il te souvienne. »

La mort de François II, le départ de Marie-Stuart, l'avénement au trône de Charles IX, enfant de onze ans, déjà énervé par l'image des voluptés, la duplicité de Catherine de Médicis, qui, pour ménager toutes les factions, affectait de réduire le triomphe des huguenots ou des catholiques à l'obligation de dire la messe en français ou en latin, enfin le pressentiment des intentions du prince de Condé, déterminèrent le duc de Guise à écouter les propositions du maréchal de Saint-André, seigneur factieux, enrichi des prodigalités de Henri II et des dépouilles des protestants [1].

Le maréchal vint trouver le duc et lui dit : « Une femme qui connaît bien la reine, la du-« chesse de Valentinois, votre amie, votre alliée, « m'envoie vers vous; elle vous conjure, au nom « du roi, qui nous aimait tous, de voir et d'em-

[1] On dit aussi que le maréchal Saint-André n'était pas fâché de se venger du prince de Condé que la maréchale aimait à ce point qu'elle se ruina pour lui; elle lui donna entre autres présents la belle terre de Valéry, où ce prince fut inhumé.

« brasser le connétable Montmorency. Vos périls, « votre religion, tout vous prescrit de vous réu- « nir contre les ennemis de la foi. » Le duc et le connétable communièrent ensemble le jour de Pâques, et, réunis au maréchal Saint-André, contractèrent cette alliance politique devenue fameuse dans l'histoire sous le nom de *Triumvirat.*

Le peuple de Paris, attaché à l'ancienne religion, applaudit à cette alliance; une ligue se forme entre les catholiques pour la soutenir; Philippe II la prend sous sa protection; c'est moins le zèle de la religion qui l'anime que le désir de semer de plus en plus la discorde en France. Catherine de Médicis travaille, au contraire, à opérer des réconciliations; elle a osé concevoir celle de Guise et de Condé. « C'est « pour plaire, dit-elle, au roi. » Et elle fait jouer au jeune monarque et aux deux héros une comédie peu digne de leur caractère. « Racontez, dit « Charles IX au duc de Guise, comment les cho- « ses se sont passées à Orléans. » Le duc rejeta sur le défunt roi le procès et l'emprisonnement du prince. « Quiconque m'a fait cet affront, dit « Condé en se tournant vers le duc, je le tiens « pour un méchant homme et un scélérat. — « Et moi aussi, reprit le duc; mais cela ne me « regarde pas. » Ils s'embrassèrent, soupèrent en-

semble, se jurèrent amitié, et..... ne se pardonnèrent pas.

Le cardinal de Lorraine cherchait de son côté à donner le plus grand éclat aux affaires de la religion; ramené malgré lui à la modération par l'indécision de la reine, il imagina une conférence entre les évêques catholiques et les évêques protestants, où devaient se discuter les principes et les droits de chacune des deux Églises. Cette espèce de concile s'ouvrit à Poissy, en 1561, dans un couvent de religieuses, en présence du jeune roi et de toute la cour. On y avait convié Calvin; on lui avait envoyé un sauf-conduit; mais aimant mieux demeurer tranquille dans son pontificat de Genève que de rentrer dans une patrie où il avait jeté le trouble, il se fit représenter par un jeune ministre, Théodore de Bèze, dont l'éloquence et la beauté produisirent sur l'assemblée une telle impression, que le cardinal de Lorraine lui-même s'écria : « Plût « à Dieu que cet homme eût été muet et que « nous eussions été sourds! » Il parla à son tour, et obtint les applaudissements de l'assemblée et le suffrage de de Bèze. « Les deux antagonistes, « dit Brantôme, se firent des compliments sur « leur éloquence respective, comme deux beaux « chevaux qui s'entre-regardent l'un l'autre, et « non pas comme deux ânes, ce qui seroit mal-

« honneste. » Mais ces beaux discours, cet échange de flatteries, ne modifièrent en rien les convictions; chacun des deux partis s'attribua la victoire, et les esprits n'en furent pas moins agités. En vain Michel l'Hôpital proposa un plan de tolérance; trop vertueux pour de pareils temps, ce grand homme de bien n'était pas compris; il ne fut pas écouté.

Les catholiques, effrayés des irrésolutions de Catherine qui leur faisaient craindre de voir le jeune roi remis entre les mains de Condé[1], songèrent sérieusement à combattre le chef des huguenots. Le duc de Guise était à son château de Joinville, ils le rappelèrent. Son passage en Champagne fut marqué par le massacre de Vassy, qu'il n'ordonna peut-être pas, mais qu'il laissa commettre sous ses yeux; crime inutile et sans excuse, dont le remords le poursuivit jusque dans ses derniers moments! Mais tel était le fanatisme des temps, que le sang des huguenots, dont il venait de se couvrir, le fit accueillir dans Paris avec plus d'enthousiasme. Il fait son entrée comme les rois de France, par la porte Saint-Denis, ayant à sa droite le connétable, à sa gauche le maréchal de Saint-André, et douze cents

[1] On avait surpris une lettre de Catherine à Condé où elle le remerciait d'avoir pris les armes contre la cour.

gentilshommes à sa suite ; le prévôt des marchands le harangue, honneur réservé au roi ; on lui prodigue les noms de *sauveur de la patrie*, de *défenseur de la foi ;* on l'entoure, on le presse, on baise ses habits, on le porte en triomphe jusqu'à son hôtel.

Le même jour, Condé, qui avait été témoin de ce spectacle, écrit à Coligny : « César a passé le « Rubicon, et il a pris Rome. » Tout se prépare pour la guerre. Charles IX était à Fontainebleau ; les deux partis méditent de l'enlever, et ce n'est pas une chose indigne de remarque, que, dans ces temps de trouble où l'on foulait aux pieds l'autorité royale, le prestige de la couronne et de la présence du roi fût encore aussi puissant aux yeux de la multitude. Guise gagne son rival de vitesse et d'audace : il se rend à Fontainebleau, et donne l'ordre de conduire le roi à Paris, malgré les plaintes et les pleurs de Catherine. « Nous savons, dit-il à la reine, le respect « qui vous est dû, et nous ne le perdrons qu'avec « la vie ; mais nous devons répondre à l'État de « la personne du roi ; vous êtes maîtresse de de« meurer ici tant qu'il vous plaira ; mais la « fidélité que nous devons à notre prince nous « oblige à le conduire dès aujourd'hui en un lieu « où il n'ait rien à craindre de ses sujets re« belles. » Trois jours après, le roi était au Louvre

entouré des triumvirs catholiques, Guise, Montmorency, Saint-André.

Les protestants avaient aussi leur triumvirat : c'étaient Condé, Coligny, Dandelot. Ces six épées, jadis réunies contre les ennemis de la France, vont se croiser dans les plaines de Dreux, et s'abreuver de sang français. Le signal est donné; le premier choc est terrible : on combat avec la fureur des guerres civiles. Montmorency, blessé, renversé de cheval, tombe prisonnier entre les mains du prince Porcien; le maréchal Saint-André est tué par Baubigny, qui lui crie : « Meurs, traître, de la main de celui dont tu as « pris les dépouilles. » Les catholiques allaient fuir; mais Guise leur restait. Calme au milieu du désordre, il a tout observé; il sort tout à coup de son immobilité : « Compagnons, s'écrie-t-il, « la victoire est à nous, » et il s'élance comme un lion. Sa présence décide la victoire; Coligny se retire, et Condé, fait prisonnier par Damville, fils du connétable [1], vient sous la tente du vainqueur partager son souper et son lit. Guise, dans cette circonstance, déploie, à côté de la simplicité des vertus antiques, tout l'éclat des grâces chevaleresques.

[1] Le lendemain de la bataille, le duc de Guise dit à Montmorency-Damville : « Je vous rends votre prisonnier, « il pourra vous aider à payer la rançon du connétable. »

Ce nouveau triomphe accrut encore l'idolâtrie que les Parisiens avaient pour celui qu'ils adoraient publiquement comme un dieu libérateur; mais Guise, se dérobant à leur impatience, alla faire le siége d'Orléans, qu'il appelait *le terrier de l'hérésie.* « Forcer Dandelot dans cette place, « repousser Coligny qui marchait au secours de « son frère; terminer ses exploits religieux par « un exploit tout national; chasser les Anglais « du Havre, comme il les avait autrefois chassés « de Calais; pardonner aux protestants après les « avoir domptés et contenus; pacifier le royaume « et se créer à côté du roi je ne sais quelle place « indéterminée presque égale à la royauté même, « voilà quel était le but de François de Lorraine; « il en approchait à grands pas, il y touchait de « la main[1]. » La balle d'un assassin vint renverser ces vastes projets. C'était la veille de l'assaut d'Orléans : il devait être terrible. La duchesse de Guise, qui l'avait prévu, s'était rendue au camp pour modérer le carnage. A cette nouvelle, Guise quitte la tranchée, où il se trouvait, pour aller au-devant de sa femme. Un gentilhomme à qui le duc avait sauvé la vie dans la conspiration d'Amboise, Poltrot de Méré, l'attend, caché derrière une haie, le reconnaît à sa grande plume,

[1] Lacretelle, Règne de Charles IX.

et lui tire un coup de pistolet. Guise, blessé, ne peut plus se soutenir sur son cheval. « Il y a « longtemps, dit-il, qu'on me gardait ce coup; « c'est ma faute : je n'ai jamais pu me précaution- « ner contre les assassins [1]. »

On le porte dans sa tente; la balle était empoisonnée; il n'y a plus d'espoir. On lui présente le fanatique qui se vante d'avoir servi sa religion en l'assassinant, et il lui adresse ces paroles sublimes : « Votre religion vous a porté à me vou- « loir tuer, et la mienne fait que je vous par- « donne [2]. »

Il protesta de nouveau contre le massacre de Vassy, recommanda la paix à Catherine de Médi-

[1] Montluc lui avait rapporté qu'un homme avait promis aux huguenots de le tuer. Le duc de Guise le fit venir, le regarda fixement et dit à ceux qui l'entouraient : « Un pareil « homme ne me tuera jamais, qu'on le laisse aller. »

Une autre fois, dans une revue, le baron de Lunebourg, chef des reîtres, s'emporta jusqu'à lui présenter le bout d'un pistolet. Le duc tira froidement son épée et fit tomber l'arme dirigée contre sa poitrine.

[2] Voltaire s'est emparé de cette belle réponse : dans la tragédie d'Alzire, Gusman dit en mourant à Zamore :

« Des dieux que nous servons connais la différence :
« Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance,
« Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
« M'ordonne de te plaindre et de te pardonner

cis, qui était venue de Paris pour assister à ses derniers moments, et, resté seul avec la duchesse de Guise : « Vous savez que je vous ai toujours « aimée et estimée autant que femme peut être. « Je ne veux pas nier que les conseils et les fra- « gilités de la jeunesse ne m'aient quelquefois « conduit à choses dont vous avez peut-être été « offensée ; je vous prie me vouloir les pardon- « ner. Si veux-je bien dire que je ne suis pas en « cet endroit des plus grands pescheurs ni aussi « des moindres. » Et le 24 février 1563, ce grand capitaine expira.

« François, duc de Guise (dit l'auteur de « l'Histoire de Lorraine), était d'une taille au-des- « sus de l'ordinaire, ayant le visage long, les « yeux grands et bien fendus, le teint olivâtre, « la barbe et les cheveux ras et châtains. Il était « d'une modération étonnante dans l'une et l'au- « tre fortune, indulgent pour ses amis, clément « envers ses ennemis, infatigable dans les tra- « vaux de la guerre, et si peu délicat pour sa « personne, qu'il n'y avait point de soldat dans « l'armée qui s'épargnât moins que lui. Il appelait « les blessures *les marques d'honneur des gens* « *de guerre*. La nature lui avait donné une cer- « taine éloquence mâle et militaire [1], et un ascen-

[1] Au moment de l'assaut de la ville de Rouen, il disait

« dant qui le rendait maître de ceux avec qui il « traitait ; il parlait peu et par sentences. Son « plus grand plaisir était de récompenser les bel- « les actions de ceux qui se distinguaient par « leur valeur. Il dormait très-peu à l'armée ; après « midi, lorsqu'il avait disposé et visité les gar- « des, il prenait un peu de sommeil ; la nuit, il « se faisait déshabiller comme pour se coucher ; « puis, lorsqu'on était retiré, il se faisait rhabil- « ler, et visitait les principaux postes, de peur « de surprise ; vers le point du jour, il dormait « tout vêtu. Il était si exact observateur de la « discipline militaire, que les peuples chez les- « quels il devait passer l'attendaient avec joie ; « ses ennemis seuls ne le voyaient pas venir avec « assurance. » Ses restes, transportés d'abord à Paris, dans l'église Notre-Dame, furent déposés à Joinville, dans ce même palais où il avait reçu les solennels adieux de Claude de Lorraine, son père.

aux soldats ces belles paroles : « Souvenez-vous que ceux « contre qui vous allez combattre ne seront vos ennemis que « tant qu'ils auront les armes à la main ; mais dès qu'ils ne « seront plus en état de se défendre, ce seront vos frères, ce « seront les sujets de votre roi, qui lui sont chers malgré « leur rébellion, et contre qui il ne vous envoie qu'à regret. »

Poltrot a parlé, il a nommé deux complices : Théodore de Bèze et Coligny. La loyauté de l'amiral démentait cette odieuse accusation ; mais la clameur des catholiques devient si forte contre lui, qu'il croit devoir y répondre par une lettre qu'il adresse à la reine. Sa fierté rejette bien loin le crime ; mais, soit satisfaction d'être délivré d'un rival si redoutable, soit concession faite à sa religion et à ses amis, il ajoute ces lignes qui s'accordent mal avec les sentiments d'honneur et de générosité que professait Coligny : « J'es-
« time que la mort de M. de Guise est le plus
« grand bien qui pouvoit advenir à ce royaume
« et à l'Église de Dieu, et particulièrement à moi
« et à toute ma maison. » Paroles imprudentes, qui devinrent son arrêt de mort ! La mère, la veuve, les enfants de François de Guise, conduits par le cardinal de Lorraine, se présentent au Louvre, en habits de deuil, pour demander vengeance contre Coligny. Le roi promet justice ; mais quelle justice attendre, dans ces jours de factions, d'un jeune monarque encore sans volonté, et d'une reine qui n'ose se prononcer pour aucun parti ? On a recours à la ruse, on cherche à gagner du temps, on tient des conférences à Poissy, à Pontoise, à Saint-Germain, à Amboise, sous le désir apparent de mettre fin à

la guerre civile ; mais ces assemblées et les édits qui en émanent ne servent qu'à aigrir les esprits ; ce sont des haltes où les partis se reposent un moment afin de puiser de nouvelles forces pour recommencer les hostilités ; la politique n'est qu'un tissu de perfidies, de trahisons et de crimes ; le génie de Catherine de Médicis plane partout. Il préside aussi à la conférence de Moulins [1], où doit avoir lieu la réconciliation de Coligny et des Guises.

Le roi est sur son trône et sa mère à ses côtés ; la veuve et les fils de François de Guise entrent, précédés du cardinal de Lorraine ; l'amiral jure entre leurs mains qu'il n'est ni l'auteur ni le complice du meurtre de François de Lorraine, et, sur ce serment, la famille déclare qu'elle croit à l'innocence de l'amiral. Coligny et Henri, le nouveau duc de Guise, devaient s'embrasser ; mais à l'instant où l'amiral s'avance, le jeune prince ne peut se défendre d'un mouvement d'horreur. Catherine s'en réjouit au fond de l'âme, comme si déjà elle avait entrevu la mort de l'amiral à travers les transports haineux de cette âme qui ne sait ni fléchir ni pardonner !

Henri de Lorraine avait la beauté de son père,

[1] En 1566.

son affabilité, son intrépidité dans les combats; déjà, au milieu des fêtes qui signalèrent à Bayonne la trop célèbre entrevue de Charles IX avec le duc d'Albe [1], il s'était fait remarquer par son adresse dans les tournois, par sa bonne grâce et l'emblème qu'il avait choisi : Οὐδὲν μικρὸν (Rien de petit). Déjà, il avait signalé son courage à la bataille de Jarnac, lorsque, brûlant du désir de se mesurer avec Coligny, il se jeta dans Poitiers qu'assiégeait l'amiral. A son aspect, l'armée catholique croit revoir son père, et l'accueille avec le même enthousiasme : « La France était « folle de cet homme-là, car ce serait trop peu « de dire amoureuse; une telle passion allait « bien près de l'idolâtrie; il n'y avait point de « cœur qui pût tenir contre ce visage; il persua- « dait avant que d'ouvrir la bouche, et j'ai ouï « dire à un courtisan de ce règne-là, que les « huguenots étaient de la Ligue quand ils regar- « daient le duc de Guise [2]. »

Coligny est forcé de lever le siége de Poitiers, Guise jouit avec orgueil de son triomphe; mais tant que celui qu'il appelle le meurtrier de son

[1] C'est dans cette entrevue que, sous l'influence de Philippe II, représenté par le duc d'Albe, fut arrêté le plan de la Saint-Barthélemy.

[2] Balzac.

père respirera, sa vengeance n'aura pas un instant de repos. Elle va se satisfaire : Catherine est sa complice. Nous sommes au mois d'août 1572 : « Les noces du prince de Béarn se font à « Paris : les *livrées en seront vermeilles*, » a dit le père de Sully, et ses pressentiments ne sont que trop vrais. Les fêtes du mariage ont attiré les chefs des huguenots à la cour ; une odieuse allégorie les a mis en scène sur le théâtre de l'hôtel Bourbon [1]. Maurevel est prêt : déjà deux balles ont frappé l'amiral.... La cloche de Saint-Germain l'Auxerrois retentit, et au milieu d'une nuit de sang, on entend, rue de Béthisy, dans la cour de l'hôtel de Coligny, ces funèbres paroles: « Besme, est-ce fait ? — Oui, monseigneur, il est « mort. — Ah bien ! Fais-nous le voir ; » et le corps de l'amiral est jeté par la fenêtre ! Un homme essuie le sang qui couvrait son visage, le regarde

[1] C'était une espèce de tournoi qui se donna à l'hôtel de Bourbon près du Louvre. Catherine l'avait imaginé pour avoir une joie anticipée des massacres qu'elle projetait. Au côté droit, on avait représenté le paradis chrétien, auquel on avait donné pour vestibule les champs Élysées du paganisme. Au côté gauche, était le Tartare. Des chevaliers armés de toutes pièces, conduits par le roi de Navarre, se présentèrent pour forcer l'entrée du paradis, mais ils furent repoussés et précipités dans l'enfer, où mille monstres hideux s'agitaient au milieu des flammes.

à la lueur d'une torche, le reconnaît, le frappe du pied, ordonne de lui couper la tête, et la fait porter à Catherine de Médicis..... Cet homme, c'est Guise, et, par cet acte de férocité, il croit tout à la fois venger son père et honorer sa religion.

Cependant il ne veut point porter seul tout le poids de la Saint-Barthélemy; déjà, il s'est associé Catherine de Médicis par son horrible présent; il décide le roi, par ses menaces, à se déclarer l'auteur du massacre, et Charles IX, dans un *lit de justice*, s'écrie devant le parlement : « Oui, tout s'est fait par mes ordres ; vous con-« naissez vos devoirs, je vous charge de faire « le procès à la mémoire du chef des rebelles « et à tous ses adhérents. » La Providence aussi a fait le procès de l'auteur de la Saint-Barthélemy; atteint dans la fleur de son âge par une horrible maladie, le sang lui sort par tous les pores, le sang découle de ses cheveux ; c'est dans un lit baigné de sang que, par de justes représailles, Charles IX expire au milieu des terreurs et des remords.

La même année (1574) vit mourir un des complices de ce grand sacrilége, le cardinal de Lorraine[1]. Tourmenté depuis longtemps de

[1] Il n'était point en France lors de la Saint-Barthélemy,

frayeurs superstitieuses, il avait pris l'usage de consulter un magicien qui lui avait prédit qu'il mourrait *de mort violente et de bastons à feu.* Aussitôt il avait fait défendre le port d'armes sous François II; et dans une circonstance où, sortant de chez une femme célèbre par sa galanterie, « il avoit failli d'être maltraité par cer-« tains ruffiants qui cherchent volontiers les « chappe-chuttes à l'entour de telles proies, il « traîna la cour à Saint-Germain, et fit rendre « un édit qui interdisoit spécialement les pisto-« lets et bastons à feu, et même les manteaux « longs, d'autant que là-dessous pouvoyent se « cacher des armes. » La prédiction de l'astrologue ne se réalisa pas : le cardinal ne mourut point d'une blessure, mais de la fièvre. Il était à Avignon. « Il assista à la procession des bat-« tus ou flagellants, le crucifix à la main, la « teste peu couverte et les pieds à moitié nuds. » Il fut saisi au cerveau par le froid, et mourut presque subitement. Sa fin précipitée fit dire qu'il avait été empoisonné. Jean de Serre rapporte, « qu'en ce temps-là, on assurait que ce « prélat, passant à Lyon pour se rendre à Avi-

mais, dans la célèbre conférence de Bayonne, il en avait jeté les bases, de concert avec le duc d'Albe et Catherine de Médicis.

« gnon, y avait été empoisonné par l'odeur d'une « bourse pleine de rares pièces d'or, dont la « reine (Catherine de Médicis) lui avait fait pré- « sent. » On débita également des fables de tout genre à l'occasion du terrible orage qui désola presque toute la France le lendemain de sa mort; mais ne sait-on pas tout ce que peuvent inventer le fanatisme et l'esprit de parti? ne sait-on pas avec quel art ils exploitent tous les événements, selon leurs intérêts [1] ?

Catherine de Médicis, qui croyait à la magie, fut très-frappée de la mort de ce prélat. « Ce « jour (disent les Mémoires de l'Estoile), la « reine, étant à souper, demanda à boire; comme « on lui eut donné son verre, elle commença à « tellement trembler qu'il lui cuida des mains, « et elle s'écria : « Jésus! voilà M. le cardinal de « Lorraine que je vois. » Les nuits aussi elle « en avoit des appréhensions; en sorte que, pour « complaire à la reine, dès qu'il fut mort, on

[1] Dans l'excès de la fièvre, le cardinal de Lorraine avait le transport au cerveau, et, suivant quelques historiens, il faisait des actes de folie et jurait. L'archevêque de Reims, son neveu, disait en riant à cette occasion : « Je ne vois « rien en mon oncle pour en désespérer, il a encore toutes « ses paroles et actions naturelles. »

« ne parla pas plus du cardinal de Lorraine qu'on « n'eût fait d'un curé de village[1]. »

[1] S'il faut en croire les mémoires du temps, Catherine de Médicis aurait eu moins peur du cardinal de son vivant qu'après sa mort. Sa faiblesse avait été dénoncée dans les pamphlets les plus injurieux : de ce nombre était *le Tigre*. « Cet écrit (dit Brantôme) parlait des amours d'une très-« grande et belle dame et d'un grand : le grand et la grande « en furent si estomaquez qu'ils en cuidèrent désespérer. »

Le parlement prescrivit, par ordre du cardinal, des perquisitions pour en découvrir l'auteur. « Un conseiller nommé « *du Lion* accepta cette charge *pour la promesse d'un estat* « *de président au parlement de Bordeaux*. On trouva l'im-« primeur, nommé *Martin Lhommet;* enquis qui le lui avoit « baillé, il répond que c'étoit un homme inconnu.... On le « mène pendre. Ainsi qu'on le menoit, il se trouve un mar-« chand de Rouen, lequel voyant le peuple de Paris fort « animé contre le patient, leur dit seulement : « Eh quoi, « mes amis, ne suffit-il pas qu'il meure? laissez faire le « bourreau. » Quelques prestres l'appellent huguenot, se « jettent sur lui et le battent outrageusement. Sur ce bruit, « ceux qu'on nomme la justice approchent, et, pour le « rafreschir, le mènent prisonnier en la conciergerie du « Palais. Ce pauvre marchand jure ne savoir que c'estoit, ne « connoître le patient, ni avoir ouï parler de messieurs de « Guise.... Du Lion, sans autre forme de procès, fait son « rapport à la cour, qui *condamne le marchand de Rouen à* « *être pendu et estranglé en la place Maubert, au lieu même* « *où avoit été attaché cet imprimeur*. Quelques jours après « l'exécution, du Lion, à qui l'on remonstroit l'iniquité du

Il avait adopté pour emblème une colonne droite avec un lierre attaché à la colonne : on y lisait ces mots : *te stante virebo.* On ajouta à cette devise, par allusion au lierre qui fait périr les corps auxquels il s'attache : *teque virente peribo* [1].

Henri III, en s'échappant du trône de Pologne, n'avait fui que l'ennui; il trouva autour du trône de France le désordre, l'intrigue et la guerre civile. Catherine, qui préférait ce prince à tous ses autres enfants, espérait, pour prix des plaisirs dont elle avait énervé sa jeunesse, une large part dans l'autorité souveraine. Mais Henri de Guise avait aussi l'ambition de gouverner celui dont il avait été le lieutenant dans les plaines de Jarnac : il avait mesuré ce prince et ne lui avait pas trouvé la taille d'un roi; il connaissait la dépravation de ses mœurs, et ne croyait

« jugement : « Que voulez-vous? dit-il, il fallait bien contenter M. le cardinal de quelque chose, puisque nous n'avons « pu pendre l'auteur. »

[1] Il voulut mourir revêtu de la pourpre romaine; on fit à cette occasion l'épigramme suivante :

« Purpureo fuerat quondam qui tectus amictu,
« Omniaque imbuerat sanguine purpureo,
« Purpureæ vitæ fertur non dispare fato :
« Abstulit huic animam purpura purpuream. »

pas à l'avenir de sa race; le duc d'Alençon, héritier après lui de la couronne, n'était qu'un brouillon peu dangereux; Henri de Navarre était pauvre et huguenot... Tout semblait l'enhardir à rêver la couronne de France : un brillant succès vint ajouter à son orgueil.

Un quatrième Henri, le prince de Condé, avait fui en Allemagne, où sa vaillance lui avait gagné l'amour des protestants : il revenait en France avec une armée allemande pour venger la mort de Coligny, lorsque son avant-garde, commandée par Montmorency-Thoré, qui avait abjuré la religion catholique, fut rencontrée à Dormans, près de Château-Thierry, par le duc de Guise : les reîtres furent taillés en pièces. Le duc de Guise, dans l'ardeur de la mêlée, reçut un coup d'arquebuse à la joue gauche. Ce fut la cicatrice de cette blessure qui le fit surnommer le *Balafré*. « Balafre très-glorieuse, dit « Mézerai, envers les catholiques, et fort avanta- « geuse envers les dames, qui croient que ceux « qui sont braves le sont partout. »

Cette cicatrice, qui lui donnait une ressemblance de plus avec son père, ajouta encore à l'idolâtrie du peuple. « Il y avait des gens qui « invoquaient le duc de Guise dans leurs priè- « res ; d'autres qui mettaient son image dans leurs « heures; et plus d'une noble dame était folle

« pour lui d'un autre amour que celui de « Dieu [1]. »

Catherine de Clèves avait plus d'une fois invité le prince son époux à visiter le comté d'Eu, qu'elle lui avait apporté en dot; mais les agitations politiques avaient toujours retardé ce voyage : cependant, il eut lieu en 1578. Le duc de Guise était accompagné du duc de Mayenne, son frère, et d'une foule de grands seigneurs de son parti. «Le jour de son entrée, tous les bour- « geois de la ville d'Eu étaient vêtus aux couleurs « du prince et de la princesse : on avait formé « deux compagnies ayant pour capitaines, la « première, Antoine Duhamel, lieutenant des « eaux et forêts, la seconde, Mathieu Creton, « contrôleur du grenier à sel. Le duc de Guise « fut harangué par le maire, François Duhamel. « Il répondit avec une affabilité qui charma tous « les habitants. La duchesse avait la figure agréa- « ble, enjouée, et un certain air de galanterie. « Le duc de Guise fut si content de la position

[1] Henri III demandait un jour pourquoi le peuple aimait si passionnément le duc de Guise. « C'est, lui répondit un « de ses confidents, qu'il fait du bien à tout le monde. Si on « le prie à une noce, il s'y trouve; le souhaite-t-on pour « parrain, il y consent; s'il y a un enterrement, il y assiste. »
(Manuscrit de la ville d'Eu.)

« et des habitants d'Eu, qu'il résolut d'y faire un « château à la place du *simple bâtiment de bois et* « *fort commun,* qui en tenait lieu [1]. »

Les plans furent dressés ; leur exécution commencée en 1578 par Claude Leroi, de Beauvais, fut suspendue et reprise en 1581, mais on n'acheva pas les travaux. Le château actuel n'était qu'une aile du projet, sur laquelle avait été construite perpendiculairement l'aile qui fermait le fond de la cour, du côté de la vallée de la Bresle; cette aile perpendiculaire, où plus tard mademoiselle de Montpensier fit *une galerie des rois de France*, a été démolie en 1806. La troisième aile, du côté de la place, n'a jamais été bâtie. Il n'y avait point de jardins : seulement, autour du vieux manoir des anciens comtes d'Eu, à gauche du jardin actuel, il existait un parc et de grands arbres à l'ombre desquels Guise allait tantôt rendre la justice à ses vassaux, tantôt tenir conseil avec ses amis sur ses futures destinées; quelquefois aussi recevoir mystérieusement les confidences du P. Mathieu, *le courrier de la Ligue.* Quelques-uns de ces vieux hêtres ont triomphé des siècles; on les voit à l'entrée du parc au-dessus de la chapelle; les habitants leur ont donné le surnom de *Guisards,* et le roi, Louis-Philippe,

[1] Manuscrit de la ville d'Eu.

par respect pour leur âge et pour les souvenirs qu'ils rappellent, les a fait entourer d'une balustrade, au milieu de laquelle est une table où l'on a gravé cette inscription : « C'est ici que les Guises « tenaient conseil au XVI[e] siècle. »

Le soin d'élever un château sur le bord de la mer ne pouvait occuper longtemps une âme inquiète, avide d'émotions, et ambitieuse d'une couronne. Le duc de Guise, dans ses loisirs, a tout observé ; il sait que Catherine, naguère si fière de la Saint-Barthélemy, l'a désavouée dans un traité passé avec le duc d'Alençon, frère de Henri III, et que les catholiques se plaignent hautement d'être trahis, abandonnés par la cour ; il sait que les principaux d'entre eux ont formé une sainte ligue aux applaudissements de la cour de Rome et de Philippe II, et qu'ils n'attendent plus qu'un chef. . . . Il retourne à Paris : brave, magnifique, charmant, audacieux, il réunit tous les suffrages, et ce choix fait pâlir Henri III sur son trône ; dans sa terreur il veut lui disputer ce titre ; il se déclare lui-même chef de la Ligue !.... L'insensé n'a point prévu que c'était se mettre dans la dépendance d'un parti, tandis qu'en sa qualité de monarque il devait les dominer tous ! Il s'en forme trois dans le royaume : les *politiques* ou les *royalistes*, sous les ordres du roi de France, Henri III ; les hu-

guenots, sous les ordres de Henri, roi de Navarre; les ligueurs sous les ordres de Henri, duc de Guise. La guerre qu'ils se déclarèrent fut appelée *la guerre des trois Henri*.

« J'ai dégaîné l'épée contre mon maître, dit le « duc de Guise, je n'ai plus qu'à en jeter le four-« reau dans la rivière.» Il quitta la cour en 1585, s'écriant dans le Louvre même, qu'il n'y *rentrerait qu'en barbe grise*, et se rendit à Nancy, où les principaux ligueurs se réunirent pour conspirer la chute de Henri III. Le duc d'Alençon, frère de ce monarque, était mort empoisonné, dit-on, par son valet de chambre. Aussitôt le roi d'Espagne envoie au duc de Guise deux de ses agents secrets, pour le presser de s'emparer de la couronne; mais le prince leur fait cette réponse remarquable : « Ni la gloire de mon nom, ni « celle de mon père, ni mes services ne m'ont « encore naturalisé en France, qu'auprès du « peuple et du clergé. Les nobles ne sont point « animés du même zèle, et vous ne savez pas « combien les parlements sont opiniâtres dans « leur zèle pour les vieilles lois de la monarchie. « J'opposerai à Henri de Bourbon un prince de « son sang. Ce prince est le vieux cardinal de « Bourbon; ni l'Espagne, ni moi, nous n'en « avons rien à craindre. Le chef-d'œuvre de ma « politique est d'avoir inspiré quelque ambition

« à une âme si paresseuse, et à un esprit si « borné [1]. »

Tel fut, en effet, le fantôme de roi que Guise avait choisi pour l'opposer à celui qui a été notre Henri IV. L'Espagne, contrainte de s'en contenter, signa avec Guise un traité qui appelait le cardinal de Bourbon à la succession de Henri III, et imposait à la France d'humiliantes conditions.

Le vieux cardinal prit son rôle au sérieux, il

[1] Le sentiment exprimé par le duc de Guise se retrouve dans la bouche du Drapier de Paris, mis en scène dans le *Livre des Marchands* *, à l'occasion des vues ambitieuses de la maison de Lorraine : « Combien, dit-il, que monsieur le cardinal et ses frères soyent nés en France et les premiers François de leur race, toutefois comme il faut du temps beaucoup à dépouiller le sauvagine des mœurs et du naturel du pays paternel, on ne tient pas ceste première partie et génération pour naturelle et légitime comme les vrais et anciens patriotes qui seroyent de quatre et cinq races, comme nous avons assez de maisons en nostre ville qui peuvent nous monstrer leur origine continuée dans Paris de père en fils de plus de trois cents ans. Dictes nous que pas un des clercs, de Marle, Marcel, un des Boursiers, souffre que le fils d'un Italien, d'un Anglois, d'un Lorrain ou Escossois se dit aussi bon François que lui ? Je vous prie que le fils d'un qui s'est faict annoblir face comparaison de sa noblesse à la maison de Montmorency ? »

* Panthéon littéraire, XVIe siècle.

publia un manifeste pour appeler *les vrais fidèles aux armes*, *afin que la sainte Église soit rétablie dans son ancien lustre.* Henri III tremble, Guise lui dicte la paix de Nemours. Henri de Navarre ne peut contenir son indignation ; il envoie un cartel au duc de Guise : « Ambitieux étranger, « lui écrit-il, épargnez des maux à ma patrie. « Je dépose la supériorité de mon rang, pour « vous provoquer en champ clos. M. le prince « de Condé me servira de second contre le duc « de Mayenne votre frère ; car mon cousin et « moi nous achèterions de notre sang le bon« heur d'épargner au roi les peines que votre « rébellion lui cause. Le ciel m'est témoin qu'en « cela, mon unique désir est de voir Dieu servi « et honoré, mon roi mieux obéi, et le pauvre « peuple en paix. » Sûr de sa renommée, et fidèle au projet d'une lente usurpation, le duc de Guise osa laisser ce cartel sans réponse.

Henri III reconnut mal ce dévouement chevaleresque ; il s'unit au prince qui l'avait insulté, pour combattre le prince qui voulait le venger. Cependant il ne lui donna pas le commandement de l'armée royale ; il investit de cet honneur Anne de Joyeuse, un de ces jeunes seigneurs que l'histoire a flétris du nom de *mignons*.

Le roi n'était pas fâché d'humilier le duc de Guise et de donner cette misérable satisfaction

à la mémoire de Saint-Mégrin, l'un de ses favoris, dont on attribuait la mort à la maison de Lorraine.

Saint-Mégrin racontant un jour ses bonnes fortunes à Henri III, se permit de nommer la duchesse de Guise. Le duc de Mayenne en fut informé, crut qu'il était convenable d'en instruire son frère, et chargea de cette mission délicate Christophe de Bassompierre, le confident et l'ami du duc de Guise. Bassompierre qui connaissait tout l'orgueil de son ami, rêvait depuis trois jours au moyen de lui faire sans danger cette confidence, lorsque le duc, frappé de son embarras, lui en demanda lui-même la cause. « Il « y a quelques jours, lui répondit Bassompierre, « qu'une personne m'a consulté sur la manière « dont elle devait s'y prendre pour instruire un « ami du dérangement de sa femme qui le déshonore par ses galanteries. Puisque l'occasion d'en « parler s'offre si naturellement, je serais bien « aise de savoir de vous-même quel conseil je dois « donner à mon ami dans cette affaire. » — Le duc de Guise devina parfaitement l'intention de Bassompierre, mais il ne se déconcerta pas, et répondit avec calme : « Quel que soit celui dont « vous me parlez, si c'est un ami, ou même s'il « veut le paraître, qu'il se charge lui-même de « venger l'affront fait à son ami; mais apprendre

« en pareil cas à un mari ce qu'il ignore, c'est « à mon avis une peine inutile, et joindre un « outrage au premier. Pour moi, Dieu m'a ac- « cordé une épouse aussi sage qu'on puisse le « souhaiter, et, grâce au ciel, je n'ai pas lieu de « me défier de sa vertu. Si cependant elle avait « jamais le malheur de se déranger, et qu'un « homme fût assez hardi pour me le dire, vous « voyez ce fer.... La vie de cet imprudent ami « me répondrait sur-le-champ de sa témérité. »

Bassompierre crut devoir se borner à remercier le duc de ses bons conseils; et Guise, qui, comme César, ne voulait pas même que sa femme fût soupçonnée, affecta d'en tirer une singulière vengeance. Un matin, à quatre heures, il entre dans la chambre de la duchesse, tenant un poignard d'une main, de l'autre une coupe d'argent remplie d'une liqueur noirâtre, et lui dit: Choisissez! La duchesse, pâle d'effroi, prend la coupe, avale ce qu'elle contient, et se met à genoux devant son oratoire, pour recommander son âme à Dieu; mais comme le prétendu poison était un excellent consommé, elle n'éprouve, à sa grande surprise, aucun mal : son mari revient une heure après, et lui avoue en riant sa ruse. Cette raillerie où perçait l'orgueil de Guise, ne désarma point la fureur de sa famille contre Saint-Mégrin. « Ils l'attendirent au nombre de vingt cava-

« liers au sortir du Louvre, à minuit, et lui « donnèrent trente-trois coups d'épée et de pis- « tolet, presque tous mortels. Le roi n'en témoi- « gna rien, parce qu'on lui rapporta que l'on « croyait avoir remarqué parmi les assassins de « Saint-Mégrin, un homme qui, à sa taille « extraordinairement haute, et à ses mains faites « en épaules de mouton, paraissait être le duc « de Mayenne. »

La bataille de Coutras, la mort d'Anne de Joyeuse, cette nouvelle armée de Darius défaite par un autre Alexandre, ont jeté l'épouvante à la cour. Déjà le parti catholique croit voir le roi de Navarre entrer en vainqueur dans Paris avec ses huguenots; le peuple s'agite. La ville, divisée en seize quartiers, remet à un même nombre de commissaires le soin de veiller aux affaires publiques : la réunion de ces commissaires forme *le Conseil des seize*, et le pouvoir populaire déborde l'autorité royale. On s'indigne de la mollesse et de la lâcheté de Henri III; on parle tout haut de lui arracher la couronne, les uns pour l'offrir au roi d'Espagne, les autres pour la mettre au front du duc de Guise. Mille pamphlets sont dirigés contre le roi; d'autre part, des livres s'impriment, pour démontrer que la maison de Lorraine descend de Charlemagne; un avocat, nommé David, fait publiquement distribuer un *mé-*

moire sur les moyens que le duc de Guise doit employer pour s'emparer de la couronne de France[1]; et l'un des seize, Bussy le Clerc, appelle ce prince au secours de *la sainte union* et de la ville de Paris. Henri III, effrayé de l'arrivée « de l'homme « dont il ne pouvait supporter le regard, » envoya Pomponne de Belièvre, secrétaire d'État, pour *l'inviter* à ne point venir; mais le duc se contenta de répondre : « On m'accuse, et je viens « me justifier. » Et le 9 mai 1588, il entre dans Paris par la porte Saint-Denis. Sa présence excite un enthousiasme difficile à décrire : la multitude se précipite au-devant de ses pas; on crie vive Guise! On chante *hosanna filio David!* On le nomme libérateur du peuple; les uns fléchissent devant lui le genou; d'autres baisent ses habits ou lui font bénir leurs chapelets; les dames jonchent les rues de fleurs; et lui, calme au milieu de cette folle ivresse, ne cessait de répéter, en baissant son grand chapeau : « Mes « amis, c'est assez; messieurs, c'est trop, criez « vive le roi! » Il va descendre à l'hôtel de Cathe-

[1] Bibliothèque du roi, manuscrit de Béthune, n° 8748.

Ce mémoire se termine ainsi :

« Finalement, par l'advis et permission de Sa Sainteté, le « dit sieur de Guise enfermera le roy et la reyne dans un « monastère, comme Pepin, *son ancêtre*, fit Chilpéric. »

rine de Médicis, qui ne peut déguiser sa surprise et son embarras; il lui fait mille protestations de respect et de dévouement; et comme s'il ne venait que pour ranimer les plaisirs de la cour, il prodigue aux dames qui entourent la reine mère, les hommages de la plus élégante courtoisie. Le duc de Guise marche ensuite vers le Louvre, entouré de la foule idolâtre, qui fait retentir l'air de ses louanges, et accompagné de Catherine de Médicis, portée dans une chaise. En montant les escaliers, il ne peut se défendre d'un secret effroi; il salue le roi qui lui dit: « Votre démarche d'aujourd'hui me rend votre « obéissance bien suspecte. » Le Balafré s'incline, proteste de sa fidélité, se retire en jetant autour de lui des regards inquiets, et ne respire librement qu'en se trouvant hors de ce palais, où le colonel Alphonse, depuis maréchal Ornano, n'avait attendu qu'un signal du roi pour massacrer l'audacieux Henri de Guise. Le peuple se presse autour de lui : c'est une armée autour de son général. Le roi fait venir des troupes; la multitude tend des chaînes et massacre les Suisses. Cette journée du 12 mai 1588 fut appelée la *journée des barricades*. Le monarque, prisonnier dans son Louvre, est réduit à implorer le secours de l'auteur de la révolte; et Guise, une baguette à la main, arrête la fureur populaire, et permet

aux troupes royales de retourner au Louvre. « J'ai contenu des taureaux échappés, disait-il le « soir à la reine mère, et j'ai bien plus vaincu le « peuple lui-même que le roi. »

C'en était fait de Henri III, si le duc de Guise avait osé franchir le dernier degré qui le séparait du trône : effrayé d'un triomphe sanglant et tumultueux, ou retenu par la crainte que lui inspiraient encore sa qualité d'étranger, les dispositions de la noblesse, et le vieux respect des parlements pour le sang de leur roi, il s'arrête, écoute Catherine de Médicis, et pendant qu'elle l'amuse par de feintes promesses, le roi s'évade du Louvre et de Paris.

La journée des barricades avait appris à ce monarque qu'il n'avait que le vain titre de roi, et que le duc de Guise, surnommé alors *le roi de Paris*, serait bientôt le maître de la France entière. Il résolut donc de se défaire d'un rival aussi dangereux. Les états de Blois furent convoqués, et ouverts le 16 octobre 1588 : c'est là que Henri III prépara les moyens de le faire périr. Après avoir publiquement communié avec le duc de Guise, il fit venir Crillon, et lui confia son projet. « Je n'aurais jamais, ajouta-t-il, pensé « à un coup si hardi, si je n'avais été sûr du « cœur et du bras de Crillon. — Ah ! sire, reprit « Crillon, mon cœur est à vous ; mais je suis

« soldat et gentilhomme, je ne ferai pas l'office « d'un bourreau. » Le roi se contenta de lui demander le secret, et trouva, sans peine, plus d'un autre instrument pour l'assassinat qu'il méditait. Il fait disposer, dans le château de Blois, de petites cellules comme pour y enfermer des capucins, donne l'ordre à ses quarante-cinq gentilshommes de se trouver à son lever; « puis « il prend son bougeoir et s'en va coucher avec « la reine. Réveillé à quatre heures du matin: « Çà mes bottines, ma robe et mon bougeoir, « dit-il; il descend à son cabinet; il demande à « du Halde, son valet de chambre, les clefs de « ses petites cellules qu'il avait fait dresser « pour des capucins; il y enferme le sieur de « Thermes, du Halde lui-même, et tous ses gen- « tilshommes à mesure qu'il en trouvait. Lorsque « les quarante-cinq qu'il avait mandés eurent été « ainsi clos, il délivra ses prisonniers, les ras- « sembla dans son cabinet et leur distribua des « poignards en leur disant : « Il est temps de « jouer le dernier acte de la tragédie. Ce jour « doit être le dernier de ma vie ou de celle du « duc de Guise. C'est moi, c'est votre maître lé- « gitime qui vous donne, avec ces poignards, le « pouvoir de vous en servir pour le salut de ce « royaume contre les traîtres et les rebelles. » L'un « d'entre eux, nommé Sariac, lui dit en son lan-

« gage gascon : « Cap de Diou, sire, iou lou bous « rendis mort. » Toutes les dispositions faites « (il était huit heures du matin), le roi dit à « M. de Revol, secrétaire d'État : « Allez dire à « M. de Guise qu'il vienne parler à moi en mon « vieux cabinet. » Le sieur de Nambu, huissier « de la chambre, lui ayant refusé le passage, il « revient au cabinet avec un visage effrayé. « Mon Dieu, dit le roi, qu'avez-vous ? qu'y a-t-il? « que vous êtes pâle ! vous me gâterez tout. « Frottez vos joues, Revol, frottez vos joues, » et il donna, de son cabinet, l'ordre de laisser entrer Revol et le duc de Guise.

Malgré le mystère dont le complot avait été environné, on avait fait parvenir au duc de Guise plusieurs avis de se tenir sur ses gardes; mais le duc les dédaigna : « Il n'oserait, » répondait-il toujours. Le cardinal, son frère, qui se trouvait avec lui à Blois, le pressait de s'absenter des états. « Non, non, dit-il, les états cesseraient de me servir, s'ils voyaient en moi un sentiment de crainte. » Néanmoins, comme cet entretien avait laissé quelque vague inquiétude dans son esprit, il était allé se distraire auprès de madame de Noirmoutiers. Il se rit aussi de ses alarmes, et ne la quitta que le lendemain à la pointe du jour. Le 23 décembre 1588, il ne fut éveillé qu'à huit heures du matin par son valet de

chambre qui lui annonça que le roi était prêt à se rendre au conseil. « Il se lève, s'habille d'un « habit de satin gris, et se rend dans la chambre « du conseil. Peu après qu'il fut assis : J'ai froid, « dit-il, le cœur me fait mal : que l'on fasse du « feu, et que l'on me donne des raisins de Da- « mas ou de la conserve de roses. Ne s'y en étant « pas trouvé, on lui apporte des prunes de Bri- « gnoles ; c'est là-dessus que S. M. lui fait dire, « par Revol, que le roi le demande dans son « vieux cabinet ; le duc entre, salue ceux qui « sont dans la chambre et qui le suivent comme « par respect ; mais ainsi qu'il est à *deux pas près* « *de la porte du vieux cabinet*, prend sa barbe « avec la main droite, et tourne le corps et la « face à demi pour regarder : tout à coup les « gentilshommes et les gardes le frappent à « coups d'épées et de poignards. Le duc crie : « Hé ! mes amis, hé! mes amis, miséricorde! » et « il tombe et ne peut proférer que ces mots : « Mon Dieu ! je suis mort ! ayez pitié de moi, « pardonnez-moi mes péchés. » Il fut couvert « d'un manteau gris, et au-dessus mis une croix « de paille ; demeura deux heures en cette façon ; « fut visité par le roi [1] ; puis livré entre les mains

[1] « S. M. donna un coup de pied par le visage à ce pauvre « mort, et l'ayant un peu contemplé, dit tout haut : « Mon

« du sieur de Richelieu, grand prévost de France,
« lequel fit brûler le corps, et jeter les cendres
« dans la rivière. »

Sa mort fut mise au rang des calamités publiques. Sanglots, larmes, prières, tous les hommages de deuil furent prodigués à sa mémoire; à Paris, les prédicateurs en firent un martyr, et se déchaînèrent contre le roi. « On était con-
« traint de faire le pleureur, de peur d'être as-
« sommé. » Le curé de Saint-Nicolas des Champs s'emporta jusqu'à demander si, parmi ses auditeurs, il ne se trouverait pas quelqu'un qui entreprît de venger la mort *du saint duc, sur le tyran*. Le peuple imita la fureur fanatique des prédicateurs. Tous les jours on portait au pied des autels l'effigie du *Balafré*, grand comme nature, toute sanglante et marquée des signes affreux de l'assassinat : tous les jours on insultait, on brisait, on brûlait les images de Henri III.

Ainsi périt, par un crime d'État, un homme qui eût fait la gloire de la France, s'il eût consacré à la défense des droits du trône et des libertés publiques, les brillantes qualités dont le ciel s'était plu à le douer. On sait le mot attribué à la maréchale de Retz : « Ils ont si bonne

« Dieu, qu'il est grand! il paroît encore plus grand mort
« que vivant. » (Journal de Henri III.)

« mine, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les « autres princes paraissent peuple. » Tel était surtout le charme attaché à la personne de Henri de Guise; il se mêlait tant de grâce et de douceur à son air de grandeur et de fierté, que sa présence inspirait l'amour plus encore que le respect. Prudent au conseil, il était intrépide dans les combats. Il avait l'esprit prompt et hardi. « Ce « que je n'ai pas décidé en un quart d'heure, « disait-il, je ne le déciderai de ma vie. » Caressant avec la multitude, audacieux envers la cour, dévoré d'ambition, avide de la faveur populaire, couvrant tous ses projets du prétexte spécieux du bien public et de l'amour de la religion, humilié de n'être pas le premier de l'État, ayant plus de hauteur que de magnanimité, trop séduit enfin par l'idée d'être le rival, ou plutôt le maître de son roi, il devint, de grand citoyen, un illustre factieux : il déplaça la gloire en la mettant hors du devoir.

Cette grande victime n'avait point satisfait la rage de Henri III. Louis de Lorraine[1], cardinal

[1] Ce prélat, né le 5 juillet 1555, tenait état de prince dans son diocèse. « Ayant de l'argent et de l'autorité comme « peut en avoir un roi dans son royaume quand il est bien « obéi, aussi faisoit-il de la dépense de même, car il tenoit « salon ouvert à tout venant; même tous ceux de son parti y

de Guise, archevêque de Reims, frère du Balafré, était assis dans la salle des états de Blois pendant que l'on assassinait le duc de Guise. A la voix gémissante de son frère, il voulut se lever pour voler à son secours. « Ah! s'écria-t-il, voilà « mon frère que l'on tue. » Mais le maréchal d'Aumont, mettant la main sur son épée : « Ne « bougez pas, mort dieu! monsieur, le roi a « affaire de vous. — Notre vie est entre les mains « de Dieu et du roi! » répondit l'archevêque de Lyon.

Henri III fit enfermer les deux prélats dans une espèce de grenier, et parut un moment disposé à ne pas les faire périr; mais, se rappelant que le cardinal de Guise l'avait forcé de changer, à l'impression, la harangue qu'il avait prononcée aux états, parce qu'il la trouvait trop *hardie pour un roi*, et ne lui pardonnant pas surtout d'avoir dit « qu'il ne voulait pas mourir qu'auparavant « il n'eût mis et tenu la tête du tyran entre ses « jambes, pour lui faire la couronne avec la « pointe d'un poignard, » il fit venir Lognac;

« alloient-ils qu'on les faisoit boire en grandes coupes d'ar-« gent à la santé du duc de Guise et du premier cardinal. »

Lorsqu'il se présenta devant Henri III aux états de Blois, le roi dit tout haut : « Voilà mon receveur général de Cham-« pagne. »

mais ce meurtrier du duc de Guise eut des scrupules pour frapper un cardinal. Dugast, capitaine des gardes, offre son bras. Le 24 décembre 1588, il entre dans la chambre où les deux prélats étaient gardés; il les voit à genoux, et, sans s'émouvoir, dit à l'archevêque de Lyon de le suivre, parce que le roi le demande. Le cardinal, croyant que l'on conduisait l'archevêque à la mort, lui dit : «Monseigneur, pensez à Dieu ! » L'archevêque, devinant mieux l'intention du capitaine des gardes, répliqua : « Pensez-y vous-même, monseigneur. » Dugast revient trouver le cardinal de Guise : « Le roi, lui dit-il, m'or-« donne de vous faire mourir. » Le cardinal s'incline, et après une courte prière : « Exécutez, dit-il, votre mission. » Et il couvre sa tête de sa robe et reçoit le coup fatal. On brûla son corps comme celui de son frère, de crainte que les partisans de la Ligue « *n'adorassent ses restes* « *mortels comme des reliques de saints.* » Le peuple l'associa aux hommages fanatiques rendus à la mémoire du Balafré; et la Sorbonne répondit à la nouvelle de la mort du cardinal, par un décret qui déliait les Français du serment de fidélité envers leur roi.

Catherine de Clèves, devenue veuve pour la seconde fois, se retira dans son château d'Eu[1];

[1] Elle pleura *luctueusement* son mari qu'elle appelait le

et pendant les quarante-cinq années de son veuvage, elle dota la ville de plusieurs établissements. En 1582, le duc de Guise son époux avait attiré les jésuites à Eu, et les avait aidés de ses deniers à fonder un collége[1]. Catherine leur fit bâtir, en 1622, cette église collégiale dédiée à saint Ignace, dont on admire encore aujourd'hui l'architecture si gracieuse, si

non pair du monde. Elle devint l'objet de l'adoration des Parisiens; on la vénérait comme une sainte. Elle porta plainte en justice contre Henri III; voici en partie la teneur de la requête remarquable qui fut présentée au parlement et accueillie par lui en 1589 :

« Le peuple et les héritiers des défunts duc et cardinal de « Guise, contre Henri de Valois, *jadis* roi de France et de « Pologne, disent que le dit Henri de Valois sera condamné « à faire amende honorable, nu et en chemise, la tête nue et « pieds nus, la corde au col, assisté de l'exécuteur de la « haute justice, tenant en sa main une torche ardente de « trente livres.... que dès à présent il sera déclaré indigne de « la couronne de France.... outre qu'il sera banni et confiné « à perpétuité au couvent et au monastère des hyéronimites, « près Vincennes, pour là y jeuner au pain et à l'eau le reste « de ses jours. »

[1] Ce collége fut bâti sur les terrains occupés autrefois par l'*hôpital normand*, fondé en 1484. L'acte passé entre le duc et le P. Mathieu, provincial de la compagnie de Jésus en France, portait que vingt-cinq pères de cette compagnie seraient chargés de la direction des études.

élégante [1]. On tira les matériaux du vieux château qui était *proche du bois du Parc*. C'est dans cette église qu'elle fit placer deux mausolées en marbre qu'elle avait fait faire à Gênes: l'un était dédié au duc de Guise, son époux; l'autre était pour elle. Une balafre, formée par une veine du marbre, se remarque à la hauteur du front de l'un des deux époux, et c'est à la figure de Catherine de Clèves! On raconte que Gillot, le sculpteur, auteur des deux tombeaux, conçut, de ce caprice du hasard, un si vif désespoir qu'il en mourut.

Autour des mausolées, on voit quatre petites statues de marbre représentant la Prudence, la Force, la Foi et la Charité.

[1] Voici l'inscription mise sur cette église :

« Illustrissima duc. Cath. Clevensis, Henrici
« Guisiæ bellicâ laude immortalitatem
« Adepti conjux, hanc ædem suis
« Sumptibus extructam vidit.
« Pridie Kalen. aug. an. MDCXXIV. »

Plus bas on lit cette dédicace :

« Hoc suæ pietatis monum. in memoriam sancti Ignatii soc.
« Jesu fundatoris dedicari præsens curavit anno suæ ætatis
« LXXIV. »

C'est dans la chaire de cette collégiale que Bourdaloue prêcha son premier sermon.

C'est là aussi que la duchesse de Guise, morte à Paris dans son hôtel de Clèves, près le Louvre, le 11 mai 1633, à quatre-vingt-quatre ans, avait ordonné par testament de porter son corps; il fut déposé dans un petit caveau sous son mausolée[1].

[1] Son cœur fut mis dans un vase de bronze sur une colonne de marbre noir, au milieu du chœur de Notre-Dame d'Eu. On y lit cette épitaphe :

« Illustrissima princeps Catharina de Cleves hujus nominis « postrema comes Augi, Franciæ par Henrici ducis Guisiæ, « principis incomparabilis conjux, et annorum XXXXV spatio « vidua quæ Germanici principatus nobilitati, gallicanam matris « et aviarum celtitudinem conjungens, per Artesiæ, Burgundiæ, « Bituricensis, Alençomæ, bisque per Borboniæ gentis propa- « gines ortum a stirpe sancti Ludovici Francorum regis dedu- « cebat, singulari erga Deum pietate, largitionibus erga pauperes, « captivos et ordines mendicantium comitate et officiis erga om- « nes, fundationibusque et dotationibus ecclesiarum quantum « potuit, tanti sanguinis sanctitatis auctorem imitata, versi colori « peristromatum textura et plus quam ducentarum planetarum, « quas acu depinxit et templis affixit donariis ornata, innueris- « que sacerdotum et religiosorum, quos fovit votis et sacrificiis « innixa ad cœlos evolans anno ætatis octogesimo quarto. Hic « cum majoribus cor suum requiescere et ad quotidianam et « perpetuam corporis et sanguinis Christi domini oblationem « hanc basilicam a Guillelmo Augi primo comite conditam et « a successoribus auctam annuo trecentarum librarum reditu « dotare voluit.

« Anno M.VIXXXIII. »

Dès que le duc de Mayenne [1] eut appris la mort tragique de ses frères, il partit de Lyon pour aller rassembler des troupes en Bourgogne, dont il était gouverneur. Ce prince avait les talents et l'ambition héréditaires dans la famille des Guises; mais moins audacieux que Henri, que d'ailleurs il n'aimait pas, il eût peut-être embrassé la cause de la couronne, si l'orage des factions l'eût laissé maître de servir d'autres intérêts que ceux de la maison de Lorraine. Il devint un des chefs de la Ligue; mais, secrètement jaloux de l'ascendant du *Balafré*, il aspirait au premier rang. On raconte qu'après avoir tenté lui-même d'enlever le roi à Saint-Germain, en 1587 [2], il envoya de Lyon, où il se trouvait en 1588, un gentilhomme pour prévenir Henri III que le duc Guise machinait contre ses jours une conspiration. On ajoute que cet avis, également donné par la duchesse d'Aumale, influa sur la détermination que prit le roi de se défaire de Guise. Quoi qu'il en soit, l'événement fit bien voir que c'était moins par zèle pour son souve-

[1] Charles de Lorraine, duc de Mayenne, fils de François de Lorraine, né le 26 mars 1554, marié en 1576 à Henriette de Savoie.

[2] Nicolas Poullain, instruit du complot, en donna avis à Henri III, qui ne se rendit pas à la foire de Saint-Germain.

rain, qu'en haine de son frère, que le duc de Mayenne avait agi dans cette circonstance. A la guerre, il ne manquait ni de bravoure, ni d'habileté, mais il eut pour adversaire un héros qu'il n'était pas facile de vaincre ; cependant il avait failli le surprendre dans la ville de Pau, lorsque, après la bataille de Coutras, Henri de Navarre était allé, sous une faible escorte, déposer ses lauriers aux pieds de la belle duchesse de Grammont.

De la Bourgogne, le duc de Mayenne s'avança en Champagne, où on lui rendit les honneurs dus à la puissance royale, et fit son entrée à Paris le 12 février 1589. Il fut reçu avec un enthousiasme fanatique, « comme si l'on eust reçu « son frère le duc de Guise, ressuscité en sa per- « sonne, on fit éclater la joye publique avec tant « de transports et d'excès qu'on en vint même « à exposer son tableau avec la couronne fermée « et à lui dresser un trône royal. » Il ne tint qu'à lui de se faire proclamer roi ; mais soit un reste de terreur sur le dernier degré de l'usurpation, soit nécessité de ne point effaroucher le conseil ombrageux de la Ligue, il se contenta du titre nouveau de *lieutenant général de l'État et couronne de France*.

Cependant il paraît qu'il ne resta pas étranger aux intrigues de sa sœur, la duchesse de Mont-

pensier, pour hâter la mort de Henri III. C'était l'implacable ennemie du roi. On prétend que d'abord elle avait essayé de le séduire par ses charmes, mais la beauté des femmes n'avait pas grand empire sur l'âme de ce prince; on ajoute qu'il se permit, avec ses favoris, des railleries sur quelques défauts secrets de la duchesse : « outrage, dit Mézeray, bien plus impardonna-« ble à l'égard des femmes que celui qu'on fait à « leur honneur. » La duchesse de Montpensier ne pardonna au monarque ni ses dédains, ni cette offense. « Un jour qu'elle jouoit à la *prime* (car « elle aimoit fort le jeu), dit Brantôme, ainsi « qu'on lui disoit qu'elle meslât bien les cartes, « elle répondit devant beaucoup de monde : Je « les ai si bien meslées qu'elles ne se sçauroient « mieux mesler ny desmêler. » Une autre fois, c'était la veille des barricades, montrant une paire de ciseaux qu'elle portait toujours à sa ceinture : « Ils serviront bientôt, dit-elle, à ton-« dre le roi, dont nous ferons un moine. »

Ce fut chez elle que l'on composa ces vers :

« Valois qui les dames n'aime,
« Deux couronnes posséda ;
« Bientôt sa prudence extrême
« Des deux l'une lui ôta ;

« L'autre va tombant de même,
« Grâce à ses heureux travaux;
« Une paire de ciseaux
« Lui baillera la troisième [1]. »

Ce ressentiment devint de la fureur lorsqu'elle apprit la mort de ses frères, Henri le Balafré et le cardinal de Guise, tués aux états de Blois. « Sortie de son hôtel avec les enfants de mon-« sieur son frère, les tenant par la main, elle les « pourmena par la ville de Paris, fit sa déplora-« tion devant le peuple, l'animant de pleurs, de « pitié et paroles, de prendre les armes et de se « lever en furie. » Le roi lui fit dire par un gentilhomme « qu'il étoit bien averti que c'étoit elle « qui entretenoit le peuple dans la rébellion, « mais que s'il pouvoit rentrer il *la feroit brûler* « *toute vive.* » La duchesse répondit sans s'émouvoir : « Le feu est pour les impies comme lui, et « non pas pour moi. Je l'empêcherai bien de faire « de Paris une nouvelle Sodome. »

Uniquement occupée du soin de sa vengeance, qui, par l'assassinat de ses frères, avait pris un

[1] Henri III avait pour devise trois couronnes avec ces mots : *Manet ultima cœlo.* Les ligueurs firent cette variante : *Manet ultima claustro.*

caractère à la fois plus énergique et plus solennel, elle voyait avec une profonde douleur que la puissance de la Ligue allait s'évanouir devant les armées réunies de Henri III et de Henri, roi de Navarre; cependant elle ne perdait rien de son audace, et cherchait de tous côtés les moyens de renverser le monarque dont elle avait juré la perte : elle entend parler de Jacques Clément, l'accueille, l'exalte par des discours et des caresses, et l'enhardit dans son projet de tuer Henri III, et *de délivrer la France du tyran*. Ce jeune fanatique part : elle va attendre dans son coche, auprès de la porte qui mène à Saint-Cloud, le courrier qu'elle y a envoyé pour savoir l'issue du projet régicide qu'elle a favorisé par ses séductions. Le courrier paraît, elle l'embrasse. « Ah! mon ami, s'écrie-t-elle, est-il bien vrai? Le « tyran, le monstre est-il mort? Dieu! que vous « me faites aise! Je ne suis marrie que d'une « chose, c'est qu'il n'ait su avant de mourir, « que c'est moi qui ai dirigé le coup [1]. » Puis se tournant vers ses demoiselles : « Eh bien! dit-

[1] Racine a prêté ce même sentiment, ce même langage à son Hermione :

« Ma vengeance est perdue
« S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue. »

« elle, que vous en semble, ma tête ne tient-elle « pas bien à cette heure? M'est avis qu'elle ne « branle plus. » Et la voilà qui vole dans les rues et dans les places publiques, en criant de toutes ses forces : « Bonnes nouvelles, mes amis, bonnes « nouvelles, le tyran est mort; il n'y a plus de « Valois en France; » et elle distribue des écharpes vertes[1], et elle mêle sa voix[2] aux cantiques que le peuple fanatisé chante autour des feux de joie dressés dans toute la capitale[3].

[1] A la nouvelle de la mort du roi, le peuple, pour en témoigner sa joie, porta le deuil en vert, et tous les Guises ne portèrent plus que le grand cordon vert que l'on voit sur plusieurs de leurs portraits.

[2] Journal de Henri III.

[3] Après le retour du parlement de Tours à Paris, la duchesse de Montpensier, comprise dans l'accusation dirigée contre le duc d'Aumale, comme complice du meurtre de Henri III, fut contrainte de s'absenter jusqu'à ce qu'elle se fût fait comprendre dans l'édit du duc de Mayenne. Malgré cet édit et la confiance que devait inspirer la parole de Henri IV, qui avait promis un pardon général, elle ne pouvait se défendre d'une terreur secrète. Le roi prit soin de la rassurer; il tint à la duchesse de Nemours le langage le plus affectueux, et jouant aux cartes avec la duchesse de Montpensier : « N'êtes-vous pas bien étonnée, lui dit-il, de me « voir à Paris? — Je n'eusse désiré qu'une chose, lui répon- « dit-elle avec autant de dissimulation que de courtoisie : « c'est que M. de Mayenne, mon frère, vous eût abaissé le

La mort de Henri III rendit la Ligue plus ardente à combattre le roi de Navarre. Mayenne sort de Paris à la tête de 25,000 hommes pour aller, dit-il, *prendre et ramener, lié et garrotté, le Béarnois.* Telle était la folle présomption des ligueurs qu'on avait *déjà loué des fenêtres pour le voir passer.* Henri IV était en Normandie ; il descendit à Eu le 6 septembre 1589. Le maire, Jean Batailler, lui ouvrit les portes de la ville. Le roi ordonna à M. de Châtillon d'empêcher le pillage, et pour que ses soldats ne se prévalussent point de sa présence pour se livrer à quelque désordre, il alla lui-même coucher au Tréport. C'est là que le maire de la ville d'Eu, à la tête de six bourgeois choisis parmi les principaux habitants, porta vingt-cinq mille livres au roi, pour aider son armée. Huit jours après, le duc de Mayenne se présenta devant cette place, qu'avait abandonnée Henri IV, pour se retirer du côté de Dieppe ; on lui en refusa l'entrée ; il l'assiégea à coups de canon, s'en empara, y rétablit pour gouverneur M. de Launoy, et marcha à la rencontre de son rival. La journée d'Arques le punit de son audace.

« pont pour vous y faire entrer. — Ventre saint gris! répli-
« qua le monarque, il m'eût fait possible attendre trop long-
« temps, et je ne fusse pas arrivé si matin ! »

Sur ces entrefaites, le vieux cardinal de Bourbon, ce prétendu roi de la Ligue, meurt. Philippe II, roi d'Espagne, songe à mettre la couronne de France sur la tête d'Isabelle-Claire-Eugénie, sa fille : il la fait promettre en mariage au jeune duc de Guise, Charles de Lorraine [1].

Ce prince était à Blois lorsqu'on y massacra son père. Henri III, pour l'écarter du lieu de l'assassinat, lui avait fait proposer par un de ses confidents une partie de paume; et après le meurtre du *Balafré*, il fit enfermer ce jeune prince dans le château de Tours. Il languissait dans cette prison depuis près de trois ans, lorsque, le 15 août 1591, il proposa à l'exempt chargé de le garder, « de jouter à qui des deux monte« rait le plus vite à cloche-pieds le grand escalier « de la tour [2]. » Le duc gagne aisément quelques marches sur son adversaire; il enfile un petit escalier qui conduisait sur la terrasse, se laisse couler du haut de la tour, à l'aide d'une corde longue de soixante brasses, qu'on lui avait fait passer dans un bois de lit, monte ensuite sur un cheval qu'on avait préparé pour lui secrètement, passe le Cher à une lieue de la ville, et rejoint le fils du baron de la Châtre, qui l'atten-

[1] Fils du *Balafré*, né le 20 août 1571.

[2] Cette tour en a conservé le surnom de *Tour de Guise*.

dait sur l'autre rive, et qui le conduisit à Bourges, sous l'escorte de cinquante cavaliers. Dès qu'on apprit qu'il était libre, « la Ligue en fit des « feux de joie, et le pape en rendit grâce à Dieu « publiquement. » Le roi lui-même n'en parut pas fâché, « parce que, disait-il, en sa qualité de pré- « tendant à la couronne, c'étoit un nouveau « germe de division parmi les ligueurs. » Les Parisiens l'accueillirent par des acclamations unanimes, et demandèrent pour chef de la Ligue, le fils du héros qu'ils avaient adoré. Ce vœu était appuyé par le parti espagnol : Philippe II envoya Mendose à Paris, avec des instructions qui tendaient à dépouiller le duc de Mayenne de la puissance, afin de laisser le premier rôle au fils du Balafré. Mais Mayenne, poussé par son ambition personnelle, autant que par les conseils de sa femme, qui lui répétait sans cesse, qu'il vaudrait mieux cent fois faire la paix avec Henri IV, que de reconnaître pour maître *ce petit garçon* (c'est ainsi qu'elle appelait dédaigneusement son neveu), convoqua les états généraux à Paris.

Ils s'assemblent dans la grande salle du Louvre, le 26 janvier 1593. Assis sous un dais à la place du roi, le duc prononce un discours modeste et réservé : « Choisissez un roi, » disait-il ; mais par l'appareil dont il s'était en-

touré, il semblait dire, « C'est moi qui suis en « possession du trône[1]. » Les ambassadeurs espagnols avaient d'autres vues : ils sollicitaient l'élection de l'infante. Le parlement de Paris retrouve son énergie. Sur la proposition d'Édouard Molé, procureur général, il rend le 28 juin, un arrêt « qui déclare nuls tous actes qui « seront faits pour l'établissement d'une prin- « cesse ou prince étranger. » Mayenne se félicita en secret de cette courageuse déclaration, qui le délivrait des prétentions de l'Espagne et du duc de Guise. Ce jeune prince ne jouit qu'un jour de son triomphe de théâtre, et les états de Paris furent livrés au ridicule dans une satire fameuse qui devint à cette époque *le code des Français*, et porta le dernier coup à la Ligue.

La satire Ménippée s'égaya surtout sur le compte du duc de Guise. Ce prince était brave de sa personne ; il avait commandé l'avant-garde de l'armée espagnole sous les ordres du duc de Parme, pendant les siéges de Rouen et de Paris, et s'était distingué au combat d'Aumale, où le roi de Navarre courut de si grands dangers ; mais il

[1] Le duc de Mayenne, pour rehausser l'éclat de ces états généraux, avait créé André de Brancas grand amiral, et MM. de la Châtre, Boisdauphin, de Rosne et Saint-Pol, maréchaux de France. A cette occasion, Chanvalon lui dit : « Vous avez fait des bâtards qui seront légitimés à vos dé- « pens. »

n'avait pas comme son père, cette bonne grâce qui séduit un parti, ni cette audace qui lui impose [1].

« Que diriez-vous, monsieur le duc, disait-on « dans la satire; que diriez-vous de ces imprudents politiques qui vous ont mis une figure « en une belle feuille de papier, déjà couronné, « comme un roy de carreau, avec la divine infante, vous regardant *hure à hure* l'un l'autre? « Croyez-moi, mon enfant, la couronne n'est « pas viande pour vos oiseaux : n'allongez pas « votre table pour cela; il y a du foin, il n'y a « que les bestes qui s'y amusent. »

On y remarquait aussi ces épigrammes.

« La Ligue se trouvant camuse,
« Et les ligueurs bien estonnés,
« Se sont avisés d'une ruse :
« C'est de se faire un roi sans nez [2]. »

RÉPONSE.

« Le petit Guisard fait la nique
« A tous vos quatrains et sonnets;
« Car étant camus et punais,
« Il ne sent point quand on le pique. »

[1] Cependant lorsque Saint-Pol, vieux ligueur, et maréchal de la façon de Mayenne, osa lui reprocher sur la place de Reims de *démentir son père*, le duc tira son épée et tua le vieux guerrier.

[2] Le duc de Guise était camus.

Henri IV était entré à Paris le 22 mars 1594. Mayenne s'était retiré à Laon : battu par le roi, il gagne en toute hâte la Bourgogne; là, il implore le secours de Philippe II. Velasco, connétable de Castille, lui amène quatorze mille hommes. Un engagement a lieu en 1595 à Fontaine-Française, où Henri IV fait des prodiges de vaillance et reste vainqueur. L'admiration qu'inspirèrent son courage et sa bonté, l'horreur des Bourguignons pour l'étranger, achevèrent de ranger ces provinces sous les lois du monarque français, à l'exception de la ville de Châlons, où s'était réfugié le duc de Mayenne. Mais ce chef de la Ligue, fatigué lui-même de la protection dédaigneuse de l'Espagne, voyant d'ailleurs les espérances de son parti presque entièrement ruinées, fit enfin la paix avec Henri IV, par l'entremise de Gabrielle d'Estrées [1], obtint les conditions les plus honorables et les plus avantageuses, et vint trouver le roi au château de Monceaux. Il se jeta aux pieds de Henri qui l'embrassa et lui fit faire une longue promenade dans le parc : fei-

[1] On dit que Gabrielle avait mis à son intervention cette condition, que si le roi venait à l'épouser ou à reconnaître les enfants qu'elle avait eus de lui, la maison de Lorraine ferait placer ses enfants sur le trône, à l'exclusion des princes du sang.

gnant de ne pas s'apercevoir que sa marche vive et leste mettait au supplice le duc affligé d'une sciatique et chargé d'embonpoint, il lui montrait, dans tous leurs détails, les embellissements de cette maison de plaisance. Enfin il dit à l'oreille à Sully : « Si je promène encore longtemps ce gros « corps, me voilà vengé sans grande peine de tous « les maux qu'il nous a faits, car c'est un homme « mort. » Et se tournant vers le duc de Mayenne : « Avouez, mon cousin, lui dit-il en riant, que je « vous ai un peu essoufflé; c'est là tout le mal et « le déplaisir que vous recevrez jamais de moi ; » et ils soupèrent ensemble avec Gabrielle; et Henri IV but le premier au duc de Mayenne[1].

Déjà le duc de Guise avait fait sa paix avec ce monarque. Lorsqu'il se présenta devant Henri IV, il balbutiait un discours pour exprimer son repentir : le roi l'interrompit en l'embrassant. « Mon cousin, lui dit-il, vous n'êtes pas « un grand harangueur, non plus que moi; « mais je vois bien que vous voulez me protes- « ter de votre fidélité à venir, et j'y crois :

[1] Il mourut le 3 octobre 1611, laissant deux fils. L'un d'eux, Henri, duc d'Aiguillon, entra dans quelques intrigues contre la cour avec la comtesse de Soissons. Il fit sa paix en 1620, et mourut, sous les murs de Montauban, d'un coup de mousquet dans l'œil, en 1621.

« vous ne trouverez point en moi de défiance, « et je ne crains point en vous d'ingratitude. « C'est parce que vous êtes jeune que vous avez « failli; il vous faut un guide et vous l'aurez en « moi; servez-moi bien et je vous tiendrai lieu « de père.» Ces tendres et nobles paroles pénétrèrent au fond du cœur du duc de Guise, et en firent un des sujets les plus fidèles de Henri IV. Le roi lui donna le gouvernement de la Provence, avec mission de combattre le duc d'Épernon, qui voulait s'emparer de cette contrée pour s'y déclarer indépendant. Marseille essaya également de se soustraire à l'autorité du monarque: Philippe II avait envoyé un secours à cette ville rebelle. Le duc de Guise y pénétra au moyen de ses intelligences avec Libertat, et parcourut les rues en criant : « Bons Français, bons catholi-« ques, criez, criez vive le roi! c'est le duc de « Guise qui vous parle : voyez par mon exem-« ple si le roi sait pardonner. » La ville fut délivrée. A cette nouvelle, Henri IV dit à ceux qui l'avaient blâmé de son indulgence pour le duc de Guise : « Vous voyez bien que la générosité « rapporte quelque fruit[1]. »

[1] Le chancelier de Chiverny avait protesté en plein conseil contre la nomination du duc de Guise au gouvernement de Provence, attendu la *vieille et rance* prétention de la maison de Guise sur cette contrée.

C'est vers cette époque que la princesse de Conti (fille de Henri de Lorraine et de Catherine de Clèves) vint passer quelques jours au château d'Eu, avec la princesse Henriette légitimée de France, fille naturelle de Henri IV, la duchesse de Nevers [1] et la duchesse d'Ognano, sa

[1] Catherine de Lorraine, fille de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, née en 1585, fut mariée en février 1599 à Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers, gouverneur de Champagne, qui avait été envoyé à Rome comme ambassadeur, en 1593, pour assurer le pape de la sincère conversion de Henri IV.

Tourmentée de la manie de briller à la cour, la duchesse de Nevers se jeta dans les intrigues que la vanité blessée de la comtesse de Soissons avait ourdies contre Marie de Médicis, pour se venger de n'avoir pas été admise dans les divertissements dont la régente avait confié la direction à la princesse de Conti. Le duc de Nevers s'était d'abord joint au parti du marquis d'Ancre : la duchesse profita de son ascendant sur son esprit pour l'en détacher, et il entra dans la cabale des princes contre Marie de Médicis. Le traité de Sainte-Menehould, du 15 mai 1614, avait un moment assoupi l'audace des factions; mais, à cette époque, une affaire d'étiquette, une question de préséance, un caprice, un coup d'œil d'une dame de la cour décidaient de la fidélité des grands seigneurs au trône, et des bannières sous lesquelles ils se rangeraient. La duchesse de Nevers avait conservé son ressentiment; aussi fut-elle comprise dans la déclaration royale qui fut rendue contre son époux le 17 janvier 1617. On y lit : « La duchesse de Nevers se seroit presentée le 14e

sœur, le duc de Guise, Charles de Lorraine, le duc d'Elbœuf, le comte de la Rochefoucauld, le comte de Bassompierre et le marquis de Créqui.

Un manuscrit de la bibliothèque particulière du roi, qui a pour titre *les Jeux* ou *la Promenade de la princesse de Conti à Eu*, a conservé le détail des plaisirs ingénieux par lesquels cette noble société charmait ses loisirs. L'extrait que nous allons en transcrire fera connaître l'esprit et le goût du temps. Ces délassements de l'esprit sont devenus chose si rare aujourd'hui!

« La chasse, la promenade, la belle conversation, la musique et les vers les occupoient agréablement, et un soir, que toutes ces personnes étoient sur une terrasse du château d'Eu, dont la vue s'étendoit sur la mer, Je comprends, dit madame la princesse de Conty,

« jour de novembre aux portes de la ville de Rheims, où ar-
« rivant elle auroit commandé au lieutenant de la ville et
« autres habitans de se saisir du marquis de la Vieuville,
« notre lieutenant général; et sur ce qu'il l'auroit priée de se
« retirer, lui disant ne la pouvoir laisser entrer en la dite
« ville, elle auroit usé envers lui de plusieurs menaces et in-
« jures. »

Morte en 1618, elle ne vit pas la fortune brillante à laquelle fut appelé son époux, lorsque le duc de Mantoue lui légua ses États.

qu'on peut vivre avec agrément sans être à la cour, et je passerois volontiers ma vie dans un lieu comme celui-ci, et avec une aussi bonne compagnie. — Je consens de n'en partir jamais, reprit Bassompierre; et quelque libertin qu'on m'accuse d'être, je pourrois me fixer ici si l'on le vouloit. — Nous n'y serions pas longtemps dans cette paix qui nous en rend le séjour si plein de charme, lui répondit madame de Nevers en riant; toutes les maîtresses que vous avez à Paris viendroient nous assiéger : vous nous coûteriez autant à garder que la belle Hélène coûta aux Troyens : mais je ne sçais, de l'humeur dont vous êtes, si la guerre seroit bien longue. — Tout ce que je puis faire, dit le duc de Guise, c'est de m'offrir pour votre Hector. — Et toutes ses belles maîtresses, reprit madame la princesse de Conty, vaudroient autant d'Achilles, elles seroient bientost victorieuses. — Eh, de grâce, madame, répliqua Bassompierre, traitez-moi plus humainement; ne poussons point la raillerie jusqu'à la comparaison des temps héroïques. Jouissons de celui-ci qui est si doux et si charmant; il vaut bien l'autre : nous y voyons des beautez qui pourroient peut-être défigurer celle d'Hélène, et je crois qu'en galanterie nous valons bien leurs héros. — Songeons donc à demeurer ici, reprit la

Rochefoucauld; et sans nous mettre beaucoup en peine ni de la cour du vieux Priam, ni de celle du jeune Louis, donnons tous nos soins à divertir cette divine princesse, acheva-t-il en regardant madame la princesse de Conty.

— « Je voudrois, repartit-elle, me faire un divertissement tout nouveau des divertissements les plus communs; en un mot, de ce que nous appelons les Jeux; il n'y a pas un de nous qui ne s'y soit amusé mille fois en son enfance; mais je voudrois, que dans ces jeux, il y eût de l'esprit et du plaisir, tant il est vrai qu'on peut ennoblir les choses les plus simples et les rendre en même temps instructives et agréables.

— « Mais encore, madame, interrompit vivement la princesse Henriette, qui étoit jeune et gaye, faites-nous entendre comment vous disposeriez ces jeux-là. — J'ai grande impatience d'en voir l'économie, lui dit le marquis de Créqui, et comment, par exemple, la princesse nous pourroit faire quelque chose d'agréable du *pour* et *contre*.

— « Je m'en tirerai mieux que du *pourquoi*, *parce que*, reprit-elle, et voici de la manière que je m'y prendray. Écrivons quatre ou cinq mots sur lesquels on puisse parler; mettons-les dans cette boîte de la Chine que voilà sur cette table, mettons-y des billets blancs, qu'il y en ait des

uns et des autres, autant que nous sommes de personnes, et tirons au sort. »

« La chose s'exécuta comme madame la princesse de Conty l'avoit dit; ces billets étant broüillez, elle commanda au marquis de Créqui de tirer le premier, il eut *l'amour*, le duc d'Elbœuf un billet blanc; madame de Nevers en eut un aussi. Madame la princesse de Conty eut *l'ambition*, la Rochefoucauld *la vanité*, et Bassompierre *l'avarice*. Le reste des billets blancs fut pour les autres.— Parlons selon nos rangs, dit madame la princesse de Conty; c'est au marquis de Créqui à commencer, et pour rendre ce jeu plus vif, il ne faut pas avoir le loisir de penser à ce qu'on va dire, il faut prendre d'abord la parole sans hésiter. — Voici une étrange épreuve pour ma vivacité, reprit Créqui en souriant; mais n'importe, hasardons ma gloire; la gloire d'obéir promptement me servira de quelque mérite. Après cela, il parla de cette sorte :

LE POUR ET CONTRE.

POUR L'AMOUR.

« Cette passion a régné dans le commencement du monde, et elle durera tant qu'il y aura

des hommes sur la terre. Les jeunes cœurs ont toutes les dispositions qui les portent à l'amour, les vieillards n'en sont pas exempts, les sages, les philosophes ont aimé ; en un mot, l'amour est l'âme de l'univers. Y a-t-il quelqu'un qui ignore cet état charmant où l'on se trouve au commencement d'une passion, cette agitation tendre qui nous émeut, ce désir qu'on a de voir la personne aimée, le trouble et la joie qu'on ressent quand on la trouve quelque part? Ne se souvient-on pas encore comme son image dominante remplit toute l'étendue de nos pensées? Rien peut-il égaler la douceur qui se rencontre dans l'union des cœurs? quelle satisfaction ne ressent-on point dans un commerce fidelle que rien ne sçauroit rompre? Enfin, je suis persuadé qu'un amant heureux et délicat préfère les biens qu'il tire de son amour à tous les autres biens, et pour preuve de ce que je dis, on n'a qu'à voir avec quelle gloire ce même amour triomphe des cœurs et des libertez par les beaux yeux qui nous éclairent présentement, et n'avoue-t-on pas que qui en ressentiroit les feux aimeroit mieux une si belle servitude que d'être libre et de régner? »

« Le marquis de Créqui se tut, et madame de Nevers, voyant qu'il n'avoit plus rien à dire : Voilà une belle louange de l'amour, lui dit-elle;

il n'est pas étonnant que vous ayez si bien parlé d'un dieu qui vous a tant favorisé; mais je suis dans un grand embarras pour vous de ce que vous allez contre — J'en ai aussi étrangement, madame, lui répondit-il. Je suis naturel, j'ai parlé suivant mes véritables sentiments, mais dans ce qu'on m'a prescrit en suite, je parlerai loin de ma pensée, et je serai obligé de me servir de ce que disent les critiques et les ennemis de l'amour. — Il y aura plus de plaisir à vous entendre, reprit madame la princesse de Conty, et il sera plaisant de voir un homme fait comme vous dire tous les maux de l'amour à quoi le jeu vous oblige. — Courage, mon pauvre Créqui, lui dit Bassompierre, ne l'épargnez pas, il mérite bien qu'on médise de lui, car il ne nous donne ses faveurs précieuses qu'après de trop grandes peines. — Eh bien donc, répliqua Créqui, je vais dire ce que je pourrai. Il reprit ainsi :

CONTRE L'AMOUR.

« Ceux qui ont dit que l'amour étoit né du chaos ont eu une grande raison, c'est un dieu de confusion : quels maux ne fait-il pas aux humains? Son venin cruel attaque les cœurs, et

souvent leur cause une mort funeste; si l'on considère ses effets depuis l'origine du monde jusqu'à présent, de quoi ne le trouvera-t-on pas coupable? Il a renversé l'empire de l'Asie; les beaux yeux de Cléopâtre allumèrent une guerre qui la fit périr elle-même avec le plus florissant royaume de l'Orient. Alexandre, vainqueur, céda à ses captives. Quels rois, quels guerriers, quels héros n'ont pas terni leur gloire et leur réputation par des faiblesses d'amour?

« Il divise les amis, les familles, les États : les jalousies, les fureurs, les infidélitez sont ses tourments ordinaires; il se nourrit de soupirs et de larmes. Il promet, il séduit, il trompe. Il nous montre des chemins couverts de roses qui cachent des abîmes. Enfin, si l'on faisoit une recherche exacte et que l'on pût examiner la cause de tous les événements, on trouveroit que l'amour en est le principe, et qu'il est la source de tous les malheurs qui l'accompagnent. »

— « Eh, comment avez-vous parlé comme vous venez de le faire? s'écria le duc de Guise : quelle rapidité! quelle véhémence! quelle éloquence! grand Dieu! n'êtes-vous plus bien ensemble, l'amour et vous? que vous a-t-il fait? On ne sauroit le traiter plus mal. — Je l'admire, continua le duc d'Elbœuf, et je suis trop heureux de n'avoir eu qu'un billet blanc, car si j'eusse été

condamné à parler, j'aurois pu le faire tant bien que mal pour ou contre un sujet; mais de combattre et de détruire moi-même ce que j'aurois soutenu, je confesse que je ne l'aurois pas sçu faire; je crois que le jeu auroit été aussi joli si un autre eût contredit ce qui auroit été loüé. —Il auroit sans doute été très-agréable, lui répondit madame la princesse de Conty, mais comme il est plus difficile de la façon que nous le joüons, je le crois aussi plus divertissant. »

« Le lendemain, la journée étant belle, le plaisir de la chasse fut charmant. Quand ces illustres personnes furent délassées, qu'elles eurent joui quelque temps de la promenade, et qu'après le souper, elles furent passées sur cette terrasse agréable qui régnait sur la mer; Nous voici dans la même disposition en laquelle nous étions hier au soir, dit madame de Nevers; il ne reste plus qu'à savoir quel jeu on nous proposera; on en nomma quelques-uns, et comme la difficulté fut de les jouer agréablement: « Si nous jouions aux songes, reprit Bassompierre, j'imagine qu'il y peut avoir beaucoup d'esprit. — Expliquez-nous donc, lui dit madame la princesse de Conty, la manière dont vous l'entendez, et donnez-nous votre idée, afin que nous la suivions.

« Je veux, poursuivit Bassompierre, qu'on fasse un songe, et qu'on prie quelqu'un de l'expliquer. — A ce que je vois, interrompit madame de Nevers, l'explication sera plus difficile que le songe : car dans le songe on peut dire tout ce qui se présente sans arrangement et sans suite; mais je comprends que l'explication doit être fine et délicate, et malicieuse si l'on veut. — C'est justement, madame, ce que j'avois pensé, répliqua Bassompierre, et vous voyez bien qu'on peut cacher de grandes vérités sous des figures agréables. Je prétends donc, poursuivit-il, que chacun de nous songera à son tour et avec règle; mais pour les explications, on s'adressera à qui on voudra, et plusieurs fois à la même personne, si la fantaisie en prend. Le premier qui commencera à songer, appellera une autre personne, pour faire un songe après lui, et en même temps, il en priera une autre de lui expliquer celui qu'il fera : voilà comme ce jeu se doit pratiquer. — Commencez-le donc reprit madame la princesse de Conty. — Je le veux observer, lui dit-il, et vous me ferez l'honneur, madame, de me l'expliquer; et madame de Nevers songera, s'il lui plaît, après moi. Et tout le monde s'étant assis, il parla de cette sorte :

SONGE.

« Pressé d'un sommeil extraordinaire, je m'étois agréablement endormi, quand après ces premières vapeurs qui ne montrent à l'esprit qu'un embrouillement confus de choses différentes, il m'a semblé être dans un grand bois, coupé par de belles routes, mais faisant le même effet qu'un labyrinthe, ne m'offroit aucune issüe pour en sortir; ces détours ne m'ont point déplû, et trouvant un ruisseau agréable, je me suis couché sur ses bords, et je commençois à cueillir des fleurs dont la rive étoit couverte, quand une tourterelle blanche comme un lys, est venüe, en volant, se reposer doucement sur moi, s'est joüée avec mes cheveux, et a pris pour sa nourriture les fleurs que je lui ai données; cet aimable oyseau m'a charmé par sa douceur, je l'ai mis dans mon sein; mais en même temps, les plus beaux oyseaux du monde, tous de différens plumages, sont venus fondre sur moi. Je me suis aperçu, parmi toute cette compagnie, que je n'avais plus mon aimable tourtourelle, je l'ai regrettée, et je voulois (sans le pouvoir) me défaire de tous ces oyseaux, quand tournant la teste, j'ai vu un brillant éclat de lumière qui m'a ébloüi. J'ai suivi cette clarté avec

un plaisir extrême : dans le fort de ce plaisir je me suis éveillé. »

« Quand Bassompierre eut cessé de parler, madame la princesse de Conty prit ainsi la parole :

EXPLICATION.

« Votre songe est si clair qu'il ne faut pas être un interprète fort habile pour vous en dire la signification. Ce boïs coupé par tant de routes où vous avez cru être, représente la cour où vous êtes toujours. Ce ruisseau vous a offert une image de votre inconstance naturelle; ces fleurs que ces eaux arrosent sont les agrémens que vous avez trouvez dans cette même inconstance. Qui ne voit comme moi que cette blanche tourtourelle n'est autre chose qu'une maîtresse, que tout le monde sçait que vous avez tant aimée, et qui n'a eu que trop de douceur pour vous; vous la nourrissiez de fleurs, et d'autres choses aussi frivoles; elle a reposé avec peu d'assurance dans votre sein. Tous ces beaux oyseaux qui sont venus vers vous sont toutes les beautez diférentes qui ont chassé cette maîtresse de votre cœur : vous ne l'avez plus trouvée, et vous avez voulu vous défaire de tous ces oyseaux, c'est-à-

dire de tant d'attachemens différents. Vous avez vû une lumière qui vous a ébloüi : ce sera quelque belle personne qui fixera cette humeur volage ; vous aurez du plaisir à l'aimer, et ce plaisir durera le reste de votre vie.

« Ah! madame, s'écria le duc de Guise, quand la princesse de Conty eut cessé de parler, que vous êtes une ravissante personne! Vous nous avez dit en deux mots toute la vie galante du comte de Bassompierre; je trouve ce jeu très amusant; et si plusieurs personnes qui ne s'aimeroient pas, comme on en voit assez, étoient assemblées pour jouer à ce jeu, on pourroit dire des choses bien fines et que l'explication fourniroit en la tournant comme on voudroit. —Il est vrai, dit le marquis de Créqui, et quand madame la princesse de Conty sera retournée à la cour, si elle fait faire ce jeu par des personnes que nous connoissons tous, on aura bien du plaisir.—Je m'y prépare, repartit cette princesse, et cependant c'est à madame de Nevers à appeler quelqu'un. —J'appelle la princesse Henriette, répondit-elle, et le duc de Guise m'expliquera ce que je m'en vais rêver. Après cela, elle continua ainsi :

SONGE.

« Il m'a semblé que j'étois à la comédie où j'ai vû mille choses confuses, et de tems en tems un des acteurs me venoit présenter une cassolette dont il sortoit une odeur très agréable. Ce spectacle fini, j'ai passé dans le cabinet de la reyne, j'ay ouvert une fenestre, et regardant le ciel, une étoile s'en est détachée et s'est venüe poser sur mon front. J'ai eu un si grand étonnement que je me suis réveillée. »

« Madame de Nevers, ayant fini ce songe, le duc de Guise lui parla ainsi :

EXPLICATION.

« La comédie où vous avez crû être, madame, vous a ramené une idée du passé et de tout ce que vous avez vû ces derniers tems de la régence. L'acteur qui vous présentoit ces odeurs agréables, est un amant d'éclat qui ne cachera point avec assez de discrétion l'encens qu'il osera vous offrir. Vous vous êtes trouvée dans le cabinet de la reyne : vous y êtes si souvent que cette partie de votre songe ne signifie rien. Mais ce ciel,

cette étoile qui s'en détache et se pose sur votre front, veulent dire de grandes choses. C'est une couronne qui viendra se mettre sur votre teste lorsque vous vous y attendrez le moins. »

« Ainsi le duc de Guise, ne croyant que badiner, prédit ce qui devoit arriver un jour, puisque madame de Nevers fut souveraine de Mantoue; mais pour lors on n'écouta ce qu'il disoit que comme une chose agréable et flatteuse. »

Le cardinal de Richelieu mit bon ordre à ces plaisirs : devenu maître du pouvoir souverain, sous un prince dont il avait fait son premier sujet, sa politique ombrageuse voulut abattre tous les pouvoirs qui menaçaient d'atteindre au niveau de sa fortune. *La maison de Guise, qui, même après l'extinction de la Ligue, était restée,* comme nous l'avons déjà dit, *un État dans l'État,* ne pouvait échapper à sa politique orgueilleuse et inquiète. Cette maison se composait alors de Charles, quatrième duc de Guise, de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, d'Alexandre Pâris de Lorraine, et de la princesse de Conti, qui avait de la beauté, beaucoup d'esprit et un grand ascendant sur la reine, Marie de Médicis... tous enfants du Balafré, tué aux états de Blois.

Louis de Lorraine, dernier cardinal de Guise,

avait plus de goût pour la carrière des armes que de vocation pour l'Église. Cardinal, quoique simple diacre, il n'avait jamais chanté la messe. Il était galant, et ses amours avec Charlotte Desessart, maîtresse de Henri IV, qu'il avait, assure-t-on, secrètement épousée, firent du bruit à la cour. Le président de Gramont a dit de lui : *Non miles quia cardinalis, non item cardinalis quia miles erat*[1].

Le duc de Chevreuse, né le 5 juin 1578, porta d'abord le titre de prince de Joinville. Il se signala en 1596 au siége de la Fère ; en 1597, au siége d'Amiens. Sa valeur, son étourderie et ses dons extérieurs le firent bien accueillir de la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, qui devint sans remords infidèle à un roi contre lequel elle avait pris l'habitude de conspirer. Entraîné par sa légèreté naturelle, le prince de Joinville confia sa bonne fortune à madame de Villars et lui montra les lettres d'Henriette. Madame de Villars, qui s'était crue quelque temps aimée du monarque, piquée de s'être trompée, alla confier à la reine les preuves de cette intrigue galante : les lettres des deux amants ne tardèrent pas à tomber entre les mains du roi. Henriette soutint qu'elles avaient été contrefaites ; que c'é-

[1] Mort en 1621.

tait l'ouvrage de la jalousie de Marie de Médicis. On produisit un homme qui, apparemment, sûr de sa grâce, affirma que c'était lui qui, sur les instances de madame de Villars, avait contrefait l'écriture de la marquise : les serments, les larmes de Henriette achevèrent de convaincre Henri IV, qui ne cherchait qu'un prétexte pour désarmer sa colère. Toutefois, le prince de Joinville fut éloigné de la cour. Furieux, il se jeta dans les bras de l'Espagne. Les agents auxquels il eut recours fournirent au roi les preuves de ses intelligences criminelles. Sans donner à cette affaire plus d'éclat qu'elle n'en méritait, craignant peut-être aussi que le public ne vît, dans sa vengeance, moins le monarque que l'amant offensé, Henri appelle le jeune prince dans son cabinet, et lui fait tout avouer en présence du duc de Sully, de sa mère et du duc de Guise, son frère. « Voici, leur dit-il ensuite, le vrai enfant « prodigue qui s'est imaginé de belles folies : « mais je lui pardonne pour l'amour de vous et « de M. de Rosny, qui m'en a prié à jointes mains. « Mais c'est à condition que vous le chapitrerez « bien tous trois, et que vous m'en répondrez à « l'avenir : car je vous le baille en garde, afin de « le faire sage s'il y a moyen. » Sa famille le fit voyager en Allemagne, « où il fut, dit Canaye, « bien traité par Bacchus; ensuite bien caressé

« par Vénus à Venise, d'où il alla tenter les fa-
« veurs de Mars en Hongrie. »

Le prince de Joinville ne revint de l'exil qu'après la mort de Henri IV. Il fut créé duc de Chevreuse et pair de France, au mois de mars 1612, et fait chevalier du Saint-Esprit, le 1er janvier 1620. Il servit avec distinction, en 1621, aux siéges de Saint-Jean d'Angely et de Montauban. Il fut honoré de la charge de grand chambellan de France, et successivement gouverneur de la haute et basse Marche, d'Auvergne, du Bourbonnais et de la Picardie.

Il épousa, en 1622, Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes, dont la beauté, les intrigues et les faiblesses ont rendu si célèbre le nom de Chevreuse.

François-Alexandre-Pâris de Lorraine, chevalier de Guise, fils posthume de Henri de Lorraine, duc de Guise, né en 1589, était un cavalier accompli : il n'était bruit que des grâces de sa personne. La princesse de Conti l'avait fait admettre aux divertissements de la cour de Marie de Médicis, et la reine l'honora de quelque attention. Les princes, craignant que la régente ne prît pour le chevalier un goût trop vif, qui aurait replacé la maison de Lorraine à la tête des affaires du royaume, se liguèrent contre lui. Le baron de Luz, qui, après avoir été dévoué aux

Guises, s'était brouillé avec eux pour quelques affaires d'intérêt, commença par répandre que le chevalier de Guise avait formé le projet de se défaire du maréchal d'Ancre. Il se vanta aussi publiquement d'avoir été du conseil de Blois, contre la vie du duc de Guise le Balafré. Le chevalier l'ayant rencontré dans la rue Saint-Honoré, le tua d'un coup d'épée. Le fils du baron, encore dans l'adolescence, provoqua en duel le meurtrier de son père; il succomba lui-même. Le chevalier retourna à l'hôtel de Guise, où il reçut les félicitations de ses nombreux amis! Plusieurs vers furent faits sur ce combat; et, selon l'usage, les poëtes se déclarèrent pour le vainqueur : aussi écrivaient-ils que Pâris,

« Poussé d'un vif ressentiment,
« Avait fait passer *vaillamment*,
« Au fil d'une juste colère,
« Celui-là qui s'était vanté
« D'avoir pu (chère vanité!)
« Empêcher la mort de son père. »

La reine mère, courroucée, avait d'abord ordonné de poursuivre le meurtre du baron de Luz[1]; mais sur cette menace, le duc Charles de

[1] « J'allai au Louvre où je trouvai la reine pleurant, ayant envoyé querir les princes et les ministres pour tenir conseil

Guise s'étant jeté dans la cabale du prince de Condé, l'ordre fut révoqué ; la reine mère alla jusqu'à offrir à ce duc, par l'entremise de Bassompierre, la somme de cent mille écus, et la lieutenance de la Provence pour son frère le chevalier.... pour le meurtrier du baron de Luz !

Le chevalier de Guise était d'une grande adresse dans tous les jeux, dans tous les exercices ; il se signala surtout dans le fameux carrousel de 1612 : il avait pris le nom d'Olivante de Loro, et il était de la troupe des chevaliers du Soleil, qui avait pour chef le prince de Conti. Il périt le 1er juin 1614, à Baux, en Provence, en mettant lui-même le feu à une pièce de canon qui creva et lui emporta d'un éclat la moitié du corps. Telle était encore, à cette époque, l'idolâtrie des catholiques en France pour le nom de Guise, « que le chevalier étant porté dans la ville d'Arles « le lendemain de sa mort, le peuple, criant et « gémissant d'une façon étrange, arracha les « clous de sa bière, décousant les draps où il « étoit enseveli ; ne trouvant aucun changement

sur cette affaire, qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit alors : « Vous voyez, Bassompierre, en quelle façon on s'a- « dresse à moi, et le beau procédé de tuer un vieil gentil- « homme, sans dire gare ; mais ce sont les tours de la maison. »
(Mémoires de Bassompierre.)

« en son visage, il en fit faire un portrait, qui « fut mis en leur maison de ville.... Les deux « premières villes de sa province, Aix et Arles, « étant entrées en jalousie de ses cendres, on « ne put les accorder qu'en donnant le cœur à « l'une, et laissant le corps à l'autre.... Le roi, la « reine mère furent visiter et consoler en son « hôtel, à Paris, M. le duc de Guise. Madame la « princesse de Conti, surtout, fut tellement « affligée, que les plus belles plumes du temps « s'employèrent à la consoler [1]. »

Le cardinal de Richelieu voulut frapper la maison de Lorraine dans son chef, Charles, duc de Guise et comte d'Eu. Sous le prétexte que ce prince, dans son gouvernement de Provence, entretenait des intelligences avec les Espagnols, Louis XIII le manda à la cour, pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite. Le duc de Guise crut prudent de ne point venir se mettre entre les mains du cardinal; il aima mieux sortir de France, et se retira à Florence avec toute sa famille.

Richelieu ne pardonnait pas non plus à la princesse de Conti l'affection que lui portait Marie de Médicis; et sur le soupçon que cette princesse avait animé la reine contre lui, le car-

[1] D'Audiguier.

dinal la fit exiler à Eu, où elle fut accuellie par sa mère, Catherine de Clèves. On raconte que le premier jour de son arrivée, elle se rendit à l'église des jésuites. Cette église était toute tendue de noir pour une cérémonie funèbre [1] ! Ce spectacle frappa vivement son imagination; saisie de la fièvre, elle mourut presque subitement [2].

L'héritier du grand nom de Guise, le compétiteur de Henri IV, celui qui avait été à la veille de mettre sur sa tête la couronne de France, Charles de Lorraine, après avoir vu périr sous ses yeux, à Florence, le prince de Joinville, son fils aîné, son plus doux espoir [3], mourut à Cuna,

[1] C'était quelque temps après qu'un régiment irlandais, commandé par le colonel Sinot, avait laissé la peste dans la ville d'Eu. En cette occasion, le maire Mathieu Bonnet et les habitants firent vœu d'instituer une procession annuelle et de faire faire une vierge d'argent. On porte cette vierge dans la procession qui a encore lieu tous les ans au mois de septembre.

[2] Cette princesse fut enterrée dans un petit caveau de cette même église, sous la chapelle de Sainte-Catherine.

[3] Les jésuites d'Eu firent pour ce jeune prince un service pompeux dans leur église. « Il y avait une grande pyramide ornée de fleurs et de devises. Quantité d'écoliers diversement vêtus portaient des trophées, allaient en ordre les jeter sur son tombeau, récitant des vers à la louange du jeune prince. L'oraison funèbre fut prononcée par un père jésuite. »

(Manuscrit de la ville d'Eu.)

loin de son pays, dans la douleur et dans l'obscurité, le 30 septembre 1640.

Charles de Lorraine avait quelques-unes des qualités distinctives des Guises; il était fier[1], libéral[2]; mais il n'avait ni le génie de François de Lorraine, ni la beauté, la grâce, l'audace de Henri. Hâtons-nous de rappeler que les circonstances avaient bien changé; si l'on pouvait combattre avec succès la faiblesse des Valois, la lutte était moins facile avec des adversaires tels que Henri IV et Richelieu!...

Sa veuve, Catherine de Joyeuse[3], avait par-

[1] Témoin sa réponse au prince de Condé dans le conseil de régence.

[2] Le président de Chervy avait envoyé à M. de Guise, par Corbinelli, son commis, 50,000 livres qu'il lui avait gagnées. Il y avait 10,000 livres en écus d'or. Quand tout fut compté, il voulut donner quelque chose à Corbinelli, et lui donna le plus petit sac, sans songer qu'il était d'or. Arrivé chez lui, Corbinelli est surpris en voyant de l'or. Il retourne auprès de M. de Guise, et lui dit qu'il s'est trompé. M. de Guise lui répondit : « Je voudrois qu'il y ait eu davantage; il ne sera pas dit que le duc de Guise vous a ôté ce que la fortune vous avoit donné. » (Tallemant des Reaux.)

[3] Fille unique de Henri, comte de Bouchage, duc de Joyeuse, née le 8 janvier 1585; mariée en premières noces au duc de Montpensier, grand-père de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, qui, après l'extinction des Guises, hérita de leurs riches domaines.

tagé à la cour la faveur du duc de Guise; elle partagea son exil, recueillit à Cuna son dernier soupir, et rapporta en France son corps et celui de deux de ses fils morts sur la terre d'exil [1]. Leurs dépouilles mortelles furent déposées à Joinville, dans le lieu consacré à la sépulture de leurs ancêtres [2].

[1] Le second fils, mort en Italie, se nommait Charles-Louis de Joyeuse.

[2] Les jésuites d'Eu consacrèrent à la mémoire de Charles de Lorraine, duc de Guise, cette inscription remarquable :

ILLUSTRISSIMO PRINCIPI CAROLO A LOTHARINGIA.
DUCI GUISIO COMITI AUGENSI CUJUS AVOS HABUIT,

Lotharingia,	Parentes.
Sicilia,	Reges.
Portegalia,	Regni fundatores.
Hierosolyma,	Vindices.
Palestina,	Liberatores.
Gallia,	*Reges regum!*
Germania,	Imperatores.
Roma,	Pontifices.
Orbis,	Miracula.

Nobilitatis insignia erexit collegium Augense *.

* Catherine de Joyeuse, retirée à Eu, fonda dans cette ville un *Hôtel-Dieu* qui remplaça l'*hôpital Picard*, sur les terrains duquel il fut construit. L'hôpital *Picard* était ainsi nommé parce qu'il relevait du diocèse d'Amiens.

Dans l'année qui suivit la mort du duc de Guise, en 1641, Louis XIII venant d'Abbeville, et allant à Dieppe, s'arrêta deux jours au château d'Eu. Il fit bénir son passage en rendant la liberté à tous les prisonniers.

Henri de Lorraine II[1], troisième fils de Charles, duc de Guise, devint, à la mort de son père et de son frère, duc de Guise et prince de Joinville; désirant aussi posséder le comté d'Eu, qui donnait qualité de premier pair de France, mais alors seulement après les princes du sang[2], il transigea avec Catherine de Joyeuse, sa mère, par l'entremise de la duchesse d'Orléans; l'acte fut passé au Luxembourg, le 17 août 1646. Ils convinrent « que le duché de Guise, le comté d'Eu , l'hôtel de Guise et 55,000 livres de rente, que le roi devait à la maison de Guise, pour les terres de la princesse de Conti, demeureraient

[1] Né le 4 avril 1614.

[2] Au sacre de Henri III, le duc de Guise le Balafré fit valoir ce droit contre le duc de Montpensier, et dit tout haut que si le duc de Montpensier lui disputait le pas, il lui passerait son épée à travers le corps. Le roi fit dire au duc de ne point assister à son couronnement; mais, en 1557, Henri III, voulant humilier Guise, rendit une ordonnance qui prescrivait que les princes du sang seraient considérés comme les premiers pairs du royaume, et qu'en cette qualité ils précéderaient tous les autres pairs.

à Henri de Lorraine II, à la charge par lui de payer toutes les dettes de la famille, et que sa mère aurait la principauté de Joinville, à condition qu'elle donnerait 25,000 livres de pension au chevalier Pâris de Lorraine. »

La vie de Henri II, duc de Guise, a été aussi aventureuse que dramatique.

Destiné d'abord à l'Église, Henri fut pourvu d'un grand nombre d'abbayes ; il fut même nommé à l'archevêché de Reims; mais selon les uns, il renonça volontairement à ses bénéfices, qui s'élevaient à cinq cent mille francs de rente; selon les autres, il en fut privé par le cardinal de Richelieu, qui s'opposa à son mariage avec Anne de Gonzague. Furieux de se voir traversé dans ses projets, il se retira à Besançon. Anne de Gonzague, si célèbre sous le nom de princesse palatine, vint l'y trouver sous des habits d'homme : voici comme cette princesse raconte elle-même cette aventure dans ses mémoires : « Je n'ai pas été foible, mais passionnée à l'excès « pour M. de Guise, Henri de Lorraine. M. de « Guise avoit la figure, l'air et les manières d'un « héros de roman ; et toute sa vie a porté l'em- « preinte de ce caractère. La magnificence régnoit « dans toute sa personne et dans tout ce qui « l'entouroit. Sa conversation avoit un charme « particulier. Tout ce qu'il disoit, tout ce qu'il

« faisoit annonçoit un homme extraordinaire. « L'ambition et l'amour le dominoient. Il étoit « léger dans ses attachements, inconstant dans « ses projets, précipité dans l'exécution. Il m'a- « dressa ses vœux ; mais madame de Guise s'op- « posoit avec obstination à ce qu'il quittât l'état « ecclésiastique pour faire un mariage plus que « médiocre du côté de la fortune. On ne peut se « figurer le désespoir où cette opposition le ré- « duisit ; vingt fois il voulut se tuer à mes pieds. « Touchée de sa douleur, entraînée par mon « propre penchant, je lui fis une promesse de « mariage, et je reçus la sienne écrite de son « sang : enfin, il faut tout dire, je m'échappai « de Paris, et, déguisée en homme, j'arrivai à « Besançon, où je pris le nom de princesse de « Guise. J'appris qu'il faisoit sa cour à une « femme qui lui prodiguoit ses faveurs pour le « retenir dans ses fers.... Je revins à Paris. Mon « âme resta comme flétrie ; je ne pouvois, sans « tressaillir, entendre prononcer le nom de M. de « Guise. Le temps calma mes douleurs ; la dissi- « pation, les plaisirs, les affaires en ont suspendu « le souvenir sans l'effacer. On dort à tous les « âges ; mais il est un calme, une légèreté, une « fraîcheur qui ne se trouve que dans le som- « meil de la jeunesse : il en est de même de nos « sentiments.... »

Embarrassé de la présence de sa maîtresse, le duc passa à Bruxelles. « C'est là que, par l'en-« tremise de la duchesse de Chevreuse, il épousa « la comtesse le Bossu, sans les formalités pres-« crites par les canons, comme aussi sans le « consentement du roi. Ce fut l'aumônier de « l'armée qui leur donna la bénédiction nup-« tiale. »

Revenu en France, il servit avec distinction au siége de Gravelines, en 1644, sous les ordres du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Sa famille se montra hautement mécontente de son mariage avec la comtesse le Bossu; lui-même regrettait de l'avoir contracté, étant devenu éperdument amoureux de mademoiselle Pons, fille d'honneur de la reine. « Cette malheureuse « affaire, dit-il, dans ses mémoires publiés en « 1668[1], qui malgré moi n'avoit que trop éclaté « dans toute l'Europe, m'obligea de demander « permission à la reine mère, alors régente, de « m'en aller à Rome, pour me tirer d'un embar-« ras aussi préjudiciable à mes intérêts qu'à « l'établissement de ma fortune. » Le duc de Guise était occupé de cette négociation auprès du pape Innocent X, lorsque la révolte des Napolitains contre la domination espagnole

[1] Première partie, page 1, édition de Cologne.

l'appela à jouer un rôle plus brillant. Les mémoires dont nous venons de citer quelques lignes retracent dans les plus grands détails cette entreprise.

De retour en France, le duc de Guise s'occupa plus d'intrigues amoureuses que d'intrigues politiques. Il reprit son projet d'épouser mademoiselle de Pons; mais, « ayant su qu'elle lui étoit « infidèle, il la traita fort indignement; il lui fit « même un procès, dans lequel il réclamoit en « justice des pendants d'oreilles estimés cinquante « mille écus [1]. » Son inconstance lui fit porter ses hommages aux pieds de mademoiselle de Gorce, dont il fut si tendrement aimé, qu'après la mort du prince elle prit l'habit de carmélite. Il se déclara pour la belle duchesse de Montbazon, dans sa célèbre querelle contre la duchesse de Longueville, et se battit en duel sur la place Royale avec le comte de Coligny, qui fut blessé et désarmé.

C'était un des seigneurs de la cour les mieux faits, les plus brillants, les plus spirituels; on le choisit, en 1656, pour aller au-devant de la reine Christine de Suède et la recevoir à la frontière. Dans les carrousels, il se faisait toujours distinguer par sa beauté, son adresse et l'éclat

[1] Bayle.

de ses armes[1]. Lorsqu'il parut à côté du prince de Condé, dans le fameux carrousel des Tuileries[2], on disait : « Voilà les héros de la fable « et de l'histoire ! » Son courage était extraordinaire; mais son orgueil le rendait quelquefois barbare. Un jour à Naples, dans une révolte, un soldat avait murmuré contre lui : « Il poussa son « cheval à lui, et mettant l'épée à la main, la lui « passa à travers du corps, et le tua roide, en « s'écriant : Y en a-t-il d'autres qui veulent mou- « rir de ma main ? » Et comme si c'était un honneur de mourir ainsi de sa main, il *dédaigna*, dit-il, d'en tuer un second, et le fit livrer au bourreau....

Plusieurs historiens le représentent comme un héros de roman; ils vont jusqu'à dire, « que « les femmes qui l'aimoient pouvoient connoître « à l'émotion de leur cœur, et sans le voir, s'il « étoit présent. »

Dans ses mémoires il ne se défend pas d'être d'*amoureuse complexion;* mais il rejette avec une sorte de modestie, qui ne lui était cependant pas habituelle, le titre d'homme à bonnes fortunes : « Toutes les belles de la ville et quelques-

[1] Voir le Carrousel de Versailles (1er volume des Résidences royales).

[2] En 1662.

unes des dames, dit-il, tâchoient d'embarquer avec moi un commerce de galanterie; mais je fermois les yeux et les oreilles à tant de belles amorces[1]. » On voit par le genre de vie qu'il avait adopté pendant son séjour à Naples, qu'il savait, quand il le voulait, faire du temps un laborieux emploi. Le matin, il donnait des audiences publiques; de là, il allait à la messe, faisant arrêter sa chaise en chemin pour répondre à tous ceux qui avaient quelque chose à lui dire.... Durant son dîner, il faisait venir sa musique, qui était *des meilleures de l'Europe;* il montait à cheval, visitait tous les postes. De retour à son palais, les audiences recommençaient. Retiré dans sa chambre, il se faisait lire tous les placets qui lui avaient été présentés dans la journée, répondait à tous; ensuite il soupait, tantôt seul, tantôt avec ses confidents; signait les réponses aux dépêches reçues des divers points du royaume; mais pour ce qui regardait ses négociations avec la noblesse, il faisait toutes les

[1] Mémoires, 1re partie, p. 426.

Cependant on lit dans *la République de Naples sous le duc de Guise*, que sa galanterie ne fut pas aussi réservée qu'il veut bien le dire : l'auteur de ce livre cite le nom de plusieurs belles Napolitaines auxquelles le duc de Guise a rendu des hommages publics.

réponses de sa main; ne se mettait au lit qu'à trois heures du matin; ordonnait à son valet de chambre de le réveiller à quelque heure de la nuit que ce pût être, pour parler à tous ceux qui avaient quelque chose à lui dire, ce qui arrivait ordinairement cinq ou six fois. « Aussi, dit-« il lui-même, pendant cinq mois de temps, je « n'ai pu prendre celui ni de manger, ni de dor-« mir à mon aise[1]. »

Le duc de Guise ne visita qu'une seule fois le comté d'Eu; c'était en 1653. Il arriva dans cette ville le 31 octobre, à dix heures du soir. « On « alluma des feux de joie dans toutes les rues; « on mit aux croisées des lanternes aux couleurs « des Guises. La garde bourgeoise était comman-« dée par Louis Caperon. La population fit re-« tentir l'air de ce cri : Vive le duc de Guise, « comte d'Eu! Il y eut le lendemain une foule « extraordinaire pour voir dîner le duc. *Il fit « jeter au peuple tout le dessert de sa table*, et « ayant distingué dans la foule une jeune fille qui « passoit pour la plus belle de la ville, il lui en-« voya présenter de sa part un bouquet par deux « de ses officiers[2]. »

Le soir, on le supplia de raconter quelque

[1] Mémoires du duc de Guise, 2e partie, p. 370.

[2] Manuscrit de la ville d'Eu.

chose de son expédition de Naples, qui avait occupé toutes les bouches de la renommée. Il se prêta de bonne grâce à cette curiosité : « J'étois à Rome, dit-il, lorsque le très-fidèle peuple de Naples, ayant aux yeux des larmes de sang, me supplia d'être son défenseur contre la tyrannie espagnole. Je me rendis à Naples au mois de novembre 1647. On ne peut exprimer la joie de tout ce peuple, qui alloit jusqu'à l'adoration et l'idolâtrie, venant brûler de l'encens au nez de mon cheval... Je me rendis chez *Gennare*, général des Napolitains : c'étoit un petit homme de fort méchante taille, fort noir, les yeux enfoncés dans la tête, les cheveux courts, qui lui découvroient de grandes oreilles. Je lui présentai la lettre que M. de Fontenay (ambassadeur de France à Rome) m'avoit chargé de lui remettre : il l'ouvrit, la parcourut toute de la vue, et après l'avoir tournée de tous les côtés, il me la rejeta, disant qu'il ne savoit pas lire.... Le peuple demanda à me voir. Je me mis à une fenêtre; je jetai un sac de sequins, et un autre de monnaie blanche, et durant qu'ils se battoient pour les ramasser, je crus qu'il étoit temps de demander à dîner.... *Gennare*, de peur d'être empoisonné, ne se servoit pour cuisinier que de sa femme : elle apporta le premier plat, habillée d'une robe de brocart bleu, en broderie

d'argent, des pendants d'oreilles de diamants, toutes dépouilles de la duchesse de Matalone. Il la faisoit beau voir faire la cuisine, laver les plats, et se divertir l'après-dînée à blanchir et étendre le linge.... La ville étoit sans cesse agitée de mouvements séditieux. Un boucher, Miguel de Santis, murmuroit contre moi. J'étois monté sur un cheval d'Espagne noir, fort vigoureux, que je poussai droit à lui, et lui fis passer sur le corps. Plus tard, on me demanda tumultueusement grâce pour ce même chef de mutins. J'appelai un de mes gardes; je lui commandai d'aller porter l'ordre à Bernardo Spirito, auditeur général, de faire confesser Miguel de Santis, et d'aller le faire exécuter sur l'heure même sur le chemin d'Averse, d'y faire planter un poteau sur lequel on mettroit sa tête, et d'attacher à un arbre son corps par un pied.... Ce qui fut fait ponctuellement, à la grande satisfaction de la noblesse.

« Mais un jour, après plusieurs attentats contre ma vie[1], le gouverneur Gennare et Vincenze d'Andrea facilitèrent, par leur intelligence, le triomphe et l'entrée dans Naples des Espagnols,

[1] Un moine fut arrêté dans la chambre même du prince, à l'instant où il tirait de sa poche un couteau *pour lui en donner dans le ventre.* (Mémoires, 2e partie, p. 27, 28, 29.)

conduits par don Juan d'Autriche. Trahi, abandonné, je cherchai à gagner Capoue avec quelques cavaliers fidèles. Le gouverneur de cette ville envoya quatre hommes pour m'arrêter; je les fis prisonniers. Entouré de dangers, obligé partout de me battre, tantôt contre des troupes envoyées à ma poursuite, tantôt contre des paysans qui me refusoient passage, je n'avois plus qu'un quart de lieue à parcourir pour être en sûreté, lorsque mon cheval fut blessé. « Vous « voyez, messieurs, dis-je à ceux qui m'entou- « raient, que nous ne pouvons plus nous reti- « rer. Mettons-nous en escadron pour mourir de « bonne grâce, et vendre nos jours le plus cher « que nous pourrons ! » La courtoisie des officiers des troupes qui me poursuivoient me conserva la vie : je me rendis à eux et fus conduit à Capoue, où on me traita avec tous les honneurs dus à mon rang. On délibéra ensuite sur les mesures à prendre à mon égard : le conseil opinoit à la mort; l'avis de don Juan d'Autriche, dicté par la générosité, fit écarter cette sentence. Une galère espagnole me transporta d'abord à Gaëte. On me conduisit dans le château; je n'y voyois point de logement, quand, dans un recoin que je n'avois pas aperçu, l'on ouvrit une grosse porte de fer, et une autre grillée ensuite me donna l'entrée dans une tour dont les mu-

railles pouvoient avoir vingt-deux pieds d'épaisseur, sans que l'on pût approcher de la fenêtre de plus près. C'était l'honorable demeure que l'on m'avoit préparée. J'y trouvai un méchant lit sans rideaux, avec des draps dans lesquels avoit couché deux mois un parent de Mazanielle, que l'on avoit pendu, il n'y avoit que huit jours... On me servit à souper un morceau de viande fort sec et fort brûlé, une salade assaisonnée, à mon avis, avec l'huile de la lampe de la chapelle; le pain étoit fort sec et sentoit le relent... Quelque temps après, il fut décidé que je serois transporté en Espagne. Sur la fin du mois de mai (1648), le jour de l'Ascension, je m'éloignai de Gaëte au bruit de tout le canon du château, pour prendre la route d'Espagne, où je devois trouver la fin de mes disgrâces et ma liberté [1]. »

Cette liberté ne fut rendue au duc de Guise qu'au mois d'août 1652, à la prière du prince de Condé. « Les habitants de la ville d'Eu furent charmés de ses récits, de sa présence et de ses manières, et lui firent un présent de deux mille écus [2]. »

[1] Ce récit se trouve tout entier dans les Mémoires de Henri II de Lorraine, duc de Guise.

[2] Manuscrit de la ville d'Eu.

Cet accueil généreux ne décida point ce prince à conserver le comté d'Eu.

Le 27 juillet 1654, Louis de Lorraine, duc de Joyeuse [1], frère de Henri II, duc de Guise, s'étant cru blessé dans ses droits par l'arrangement passé, comme on l'a vu plus haut, entre Henri II de Lorraine et Catherine de Joyeuse, sa mère, se plaignit et sollicita un nouveau partage, à la suite duquel le comté d'Eu, par transaction, fut dévolu au duc de Joyeuse.

Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, fils de Charles de Lorraine et d'Henriette Catherine de Joyeuse, s'était signalé au siége de Gravelines, où il avait accompagné, comme volontaire, en 1644, Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. De retour à Paris, au milieu de l'éclat des fêtes dont le vainqueur de Gravelines fut l'objet, il devint éperdument amoureux de mademoiselle d'Épernon. Sa passion éclata surtout lorsque celle qu'il aimait eut la petite vérole : le danger qu'il y avait à approcher la malade ne l'empêcha pas d'aller la visiter, et de passer toutes ses journées au pied de son lit; mais quelques intrigues de famille s'opposèrent à leur union, et le duc de Joyeuse épousa, le 3 novembre 1649, Françoise Marie de Valois, fille du duc d'Angoulême.

[1] Né le 11 janvier 1622.

Blessé à Arras d'un coup de mousqueton, il se fit transporter à Paris, où il mourut à l'âge de trente-deux ans, le 27 septembre 1654.

Son fils unique, Louis-Joseph de Lorraine, hérita du comté d'Eu, et plus tard, en 1664, à la mort de Henri II de Lorraine, son oncle, il recueillit sa succession, et devint *duc de Guise.* Ce prince accompagna Louis XIV en Franche-Comté en 1668, revint à Paris, mourir de la petite vérole dans l'hôtel de Guise, le 30 juillet 1671. Il avait épousé Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine.

« J'étois à Eu, dit mademoiselle de Montpen-« sier dans ses mémoires, lorsque j'appris, par « un courrier, que ma sœur d'Alençon s'étoit « mariée le 15 mai 1667, avec M. de Guise. J'en « fus surprise, parce que lorsque j'étois partie, « il ne s'en disoit rien. Le roi étoit à Amiens : je « m'y transportai dans un jour. Le lendemain « que j'y fus arrivée, le roi me dit : « Je ne vous « ai pas fait part du mariage de votre sœur, parce « que ce n'est pas moi qui l'ai fait. Votre belle-« mère m'en a fait tant parler que j'y ai consenti, « après m'avoir proposé celui du prince Charles, « que je n'ai pu écouter, parce que les affaires « qu'il a avec moi ne sont pas en bon état. Je « n'ai rien donné à votre sœur, et m'en voilà

« quitte. » Je lui répondis : « Si vous avez cru ne « rien donner, vous n'avez pas laissé de le faire « sur mon compte. Il me répliqua : Je n'en ai pas « eu l'intention. Madame de Montespan me fit « rire, et me conta que lorsqu'ils s'étoient mariés, « ils avoient eu besoin de carreaux; qu'ils en « avoient envoyé chercher chez elle; qu'on leur « avoit prêté ceux qui servoient à ses chiens, et « qu'elle n'y avoit pris garde qu'à l'évangile. » Quoique jeune encore lorsqu'elle devint veuve, la duchesse de Guise ne voulut point se remarier. Elle était charitable, bonne, et magnifique dans les fêtes qu'elle aimait à donner.

Madame de Sévigné raconte ainsi celle qu'elle offrit à Louis XIV dans le palais d'Orléans, aujourd'hui le palais du Luxembourg. « Les cours de « l'hôtel, dit-elle, étoient éclairées de deux mille « lanternes; la reine entra d'abord dans l'appar- « tement de mademoiselle de Guise, fort éclairé, « fort paré; toutes les dames se mirent à genoux « autour de la reine, sans distinction de tabou- « ret. On soupa dans cet appartement : il y avoit « quarante dames à table; le souper fut magnifi- « que. Le roi vint, et fort gravement regarda « tout sans se mettre à table. On monta plus « haut, où tout étoit préparé pour le bal. Le roi « mena la reine et honora l'assemblée de trois

« ou quatre courantes, et puis s'en alla au Lou-
« vre avec sa compagnie ordinaire. »

Cette princesse mourut à Versailles le 17 mars 1696; on porta son corps aux carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Elle n'avait eu de Louis-Joseph de Lorraine qu'un fils, François Joseph, qui, né le 28 août 1670, ne vécut que cinq ans.

Ainsi finit cette maison de Guise, dont la fortune avait balancé la puissance royale. Cette grandeur, qui s'éteint dans le berceau d'un enfant, rappelle que Montesquieu a comparé l'empire romain au Rhin, qui, terrible et majestueux dans son cours, n'est plus qu'un ruisseau quand il se perd dans l'Océan !

CHAPITRE V.

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER. — LE DUC DU MAINE.

A la mort du jeune François-Joseph de Lorraine, dernier duc de Guise, mademoiselle de Guise [1], sa grand'tante, la dernière de la branche de Guise en ligne directe, succéda, dans leurs biens et leurs titres, à tous ses frères et neveux. Sa fortune, son nom, sa beauté, lui avaient attiré de nombreux hommages. Udislas, roi de Pologne, s'était mis sur les rangs pour l'épouser; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle ne contracta

[1] Marie de Lorraine, fille de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, née le 25 août 1615.

pas d'autre union. On dit cependant qu'elle épousa secrètement Montrésor, célèbre par le rôle qu'il joua dans la cabale des importants, et par les mémoires qu'il a laissés. Elle vivait dans le monde sous le nom de mademoiselle de Guise. « Elle étoit, dit Saint-Simon, fort magnifique « et fort glorieuse. »

En 1657, la maison de Joyeuse se trouvant obérée, mademoiselle de Guise, tutrice du duc Louis-Joseph (depuis duc de Guise et mari de mademoiselle d'Alençon, fille de Gaston d'Orléans), avait proposé à mademoiselle de Montpensier[1] d'acheter le comté d'Eu. Voici comment cette princesse raconte cette négociation dans ses mémoires[2] :

« Mademoiselle de Guise me parla de l'acquisi-« tion d'Eu; qu'il falloit qu'elle vendît cette « terre. Qu'elle seroit au désespoir qu'elle tom-« bât en d'autres mains que les miennes. Je « mandai à Nau de voir avec elle à conclure « le marché. Pendant que cela se traitoit, ma-

[1] Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, née le 29 mai 1627. Sa naissance coûta la vie à sa mère.

[2] Tome III, page 241, collection de Petitot.

Ces mémoires ont été écrits à la ville d'Eu, le 18 août 1677.

« dame de Montmartre, qui est la bien-aimée « de M. de Guise[1], me dit : Ma sœur veut bien « vendre le comté d'Eu, vous devriez l'acheter. « Je lui dis que je n'avois garde d'y songer, sans « savoir si M. de Guise[2] l'auroit agréable. Elle « m'assura qu'il en seroit bien aise. Je lui dis « que sur cela j'en parlerois à ma tante. Le mar- « ché d'Eu fut conclu le même jour que mes « remèdes finirent[3]. La veille je vis une comé-

[1] Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre, fille de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, née le 10 janvier 1621, morte le 21 avril 1657. « Elle est célèbre par le beau traité signé à la grille et avorté « aussitôt après, qui donna la Lorraine au roi, et substituait « la couronne à la maison de Lorraine, après les princes du « sang, et avec le même rang : ce qui produisit tant de va- « carme, et fit dire par le chancelier Séguier au roi, *qu'il ne « pouvoit faire des princes du sang qu'avec la reine.* »

(Mémoires de Dangeau, publiés par Lemontey.)

Ce mot rappelle celui de la duchesse d'Orléans-Conti à son époux : « Je vaux bien mieux que vous, car, sans moi, « vous ne pouvez pas faire de princes, et moi.... »

[2] Henri de Lorraine, qui avait rétrocédé le comté d'Eu à son frère, le duc de Joyeuse.

[3] M. Salmon, secrétaire du roi, avoit fait saisir réellement le comté d'Eu, qui fut vendu, par arrêt du parlement, dans les années 1660 et 1661, et mademoiselle de Montpensier s'en rendit adjudicataire moyennant 2,100,000 livres, et joignit à ses hautes qualités la pairie première du royaume.

(Manuscrit de la ville d'Eu.)

« die. Je dis à M. de Guise : Ma tante de Mont-
« martre m'a assuré que vous trouveriez bon que
« je songeasse à l'acquisition du comté d'Eu : sur
« cela j'en ai parlé à ma tante qui m'avoit priée
« de n'en parler à personne et de tenir l'affaire
« secrète. Ce qui fait que je n'en ai même pas
« parlé au comte de Béthune ; et pour qu'on ne
« s'aperçût pas de voir un notaire chez moi,
« on m'apporta le contrat à la grille du Val-de-
« Grâce, où j'allai dîner le jour que je partis de
« Paris. La comtesse de Béthune, qui remarquoit
« tout ce que je faisois, s'aperçut que je m'en-
« fermai dans le palais avec mademoiselle de
« Guise ; elle le dit à son mari le soir. Il me dit :
« Vous êtes en grande intelligence avec made-
« moiselle de Guise. Je lui dis : C'est pour
« l'affaire d'Eu que nous avons été enfermées au
« Val-de-Grâce ; elle m'a priée d'être caution
« pour son neveu, et l'argent est une hypothèque
« sur la terre. Il me dit : « Quoi ! vous vous fiez
« à de telles gens que mademoiselle de Guise[1] et

[1] Mademoiselle de Guise mourut en 1688. Après sa mort, il ne resta plus d'héritiers directs de la maison de Guise, et il est à remarquer qu'encore que les quatre premiers ducs de ce nom aient eu chacun beaucoup de fils, toute leur postérité s'est éteinte à cette époque, hormis celle de René de Lorraine, duc d'Elbœuf, huitième fils de Claude, premier duc de Guise. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, second

« M. de Montrésor. Ils vous tromperont, ils sont « plus fins que vous. Si vous m'en aviez parlé, « je vous en aurois avertie. Je lui dis : Quoi- « qu'ils soient bien habiles, ils ne me trompe- « ront point. »

Mademoiselle de Montpensier n'avait encore vu qu'une fois le château d'Eu; c'était le 31 juillet 1647. Anne d'Autriche conduisait d'Abbeville à Dieppe Louis XIV, encore enfant : elle était accompagnée du grand Condé, d'Armand de Bourbon, prince de Conti, son frère, et du cardinal Mazarin. Le roi séjourna au château d'Eu; mais le duc de Guise (Henri II de Lorraine) ne put lui en faire les honneurs; il était à Rome.

fils du duc d'Elbœuf, fut le chef de la maison de Lorraine-Harcourt-Armagnac. « C'étoit, dit Perrault, un des plus heureux et des plus braves capitaines de son temps. » On l'avait surnommé *Cadet la perle;* les uns disent parce que dans le partage des biens de sa famille, il n'avait eu pour sa part qu'une perle précieuse qu'il portait à l'oreille; d'autres, à cause d'une perle que la reine Anne d'Autriche lui avait donnée.

Les grands biens de mademoiselle de Guise devinrent l'héritage de mademoiselle de Montpensier, parce que Catherine de Joyeuse, épouse de Charles de Lorraine, duc de Guise, avait épousé, en premières noces, Henri de Bourbon, duc de Montpensier, dont elle avait eu une fille unique, Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, épouse de Gaston, duc d'Orléans, et mère de mademoiselle de Montpensier.

Quatorze ans après ce voyage, mademoiselle de Montpensier, après avoir pris les eaux à Forges, vint à Eu. « Comme les limites du comté « sont proches de Forges, dit mademoiselle de « Montpensier [1], le comte de Lannoy, qui en « étoit le gouverneur, vint au-devant de moi « avec quantité de gentilshommes qui en relè- « vent; j'arrivai fort tard; j'allai descendre à l'é- « glise qui étoit proprement la chapelle du châ- « teau, tant elle en est proche [2] : c'est une abbaye « de Saint-Augustin, qui sont des chanoines ré- « guliers de la réforme de Sainte-Geneviève. Elle « étoit possédée par le cardinal des Ursins, et à « présent, 1677, par l'abbé Calvo. »

Nous avons trouvé, dans le *Livre Rouge* déposé à la mairie d'Eu, une description plus pompeuse de l'arrivée de mademoiselle de Montpensier :

« En l'année de *majorité* [3] de Me Jean de Chepy, advocat au parlement de Paris, conseiller du

[1] Mémoires, 4e vol., édition Petitot, p. 18.

[2] On voit la preuve de ce que dit mademoiselle de Montpensier dans un tableau qui se trouve dans une des chapelles de Notre-Dame à Eu. Ce tableau représente saint Laurent demandant à un berger le chemin de la ville d'Eu.

[3] L'année où le maire était en fonctions. *Majorité*, de *mayeur* ou *majeur*, comme nous l'avons dit à la page 64 de cet ouvrage.

roy et maire de la ville d'Eu, le 24 août 1661,

FUT FAITE

L'entrée de la très haute, très puissante et très illustre princesse mademoiselle Anne Marie Louise d'Orléans, fille aisnée de feu monseigneur Gaston, duc d'Orléans, filz de France, oncle du roy Louys quatorze, à présent reignant, souveraine de Dombes, comtesse d'Eu, premier pair de France, duchesse de Montpensier, Chastellerault et Saint-Fargeau, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, marquise de Mazière, comtesse de Bar-sur-Seyne et de Mortaing, vicomtesse d'Auge, de Domfront et de Bresse, baronne de Beaujolois, dame de Champigny, d'Argentan et autres lieux; S. A. R. estant à Forges, et désirant venir voir l'acquisition qu'elle avoit faicte de son dit comté d'Eu, se résolut d'y arriver le 24 du mois d'aoust de l'année 1661; et pour cet effect elle en fit advertir messire François de Lannoy, chevalier, comte dudit Lannoy, baron d'Auchy-le-Chasteau et de Bretizé, seigneur Dambrocourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, conseiller en ses conseils, mareschal de camp de ses armées, gouverneur des villes, chasteaux et comté d'Eu et Tréport sur la mer, bailly des eaux et forests dudit comté d'Eu, lequel donna aussytost advis à tous les corps de cette ville du jour de son ar-

rivée; et quoy qu'il n'y eust que quatre jours pour se préparer, ils résolurent de lui faire une entrée, et tesmoigner la joye qu'ils avoient d'avoir à présent une si illustre princesse pour maistresse : chacun apporta tout le soing et la diligence possible; nostre gouverneur fit aussitost advertir toute la noblesse, tant du comté d'Eu que des lieux circonvoisins, ses amis particuliers, et leur donna à tous un rendez-vous à la ferme de l'Adventure à dix lieues de cette ville, par où sadite A. R. devoit passer, ordonna deux compagnies de bourgeois, chacune de 400 hommes choisis, commandez par Me Charles Roussel et Me Jean Batailler, capitaines, Me Nicolas Garnier, Me Claude le Berger, Me François Bourdon et Me François de Moulins lieutenans et enseignes; fit aussy une compagnie de jeunesse de 300 jeunes hommes commandez par Me François Lebœuf, Me Roussel Canjoyeux et Me Morotu lieutenans et enseignes. Lesquelles compagnies, tant de bourgeois que de la jeunesse, avoyent chacune deux enseignes de taffetas par carreaux de couleur de sadite A. R., au milieu des quels estoient ses armes en broderie d'or et d'argent qui leur avoyent esté données par messieurs de la ville, et qui avoyent aussy fait faire un daix de damas cramoisy avec une grande crépine d'or et d'argent; autour et aux quatre costez estoient

les armes de sa dite A. R. en broderie d'or et d'argent. Me Jean de Chepy, maire de la ville d'Eu, assisté de Mathieu Bonnet, sieur de la Marette, de Me Paul Goré, receveur général du comté d'Eu, Me Jean Mithon, advocat, Me François Bonnet et Me Antoine Goré, tous eschevins de cette ville, firent leur devoir pour rendre l'honneur qui estoit dub à cette grande princesse. Nostre gouverneur fit mettre sur les ramparts de la ville, du costé de la porte du marché par laquelle devoit entrer sa dite A. R., douze pièces de canon et quarante boëtes, et sur la terrasse du jardin du chasteau huit pièces de canon et quarante boëtes; et par l'ordre de messieurs les maire et eschevins, toutes les fenestres furent ornées de lanternes peintes des couleurs de son altesse où estoient ses armes, qui furent allumées à son arrivée, comme aussy les feux par toutes les rües où elle passa. Les armes de sa dite altesse royale furent mises sur toutes les portes de la ville; celles de notre gouverneur de la ville au dessoubz; et sur toutes les portes du château, celles de sa dite altesse qui y furent seules. M. le comte de Lannoy, nostre gouverneur, ayant résolu toutes ces choses avec messieurs de la ville, laissa tous ses ordres à monsieur de Chepy, maire; partit pour se rendre à l'Adventure le 24 du mois d'aoust sur les neuf heures du matin;

auquel lieu toute cette noblesse se trouva au nombre de cinq cents, et plusieurs autres chevaliers; auquel lieu il y receut sa dite A. R., et où il mit pied à terre pour lui faire son compliment; elle estoit partie de Forges sur les huict heures du matin à dessein de venir disner au bourg de Foucarmont, où elle fut accompagnée de cette noblesse, et rencontrée à l'entrée de la forest par quarante gardes, tant ceux de la forest que ceux de notre gouverneur.

Tous bien montés, portant des bandoulières de velours garnies devant et derrière, des armes d'argent de S. A. R., estoient commandez par Me Richard Sabot, lieutenant général des eaux et forests du dit comté, assisté de Me Paul Bonnet, procureur fiscal, et de Me Antoine Goré, greffier des eaux et forests du dit comté; lesquels mirent pied à terre dez qu'ils aperçurent les carosses de sa dite A. R., où le dit Sr Sabot lui fit sa harangue, après laquelle remonsta à cheval, se mit avec les dits gardes à la teste des carosses pour les conduire, et au sortir de la dite forest, vers le moulin d'Aubermesnil, madame la comtesse de Lannoy, notre gouvernante, la receut avec plusieurs carosses pleins de dames de la province; son A. R. la fit monter dans le sien, et continua de marcher jusques au bourg de Foucarmont, où ayant sceu que M. l'abbé de

Foucarmont l'attendoit au passage de son abbaye, elle y fut du bourg à pied, et fut reçue par monsieur l'abbé et son clergé à la porte de son église; désirant néantmoings le dit S^r^ abbé de l'aller recevoir jusques à la première porte de l'enclos de la dite abbaye, suivant la coustume; mais la piété de cette princesse ne le désira point, voulant seulement estre reçue à la dite porte de l'église, ce qui fut fait, la croix et bannière; et après la harangue de mon dit sieur abbé achevée, elle entra dans l'église où fut chanté un Te Deum et prières accoustumées; visita ensuite le couvent qu'elle trouva très beau. M. l'abbé lui avoit fait préparer une collation magnifique, après laquelle elle remonstast en carosse, accompagnée de toute la noblesse à laquelle notre gouverneur avoit donné à disner dans le logis abbatial; puis continua son chemin vers la ville où elle arriva sur les sept à huict heures du soir, et vis à vis du village de Mouchy, distant d'une lieue et demie de cette ville; elle y fut rencontrée par la compagnie de la jeunesse quy l'y attendoit; et après que celuy qui la commandoit eut fait sa harangue, ils firent la descharge et la saluèrent avec des témoignages de joie; et suivant son chemin au haut du mont d'Eu, distant d'une demye lieue de cette ville, les deux compagnies de bourgeois qui l'attendoyent, les

capitaines et officiers l'ayant saluée, les soldats le firent avec les armes, et aussy tost toute l'artillerie de la ville commença à tirer. Au bas du mont d'Eu, à l'entrée du faubourg de Mathomesnil, Me Paul Bonnet, sieur de Sainct-Léonard, baillif d'Eu, assisté de Me François Lebœuf, de Me Paul Goré et de Me Laurent Dupont, advocat et procureur fiscal, et de tout le reste du corps de justice, attendoit son A. R. à la quelle mon dit Sr le bailly fit une belle harangue, la quelle finie, l'artillerie recommença à faire sa décharge; et à la porte de la ville, M. de Chepy, maire, assisté des autres échevins ci-dessus nommés, fit aussi sa harangue avec applaudissement, la quelle achevée, M. le gouverneur lui présenta les clefs de la ville dans un bassin d'argent, lesquelles elle remit entre ses mains, luy disant qu'elles ne pouvoient estre en de meilleures, et pour son service et pour le soing de ses vassaux; il lui présenta le daix qui luy avoit été préparé, porté par Me François Bonnet, avocat, par Me Jean Mithon, marchand, par Me Michel Garnier, marchand, et par Charles Carpentier, tous bourgeois de cette ville, vestus de robes de taffetas noir en la manière de celle des maîtres des comptes; et marchant devant les carosses, sa dite A. R. entra dans la ville où tous les canons et boëtes firent une troisième descharge, fut

conduite de la sorte presque au bas des degrés du chasteau où elle mit pied à terre, fut une seconde fois saluée par notre gouverneur, qui la conduisit jusques à son appartement, accompagnée de toute cette noblesse, laquelle se retira ensuite au bout de la gallerie où il logeoit et où il avoit fait préparer cinq cents couverts pour leur donner à souper. Le lendemain tous les corps de la ville la vinrent saluer. M. le bailly commença avec le sien, M. de Chepy, maire, le suivit, MM. du grenier au sel ensuite. Tous les religieux de la ville en firent de mesme; après quoi elle fut à la messe dans la grande église de Notre-Dame, où M. le prieur de l'abbaye, assisté de tous ses religieux et clergé de la paroisse, la receut avec la croix et la bannière. On y chanta le Te Deum et la messe, après la quelle elle revint au chasteau où les plus considérables de la noblesse lui furent présentés par notre gouverneur, comme aussi les principaux bourgeois. Elle fut visiter, pendant son séjour, les R. P. jésuites, qui lui firent voir une belle tragédie. Les R. P. capucins reçurent cet honneur, et les religieuses ursulines et hospitalières, et après elle fut se promener au Tréport, où elle fut reçue par notre gouverneur avec 300 hommes de pied bien armez, visita l'abbaye du lieu, l'église, la paroisse et le port, où elle fut saluée de force coups de canon; fut maresne de deux

vaisseaux; et après y avoir demeuré cinquante deux jours avec satisfaction, elle en partit pour Paris, fut conduite par tous les officiers de la ville jusques à Foucarmont, et par notre gouverneur jusques à Beauvais où il prit congé d'elle.»

Mademoiselle rend elle-même compte de ses premières impressions à la vue du château, et de l'état dans lequel elle le trouva.

«Le château, dit-elle, me parut assez beau; je ne l'avois vu que lorsque j'y avois passé avec la cour, il y avoit déjà fort longtemps: l'on juge par ce que M. de Guise y a bâti, de ce qu'il avoit envie d'y faire: il n'y a que la moitié de la maison de faite, et une partie du vieux logement des anciens comtes d'Eu qui étoient de la maison d'Artois; la situation en est très-belle, l'on voit la mer de tous les appartements; il n'y avoit pas de jardin. J'aimois à monter à cheval en ce temps-là; je me promenai tous les jours, et je ne jouis guère de ce plaisir; la fièvre tierce me prit: j'en eus quatorze accès. Madame la marquise de Gamache me venoit voir souvent; tous les biens de son mari étoient en Picardie; ils ont deux baronnies qui relèvent d'Eu [1].»

[1] *Gamache* est à côté d'Eu, dans une charmante vallée arrosée par la Bresle.

Dans ce premier séjour, qui dura près de deux mois, mademoiselle de Montpensier trouva le château très-négligé. Elle y fit travailler, en étendit le terrain, qu'elle fit clore d'une vaste muraille; planta de belles allées, fit bâtir dans cet enclos un autre petit château [1]. Elle joignit au vieux château de nouveaux pavillons, un beau parterre en terrasse [2], et orna les appartements [3].

Louis XIV se souvenait toujours avec quelque armertume que cette princesse avait fait tirer sur ses troupes le canon de la Bastille [4]. Aussi la tenait-il quelquefois éloignée de la cour: un ordre d'exil vint encore la trouver à Eu, lorsqu'elle refusa la main du vieux roi du Portugal [5].

[1] On le voit dans le tableau de la chapelle Saint-Laurent. Il était situé au bout du parc actuel, du côté de la ferme, et était destiné au service des écuries. Il a été abattu dans les premiers jours de l'empire.

[2] C'est le parterre que l'on voit devant la façade du château du côté de la mer.

[3] Manuscrit de la ville d'Eu.

[4] Au combat de Saint-Antoine, 2 juillet 1652, elle décida Gaston, son père, à faire ouvrir les portes de Paris pour sauver les débris de l'armée de Condé, et fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, commandées par Turenne; coup de canon qui tua son mariage!

[5] Turenne, chargé par le roi de négocier ce mariage,

« Trois jours devant celui que j'avois résolu de partir d'Eu, dit-elle, comme j'étois à la messe, il arriva un page qui me dit que M. le marquis de Gèvres, capitaine des gardes du corps, étoit parti pour venir me trouver de la part du roi. Cette nouvelle me donna quelque inquiétude. Comme aux affaires où il n'y a pas de remède il faut prendre son parti, je me déterminai à supporter tout ce qu'on me voudroit faire de mal : je ne doutai point qu'il ne vînt pour cela, et dis même à tous les gens qui étoient auprès de moi en qui je prenois quelque confiance : Voici l'affaire de Portugal et l'effet des menaces de M. de Turenne!... Il arriva fort tard : j'étois avec beaucoup de monde que je fis sortir; dès qu'il fut seul avec moi, il me dit : « Le roi m'a commandé de vous dire de sa part qu'il vous ordonne d'aller à Saint-Fargeau, jusqu'à ce qu'il vous fasse donner un deuxième ordre.

« Je répondis que j'obéirois. »

avait échoué complétement devant les répugnances de mademoiselle de Montpensier. Il est vrai que la tâche du grand capitaine n'était pas légère : Alphonse VI, roi de Portugal, était dans un état d'esprit très-ressemblant à l'imbécillité, et un commencement de paralysie, qui menaçait de s'étendre, le privait déjà de l'usage de deux de ses membres.

Par commutation d'exil, elle obtint qu'elle resterait à Eu.

« Je résolus, dit-elle, d'y passer l'hiver. J'avois fait changer le dedans d'un pavillon [1] : avant que d'en partir, j'eus le plaisir d'y voir travailler des menuisiers et des peintres, et quoique le pays y soit fort frais à cause de la mer, l'hiver m'y parut moins rude qu'ailleurs.

« Il est vrai que le temps fut plus doux partout, qu'il n'avoit accoutumé de l'être dans cette saison. Je n'avois pas de jardin, je me promenois dans les dehors de la ville. J'allois chez un gentilhomme nommé Mathomesnil, dont la maison est dans le faubourg; il y a un assez joli jardin et de belles allées, où je faisois beaucoup de promenades. Madame de Rambures, qui étoit chez elle, venoit souvent me rendre visite, et quantité d'autres dames du pays qui étoient très-raisonnables. Il y avoit beaucoup de gens de qualité; ainsi ma cour étoit grosse et bonne. Une troupe de comédiens vint m'offrir

[1] Ce pavillon est celui qu'on voit au bout du parc. Il regarde la mer; sa situation est charmante. Le roi Louis-Philippe l'a fait restaurer et orner de tableaux dont les sujets ont été empruntés à la vie de mademoiselle de Montpensier.

ses services; je commençois à mépriser ces sortes de plaisirs: je ne voulus pas les laisser jouer. Je m'occupois à lire, à travailler mon ouvrage; et les jours que la poste venoit, mon temps se passoit à lire mes lettres ou à y faire réponse : ainsi, je n'avois pas le loisir de m'ennuyer. J'allois presque tous les jours à complies, et je commençois à connoître que les devoirs d'un chrétien l'obligent d'aller à la grand'-messe les fêtes et les dimanches : ainsi, j'y étois assez régulière. J'allois aussi dans deux couvents de religieuses, l'un d'ursulines, et l'autre d'hospitalières. Pour ce dernier temps-là, je craignois de prendre la fièvre parmi les malades : ainsi j'y entrois avec répugnance. Je fis établir un hôpital général pour y faire instruire les pauvres enfants de la ville [1]. De manière que tout cela m'occupoit, et je passois ma vie avec une tranquillité merveilleuse. »

Cette tranquillité allait être détruite; le jour approchait où madame de Sévigné écrirait à M. de Coulanges :

[1] L'hôpital Sainte-Anne, aujourd'hui occupé par le tribunal de commerce. Cette princesse faisait aussi habiller tous les ans les pauvres de la ville d'Eu. Elle créa des écoles de garçons, des écoles de filles, et sa charité s'étendait également sur Tréport.

« Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrette jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie ; enfin, une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste ; une chose que nous ne sçaurions croire à Paris, comment la pourroit-on croire à Lyon ? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde ; une chose qui comble de joie madame de Rohan et madame de Hauterive ; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue ;* une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à vous la dire, devinez-la, je vous le donne en trois ; *jetez-vous votre langue* aux chiens? Eh bien! il faut donc vous la dire. Monsieur de Lauzun épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en six, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner ; c'est madame de la Vallière.

— Point du tout, madame. — C'est donc mademoiselle de Retz? — Point du tout, vous êtes bien provinciale. — Ah! vraiment, nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est mademoiselle Colbert. — Encore moins. — C'est assurément mademoiselle de Créqui? — Vous n'y êtes pas, il faut donc à la fin vous le dire : il épouse dimanche au Louvre, avec la permission du roi, mademoiselle, mademoiselle de....... mademoiselle, devinez le nom; il épouse Mademoiselle, la grande Mademoiselle, fille de feu Monsieur, Mademoiselle, petite-fille d'Henri IV, mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dombes, mademoiselle de Montpensier, mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur. Voilà un beau sujet de discourir; si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous. Adieu; les lettres qui seront portées par cet ordinaire, vous feront voir si nous disons vrai ou non. »

Oui, celle qui avait aspiré à la main de Louis XIV

et de l'empereur, celle dont l'orgueil avait rêvé tant de couronnes, réduisait sa gloire au bonheur d'épouser un simple gentilhomme que la faveur du roi avait fait duc de Lauzun. Plus impatiente que lui de conclure cette union, elle écrivit au roi cette lettre qu'elle a reproduite de *souvenir* dans ses mémoires; « *car elle l'avoit* « *tracée,* dit-elle, *avec tant de précipitation, dans* « *la crainte qu'il ne changeât de sentiment, qu'elle* « *ne s'étoit même pas donné le temps d'en faire une* « *copie.* »

Voici cette fameuse lettre :

« Votre Majesté sera surprise de la permission que je veux lui demander d'approuver que je me marie. Je me trouve, sire, par ma naissance et par l'honneur que j'ai d'être votre cousine germaine, tellement au-dessus de tout le monde, qu'il me semble que je n'ai rien à désirer que ce que je suis. Lorsqu'on se marie à des étrangers, on ne connoît ni l'humeur ni le mérite des gens avec qui on doit passer sa vie; ainsi il est difficile de se pouvoir promettre une condition heureuse. La mienne l'est beaucoup, sire, par l'honneur que j'ai d'être auprès de Votre Majesté; celle que je veux prendre ne m'en éloignera point. J'aurai donc celui de lui dire qu'il est si ordinaire d'être marié, que je crois qu'on ne sauroit blâmer les gens qui le veulent être. C'est,

sire, sur M. de Lauzun que j'ai jeté les yeux : son mérite et l'attachement qu'il a pour Votre Majesté sont ce qui m'a plu davantage, et ce qui a le plus contribué à ce choix. Votre Majesté se souviendra combien j'ai désapprouvé le mariage de ma sœur, et n'aura pas sans doute oublié tout ce que l'ambition m'a fait dire mal à propos là-dessus. Je la supplie très-humblement d'oublier tout ce que cette passion m'a fait dire et imaginer; et si elle pense que ce soit une autre passion qui me fait parler à présent d'une manière différente, je la supplie de croire qu'elle est fondée sur la raison, puisqu'il y a longtemps que j'examine ce que je veux faire; et je n'en fais la proposition à Votre Majesté qu'après avoir trouvé que Dieu me veut faire faire mon salut dans cet état : il me paroît que le repos de ma vie en dépend. Je demande à Votre Majesté, comme la plus grande grâce qu'elle me puisse jamais faire, de m'accorder cette permission. L'honneur que M. de Lauzun a d'être capitaine des gardes de son corps, ne le rend pas indigne de moi. M. le prince de Condé, qui fut tué à la bataille de Jarnac, étoit colonel de l'infanterie, devant que cette charge fût un office de la couronne. Il y a encore, sire, bien d'autres exemples, sans parler de celui des femmes. Madame la princesse de la Roche-sur-Yon,

femme d'un prince du sang, cadet de la branche de ma mère, étoit dame d'honneur de la reine, et moi, sire, je tiendrois à grand honneur d'être surintendante de la maison de la reine; et je ne scais si Votre Majesté n'a pas scu que lorsque madame la comtesse de Soissons pensa mourir, j'avois projeté de la supplier de trouver bon que je l'achetasse, en cas que madame la princesse de Carignan ne la prît pas. Je dis tout ceci à Votre Majesté pour lui marquer que plus on a de grandeurs, plus on est digne d'être vos domestiques. Et comme toutes les charges de votre maison honorent ceux qui les ont, je suis bien aise que M. de Lauzun en ait une. »

Louis XIV avait d'abord donné son consentement; mais tout ce qui l'entourait parla si haut contre ce mariage, la reine en prit tant d'humeur, le prince Condé dit si énergiquement, « J'irai au « mariage de cadet Lauzun pour lui casser la « tête d'un coup de pistolet, » que le roi retira sa parole; et même, malgré les cris et les pleurs de mademoiselle de Montpensier, il fit conduire et enfermer dans le château de Pignerol, Lauzun qui avait éclaté en épigrammes contre madame de Montespan, qu'il accusait des refus du roi[1].

[1] On attribue cette rigueur à une autre cause : on raconte,

Mademoiselle de Montpensier était au désespoir. « Après la rupture de son mariage (écrivait « madame de Maintenon) elle se mit au lit et « reçut des visites comme une veuve désolée. « Elle s'écrioit dans son chagrin, en montrant la « place vide : Il seroit pourtant là, il seroit là ! »

Elle avoue elle-même « qu'elle ne dormoit, ne buvoit, ni ne mangeoit ; qu'elle pleuroit d'une manière digne de compassion, et qu'elle devint fort maigre. »

Ce veuvage avant l'hymen, et la captivité de Lauzun [1] ne lui laissant aucun repos, elle rêvait

tout bas, que Lauzun, à l'aide d'une double clef, s'était introduit dans la chambre de madame de Montespan ; que, caché sous son lit, il avait assisté au rendez-vous du roi avec cette favorite, et qu'il en avait publié les plus secrètes particularités.

[1] « M. de Lauzun se pensa sauver : il avoit fait un trou à sa cheminée ; il étoit sorti hors de la citadelle ; il n'avoit plus qu'une porte à passer ; la sentinelle d'un magasin l'arrêta, et quelque prière qu'il pût faire et quelque pitié qu'il témoignât avoir de lui, il appela, et on le mit dans la même chambre plus gardé qu'auparavant. M. Fouquet étoit à Pignerol ; ils se voyoient et mangeoient souvent ensemble. »

(Mémoires, tome IV, année 1679.)

Comment concilier ces entrevues avec ce qu'on lit dans Saint-Simon, tome XIX ? Il raconte qu'après le récit de Lauzun sur ce qui lui était arrivé à la cour, Fouquet le prit pour un fou, et referma le trou que Lauzun avait pratiqué pour communiquer avec son compagnon de captivité.

à d'autres moyens de fléchir le roi, lorsque M. de Pertuis, ami de Lauzun, dit à mademoiselle de Montpensier : « Si vous leur faisiez espérer vo-« tre bien pour M. du Maine ! » Décidée à tous les sacrifices, elle accepta cette idée comme un moyen de salut. Elle en fit confidence à madame de Montespan, dont le cœur maternel fut ravi, mais qui, n'osant rien faire sans l'agrément du roi, en parla à Louis XIV. « La bonne volonté « que vous avez pour le duc du Maine (dit un « jour ce monarque à mademoiselle de Mont-« pensier) m'a touché ; je vois que c'est par ami-« tié pour moi que vous le faites. Je vous assure « qu'en toutes occasions je vous donnerai des « marques de mon affection. » Madame de Montespan venait la voir *tous les jours* et lui amenait le duc du Maine. Enfin, un jour elle proposa à Baraille [1] de lui faire faire une donation de Dombes et du comté d'Eu, ajoutant que c'était le roi *qui le vouloit ainsi*. Mademoiselle en écrivit à M. de Lauzun, qui, du fond de sa prison, la remercia de cette résolution généreuse. « Il consentit, dit-elle [2], que je disposasse du comté d'Eu, quoique je le lui eusse donné par un

[1] Officier, ami de Lauzun et confident de la passion de mademoiselle de Montpensier.

[2] Mémoires, tome IV, année 1680.

contrat de vente que je lui avois passé pendant sa prison, qui avoit été entre les mains de madame de Nogent, et avoit passé après en celles de Baraille. Après bien des allées et des venues, on dit un jour à Baraille que si je n'exécutois pas ce que j'avois promis on le mettroit à la Bastille. Cela m'alarma fort. Je consentis à ce qu'ils voulurent et je fis ma donation de la souveraineté de Dombes, et un semblable contrat de vente du comté d'Eu, à celui que j'avois fait à M. de Lauzun. Les biens de Normandie ne se peuvent pas donner comme ailleurs, c'est pour cela que l'on avoit pris la voie de la vente toutes les deux fois. Ces actes furent passés chez madame de Montespan, qui y parla pour M. du Maine. Elle avoit un pouvoir du roi. Là étoient M. Colbert, son neveu Vaubourg (les notaires étoient Foin et Chupin), madame de Montespan, Baraille et moi. Après que tout fut signé, M. Colbert l'alla dire au roi. Je demeurai chez madame de Montespan. Baraille y resta avec nous. Elle me dit, après mille remercîments : «Je ne puis m'empêcher de vous dire que vous allez être la plus heureuse personne du monde, et que vos ennemis ou envieux vont être déconcertés. Vous ne vous êtes pas attiré les uns, vous n'avez jamais fait de mal à personne; pour les autres, on en a toujours : on s'en console :

jugez-en vous-même, qui êtes la cousine germaine du roi, qui vous a toujours aimée et considérée comme sa sœur. Ceci va augmenter l'amitié et la confiance et vous lier étroitement : il ne songera qu'à vous donner des marques de sa reconnoissance, qu'à vous faire les plaisirs qu'il pourra imaginer : vous serez de tout ; il voudra que tout le monde voye la considération qu'il a pour vous. Il n'y aura personne, que ceux qui espéroient avoir votre bien, qui ne dise que vous venez de faire un tour habile et d'une bonne tête. Pour moi, outre mon intérêt, par celui que je prends à tout ce qui vous touche, je sens une joie sensible de tout ceci. »

« J'écoutois tout cela avec plaisir, et cet encens me montoit fort à la tête et j'en étois bien remplie. Dès que je fus en ma chambre, je laissai tomber un miroir, qui est une grosse glace de cristal de roche fort épais. Je dis à Baraille : Je meurs de peur que ce soit un augure que je me repentirai de ce que je viens de faire. Il se moqua de moi [1]. »

Baraille avait tort : madame de Montespan avait abusé de la crédulité amoureuse de mademoiselle de Montpensier, Lauzun restait en prison, et s'il devait en sortir, elle n'aurait jamais

[1] Mémoires, tome IV.

la permission de l'épouser. C'est ce que madame de Montespan osa lui signifier dans une promenade au Val, au bout du parc de Saint-Germain; Mademoiselle de Montpensier n'obtint que la liberté de celui qu'elle aimait; mais cette liberté, Lauzun en fera-t-il usage pour le bonheur de sa libératrice?

Ce château d'Eu, qu'elle lui avait donné primitivement, elle veut en jouir comme d'une demeure favorite; elle veut le rendre digne de l'être adoré qu'elle y attirera. Pendant la captivité de Lauzun, elle avait fait venir d'Eu, pour orner sa maison de Choisy, les tableaux de la ville d'Eu; elle les reporte à Eu, où on les retrouve aujourd'hui tels qu'ils sont dépeints par Mademoiselle. Dans ce qu'elle écrit de Choisy [1], ne croirait-on pas entendre une description d'une partie des galeries d'Eu?

« La maison de Choisy est commode: il y a un cabinet où toutes les conquêtes du roi sont en petit, par Vander-Meulen, un des plus habiles peintres de ces manières. Le portrait du roi est partout, comme le plus bel ornement qui puisse être en lieu du monde le plus cher et le plus honorable pour moi. Il y a une salle où je mange, où sont tous mes proches, c'est-à-dire le roi,

[1] Mémoires, tome IV, page 412.

mon grand-père, la reine, ma grand'mère, le roi Louis XIII, mon oncle, la reine, Anne d'Autriche sa femme, les reines d'Angleterre et d'Espagne, mes tantes, et les rois leurs maris, la duchesse de Savoie, ma tante, mes sœurs et leurs maris, la princesse de Savoie, fille aînée, et la duchesse de Parme, sa cadette, ma mère, ma belle-mère, et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, à qui mon père avoit tant d'obligations, et dont il honoroit tant la mémoire, qu'il est bien juste de la placer ici parmi tous mes proches. Les portraits de MM. les princes Henri de Bourbon, Louis Henri, Jules et Armand, princes de Condé, y sont aussi, et mesdames les princesses Marguerite de Montmorency, Claire-Clémence de Maillé, Anne Palatine de Bavière, et Anne Martinozzi. Si M. le Prince, dernier mort, avoit pu y avoir une place, où toutes ses grandes actions eussent pu être représentées, c'eût été une très-belle décoration qui feroit un très-grand plaisir à une petite-fille de France, dont la mère était de Bourbon. Chacun de ces portraits a son nom écrit au bas, afin que si quelqu'un avoit une ignorance assez crasse pour ne pas les connoître, il eût recours à la lettre. Pour ma belle-mère, on sçait assez qu'elle étoit de la maison de Lorraine. M. de Montpensier y est aussi avec madame sa femme, Cathe-

rine-Henriette de Joyeuse ; et moi, sur la cheminée, qui tiens le portrait de mon père. Les portraits du roi y sont aussi, tout jeune. Au petit cabinet où sont les conquêtes du roi, les siéges, les combats, les occasions y sont écrites, afin que l'on sache ce que c'est. On y connoît le roi partout : il est fort bien peint ; il est sur la cheminée à cheval. Il n'y a à dire sinon que le cabinet est trop petit. Il y auroit encore bien des actions à y ajouter. J'y trouverai des places ailleurs, pour avoir la joie de voir les grandes actions qu'il a faites, et qu'il continuera de faire pendant ma vie. M. le duc d'Enghien, Louis de Bourbon, et Françoise, légitimée de France, y sont aussi. Comme ils y ont été mis les derniers, je ne m'en suis souvenue qu'après les autres. Il y a une salle de billard, où il y a encore des portraits : celui du grand-duc, mon beau-frère, et de ma sœur de Guise, avec son mari, le duc de ce nom, de la maison de Lorraine ; M. le duc du Maine, armé, sous une tente, et un bataillon de Suisses, dont il est colonel général, auprès. J'ai voulu qu'il fût peint de cette manière : j'aime cette nation, et je crois que je leur ferai plaisir. Le comte de Toulouse est sur une coquille, sur la mer, en petit dieu de cet élément. Le grand-duc, père de mon beau-frère, la grande-duchesse sa mère, et madame de Guise, que M. de Mont-

pensier avoit épousée, et tous ses enfants; le prince de Joinville, qui mourut en Italie pendant l'exil de M. et madame ses père et mère. Il étoit très-bien fait et de grande espérance; il avoit fait la campagne de Piémont, volontaire dans l'armée royale, où il avoit donné beaucoup de marques de son mérite et de sa bravoure: on le rapporta malade à Florence, où il mourut. M. de Guise, son frère, devint l'aîné: il avoit été nourri pour être d'église; il étoit archevêque de Reims, il avoit beaucoup de grands bénéfices. Pour moi, je suis persuadée que c'est ce qui a porté malheur à cette grande maison, qui est maintenant finie, que le mauvais usage qu'il a fait du bien de l'église, et les cardinaux ses oncles. On pourra même dire que la témérité avec laquelle le Balafré avoit osé attaquer le roi mon grand-père, leur a pu aussi porter malheur; il vaut mieux que d'autres le disent que moi: les Bourbons sont de bonnes gens, ils ont un fonds de bonté qui leur doit toujours attirer les bénédictions de Dieu. Il y auroit bien des discours à tenir de mon oncle Henri de Lorraine: la conquête de Naples en est un bien extraordinaire: cela est si court, que l'on en parleroit plus longtemps que cela n'a duré, et les écrivains le diront assez. Il y avoit encore un duc de Joyeuse, mon oncle aussi, qui est mort en Italie, et M. le che-

valier de Guise, dont j'ai parlé dans ces mémoires; et madame l'abbesse de Montmartre, et mademoiselle de Guise, dont j'ai aussi fait mention : sa mort me donnera bien occasion d'en parler. Là est aussi le prince de Toscane, mon neveu, que l'on m'avoit envoyé lorsqu'il n'avoit que quatre ans, avec son oncle qui n'en avoit que six, qui est à cette heure cardinal de Médicis. Je ne puis parler de mon neveu, sans dire à son avantage ce que madame la dauphine a dit plus d'une fois devant moi. Comme elle parloit du désir que madame l'électrice de Bavière, sa mère, avoit toujours eu qu'elle fût mariée en France, par l'envie qu'elle avoit toujours eue d'y venir, et le regret de n'y être pas venue, depuis sa mort on lui en parloit moins; enfin, on en parla beaucoup, et les affaires ne s'avançoient point : on remettoit toujours d'un jour à l'autre. Elle s'en impatienta, et l'empereur fit parler à M. l'électeur pour le prince de Toscane. Un jour elle lui dit : « Le roi de France me traite comme son pis aller : il me marchande; pour moi, je suis si lasse de ces manières-là, que je vous prie de me marier avec le prince de Toscane. » Et sur cela elle ajoutoit qu'elle auroit été fort heureuse; qu'elle souhaitoit fort que sa sœur l'épousât. Ce fut en cette occasion que je lui entendis dire pour la seconde fois : « Elle a eu ce conten-

tement, elle a vu ce mariage fait avant sa mort.» Le récit de cette salle a fait beaucoup de digressions sur les portraits qui y sont. Une grande partie de la maison de Joyeuse y est : le maréchal de ce nom, et sa femme, Marie de Batarnai, d'une fort grande maison; l'amiral de Joyeuse, qui étoit son fils aîné, favori de Henri III, qui lui fit épouser la sœur de la reine Louise, qui étoit de Lorraine, fille de M. de Vaudemont; son frère étoit cadet de souverain, aussi bien que celui de ma belle-mère. Le roi lui proposant ce mariage, lui dit: « Je voudrois avoir une sœur à marier ou une fille, je vous la donnerois; je n'ai rien de plus proche que la sœur de la reine.» Le second fils étoit le comte de Bouchage, depuis duc de Joyeuse, qui épousa la sœur de M. d'Épernon, de laquelle il n'eut que madame de Montpensier, ma grand'mère : elle fut mariée à dix ans. M. le cardinal de Joyeuse, son oncle, frère de ceux dont je viens de parler, la maria à Cléry, à M. de Montpensier, qui alla au-devant d'elle jusqu'à ce lieu. Elle n'avoit point de mère; madame de Pordeac, femme de qualité et sa parente, la mena : celle-ci étoit la mère de la maréchale de Roquelaure. Il y a encore deux fils de M. le maréchal de Joyeuse, dont l'un mourut à la bataille de Coutras, de regret que l'amiral l'eût perdue; on y trouve aussi les

portraits de M. de Turenne et du cardinal de Bouillon. »

Une partie de ces tableaux, les portraits des rois de France, furent placés dans l'aile située sur la Bresle, et formèrent une belle galerie[1]. Dans le pavillon qu'elle habitait[2], mademoiselle de Montpensier avait disposé au-dessus de sa chambre, avec la plus grande recherche, un petit appartement orné de peintures, où se jouaient les grâces et les amours, et dont l'escalier descendait par hasard dans l'alcôve de la princesse... et pour qui? pour un ingrat[3], qui ne répondait à ses tendresses que par des impertinences et des mensonges[4]! Mademoiselle avait poussé sa

[1] Cette galerie a disparu avec l'aile qui a été démolie en 1806.

[2] A l'extrémité droite du château. C'est là que se trouve aujourd'hui l'appartement de *Madame*, sœur du roi.

[3] Mademoiselle de Montpensier avait comblé Lauzun de bienfaits : entre autres dons considérables, il reçut de la générosité de cette princesse le duché de Saint-Fargeau, qui rapportait vingt-deux mille livres de rente, et la belle baronnie de Thiers, en Auvergne. « Cependant, dit Mademoi-« selle, il se plaignoit que je lui avois donné si peu qu'il « avoit eu peine à l'accepter. »

[4] « Après sa sortie de prison, je lui parlai de mon voyage : M. de Lauzun me témoigna la douleur qu'il avoit que le roi

faiblesse pour le duc de Lauzun jusqu'à le constituer son héritier; mais, au lit de mort, le souvenir de ses mauvais procédés la décida à déchirer ce premier testament; elle légua tous ses biens à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, et mourut le 5 avril 1693.

Le duc du Maine allait entrer en possession du comté d'Eu, par suite de la donation faite entre les mains de madame de Montespan. M. de Malezieux, intendant général de ce prince, vint au château pour ordonner un service en l'honneur de Mademoiselle. L'église Notre-Dame d'Eu fut tendue de blanc; cent cinquante ecclésiastiques étaient présents; le prieur des jacobins, le père

lui eût défendu d'aller à Eu, qu'il auroit été ravi d'y venir. J'écrivis à madame de Montespan, qui me manda *que cela étoit faux*, et que le roi trouveroit bon qu'il me suivît et qu'il me fît sa cour partout où je serois. Enfin, après trois semaines, il vint accompagné de M. l'évêque de Dax : j'allai me promener à la chasse à la tirasse; puis il galopa, il se perdit dans la plaine et ne revint qu'à neuf heures du soir : j'étois prête à me retirer. En dix-sept jours qu'il fut à Eu, on le vit très-peu. » (Mémoires de Mlle de Montpensier, année 1682.)

« Quand M. de Lauzun revint de l'armée, j'étois encore à Eu. Il en passa très-près : il ne prit pas la peine d'y venir, et me manda de Paris qu'il étoit étonné de ne m'y pas trouver! » (Année 1683.)

Féraque prononça l'oraison funèbre; de nombreuses aumônes furent distribuées aux pauvres, et la ville tout entière donna des larmes sincères à la mémoire de sa généreuse bienfaitrice.

C'était une manie dans la petite cour de mademoiselle de Montpensier que de s'occuper beaucoup de vers, de madrigaux, d'épigrammes : on jouait aussi à *faire son portrait* pour l'envoyer à ses amis, parmi lesquels, sans doute, on cherchait plutôt des flatteurs que des juges. Un soir, au château d'Eu, Mademoiselle était entourée de ses dames et demoiselles, parmi lesquelles on remarquait la comtesse de Fiesque et la comtesse de Frontenac, ses deux aides de camp dans son expédition d'Orléans[1]; Marie-Charlotte

[1] Cette expédition chevaleresque fut chansonnée par le parti de la cour :

« Or écoutez, peuple de France,
« Comme en la ville d'Orléans,
« Mademoiselle, en assurance,
« A dit : Je suis maître céans!

« On lui voulut fermer les portes,
« Mais elle a passé par un trou,
« S'écriant souvent de la sorte :
« Il ne m'importe pas par où.

« Deux belles et jeunes comtesses,
« Deux maréchales de camp,

de la Trémouille; Marie de Cambout, duchesse d'Épernon, nièce du cardinal de Richelieu; Marie-Claire de Créqui [1]; mademoiselle de Prie [2]; la marquise de Mauny, et la spirituelle mademoiselle de Vandy.

« Eh bien, mesdames, dit la princesse, avez-vous enfin fini vos portraits?

Les comtesses de Fiesque, de Frontenac et mademoiselle de Créqui s'excusèrent; mais mademoiselle de la Trémouille répondit : « Bien que

« Suivirent sa royale altesse,
« Dont on faisoit un grand cancan.

« Fiesque, notre bonne comtesse,
« Alloit baisant les bateliers,
« Et Frontenac, quelle détresse!
« Y perdit un de ses souliers. »

[1] « J'allai passer les fêtes de Pâques à Eu, où l'on me manda que l'on alloit partir pour la campagne. Je n'y fis pas le séjour que j'y avois résolu. Avant de quitter Eu, je fis le mariage de la seconde des Créqui avec le comte Henri de Jarnac de la maison de Chabot. Je l'ai faite ma dame d'honneur avec des appointements considérables, et je lui donnois en outre une rente, ce qui lui faisoit en tout douze mille livres de rente. »

[2] « J'allai à Eu où je séjournai quelques jours, pendant lesquels je fis le mariage de mademoiselle de Prie avec M. de Gonfreville qui étoit un gentilhomme jeune et riche; elle étoit vieille et pauvre et de grande qualité. Elle avoit beaucoup d'esprit. »

je sois persuadée que j'ai beaucoup plus de défauts que de bonnes qualités, je ne laisserai pas d'exécuter le dessein de faire mon portrait, afin de me faire connaître à mes amis le plus particulièrement qu'il me sera possible, car je ne veux point les tromper dans la bonne opinion qu'ils pourroient avoir de moi, ni leur donner sujet de se repentir de m'avoir trop légèrement promis leur amitié. » Elle lut alors le portrait qu'elle avait tracé d'elle-même, avec un désintéressement qui fait honneur à sa modestie [1].

La duchesse d'Épernon parla d'elle avec plus de coquetterie. « Je suis aussi bien faite en ma taille, dit-elle, qu'on peut l'être; j'ai la jambe fine; mes yeux sont noirs et plantés d'une manière qui me donne un certain agrément à la tête, que l'on me dit toujours que personne n'a que moi. J'ai les yeux vifs, le nez fort bien fait, la bouche ni grande ni petite, le teint blanc pour une brune, le tour du visage bien fait, et tout cela accompagné de la plus grande douceur du monde que j'ai dans l'humeur aussi bien que sur le visage [2]. — Pour moi, s'écria mademoiselle de Vandy, je

[1] Voir ce portrait à la suite de l'ancienne édition des Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

[2] Lire la suite de ce portrait dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

n'oserois jamais faire mon portrait; j'aurois peur de dire autant de bien de moi!—C'est une fausse humilité, reprit mademoiselle de Montpensier: eh bien, je le ferai un jour pour vous, votre portrait; et comme en disant tout je vous dirai peut-être des choses mal agréables, quelqu'un jugera que c'est plutôt par une secrète vanité que vous ne l'avez pas voulu entreprendre. D'abord, pour faire votre portrait tout de votre haut, c'est ce qui tiendra le moins de temps et de place, car Dieu vous a faite des plus petites [1]. — Je suis plus grande, dit la marquise de Mauny; mais je ne sais que dire de moi. La délicatesse de ma santé et les mouvements de mon esprit m'ont rendue si journalière, qu'il y a des temps que je suis tout à fait mal, et des quarts d'heure que je suis belle. Je n'aimerois pas qu'on s'écriât: « *Comme elle est faite!* car sur ce ton-là on me feroit dépit. Mes dents sont saines, mais pas trop bien rangées; ma gorge n'est pas belle, mais mes os sont si délicats qu'il n'y en a pas qui la défigurent: la peau en est blanche. Puisque les autres ont parlé de leurs jambes, je dirai donc que la mienne est belle. Je me pourrais encore louer d'autres choses que l'on ne verra pas pour me

[1] Mademoiselle de Montpensier a écrit le portrait de mademoiselle de Vandy. (Voir ses Mémoires.)

démentir; mais puisque l'on n'a pas passé plus avant, voilà tout ce que je dirai de mon corps.»

Le chaste aréopage baissa les yeux en souriant, et mademoiselle de Montpensier, en prenant la parole pour faire elle-même son portrait, ramena la gravité distraite un moment par l'orgueilleuse naïveté de la marquise de Mauny.

« Je commencerai, dit-elle, par mon extérieur. « Je suis grande, ni grasse, ni mâigre, d'une taille « fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la gorge « assez bien faite; les mains et les bras peu « beaux, mais la peau belle ainsi que la gorge. « J'ai la jambe droite et le pied bien fait; mes « cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon « visage est long, le tour en est beau; le nez « grand et aquilin; la bouche ni grande ni petite, « mais façonnée et d'une manière fort agréable; « les lèvres vermeilles; les dents point belles, « mais pas horribles aussi : mes yeux sont bleus, « ni grands ni petits, mais brillants, doux et « fiers comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir « glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une « manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en « faire manquer. J'ai une fort grande négligence « pour mon habillement, mais cela ne va pas « jusqu'à la malpropreté; je la hais fort; je suis « propre, en négligé ou ajustée; tout ce que je « mets est de bon air; ce n'est pas que je ne sois

« incomparablement mieux ajustée, mais la né-
« gligence me sied moins mal qu'à une autre :
« car, sans me flatter, je dépare moins ce que
« je mets, que ce que je mets ne me pare. Je
« parle beaucoup sans dire des sottises ni de
« mauvais mots. Je ne parle point de ce que je
« n'entends pas, comme font d'ordinaire les gens
« qui aiment à parler, et qui, se fiant trop en eux-
« mêmes, méprisent les autres. J'ai de certains
« chapitres où l'on me feroit volontiers donner
« dans le panneau : ce sont de certaines relations
« de choses dont j'ai eu quelque connoissance et
« quelque part ; et, quoique bien d'autres y puis-
« sent avoir eu part aussi bien que moi, et que
« j'en dise du bien quand j'en parle, il semble
« que j'écoute plus volontiers celui que l'on dit
« de moi, et que je cherche davantage à m'attirer
« des louanges qu'à leur en donner. Je pense que
« voilà seulement en quoi je suis moquable[1]. Je
« suis toute propre à me piquer de beaucoup de
« choses, et je ne me pique de rien que d'être
« fort bonne amie et fort constante en mes ami-

[1] Les Mémoires de mademoiselle de Montpensier viennent à l'appui de la généreuse sincérité avec laquelle elle avoue elle-même sa faiblesse. Le *moi humain* y joue un grand rôle, et le *quorum pars magna fui* accompagne presque toujours le récit des événements.

« tiés, quand je suis assez heureuse pour trouver « des personnes de mérite, et dont l'humeur se « rapporte à la mienne; car je ne dois pas pâtir « de l'inconstance des autres. Je suis la personne « du monde la plus secrète, et rien n'égale la « fidélité et les égards que j'ai pour mes amis : « aussi veux-je que l'on en ait pour moi, et rien « ne me gagne tant que la confiance, parce que « c'est une marque d'estime : ce qui est sensible « au dernier point à ceux qui ont du cœur et de « l'honneur. Je suis fort méchante ennemie, « étant fort colère et fort emportée; et cela, joint « à ce que je suis née, peut faire trembler mes « ennemis; mais aussi j'ai l'âme noble et bonne. « Je suis incapable de toute action basse et noire : « ainsi je suis plus propre à faire miséricorde que « justice. Je suis mélancolique; j'aime à lire les « livres bons et solides; les bagatelles m'ennuient, « hors les vers; je les aime, de quelque nature « qu'ils soient [1], et assurément je juge aussi bien « de ces choses-là que si j'étois savante. J'aime « le monde et la conversation des honnêtes gens; « et néanmoins je ne m'ennuie pas trop avec

[1] On s'occupait beaucoup dans le cercle de mademoiselle Montpensier des jeux d'esprit. Elle aimait aussi à faire jouer la comédie. Elle fit représenter chez elle le Tartufe dans toute sa nouveauté, pour une fête qu'elle donna au grand-duc de Toscane, son beau-frère.

« ceux qui ne le sont pas, parce qu'il faut que « les gens de ma qualité se contraignent, étant « plutôt nés pour les autres que pour eux-mêmes : « de sorte que cette nécessité s'est si bien tour- « née en habitude en moi, que je ne m'ennuie « de rien, quoique tout ne me divertisse pas. « Cela n'empêche point que je ne sache discer- « ner les personnes de mérite; car j'aime tous « ceux qui en ont un de particulier en leur pro- « fession. Par-dessus tous les autres, j'aime les « gens de guerre, et à les ouïr parler de leur mé- « tier[1]; et, quoique j'aie dit que je ne parle de « rien que je ne sache et qui ne me convienne, « j'avoue que je parle volontiers de la guerre : je « me sens fort brave[2]; j'ai beaucoup de courage

[1] En 1653, Condé voulait se défaire de Retz. Il fallait émouvoir Paris. Les princes tenaient une assemblée à l'hôtel de ville. Un trompette vint de la part du roi pour ajourner l'assemblée à huit jours. La populace s'enflamma de fureur. On fit feu sur l'hôtel de ville.... La consternation était dans Paris. Mademoiselle alla elle-même, accompagnée de M. de Beaufort, a la Grève, où elle trouva quelques restes séditieux, qu'elle écarta.

« Ces misérables, dit le cardinal de Retz, n'avoient pas « rendu tant de respect au saint sacrement, que le curé de « Saint-Jean leur présenta pour les obliger d'éteindre le feu « qu'ils avoient mis aux portes de l'hôtel de ville. »

[2] La Fronde (en 1652) tenait beaucoup à conserver la

« et d'ambition; mais Dieu me l'a si hautement « bornée par la qualité dont il m'a fait naître, « que ce qui seroit défaut en une autre est main- « tenir ses œuvres en moi. Je suis prompte en « mes résolutions, et ferme à les tenir. Rien ne « me paroît difficile pour servir mes amis, ni « pour obéir aux gens de qui je dépends. Je ne « suis point intéressée; je suis incapable de toute « bassesse, et j'ai une telle indifférence pour

ville d'Orléans, tant à cause de son importance même que comme point de communication avec la Guienne, où s'était rendu le prince de Condé. Comme on craignait qu'elle n'ouvrît ses portes aux troupes du roi, on engagea Monsieur (Gaston) à se rendre dans cette ville; mais ce prince, toujours irrésolu, aima mieux en confier la mission à sa fille, Mademoiselle. « Et cependant, disait-il, cette chevalerie se- « roit bien ridicule si le bon sens de mesdames de Fiesque « et de Frontenac ne la soutenoit. » (C'est à ces dames que Gaston écrivit : *A mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*) Ce ne fut pas sans peine que Mademoiselle entra dans Orléans, où les magistrats ne paraissaient pas disposés à l'accueillir. Elle fut obligée de gagner un batelier, et de s'exposer à mille petits dangers pour atteindre et faire briser la porte *brûlée.* « Quand je la vis rompue, dit cette princesse dans ses « Mémoires, et que l'on eut ôté deux planches du milieu, « Grammont me fit signe d'avancer. Comme il y avoit beau- « coup de boue, un valet de pied me prit, me porta et me « fourra par ce trou, où je n'eus pas sitôt la tête passée,

« toutes les choses du monde, par le mépris que « j'ai des autres, et par la bonne opinion que j'ai « de moi, que je passerois ma vie dans la soli- « tude, plutôt que de contraindre mon humeur « fière en rien, y allât-il de ma fortune. J'aime à « être seule; je n'ai nulle complaisance, et j'en « demande beaucoup; je suis défiante sans me « défier de moi ; j'aime à faire plaisir et à obliger; « j'aime aussi souvent à picoter et à déplaire.

« que l'on battit le tambour. Je donnai la main au capitaine, « et je lui dis : Vous serez bien aise de vous pouvoir vanter « que vous m'avez fait entrer. Les cris de *Vive le roi*, *les* « *princes*, et *point de Mazarin*, redoublèrent. Deux hommes « me prirent et me mirent sur une chaise de bois. Je ne sais « si j'étois assise dedans ou sur les bras, tant la joie m'avoit « mise hors de moi-même. Tout le monde me baisoit les « mains, et je me pâmois de rire de me voir en un si plaisant « état. Il marchoit devant moi une compagnie de la ville, « tambour battant, qui me faisoit faire place. »

Mademoiselle de Montpensier se rendit à l'hôtel de ville, où elle prononça un discours qu'elle a rapporté tout entier dans ses Mémoires; après être restée quelque temps à Orléans, elle revint à Étampes, où elle passa l'armée de la Fronde en revue, et de là à Paris, « où, dit encore made- « moiselle de Montpensier, tout le peuple sortit hors de la « ville pour me saluer. Je trouvai le chemin une lieue devant « bordé de carrosses; tout le monde portoit sur le visage la « joie que l'on avoit de mon retour et du bon succès de mon « voyage. »

« Comme je n'aime point les plaisirs, je ne pro-
« cure pas volontiers ceux des autres. J'aime les
« violons plus que toute autre musique; j'ai aimé
« à danser plus que je ne fais, et je danse fort
« bien; je hais à jouer aux cartes, et j'aime les
« jeux d'exercice; je fais travailler à toutes sortes
« d'ouvrages, et ce m'est un divertissement aussi
« bien que d'aller à la chasse et de monter à che-
« val. Je suis beaucoup plus sensible à la douleur
« qu'à la joie, connoissant mieux l'une que l'au-
« tre; mais il est difficile de s'en apercevoir, car,
« quoique je ne sois ni comédienne, ni façon-
« nière, et qu'on me voie d'ordinaire jusqu'au
« fond du cœur, j'en suis toutefois si maîtresse,
« quand je veux, que je le tourne comme il me
« plaît, et n'en fais voir que le côté que je veux
« montrer. Jamais personne n'a eu tant de pou-
« voir sur soi, et jamais esprit n'a été si maître
« de son corps: aussi en souffré-je quelquefois.
« Les grands chagrins que j'ai eus auroient tué
« une autre que moi; mais Dieu m'a si bien pro-
« portionné toutes choses, et les a rendues si
« soumises les unes aux autres, qu'il m'a donné
« une santé et une force non pareilles; rien ne
« m'abat, rien ne me fatigue, et il est difficile de
« connoître les événements de ma fortune, et les
« déplaisirs que j'ai, par mon visage; car il est
« rarement altéré. J'ai oublié que j'ai un teint de

« santé qui répond à ce que je viens de dire: il « n'est pas délicat, mais il est blanc et vif. Je ne « suis point dévote[1]; je voudrois bien l'être, et « déjà je suis dans une fort grande indifférence « pour le monde; mais je crains que ce qui me « le fait mépriser ne m'en détache pas, puisque « je ne me mets pas du nombre de ce que j'y « méprise, et il me semble que l'amour-propre « n'est pas une qualité utile à la dévotion. J'ai « grande application à mes affaires; je m'y atta- « che tout à fait, et j'y suis aussi soupçonneuse « que sur le reste. J'aime la règle et l'ordre jus- « qu'aux moindres choses. Je ne scais si je suis li- « bérale; je scais bien que j'aime toutes les choses « de faste et d'éclat, et à donner aux gens de mé- « rite et à ceux que j'aime; mais, comme je règle « cela souvent selon ma fantaisie, je ne scais si « cela s'appelle libéralité[2]. Quand je fais du bien,

[1] Elle le devint sur la fin de ses jours.

[2] Mademoiselle de Montpensier avait une fortune immense, et elle en faisait un noble usage. Elle dotait ses demoiselles d'honneur, faisait beaucoup d'aumônes, fondait des maisons de charité, donnait en même temps de brillantes fêtes, décorait avec magnificence ses châteaux d'Eu, de Saint-Fargeau, de Choisy. Elle a eu des procès avec son père; mais il eût été bien difficile de les éviter avec un caractère tracassier comme celui de Gaston.

« c'est de la meilleure grâce du monde, et per-
« sonne n'oblige si bien que moi. Je ne loue pas
« volontiers les autres, et je me blâme rarement.
« Je ne suis point médisante, ni railleuse, quoi-
« que je connoisse mieux que personne le ridi-
« cule des gens, et que j'aie assez d'inclination
« à y tourner ceux qui me semblent le mériter.
« Je peins mal, mais j'écris bien, naturellement
« et sans contrainte[1]. Quant à la galanterie,
« je n'y ai aucune pente; et même l'on me fait
« la guerre que les vers que j'aime le moins sont
« ceux qui sont passionnés, car je n'ai point
« l'âme tendre; mais, quoiqu'on dise que je l'aie
« aussi peu sensible à l'amitié qu'à l'amour, je
« m'en défends fort, car j'aime tout à fait ceux
« qui le méritent et qui m'y obligent, et je suis

[1] Gaston lui écrivit pendant son séjour à Orléans une lettre qui se termine ainsi : « Faites-moi écrire par la main « de votre secrétaire les choses importantes pour les raisons « que vous scavez. » — « Cette raison, dit mademoiselle de « Montpensier, est que j'écris si mal, qu'on a toutes les « peines du monde à lire mon écriture. »

Il existe au château d'Eu trois petits dessins faits par le grand dauphin, fils de Louis XIV, où Mademoiselle a écrit de sa main : *Faict par monsieur le dofin*. Mais, si elle n'était pas forte sur l'orthographe, son style ne manquait ni de charme, ni de naturel, ni de mouvement. Ses mémoires ont beaucoup d'intérêt.

« la personne du monde la plus reconnoissante.
« Je suis naturellement sobre, et le manger m'est
« une fatigue; même ce m'en est une de voir
« ceux qui y prennent trop de plaisir. J'aime da-
« vantage à dormir; mais la moindre chose où
« il est nécessaire que je m'occupe m'en distrait
« sans que j'en sois incommodée. Je ne suis point
« intrigante; j'aime assez à scavoir ce qui se passe
« dans le monde, plutôt pour m'en éloigner que
« par l'envie de m'en mêler. J'ai beaucoup de
« mémoire, et je ne manque pas de jugement.
« J'ai à souhaiter que, si quelques-uns en font
« de moi, ce ne soit pas sur les événements de
« ma fortune; car elle a été si malheureuse jus-
« qu'ici, au prix de ce qu'elle auroit dû être, que
« leur réflexion ne me seroit peut-être pas favo-
« rable. Mais assurément, pour me faire justice,
« l'on peut dire que j'ai moins manqué de con-
« duite que la fortune de jugement, puisque, si
« elle en avoit eu, elle m'auroit sans doute mieux
« traitée. »

L'assemblée applaudit, mais mademoiselle de Prie trouva que la princesse n'avait pas rendu une justice assez éclatante à ses hautes vertus, et elle demanda la permission de lire une épître en vers qu'elle venait de recevoir. Après avoir dépouillé, en faveur de la princesse, Diane, Pallas et Vénus; après avoir vanté sa *main divine*,

l'agréable structure de ses pieds, la figure de sa jambe, le poëte apostrophait ainsi Apollon :

« C'est alors qu'adorant ton ouvrage achevé,
« Tu reprendras ta lyre, et d'un ton élevé
« Tu chanteras sa gloire, ou par mille cantiques
« Vanteras son courage et ses faits héroïques.
« Tu diras que ce cœur, si fier, si généreux,
« Ne se laisse émouvoir qu'aux pleurs des malheureux ;
« Est sûr en sa promesse, et sensible, et fidèle
« Aux secrets, aux ennuis qu'on partage avec elle.
« Tu diras que, sincère en ses affections,
« Elle ne connoît point d'indignes passions ;
« Que, d'une juste main dispersant ses richesses,
« Sa façon de donner redouble ses largesses ;
« Qu'elle fait au mérite un gracieux accueil,
« Civile sans bassesse, et fière sans orgueil ;
« Sans que cette douceur, savante en l'art de plaire,
« Inspire aux plus hardis un penser téméraire.
« Tantôt tu chanteras, dans un air concerté,
« De ce fécond esprit la vive activité.
« Les rapides élans qui s'élèvent de terre,
« Percent la région où se fait le tonnerre,
« Lui font voir d'un clin d'œil les siècles les plus vieux,
« Et la font pénétrer dans les secrets des dieux. »

On reconnut Ségrais, le poëte favori de la princesse, le bel esprit de sa société ; la fable parut seule l'image de la vérité ; l'olympe littéraire se sépara au milieu des applaudissements, et la

princesse, ravie de son apothéose, s'endormit dans un nuage d'encens.

Le nom, les chiffres, l'image de mademoiselle de Montpensier sont partout au château d'Eu; on y conserve religieusement un exemplaire de ses Mémoires, tout entier de sa main; l'écran de son cabinet, les coussins qu'elle a brodés elle-même, les dessins qu'elle a faits, les petits tableaux où elle a mis des inscriptions d'une orthographe si étrange. Son souvenir n'est pas moins cher aux habitants de la ville; on montre avec respect à la mairie un livre où elle a écrit plusieurs ordonnances pour la police de son comté; on raconte aux étrangers sa magnificence, ses bienfaits, son goût pour les arts; et si l'on parle de ses amours, c'est pour la plaindre d'avoir manqué onze mariages pour finir par la *folie-Lauzun*.

Le duc du Maine [1], qui, à la mort de mademoiselle de Montpensier, porta le titre de comte d'Eu, n'a point laissé de traces dans un château que d'ailleurs il ne visita jamais. Seulement, en 1729, il fonda, dans le collége, une chaire de théologie, augmenta la bibliothèque de quelques volumes, et prescrivit que tous les trois ans, au mois d'août, les élèves, avant la

[1] Louis-Auguste de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 31 mars 1670.

distribution des prix, représenteraient une tragédie.

C'était un prince d'une santé délicate, d'un caractère indolent, et s'il se jeta dans des intrigues de cour et dans la conspiration de Cellamare[1], ce fut uniquement pour obéir aux conseils de madame de Maintenon, dont il avait été l'élève, et à l'ambition de la duchesse du Maine, dont il était l'esclave[2]. Arrêté par ordre du régent et rendu quelques mois après à la liberté, il se retira d'abord à son château de Clagny; mais enfin, pardonnant à sa femme d'avoir si follement joué le rôle de la duchesse de Bragance, il revint à Sceaux le 14 mai 1736, où il termina, dans les inexprimables douleurs d'un cancer, son insignifiante vie.

La duchesse du Maine était plus vive, plus enjouée, plus audacieuse : elle tenait à Sceaux[3] une cour où régnaient le plaisir, les arts et le bel esprit. Son orgueil avait cherché à transformer des poëtes en conspirateurs ; et le château de Dijon avait puni cette imprudence. Devenue

[1] Voir la conspiration de Cellamare, par l'auteur des Résidences royales.

[2] Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé.

[3] Conspiration de Cellamare, 1er vol., chap. III.

libre, elle vint visiter son château d'Eu, avec son fils, le prince de Dombes, et sa fille, mademoiselle du Maine[1]; elle n'y résida qu'une quinzaine de jours, et n'y laissa aucun de ces souvenirs que l'histoire se plaît à recueillir[2].

Le prince de Dombes, son fils, avait été exilé au château d'Eu avec son frère, sous la caution de leur oncle, le comte de Toulouse, en 1719, à l'époque de la découverte de la conspiration de Cellamare. Ils avaient la liberté de chasser dans la forêt, mais il leur était défendu de découcher. Leur exil dura jusqu'au 26 avril 1723 : le prince de Dombes[3] devint comte d'Eu par la mort du duc du Maine en 1736.

Il avait fait sa première campagne en Hongrie, l'an 1717, se trouva au siége de Belgrade, où, le 12 juillet, trois boulets de canon

[1] Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle du Maine, fille de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et d'Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, naquit le 4 décembre 1707. Elle fut baptisée, le 9 avril 1714, par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, et tenue sur les fonts par le dauphin et la duchesse d'Orléans.

Elle mourut au château d'Anet, le 19 août 1743, sans avoir été mariée.

[2] La duchesse du Maine mourut en 1753.

[3] Henri-Auguste de Bourbon, né à Versailles le 4 mars 1700.

passèrent entre lui et le prince Eugène de Savoie, généralissime de l'armée impériale, auprès duquel il était; et le 5 août, ayant mis pied à terre pour aller visiter un petit fort qui avait été emporté la veille, le comte d'Estrades, lieutenant général des armées de France, qui l'accompagnait dans cette campagne, le tenant sous le bras, eut une jambe emportée d'un coup de canon, qui coupa le pied à un page qui suivait ce prince. Le roi le créa chevalier des ordres, le 2 février 1728. Il fut fait lieutenant général des armées, à son rang d'ancienneté de service, en 1735. L'année suivante, à la mort du duc du Maine, son père, le prince de Dombes fut nommé par le roi colonel général des Suisses et Grisons : S. M. lui accorda aussi le gouvernement du Languedoc. Il avait eu la survivance de la première de ces charges « par lettres données à Marly, le 16 mai 1710, » et de la seconde « en mai 1712. » Il servit en qualité de lieutenant général dans la guerre de 1741 : il était à Dettingen, en 1743, s'y distingua et y fut blessé. Le roi avait confié à ce prince les détails de l'administration des carabiniers de France, qui fut réunie, à sa mort, au département de la guerre. Le prince de Dombes mourut à Fontainebleau le 1er septembre 1755[1].

[1] Ce fut lui qui tua en duel le père du maréchal de

Ce prince fut enterré dans l'église d'Eu, que le duc du Maine avait destinée à la sépulture de sa famille [1].

Louis Charles de Bourbon, son frère, duc du Maine et d'Aumale [2], devint comte d'Eu à la mort de son frère, dont il avait partagé l'exil en 1719, et les dangers aux batailles de Dettingen et de Fontenoy. Ce prince ne visita point son château d'Eu, céda au roi Louis XV (en 1762) la principauté souveraine de Dombes en échange du comté de Gisors, et mourut à Sceaux, sans enfants, le 18 juillet 1775. Il fut inhumé au milieu du chœur de l'église d'Eu, dans la même tombe que son frère.

Coigny, à la suite d'une querelle survenue au jeu de la reine, à Versailles. Ils se battirent aux premiers rayons du soleil, sur la route de Paris, dans le lieu qui en a conservé le nom de *Point du jour*. (Résidences royales, 1er vol., *Versailles*.)

[1] On lit sur sa pierre tumulaire cette épitaphe :

« Cy gît très haut, très puissant, très excellent prince, mon-
« seigneur Louis-Auguste de Bourbon, par la grâce de Dieu
« prince souverain de Dombes, comte d'Eu, commandeur des
« ordres du roi, lieutenant général de ses armées, colonel géné-
« ral des Suisses et Grisons, gouverneur et lieutenant général
« pour Sa Majesté dans les provinces du haut et bas Languedoc,
« décédé au château de Fontainebleau, le 1er septembre 1755,
« âgé de 55 ans 6 mois 26 jours. »

[2] Né à Sceaux, le 15 octobre 1701.

A sa mort, le comté d'Eu échut par succession à son cousin germain le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse[1].

[1] Le manuscrit dont nous avons déjà cité plusieurs passages, s'exprime ainsi : « Deux ans avant sa mort, le comte d'Eu avait vendu au roi, avec réserve de l'usufruit, le comté d'Eu et tous ses autres biens disponibles, à la condition d'acquitter diverses charges et rentes. Le roi rétrocéda le comté d'Eu à M. le duc de Penthièvre. »

CHAPITRE VI.

MAISON D'ORLÉANS.

Le duc de Penthièvre [1] avait fait ses premières armes sous le maréchal de Noailles, et s'était distingué en 1743, à la funeste journée de Det-

[1] Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, et de Marie-Victoire-Sophie de Noailles, naquit à Rambouillet le 16 novembre 1725.

Son éducation fut confiée à M. le marquis de Pardaillan, officier général dans la marine; il eut pour sous-gouverneurs MM. de Lizardet et de Laclue, qui étaient attachés en qualité de gentilshommes à M. le comte de Toulouse. Après la mort de son père, en 1737, il fut pourvu de la charge d'amiral de France, de celle de grand veneur, du gouvernement de la Bretagne, et créé chevalier des ordres du roi le 2 février 1742.

tingen. « Il s'était trouvé dans le feu le plus vif, et plusieurs fois dans la mêlée avec sang-froid et tranquillité [1]. » Nommé lieutenant général en 1744, il servit dans ce grade à la bataille de Fontenoy, et fut un des premiers à charger la colonne anglaise. Le maréchal de Saxe, après la victoire, dit au roi : « Si M. le duc de Pen- « thièvre veut, il peut devenir un jour un « grand capitaine. Sans y mettre la moindre « prétention, il a bien voulu me donner un « conseil qui annonce du génie et qui m'a fort « bien réussi. La modestie de ce prince cache « en lui des talents précieux, ainsi que de gran- « des vertus qui le rendront surtout cher aux « Français. » Les poëtes célébrèrent sa valeur [2]. Il accompagna le roi dans sa campagne de Flandre, et continua à servir avec la même distinction jusqu'à la paix de 1748.

Marie-Thérèse-Félicité d'Est [3] faisait alors son bonheur. Sans être d'une beauté remarquable,

[1] Lettre du maréchal de Noailles à Louis XV.

[2] « Penthièvre, dont le zèle avait devancé l'âge,
« Qui déjà, vers le Mein, signala son courage. »
(Voltaire, *poëme de Fontenoy*.)

[3] Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille de François-Marie d'Est, duc de Modène, et de Charlotte-Aglaë d'Orléans (mademoiselle de Valois), née le 6 octobre 1726, mariée le 29 décembre 1744 au duc de Penthièvre.

cette princesse savait plaire et attacher : sa physionomie respirait la bonté, et annonçait que son âme était le sanctuaire de toutes les vertus. Elle fit pendant dix ans le bonheur du meilleur des époux. Enlevée à la fleur de son âge, elle mourut le 30 avril 1754, en donnant le jour à un prince qui ne vécut que vingt-quatre heures. Cette mort inattendue répandit une consternation générale. Son convoi, qui partit pour Rambouillet, fut accompagné de regrets véritables. Les pauvres pleuraient leur mère. Le duc de Penthièvre, accablé de douleur, quitta la France pour aller voyager sous le ciel d'Italie; mais rien ne remplaça dans son cœur celle qu'il avait tendrement aimée, et, par attachement pour sa mémoire autant que par amour pour ses enfants, il ne voulut jamais se remarier.

Après avoir visité Rome [1], Naples et Modène, ce prince revint en France.

Lorsqu'en 1774, Louis XVI eut rétabli les parlements, M. de Maurepas, par ordre du roi,

[1] Un jour que M. le duc de Penthièvre allait faire sa cour au pontife, Benoît XIV, il le trouva un peu échauffé d'une discussion qu'il venait d'avoir avec le cardinal vicaire. Le pape, regardant le prince, lui dit : « Je suis fâché que vous « me trouviez dans cet état. » Et se retournant vers son crucifix : « Mon Dieu, s'écria-t-il, que vous et moi nous « sommes mal en vicaires! »

vint prévenir le duc de Penthièvre que S. M. désirait qu'il allât en Bretagne y tenir et présider les états de la province. « Volontiers, dit le duc « de Penthièvre, si c'est pour y faire du bien « et pour être utile au roi. — Monseigneur, ré« pondit M. de Maurepas, V. A. a l'habitude de « ne faire que du bien et ne peut faire autre « chose : toute la France vous rend cette justice, « et le roi plus que personne. » Le duc de Penthièvre remplit cette mission avec tout le succès que l'on devait attendre de l'heureux empire qu'exercent la sagesse et la vertu. Depuis cette époque, jusqu'à la révolution, il se consacra tout entier aux devoirs de sa charge d'amiral de France, à des exercices de piété, à des actes de bienfaisance. Il passait quelques mois de l'hiver à Paris et à Versailles; mais il préférait le séjour de ses terres, et partageait entre elles tout le reste de l'année. Sceaux, Anet, Châteauvillain, Armainvilliers, Vernon, Rambouillet (qu'il vendit depuis au roi), le possédaient tour à tour. Par là, une partie de ses revenus était dépensée dans chacun de ses domaines; il avait ainsi lui-même le plaisir de recueillir les bénédictions de ses nombreux vassaux, et personne n'avait plus que ce prince un cœur digne de goûter ces nobles jouissances.

Le château d'Eu était son séjour de prédilec-

tion : il l'avait visité pour la première fois en 1776, et l'avait trouvé dans l'état de délabrement d'une demeure longtemps inhabitée. Son premier soin fut de le faire réparer et meubler d'une manière convenable. Sa généreuse sollicitude s'étendit ensuite sur la prospérité du pays : parmi les bienfaits qui recommandent sa mémoire, on doit mettre au premier rang les travaux qu'il fit exécuter à Tréport. « L'écluse de chasse qui « fut construite à ses frais, entretint un chenal « susceptible de donner accès à des bâtiments « de commerce de plus de trois cents tonneaux. « Les armements pour les pêches devinrent « nombreux ; en quelques années, ce port, depuis longtemps plongé dans la plus affreuse « misère, se releva [1]. »

Le duc de Penthièvre venait tous les ans à la ville d'Eu, avec la pensée d'ajouter encore au bien qu'il avait déjà fait. Il était ordinairement accompagné de la princesse de Conti, sa belle-sœur, et de sa fille, la duchesse d'Orléans. Cette princesse désirait avoir pendant ces voyages ses enfants auprès d'elle : le duc d'Orléans (L. P. Joseph), qui, par suite de la donation faite à Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, par mademoiselle de Montpensier, possédait la seigneurie du

[1] Notice par M. Estancelin, député.

bourg d'Ault, saisit cette occasion pour acheter dans le voisinage, le château de Lacroix-Lamothe, dont on aperçoit du château d'Eu les bois et les ruines : les jeunes princes vinrent, en 1788, avec leur sœur, la princesse Adélaïde, passer six mois dans cette résidence, d'où ils faisaient de fréquentes visites au château d'Eu. Plus tard, en 1791, le duc de Chartres (aujourd'hui S. M. Louis-Philippe) et son frère le duc de Montpensier, partant pour l'armée, vinrent y faire leurs adieux au duc de Penthièvre, qu'ils embrassèrent pour la dernière fois.

Ce prince avait été nommé, en 1789, commandant de la garde nationale d'Eu : il voulut donner la plus grande solennité à la prestation du serment prescrit alors à toutes les gardes nationales du royaume : « La garde nationale de la « ville d'Eu, dans la plus belle tenue, s'assem- « bla dans la cour du château, et sous les fenê- « tres de la grande galerie, où se trouvait un « grand nombre de dames qui accompagnaient « la princesse de Lamballe [1]. Toute cette troupe « bourgeoise, dont la plupart des officiers étaient « décorés de la croix de Saint-Louis, formait un « demi-cercle en face de M. de Penthièvre. M. de « Penthièvre, l'épée au côté, éleva la voix, et

[1] Belle-fille du duc de Penthièvre.

« d'un ton noble et touchant, dit avec assu-
« rance : « Français ! la religion du serment est
« le lien le plus sacré et le plus indissoluble pour
« réunir les hommes en corps de nation. Des
« circonstances ont amené un renouvellement
« du pacte qui doit nous unir les uns aux autres,
« et ne former qu'une seule et grande famille.
« Attachés à un monarque qui doit en être le
« seul et unique chef, et dont la personne a été
« déclarée inviolable, nous allons jurer en face
« du ciel et sur nos armes d'être fidèles à la na-
« tion française, à la loi et au roi. » A ces mots,
« M. le duc de Penthièvre prête le serment; la
« garde nationale répond d'une voix unanime :
« Je le jure [1]. »

Trois ans plus tard, cette même garde nationale fut chargée de surveiller M. le duc de Penthièvre. Le commandant en second s'étant présenté pour remplir ce pénible devoir : « Mon cher comman-
« dant, lui dit le prince, vous venez me garder. —
« Monseigneur, répondit avec bonne grâce le

[1] *Mémoires pour servir à la Vie de M. le duc de Penthièvre.* Cet ouvrage a été écrit par M. Fortaire, ancien serviteur de M. le duc de Penthièvre, qui se trouvait avec lui à la bataille de Fontenoy. Cet excellent homme, en retraçant les vertus de son maître, a eu le bonheur de n'avoir à dire que la vérité, et sa reconnaissance n'a été qu'une révélation sincère des plus douces qualités et des plus grands bienfaits.

« commandant, je viens me ranger auprès de mon « commandant en chef. » Cependant le duc de Penthièvre, ne trouvant pas convenable de se soumettre à cette surveillance, quitta bientôt après le château d'Eu, et se retira dans celui de Bizy, près Vernon, où sa vertueuse fille, madame la duchesse d'Orléans, l'accompagna, et lui prodigua tous les soins d'une tendresse angélique. Dans ces jours de deuil, la ville de Vernon donna au duc de Penthièvre et à la duchesse d'Orléans une marque éclatante de l'amour et de l'attachement qu'elle leur avait voués. « Il fut arrêté que l'on « chercherait le plus bel arbre de la forêt pour « être planté à la porte du château, et devant « les fenêtres mêmes du père et de la fille ; que « toute la ville en masse, les femmes, les en- « fants, toutes les jeunes filles en blanc, accom- « pagneraient l'arbre en grande solennité, que « l'arbre serait orné de tous les attributs de la « liberté, et qu'un tableau y serait attaché, où « on lirait en gros caractère :

« HOMMAGE RENDU A LA VERTU. »

Cette touchante cérémonie eut lieu le 20 septembre 1792; elle devint la plus sûre garantie des jours du prince : l'audace révolutionnaire recula devant tant d'amour et tant de respect; et le duc de Penthièvre, dans un temps où les

plus illustres victimes périssaient sur les échafauds, mourut tranquillement dans son lit, que la piété filiale et la religion entourèrent de larmes et de consolations. Atteint d'une maladie de langueur, il termina sa carrière à Bizy, le 4 mars 1793, et rendit le dernier soupir dans les bras de M. le vicomte du Authier, son premier gentilhomme de la chambre, auquel il portait la plus tendre affection. Deux jours après, son corps fut transporté à Dreux, sans pompe, pour être déposé dans les tombeaux de son auguste famille.

Madame de Créqui a tracé du duc de Penthièvre un portrait auquel nous empruntons la citation qui suit :

« M. le duc de Penthièvre est d'une taille mé-
« diocre, mais noble et très-agréable ; sa physio-
« nomie annonce de l'esprit, de la douceur et
« même un peu de coquetterie : il vous oblige
« en vous regardant, et lorsqu'il vous a parlé
« vous vous sentez attiré à l'aimer autant qu'à
« le respecter...... Son âme est d'une trempe si
« peu commune que je ne trouverais point l'ex-
« pression qu'il faudrait pour ce que je vois, et
« encore moins pour ce que je sens. Toutes les
« vertus y sont dans un équilibre parfait, parce
« que la sagesse les contient toutes dans des
« bornes qu'elles ne peuvent franchir sans de-

« venir vices ou défauts. Généreux sans prodi-
« galité, charitable sans imprudence, dévot sans
« minutie, tendre sans faiblesse, modeste avec
« dignité, discret sans être mystérieux, tout est
« à sa place, paroles, actions, maintien, égards;
« rien n'est omis, et rien ne paraît coûter. »

On peut ajouter à ce tableau que le duc de Penthièvre s'énonçait avec grâce, avait un sens droit, un jugement solide. Il honorait le mérite. Le fond de son caractère était l'amour de ses devoirs. Il les remplissait tous avec la plus scrupuleuse exactitude. Sa foi était vive; mais sa piété, sévère pour lui-même, était douce et pleine d'indulgence pour les autres. Il exerçait l'hospitalité avec une noble magnificence; il observait avec les officiers de sa maison, avec tous ceux qui lui étaient attachés, cette bienveillante politesse qui, dans un prince, est l'art de ménager les amours-propres, et de remplacer la vanité d'être craint par le bonheur d'être aimé. Personne n'a plus joui de ce bonheur que le duc de Penthièvre. Les rois Louis XV et Louis XVI avaient pour lui une tendre affection; entouré de la vénération publique, il était chéri du peuple, et toujours bien accueilli à la cour, quoiqu'il n'y parût pas souvent. Le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits vit encore dans tous les lieux qui s'honoraient de sa présence; et

notamment à la ville d'Eu, où son nom est entouré de respect et de bénédictions.

Peu de mois après la mort du duc de Penthièvre, la duchesse d'Orléans se vit dépouillée de tous ses biens, et, par décret du 4 octobre 1793, le château d'Eu fut sequestré et son mobilier saisi et vendu à l'encan. Des tableaux placés dans les galeries du château, les uns[1] furent brûlés ou mutilés; les autres transportés au district de Dieppe, d'où ils ne revinrent à Eu qu'à l'époque où ce beau domaine fut érigé en sénatorerie. Après avoir été, en 1795, transformé en hôpital militaire, ce château fut affecté, avec ses dépendances, à l'habitation du titulaire de la sénatorerie de Rouen[2], et, à ce titre, le général comte Rampon en vint prendre possession et y résida pendant quelques jours en 1805. Comme l'étendue des bâtiments paraissait hors de proportion avec les moyens de représentation d'un sénateur, l'administration du sénat ordonna la suppression de tout le corps de logis du côté de la vallée de la Bresle, contenant l'escalier, la

[1] Notamment ceux qui formaient la galerie des rois.

[2] On attribue la conservation du château d'Eu et la destination qu'il reçut, à l'impression favorable que Napoléon avait gardée de cette résidence, qu'il visita en 1802, dans son voyage sur les côtes de la Normandie.

salle des gardes, la grande galerie, l'intendance, les cuisines[1], etc. Les mêmes motifs déterminèrent aussi la démolition du petit château qui avait été construit par mademoiselle de Montpensier.

Plus tard, dans la pensée où était Napoléon d'avoir, sur les divers points frontières de la France, des résidences, pour s'y transporter avec sa cour, suivant les besoins de sa politique, l'empereur désigna le château d'Eu pour devenir son palais impérial sur les côtes de la Manche, à l'instar des palais impériaux qu'il avait à Strasbourg, à Bordeaux, à Marrac. Le château d'Eu fut donc réuni au domaine de la couronne. M. Fontaine, architecte de l'empereur, fut envoyé à Eu le 28 septembre 1811, afin de reconnaître l'état des constructions; un devis fut préparé pour la restauration complète de l'édifice; mais les événements de 1812 portèrent ailleurs

[1] Cette aile, ainsi que le reste du château d'Eu, avait été bâtie, sous Henri de Lorraine le Balafré, par Claude Leroi, de Beauvais. Il est peut-être à regretter qu'il ne soit pas venu à la pensée de la relever, non pas comme elle était primitivement, mais avec de hautes arcades qui auraient permis de jouir du coup d'œil de la vallée de la Bresle, et seulement avec un premier étage où l'on aurait établi une vaste galerie qui aurait servi de salle à manger, et qui aurait relié le château avec le pavillon des bains et les dépendances.

l'attention de Napoléon ; on se borna à quelques travaux d'entretien ; et 1814 replaça le château d'Eu dans les mains de la duchesse douairière d'Orléans, fille unique et héritière du duc de Penthièvre.

Cette princesse, après vingt-quatre ans d'absence, vint passer les derniers jours du mois de septembre 1818, dans cette demeure qui lui rappelait tant de souvenirs ; mais elle n'y retourna plus. Sa mort, arrivée à Ivry le 25 juin 1821, l'enleva à l'amour d'une ville accoutumée, depuis longtemps, à mêler, dans sa reconnaissance, son nom à celui du duc de Penthièvre[1].

[1] La vénération des habitants d'Eu pour le duc de Penthièvre leur a inspiré la pensée d'élever à sa mémoire une colonne dans le chœur de l'église de Notre-Dame d'Eu. On lit sur cette colonne l'inscription suivante :

« Olli fuit virtus,
« In re prosperâ decus,
« In adversâ solamen,
« In morte præsidium. » (J. V.)

En face de ce monument, on voit une autre colonne en marbre noir, dédiée à la duchesse douairière d'Orléans par le roi son fils, auquel elle avait demandé ce dernier souvenir pour la ville d'Eu. Voici l'inscription :

« Egregiæ dilectæque matri
« Filius hanc erexit columnam
« Ludovicus Philippus, dux Aurelianensis.
« Anno M.DCCCXXI. » (J. V.)

La ville d'Eu ne fit que changer de bienfaiteur. Le duc d'Orléans, aujourd'hui roi, visita le château en 1821; et, charmé de la situation de cette belle résidence et des souvenirs qui s'y rattachent, il résolut de rendre à l'antique demeure des Guises et de mademoiselle de Montpensier son caractère et sa magnificence. Un de ses premiers soins fut de faire exhumer de la poussière des greniers ce qui restait de l'ancienne collection des portraits et d'en ordonner la restauration. Il a fallu réparer les pertes occasionnées par les injures ou le malheur des temps. De nombreuses recherches ont été faites pour combler les intervalles; lorsqu'elles ont été inutiles, on a fait refaire les portraits qui avaient disparu ou qui avaient été dégradés. On en a ajouté un très-grand nombre des personnages les plus illustres, et, grâce à seize années de travaux et de persévérance, c'est aujourd'hui une des collections historiques les plus précieuses, les plus complètes qui existent en Europe[1]; c'est aussi le plus bel ornement du château d'Eu.

Quant aux travaux entrepris pour restaurer

[1] L'auteur des *Résidences royales* a publié en cinq volumes la description de ces belles galeries de portraits, dont nous donnons ci-après la nomenclature avec l'indication des appartements du château.

et embellir ce château, et pour agrandir ses dépendances, laissons parler M. Fontaine lui-même, qui a secondé les vues du prince avec un talent habitué à triompher des plus grandes difficultés, et une activité que l'âge n'a point ralentie :

« La destination caractéristique que le prince a donnée aux restes informes et insuffisants du château d'Eu l'a sans doute rendu remarquable; mais ses richesses historiques n'ont rien ajouté à ce qui devait le rendre plus habitable et plus commode.

« Un tiers de l'édifice ancien, la partie en retour au nord, dans laquelle se trouvaient le grand escalier et le petit château, avait été démolie. Il a donc fallu rétablir tout sans rien détruire de ce qui restait des choses anciennes, ajouter les parties nécessaires sans dénaturer ou changer le caractère particulier de l'édifice. Il a fallu en même temps assainir l'habitation, et construire à cet effet des caves en sous-œuvre dans toute l'étendue du rez-de-chaussée, rectifier les distributions incorrectes et mal entendues, consolider les murs de refend qui étaient en ruine, refaire les planchers en partie pourris, réparer les charpentes et les couvertures, ainsi que les façades, les rendre uniformes et régulières; enfin donner à des constructions faites sans méthode et pres-

que sans dessin, l'ordonnance, la symétrie, sans lesquelles, ici comme ailleurs, l'architecture n'est plus un art.

« Il n'a pas suffi, dans cet important travail, de chercher à rendre convenables et commodes les appartements des anciens ducs de Guise, et de conserver soigneusement tout ce qui pouvait y retracer les souvenirs de leur temps : on a dû ajouter à l'habitation des bâtiments et dépendances, construire des cuisines, des écuries, des remises et des communs, des logements de suite et tous les accessoires dont il ne restait plus de trace. C'est alors que l'on a été obligé d'acheter au dehors de grandes portions de terrains, afin d'agrandir le parc et de porter les limites de la clôture jusqu'aux rives de la Bresle, d'acquérir en même temps plusieurs maisons entre l'église et le château, afin de trouver les dépendances sans lesquelles il ne pouvait être habité.

« Dans cet état de choses, placer les bâtiments neufs de manière à leur donner une proportion convenable, les rattacher au logis principal sans changer sa disposition, sans le dénaturer, et sans lui faire perdre le caractère qui le distingue, était sans doute une difficulté grande que l'art seul ne pouvait vaincre; il a fallu que le jugement éclairé du prince intervînt et ordonnât que les dépendances fussent séparées du château;

que, sans trop s'astreindre aux règles d'une rigoureuse symétrie de plan, on fit, pour chaque partie, ce que dictait la nécessité. C'est ainsi qu'ayant élevé ces bâtiments dans l'espace acquis du côté de la ville dont ils semblent faire partie, ayant profité du rampant de la montagne vers la plaine, pour leur donner le moins d'élévation possible; ayant ensuite trouvé moyen de communiquer au château par un corridor souterrain qui traverse la cour, les besoins ont été satisfaits. Le service des dépendances, presque inaperçu, est complet; et de toute part on voit s'élever seule, isolée, au-dessus de la ville et de tout ce qui l'entoure, l'ancienne demeure des ducs de Guise, qui paraît être encore ce qu'elle était jadis.

« Ainsi, il résulte des travaux faits jusqu'à ce jour, que le château d'Eu, dont l'étendue totale, y compris le parc, est d'environ soixante et dix arpents, contient :

	60	appartements de maître.
	250	logements de suite.
Écuries pour	130	chevaux.
Remises pour	60	voitures[1]. »

Le roi n'a point borné à son propre château

[1] Domaine privé du roi : le château d'Eu avec plans et dessins, in-4°, par M. Fontaine, premier architecte du roi.

les travaux et les sacrifices : le nouveau chemin de Tréport (devenu depuis route royale), le remblai des prairies basses sur les bords de la Bresle, afin de les élever au-dessus des plus hautes marées, la route nouvelle de Paris à Eu par Aumale, la restauration complète des tombeaux élevés à la mémoire des comtes d'Eu de la maison d'Artois, le grand vitrail peint dans la manufacture de Sèvres et donné à l'église paroissiale, les encouragements accordés à l'industrie par l'établissement des deux moulins Packam, ainsi nommés du nom de l'habile mécanicien anglais qui les a inventés [1], les bienfaits de toute nature que la reine et la famille royale ne cessent de répandre dans toute la contrée; enfin, la généreuse hospitalité qui accueille tous les habitants, attestent la haute sollicitude que, comme duc d'Orléans et comme roi des Français, S. M. Louis-Philippe a toujours témoignée pour cette brillante résidence. Aussi, le voyage d'Eu est-il toujours une fête pour la ville et pour le roi lui-même : là, tranquille et libre des sou-

[1] Moulins dont l'un fournit au commerce de construction une immense quantité de planches sciées avec une rapidité merveilleuse à l'aide d'un appareil nouveau, tandis que l'autre livre annuellement à la consommation pour près d'un million de farines, et à la marine les plus excellents biscuits.

cis de la couronne, il aime à revoir, à perfectionner son ouvrage; il en jouit comme d'un noble hommage rendu à d'illustres souvenirs. Quelquefois il visite les environs, fait de longues promenades sous les ombrages de la belle forêt d'Eu, ou va s'embarquer à Tréport pour respirer l'air si pur de la mer.

Et c'était un beau spectacle que celui dont ce port fut témoin le 9 septembre 1838, lorsque l'escadrille réunie par ordre de l'amiral Rosamel simula un combat naval sous les yeux du roi! La famille royale était à bord du *Véloce*, magnifique steamer commandé par le capitaine Bechameille. Ce ciel d'azur, ces flots calmes et transparents, ce vent frais sous un soleil si doux, le bruit du canon prolongeant ses échos sur la mer, ces rapides évolutions, cette blanchissante fumée enveloppant les navires de ses nuages, ces voiles frémissantes, ces pavillons déployant leurs trois couleurs dans les airs; et dans le lointain la vieille église de Tréport, assise toute noire sur la plus haute falaise, et l'antique château des Guises se dégageant avec majesté d'une masse de verdure, et Gudin, assis au bout du bâtiment royal, et s'emparant de ces magiques effets pour les transporter vivants sur la toile..... toute cette scène est encore sous mes yeux, et mon cœur tressaille comme s'il

entendait encore ce jeune officier de marine, les larmes aux yeux, s'écrier en recevant la croix d'honneur de la main même du roi : « Ah ! pour-« quoi ma pauvre mère n'existe-t-elle plus, pour « être témoin de l'honneur que le roi fait à sa « famille ! »

La beauté du château d'Eu et les riches collections qui le décorent, attirent tous les ans une foule nombreuse de visiteurs, et leur curiosité y trouve plus d'un sujet de se satisfaire. Les uns y viennent chercher la trace des pas de Rollon et de Guillaume le Conquérant; les autres vont s'asseoir sous les grands hêtres où se reposait le duc de Guise; ceux-ci voudraient entendre encore sur la terrasse la spirituelle princesse de Conti et la belle duchesse de Nevers; ceux-là traversent le parc pour aller contempler le spectacle inconstant de la mer, du haut de ce pavillon où mademoiselle de Montpensier, rêvant à d'autres orages, attendait Lauzun et écrivit ses mémoires; tous enfin, parcourant avec admiration ces vieilles murailles, si somptueusement rajeunies et tapissées de tant d'illustrations, bénissent la main qui a conservé un monument si précieux pour les arts et pour l'histoire.

ITINÉRAIRE

DES

APPARTEMENTS DU CHATEAU D'EU,

AVEC L'INDICATION DES PORTRAITS

ET DES TABLEAUX QUI LES DÉCORENT [1].

REZ-DE-CHAUSSÉE.

GRAND VESTIBULE [2].

BUSTES.

Jean d'Artois, comte d'Eu . . . . 1386 [3]

[1] Cette vaste collection de portraits a été décrite par l'auteur des *Résidences royales* dans un ouvrage en cinq volumes, qui a été envoyé, par ordre du roi, aux principales bibliothèques du royaume.

[2] Ce grand vestibule, ainsi que les pièces d'attente, sont de création nouvelle. En général, tout le rez-de-chaussée a subi une brillante métamorphose.

[3] Les chiffres indiquent l'époque de la mort du personnage.

Isabelle de Melun, dame de Houdain.... 1389
Philippe d'Artois, comte d'Eu........... 1397
Charles d'Artois, comte d'Eu............ 1368
Isabelle d'Artois, dame de Houdain...... 1379
Philippe d'Artois, comte d'Eu (mort en bas âge)........................... 1397
Charles d'Artois, comte d'Eu....... 1471—72
Jeanne de Saveuse, femme du précédent. 1448
Hélène de Melun...................... 1472
Henri de Lorraine, Ier du nom, duc de Guise (*le Balafré*)..................... 1588
Catherine de Clèves, duchesse de Guise, comtesse d'Eu...................... 1633

SALLE D'ATTENTE, A DROITE DU VESTIBULE.

Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier............................... 1496
Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon..... .... vers 1520
Robert, comte de Clermont............ 1317
Jean de Bourbon, Ier du nom, comte de la Marche......................... 1393

PREMIER COULOIR, A DROITE DU GRAND ESCALIER.

Côté des appartements.

Le comte d'Artois.
La comtesse d'Artois.
Le duc de Bourbon.
Le duc d'Enghien.
Le comte de Provence.
La comtesse de Provence.

DEUXIÈME COULOIR, A DROITE DU GRAND ESCALIER.

Côté des appartements.

Gustave III.
Auguste III.
Deux portraits, non désignés.
Le duc de Marlborough.
Le prince Eugène.

CABINET DE CHRISTINE [1].

Côté de la chambre à coucher.

Louise-Elisabeth de France, madame infante, duchesse de Parme........... 1759
Marie-Adélaïde de France (madame Adélaïde)........................ 1800
Marie-Louise-Thérèse-Victoire de France (madame Victoire).................. 1798
Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine de France (madame Sophie)............ 1782
Louise-Marie de France (madame Louise). 1787
Marie Leczinska, reine de France....... 1768
Louis XV, roi de France................ 1774
Le dauphin, fils de Louis XV, jeune.
Don Philippe, infant d'Espagne, duc de Parme......................... 1765

Côté de la cour.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne........................ 1558

[1] Cette pièce a conservé le nom de cabinet de Christine d'un joli portrait de la reine de Suède, que cette princesse avait donné à mademoiselle de Montpensier, lors de son voyage en France.

Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France. 1524
Philippe Chabot, comte de Charny, amiral de France. 1543
Gaspard de Coligny, IIe du nom, amiral de France. 1572
Louis de France, dauphin (le grand dauphin).
Ferdinand III, roi de Castille et de Léon. 1252
Pierre du Terrail, seigneur de Bayard. . . 1524
Laurent de Médicis, duc d'Urbin. 1519
Ferdinand-Alvarez de Tolède, duc d'Albe. 1582
La dauphine de Saxe.
Stanislas Leczinski, roi de Pologne. 1766
Catherine, comtesse de Bnin-Opalinska, reine de Pologne. 1747

Côté de la rivière.

Louis de Bourbon, comte de Clermont. . . 1771
Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé. 1818
Marie-Thérèse-Antoinette, infante d'Espagne.
Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle de Clermont. 1741
Louise-Adélaïde de Bourbon, mademoiselle de Condé. 1824
Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France.

Côté du parc.

Dame inconnue.
Marie-Charlotte de Castelnau, duchesse de Grammont. 1694
Dame inconnue.
Marie-Louise d'Aspremont, duchesse de Lorraine et de Bar 1692

CHAMBRE A COUCHER DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

Côté du salon.

Charles de Gontaut, duc de Biron. 1602
Henri de Bourbon, marquis de Malause. . 1647
Claude-Françoise de Lorraine, duchesse de Lorraine. 1648
François III, duc de Lorraine. 1670
Anne de Lorraine, princesse de Lislebonne 1720
Béatrix-Hyéronime de Lorraine, abbesse de Remiremont. 1662
Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur*. 1701
Le P. la Chaise. 1709

Anne de Bavière, princesse de Condé.... 1723
Louis de France, dauphin (le grand dauphin)............................ 1711
Marie-Anne-Victoire de Bavière, dauphine. 1690
Marie de Bourbon Montpensier, duchesse d'Orléans.......................... 1627
Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier...... 1693
Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de Berri.......................... 1719
Élisabeth de Lorraine, princesse d'Épinoy.
Marie de Lorraine, princesse de Monaco. 1724
Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle du Maine...................... 1743
Charlotte de Lorraine, demoiselle d'Armagnac.
Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine...................... 1753
Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de Conti........................... 1732

Côté de la cheminée.

Louis de France, duc de Bourgogne, dauphin............................ 1712
Charles de France, duc de Berri........ 1714
Louis-Armand de Bourbon, IIe du nom, prince de Conti..................... 1727

26

Pierre Guérin, cardinal de Tencin...... 1758
Anne-Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont........................ 1773
Louis XV, roi de France................ 1774
Marie-Josèphe de Saxe, dauphine....... 1767
François Ier, empereur d'Allemagne...... 1765
Charles de Bonaparte.................. 1785
Napoléon.............................. 1821
M. P. J. Y. G. Mottier, marquis de la Fayette. 1834
Élisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine........................ 1744
Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans (mademoiselle de Blois).... 1749

Côté de la cour.

Louis XIII............................ 1643
N... de France, duc d'Orléans.......... 1611
Gaston, duc d'Anjou, puis duc d'Orléans. 1660
Begum, princesse de l'Inde.
Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane.................. 1721
Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise.. 1696
Françoise-Madeleine d'Orléans, duchesse de Savoie.......................... 1664
Marion de Lorme.

PREMIER SALON DU PRINCE ROYAL.

Côté du parc.

Louis de France, dauphin, fils de Louis XV. 1765
Louis, duc d'Orléans 1752
François-Louis de Bourbon, prince de Conti 1709
Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur* 1701

Côté de l'escalier.

Louis-Philippe, duc d'Orléans 1785
Louis-Joseph, duc de Vendôme 1712
Deux dames inconnues.

Côté de la cour.

Louise-Diane d'Orléans, princesse de Conti. 1736
Philippe-Élisabeth d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais 1734
Charles VII, roi de France 1461
François de Bourbon, prince de Conti . . . 1614
Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie-Nemours, reine de Portugal 1683
François de Vendôme, duc de Beaufort . . 1669
Trois dames inconnues.

François de Bourbon, comte d'Enghien.. 1545
Henri de Bourbon II, prince de Condé.. 1646
Laure Mancini, duchesse de Vendôme et de Mercœur........................ 1657
Jean-Baptiste Colbert.................. 1683
Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. 1736
Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre............................ 1793

Côté de la chambre à coucher.

Marie de Rabutin, marquise de Sévigné.. 1696
Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan.......................... 1705
Léonor d'Orléans, duc de Longueville... 1573
Marie de Bourbon, duchesse de Longueville................................. 1601
Louise-Élisabeth de Bourbon, princesse de Conti.......................... 1775

DEUXIÈME SALON.

Côté de la cour.

Louis de France, duc de Bourgogne, dauphin............................. 1712
Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret.

Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne...... 1467
Louis XV, roi de France............... 1774
Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle.. 1586
Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane.................. 1721
Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise.. 1696
Françoise-Madeleine d'Orléans, duchesse de Savoie......................... 1664
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre............................ 1669
Henri II, roi de France............... 1559
Louise-Henriette de Bourbon Conti, duchesse d'Orléans.................. 1759
Louis XI, roi de France............... 1483
Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur*............................ 1701

Côté de la chambre à coucher.

Louise-Françoise de Labaume-Leblanc, duchesse de Lavallière.............. 1710
Catherine de Médicis, reine de France... 1589
Marie de Médicis, reine de France...... 1642

Côté du parc.

Louis de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé (le grand Condé)............ 1686
Philippe, duc d'Orléans, régent......... 1723

Côté de la cheminée.

Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé................ 1650
Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise............. 1696

ENTRÉE DU GRAND ESCALIER.

Côté de la salle à manger.

Commines.
Doria.

Côté du cabinet de Christine.

Le général Foy.
Stanislas Girardin.

SALLE A MANGER.

Côté du parc.

Le comte de Rochambeau............ 1804
Le duc de Valmy.................... 1820
Le comte de Beauharnais............ 1794
Le général Dampierre............... 1793

Le maréchal Luckner.................. 1794
Le comte de Valence.................. 1822
Le marquis de Montesquiou........... 1798
Le duc de Biron...................... 1793

Côté de la cour.

Berthier............................. 1815
Jourdan.............................. 1833
Kléber............................... 1800
Dumouriez............................ 1823
Masséna.............................. 1817
Suchet............................... 1826
Augereau............................. 1816
Mortier.............................. 1835

Dessus de portes, du côté du grand escalier.

Le maréchal de Villars............... 1734
Le maréchal de Belle-Isle............ 1761
Le maréchal de la Feuillade.......... 1691
Adrien-Maurice de Noailles........... 1766

Dessus de portes, du côté de la bibliothèque.

Le maréchal d'Aumont................. 1669
Le duc de Choiseul................... 1675
Vauban............................... 1707
Berwick.............................. 1734

GALERIE DE LA SALLE A MANGER, SUR LE JARDIN.

Côté du parc.

Le duc d'Anjou........................ 1384
Gustave Wasa........................ 1560
Gustave II........................ 1632
Charles XII........................ 1718
Le comte de Richemont.............. 1458
Sobieski........................ 1696
Kosciusko........................ 1817
Poniatowski........................ 1813

Côté de la cour.

Du Guesclin........................ 1380
Xaintrailles........................ 1461
Crillon........................ 1615
Washington........................ 1799
Jean de Vienne........................ 1396
Gaston de Foix........................ 1512
Chevert........................ 1769
Frédéric II........................ 1786

Côté du grand escalier.

La famille du grand dauphin.

Côté de la bibliothèque.

La famille Penthièvre (la tasse de chocolat).

SALON DE SERVICE, A GAUCHE DU VESTIBULE.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre.... 1562
Louis de Bourbon, Ier du nom, prince de Condé.............................. 1569
Louis de Bourbon, IIe du nom, duc de Montpensier.......................... 1582
Louis-Philippe Ier, à cheval, avec les ducs d'Orléans et de Nemours.
François de Bourbon, duc de Montpensier.................................. 1592

SALLE D'ARGUS, A CÔTÉ DE LA SALLE A MANGER.

Côté de la bibliothèque.

Paysage. — Chasse au lion.
Paysage. — Chasse au faucon.

Côté de la salle à manger.

Paysage.
Paysage. — Combat de taureaux.

PREMIÈRE CHAMBRE A COUCHER, A GAUCHE DE LA SALLE A MANGER.

Côté de la salle à manger.

Deux inconnus.
La famille de Louis XIV.
Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon......... 1715
Louis Phélypeaux, duc de la Vrillière... 1777
André-Hercule, cardinal de Fleuri....... 1743

Côté du parc.

Louis de France, dauphin (le grand dauphin).... 1711
César, duc de Vendôme................ 1665
Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville.......................... 1672
Louis-Philippe, duc d'Orléans.......... 1785
Jean Bart........................... 1702
Anne-Jules, duc de Noailles............ 1708

Côté de la bibliothèque.

Joseph II, empereur d'Allemagne....... 1790
Robert de Cotte, architecte............ 1735
Madame Geoffrin 1777
Deux inconnus.

Côté de la cour.

Marie-Françoise de Noailles, marquise de Lavardin.

Marie-Françoise de Carbonel de Canisy, comtesse de Forcalquier. 1814

CHAMBRE A COUCHER, A DROITE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Côté du parc.

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre. 1793

Louis de Bourbon, Ier du nom, duc de Bourbon. 1341

Côté de la bibliothèque.

Deux dames inconnues.

Françoise de Neuville, duchesse de Chaulnes. 1701

Madeleine-Charlotte d'Albert, duchesse de Foix et de Randan. 1665

Côté de la cour.

Louise-Marie-Christine de Savoie, princesse Maurice de Savoie. 1692

Louise-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne. 1742
Louise-Henriette de Bourbon Conti, duchesse d'Orléans 1759
Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, duchesse de Savoie. 1724
Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier. 1693
Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles. 1743
Louise-Diane d'Orléans, princesse de Conti. 1736

Côté de la cheminée.

Deux dames inconnues.
Louis XIV, roi de France. 1715
Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse 1737
Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. 1709
Louis XIII 1643
N. . . d'Orléans, son frère. 1611
Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur*. 1701
Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe. 1768
Louis IIIe du nom, duc de Bourbon. 1710
Deux dames inconnues.

PREMIER COULOIR, A DROITE DE LA CHAPELLE.

Côté des appartements.

Claude d'Annebaut, baron de Retz...... 1562
Charles de Cossé, Ier du nom, comte de Brissac........................... 1563
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne..... 1796
Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. 1709
Marie-Antoinette-Ferdinande, infante d'Espagne, reine de Sardaigne........... 1785
Urbain de Montmorency-Laval, marquis de Bois-Dauphin.................... 1629
Pons de Lauzières, marquis de Thémines. 1627

DEUXIÈME COULOIR.

Côté des appartements.

Charles de Blanchefort, sire de Créqui... 1638
Gaspard de Coligny, IIIe du nom, duc de Châtillon......................... 1646
Henri de Bourbon, Ier du nom, prince de Condé............................ 1588
François de France, duc d'Alençon..... 1584
Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant. 1643
François de l'Hôpital, comte du Hallier.. 1660

BIBLIOTHÈQUE.

Cette bibliothèque renferme particulièrement des ouvrages relatifs à l'histoire de France, et notamment à ce qui concerne la Normandie.

CHAMBRE A COUCHER, DERRIÈRE LA CHAPELLE.

Côté de l'escalier.

Un guerrier inconnu, en cuirasse.
La Rosalba........................ 1757
Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane.................. 1721
Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise........... 1696
Françoise-Madeleine d'Orléans, duchesse de Savoie........................ 1664
Louis de Bourbon, comte de Vermandois. 1683
Anne-Marie de Bourbon, mademoiselle de Blois, princesse de Conti........... 1739
Un portrait d'homme.
Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de Berri.

Côté du parc.

Une femme inconnue (en noir, la main posée sur une couronne).
Une femme inconnue (par Vanderhelts).
Jansénius.......................... 1638
Jean Stewart, comte de Buchan........ 1424
Abraham Duquesne.................. 1688
M. de Kergariou.

Côté de la cheminée.

Une femme inconnue.
Catherine-Henriette de Harcourt, duchesse d'Arpajon.......................... 1701
Une femme inconnue.
Marie-Victoire-Sophie de Noailles, comtesse de Toulouse.................. 1766
Une femme inconnue.

Côté de la cour.

Jean-Jacques de Mesmes............... 1642
Henri de Mesmes..................... 1650

CABINET, DERRIÈRE LA SACRISTIE.

Côté de la sacristie.

Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France.......................... 1793
Louis de France, dauphin............. 1765
L'infante d'Espagne, dauphine de France. 1745
Marie-Joséphine de France, dauphine de France.......................... 1767
Louis XVI, roi de France.............. 1793

Croisée (côté du midi).

Le prince de Condé.................. 1818
Madame Élisabeth.................... 1793
Louis XVII et sa sœur.
Le prince de Condé.................. 1830
Le duc de Bourgogne................. 1761
Le comte d'Artois (Charles X).......... 1836
Madame Clotilde..................... 1802

Croisée (côté du parc).

Le duc de Berri..................... 1820
Le duc d'Angoulême.
Louis XVIII, roi de France............ 1824
Charles X, roi de France.............. 1836

Côté de la cheminée.

Madame la duchesse d'Angoulême.
Madame la comtesse d'Artois 1805
Madame la duchesse de Berri.
Madame la comtesse de Provence 1810

CHAPELLE.

Cette chapelle a été construite par ordre de S. M. Louis-Philippe. Son plus bel ornement est un vitrail de Sèvres, d'après les dessins de Chenavard, où l'on remarque un très-beau portrait de sainte Amélie, peint par Paul Delaroche.

PREMIER ÉTAGE.

GRAND ESCALIER [1].

Côté de la cour.

Le duc de Vendôme, à cheval.

Côté du salon de famille.

Pierre III, duc de Bourbon. 1503

Le duc de Penthièvre présente, à l'église collégiale de Saint-Étienne de Dreux, les cercueils des princes de sa famille (novembre 1783). Peint par N. Gosse, 1836.

Louis de Bourbon, Ier du nom, comte de Montpensier. 1486

Côté du parc.

Arminius Maurice, comte de Saxe. 1750

François de Cominges, comte de Guitaut. 1663

[1] Ce bel escalier a remplacé celui qui existait dans l'aile sur la Bresle, qui a été démolie en 1806.

Charles-Auguste de Matignon, comte de Gacé. 1729
René de Froulay, comte de Tessé. 1725

Côté de la galerie des Guises.

Henri de Bourbon, duc de Montpensier. . 1608
François de Lorraine, duc de Guise, présente à Charles IX les guerriers qui se sont distingués à la bataille de Dreux (19 décembre 1562). Peint par A. Johannot, 1836.
Jacques de Bourbon, Ier du nom, comte de la Marche. 1361

SALON DE FAMILLE, A GAUCHE DU GRAND ESCALIER.

Côté de la salle à manger.

Marie-Christine-Caroline d'Orléans, duchesse de Wurtemberg.
Marie-Clémentine-Caroline, princesse d'Orléans.

Côté du parc.

Léopold Ier, roi des Belges.

Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, reine des Belges,

Et son fils

Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest, prince royal des Belges. 1834

Côté de l'escalier.

Louise-Eugène-Adélaïde, princesse d'Orléans, *Madame*,

Et

François-Ferdinand-Philippe d'Orléans, prince de Joinville,

Louis-Philippe Ier, roi des Français,

Marie-Amélie, reine des Français,

Et

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale,

Et

Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier.

Côté de la cour.

Ferdinand-Philippe-Louis, duc d'Orléans, prince royal.

Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours.

SALLE A MANGER PARTICULIÈRE.

Côté de la cour.

Philippe, duc d'Orléans, régent........ 1723
Louis, duc d'Orléans.................. 1752
Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans ... 1793
Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, duchesse d'Orléans.................... 1821

Côté des appartements de Madame.

Louise-Henriette de Bourbon-Conti, duchesse d'Orléans.................. 1759
Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier........................... 1807
Louis-Philippe, duc d'Orléans (à cheval). 1785
Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolais............................ 1808
Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon.............. 1822

Côté du parc.

Gaston de France, duc d'Orléans, *Monsieur*.............................. 1660
Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier et d'Orléans.................... 1627

Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur*. 1701
Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, *Madame*. 1722

Côté du salon de famille.

Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans. 1749
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. 1669
Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier [1] 1693
Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, *Madame*. 1670
Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, duchesse d'Orléans. 1726

CHAMBRE A COUCHER DE MADAME [2].

Côté de la rivière.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre. 1572

[1] *Mademoiselle* parle, dans ses Mémoires, de ce portrait où elle tient dans ses mains l'image de son père.

[2] C'était la première chambre de mademoiselle de Montpensier. Cette princesse coucha plus tard dans la chambre actuelle de la reine.

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. 1683
Passage du Rhin par l'armée française, sous les ordres de Louis XIV.
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. 1669

Côté du parc.

Marie de Médicis. 1642
Anne d'Autriche. 1666

Côté de la salle à manger.

Élisabeth de France, reine d'Espagne . . . 1644
Christine de France, duchesse de Savoie. 1663

CABINET DE LA COQUILLE [1].

Côté gauche en entrant.

Une levrette (sur vélin).
Un pigeon (sur vélin).
Un canard (sur vélin).
Fête flamande.

[1] La plupart des dessins que renferme ce cabinet sont du temps, et plusieurs sont l'ouvrage de mademoiselle de Montpensier et de ses dames.

Bombardement naval (gouache).
Paysage. — On y voit une femme en charrette.
Amours cueillant des pommes.
Revue des mousquetaires, au château de Versailles.
Gaston, duc d'Orléans (gouache).
Feu d'artifice sur la Seine, près du Pont-Neuf (gouache).
Un chien qui regarde une chauve-souris.
Une perdrix (sur vélin).
Un faisan (sur vélin).
Entrevue de Louis XIV et de Marie-Thérèse (2 juin 1660) (gouache).
Paysage. — Un temple, des guerriers, etc.

Côté de la chambre à coucher.

Paysage, dans lequel on voit une rivière et des pêcheurs.
Paysage. — Un coup de vent.
Paysage. — On y voit une chute d'eau et un pont.
Vase de fleurs.
La main chaude.
Une scène villageoise.
Papillons, insectes, coquillages (sur cuivre).
Papillons, insectes, coquillages (sur cuivre).
Paysage (peint sur bois).
Paysage. — Une femme conduisant des vaches.
Un paysage.

Paysage. — Une rivière et plusieurs bâtiments.
Vase de fleurs.
Partie de plaisir de paysans.
Une dame paraît délivrer un prisonnier.

Côté de la croisée, à droite, en entrant.

Paysage.
Une corbeille de fleurs.
Un musicien.
Un paysage (peint sur bois).
Fleurs et fruits.
Corbeille de fleurs (sur bois).
Une femme qui fait danser un chien.
Paysage. — Des pêcheurs.

Côté de la croisée, vis-à-vis de la porte.

Paysage.
Une corbeille de fleurs.
Un vase de fleurs.
Paysage. — On y voit quatre personnes qui dansent (peint sur bois).
Une femme. — Un squelette. — L'Amour et les attributs de la royauté.
Fleurs.
Un vase de fleurs.
Méléagre (peint sur bois).

CABINET DE S. A. R. MADAME[1].

Côté de la chambre à coucher.

Gaston de France, duc d'Orléans....... 1660
Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans.
Henri de Bourbon, duc de Montpensier.

Côté de la cour.

Jacqueline de Longwic, duchesse de Montpensier.............................. 1561
Marie de Bourbon Montpensier, duchesse d'Orléans. 1627

Côté de la rivière.

François de Bourbon, duc de Montpensier. 1592
Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon.............................. 1565

Côté du parc.

Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Montpensier...................... 1656
Renée d'Anjou, duchesse de Monpensier.. 1574

[1] Le duc de Penthièvre avait fait de cette pièce sa chapelle. Les tableaux qu'on y voit inscrustés dans la boiserie, ont été placés par mademoiselle de Montpensier.

PETITE GALERIE NOUVELLE.

Côté de l'appartement de Madame.

Anne-Jules, duc de Noailles. 1708
Henri de Lorraine, le Balafré, au milieu des ligueurs au château d'Eu.
La comtesse de Fiesque.
Marie de la Tour.
Mademoiselle de Montpensier.
La comtesse de la Trémoille, dame de mademoiselle de Montpensier.
Marie du Cambout, D^lle^ d'Épernon, *id.*
Bataille de Cassano.
Entrée de mademoiselle de Montpensier à Orléans, par Johannot.
Henri d'Albret.
La marquise de Mauny, dame de mademoiselle de Montpensier.
Amélie de Hesse-Cassel.
Christine de Suède.
Mademoiselle de Vandy, dame de Mademoiselle de Montpensier.
La comtesse de Frontenac, *id.*
Louise de Prie, *id.*
La comtesse de Jarnac, *id.*
Léopold-Guillaume 1662

GALERIE DES GUISES [1], A DROITE DU GRAND ESCALIER.

Côté de la cour.

Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise. 1583
Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon........................... 1521
Jean de Lorraine, cardinal de Lorraine... 1550
François de Lorraine, duc de Guise..... 1563
Louis de Lorraine, comte de Vaudemont. 1528
Charles de Lorraine, cardinal de Lorraine. 1574
Claude de Lorraine, duc d'Aumale..... 1573
Louis de Lorraine, cardinal de Guise.... 1578
François de Lorraine, grand prieur de France.......................... 1563
Catherine de Médicis, reine de France.. 1589
René de Lorraine, duc d'Elbœuf........ 1556
Louise de Lorraine, duchesse d'Arschot.. 1542
Louise de Lorraine, reine de France..... 1601
Marie Stuart, reine de France et d'Écosse. 1587
Anne d'Est-Ferrare, duchesse de Guise... 1607
Catherine de Lorraine, duchesse de Montpensier......................... 1596

[1] Tous les portraits des Guises viennent de la collection de la maison de Lorraine et de mademoiselle de Montpensier. Cette belle galerie a été complétement restaurée, décorée, meublée dans le goût du temps, par S. M. Louis-Philippe.

Charles de Lorraine, duc de Mayenne.... 1611
Marie de Lorraine, duchesse de Longueville, reine d'Écosse.................. 1568
Louis de Lorraine, cardinal de Guise... 1588
Louis de Lorraine, cardinal de Guise.... 1621

Côté de l'escalier.

François II, roi de France.............. 1560
Claude de Lorraine, duc de Guise....... 1550
Henri II, roi de France................. 1559

Côté du parc.

Catherine de Clèves, duchesse de Guise, comtesse d'Eu......................... 1633
Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse. 1679
Claude de Lorraine, duc de Chevreuse... 1657
Charles de Lorraine, duc de Guise...... 1640
François-Alexandre-Pâris de Lorraine, chevalier de Guise...................... 1614
Henri de Lorraine, duc de Mayenne.... 1621
Renée de Lorraine, de Mayenne, duchesse d'Ognano........................... 1638
Catherine de Lorraine, duchesse de Mantoue.............................. 1618
Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive....................... 1609

Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.... 1666
Françoise Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre.......................... 1657
Louis de Lorraine, duc de Joyeuse et d'Angoulême.............................. 1654
Henri de Lorraine II, duc de Guise..... 1664
François de Lorraine, prince de Joinville. 1639
Henriette-Catherine de Joyeuse, demoiselle de Joyeuse, de Montpensier et de Guise.............................. 1656
Armande-Henriette de Lorraine, abbesse de N.-D. de Soissons................ 1684
Charlotte-Marie de Lorraine, demoiselle de Chevreuse.......................... 1652
Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse et d'Angoulême.......... 1671
Louis de Lorraine, comte d'Armagnac... 1728
Catherine de Villeroy, comtesse d'Armagnac............................... 1707

Côté du billard.

Henri III, roi de France................ 1589
Henri de Lorraine, duc de Guise, *le Balafré*................................ 1588
Charles IX, roi de France.............. 1574

SALON DE SERVICE.

Côté de la galerie.

François de Moncade, marquis d'Aytona. 1635
Ambroise, marquis de Spinola 1630
Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne......................... 1675
Louis de Bourbon II, prince de Condé... 1686

Côté du parc.

Charles II, roi d'Espagne.............. 1700
Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. 1736
Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier[1]............... 1693
Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne. 1689

Côté du billard.

François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg...................... 1695
Nicolas Catinat....................... 1712
Louis XIV, roi de France.............. 1715

[1] On trouve écrit derrière ce portrait, de la main même de Mademoiselle : *Berjère alent a la faite du vilage voisin.*

Côté de la cour.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier 1693

SALLE DU BILLARD.

Côté du salon des rois.

Louis IX, roi de France 1270
Jean sans Peur, duc de Bourgogne 1419
Jeanne d'Arc 1431
Henri de Lorraine, duc de Guise, *le Balafré* 1588
Charles Ier, roi d'Angleterre 1649
Agnès Sorel 1449
Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur 1602
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre 1669
Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. 1477
Louis XI, roi de France 1483
Louis de Lorraine, comte de Vaudemont. 1528
Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse [1] 1737

[1] En dieu marin sur une coquille. Mademoiselle de Montpensier parle de ce tableau avec intérêt.

François Ier, roi de France............. 1543
Alexandre Farnèse, duc de Parme...... 1592
Henri d'Orléans, IIe du nom, duc de Longueville........................ 1663
Éléonore d'Autriche, reine de France.... 1558
Philippe II, roi d'Espagne............. 1598
Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville..................... 1679
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, roi d'Espagne........................ 1558
Isabelle de Portugal................. 1539

Côté du parc.

Diane de Poitiers.................... 1566
Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours........................... 1595
Olivier Cromwell..................... 1658
Michel de l'Hôpital.................. 1573
Élisabeth, reine d'Angleterre........... 1603
Charles II, roi d'Angleterre........... 1685
Henri d'Albret, roi de Navarre.......... 1555
Marguerite de France, duchesse de Valois, reine de France..................... 1615
Louis XIV, roi de France............. 1715
Marguerite de Valois, reine de Navarre... 1549
Catherine de Bourbon, duchesse d'Albret et de Bar.......................... 1604
Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. 1683

Côté de la galerie des Guises.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre.... 1562
Jeanne d'Albret, reine de Navarre....... 1572
François de Lorraine, duc de Guise.... 1563
Éléonore de Bourbon, princesse d'Orange. 1619
Philippe de France, duc d'Orléans, *Monsieur*..................... 1701
Marie de Lorraine, reine d'Écosse....... 1561
Maximilien de Béthune, duc de Sully.... 1641
Jules Mazarin, cardinal............... 1661
Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims....................... 1602
Philippe III, roi d'Espagne............. 1621
Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz.......................... 1679
Marie Stuart, reine de France et d'Écosse. 1587
François II, duc de Lorraine.......... 1632
François de Vendôme, duc de Beaufort.. 1669
François de France, duc d'Alençon..... 1584
Catherine ou Christine de Lorraine, abbesse de Remiremont.............. 1648
Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay......................... 1683
Claude de France, duchesse de Lorraine. 1575
Gaston Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans......................... 1660

Guillaume de Pechpeirou-Comminges, comte de Guitaut.................. 1685
Anne, duc de Joyeuse................. 1587
Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans.......................... 1672
Jacques II, roi d'Angleterre............ 1701
Marie de Batarnay, vicomtesse de Joyeuse. 1595
Élisabeth de France, reine d'Espagne, femme de Philippe IV............... 1644
Louise-Françoise de la Baume le Blanc, duchesse de la Vallière............. 1710
Henri, duc de Joyeuse................ 1608
Catherine de Nogaret de la Vallette, duchesse de Joyeuse.................. 1587

Côté de la cour.

Claude de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur.......................... 1587
Armand-Jean Duplessis, cardinal, duc de Richelieu....................... 1642
Marie-Angélique d'Escorailles de Roussille, duchesse de Fontanges............. 1681
Jean-Louis de Nogaret de la Vallette, duc d'Épernon...................... 1642
Henri-René Coiffier, marquis de Cinq-Mars. 1642
Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan................ 1707

28.

Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers 1589
Henri, duc de Rohan, prince de Léon.. 1638
Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon.......... 1719
Marie Touchet, duchesse d'Entraigues... 1620
Ferdinand d'Autriche, cardinal, infant d'Espagne.......... 1641
François-Louis de Bourbon, prince de Conti.......... 1709

SALON DES ROIS.

Côté de la cour.

Louis XIV, roi de France.......... 1715
Louis XV, roi de France.......... 1774

Côté du billard.

Marie-Caroline-Louise, reine des Deux-Siciles.......... 1814
Anne d'Autriche, reine de France....... 1666
Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. 1683
Marie-Christine-Amélie-Thérèse, reine de Sardaigne.

Côté du parc.

Louis IX, roi de France............... 1270
Louis XII, roi de France............. 1515
François Ier, roi de France............. 1547
Charles VII, roi de France............. 1461

Côté du salon des Bourbons.

Marie Leczinska, reine de France....... 1768
Henri IV, roi de France............... 1610
Marie de Médicis, reine de France [1]..... 1642
Louis XIII, roi de France.............. 1643
Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne.. 1780

SALON DES BOURBONS.

Petite pièce en avant du salon des Bourbons.

Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé (monsieur le duc)................. 1740
Louis, duc d'Orléans................. 1752
Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle de Clermont........................ 1741

[1] Ce beau portrait fut donné par Marie de Médicis elle-même à mademoiselle de Montpensier qui le fit mettre à la place où il est encore aujourd'hui.

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre........................ 1793
Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien.......................... 1804
Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, duchesse d'Orléans..................... 1726
Louise-Anne de Bourbon, mademoiselle de Charolais........................ 1758
Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe............... 1792

Côté de la chambre de la reine.

Armand de Bourbon, prince de Conti... 1666
Louis-Armand de Bourbon, Ier du nom, prince de Conti...................... 1685
Anne Martinozzi, princesse de Conti.... 1672
Claire-Clémence de Maillé, princesse de Condé.............................. 1694

Côté du salon des rois.

Marie de Lorraine, duchesse de Guise.... 1688
Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Savoie, reine de Sardaigne.................. 1728
Marie d'Orléans, duchesse de Longueville. 1707
Élisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine.......................... 1744

Côté de la cour.

Isabelle de France, reine d'Angleterre.... 1357
Maximilien Ier, empereur d'Allemagne.... 1519
Philippe le Bel, archiduc d'Autriche, roi d'Espagne........................ 1506
Don Carlos, infant d'Espagne.......... 1568
Marie de Bourgogne, archiduchesse d'Autriche........................... 1481
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, roi d'Espagne........ 1558
Marguerite de France, duchesse de Savoie. 1574
Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane.......................... 1637

Côté du parc.

Jean de Bourbon, IIe du nom, comte de Vendôme......................... 1477
François de Bourbon, comte de Vendôme. 1495
Charles Ier, duc de Bourbon........... 1456
Charles de Bourbon, Ier du nom, duc de Vendôme......................... 1537
Charles VIII, roi de France............ 1497
Pierre Ier, duc de Bourbon............. 1536
Louis de Bourbon, comte de Vendôme.. 1446
Louis, IIe du nom, duc de Bourbon.... 1410
Jean Ier, duc de Bourbon.............. 1433

Côté de la cour.

Françoise-Madeleine d'Orléans, duchesse de Savoie.......... 1664
Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, infante d'Espagne.......... 1633
Anne d'Autriche, reine de France....... 1666
Adélaïde-Henriette de Savoie, électrice de Bavière.......... 1676

Côté de la chambre de la reine.

Elisabeth d'Autriche, reine de France... 1592
Claude de France, reine de France...... 1524
Marguerite de Provence, reine de France. 1295
Louise de Lorraine, reine de France.... 1601
Renée de France, duchesse de Ferrare... 1575

Côté du salon des rois.

Anne de France, duchesse de Bourbon, dame de Beaujeu.......... 1522
Isabeau de Bavière, reine de France..... 1435
Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier.......... 1503
Blanche de Castille, reine de France..... 1252

CABINET DU ROI.

Côté du salon des rois.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe..... 1792
Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans.... 1793
Charlotte-Aglaë d'Orléans, duchesse de Modène.............................. 1761
Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans.............................. 1749

Et son fils

Louis d'Orléans, fils du régent......... 1752
Marie-Clémentine-Caroline, princesse d'Orléans.
Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, reine des Belges.
Marie-Amélie, reine des Français.
Marie-Christine-Caroline d'Orléans, duchesse de Wurtemberg.
Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne.............................. 1712
Eugène-Adélaïde-Louise d'Orléans, *Madame.*
Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan.................. 1707

Côté du parc.

Louise-Henriette de Bourbon, duchesse d'Orléans 1759
Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre 1793
Louis-Philippe, duc d'Orléans 1785
Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse 1737

Côté de la cheminée.

Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, demoiselle de Bourbon 1822
Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier 1807
Henri II, roi de France.
François de France, duc d'Alençon.
Catherine de Médicis, reine de France.
Louis de France, dauphin (le grand dauphin) 1711
Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de Conti 1732
Marie-Anne de Bourbon, duchesse de Vendôme 1718
Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans 1793
Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne 1712

Louise-Françoise de Bourbon (mademoiselle de Nantes), duchesse de Bourbon. 1743
Anne-Marie-Victoire de Bourbon (mademoiselle de Condé)................. 1700
Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, duchesse d'Orléans.................. 1821
Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolais.............................. 1808
François II, roi de France.
François Ier, roi de France.
Henri IV, roi de France.

Côté de la cour.

Louis XIV, roi de France... 1715
Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier................ 1693
Madame de Genlis.................. 1830.
Paul Hélie de Saint-Pol................ 1812
Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.......................... 1722
Eugène-Louise-Adélaïde d'Orléans, *Madame*

Et

Mademoiselle Paméla, depuis lady Fitz-Gérald.

—

PETIT CABINET ENTRE LE SALON DES BOURBONS ET LA CHAMBRE A COUCHER.

Côté de la chambre à coucher.

Marie-Marguerite de Cossé, duchesse de Villeroy 1708
Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye, marquise de Montesson 1806
Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour 1764
Le comte d'Eu 1775

Côté du salon des Bourbons.

Louis-François de Bourbon, prince de Conti 1776
Charles de Bourbon, comte de Charolais. 1760
Le prince de Dombes 1755
Élisabeth-Alexandrine de Bourbon, mademoiselle de Sens 1765

CHAMBRE A COUCHER DE LA REINE.

Dessus de porte.

Jeanne d'Arc 1431

Côté du parc.

Madeleine de France, reine d'Écosse.... 1537
Anne de Bretagne.................... 1514
Jean *sans Peur*, duc de Bourgogne...... 1419
Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne.... 1404
Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon, prince de Condé........... 1830
Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse.......................... 1737
Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti.......................... 1814
Philippe, duc d'Orléans, régent......... 1723
Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon............... 1822
Marie-Victoire-Sophie de Noailles, comtesse de Toulouse.................. 1766
Marie-Fortunée d'Est, princesse de Conti. 1803
Françoise-Marie de Bourbon, duchesse d'Orléans......................... 1749

Côté de la cour.

Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles...... 1825
François Ier, roi des Deux-Siciles........ 1830
François II, empereur d'Allemagne (François Ier, empereur d'Autriche)........ 1835
Ferdinand III, grand-duc de Toscane.... 1824

Marie-Caroline-Louise, reine des Deux-Siciles.......... 1814
Marie-Isabelle, infante d'Espagne, reine des Deux-Siciles.
Marie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, impératrice d'Allemagne.......... 1807
Louise-Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, grande-duchesse de Toscane.......... 1802
Charles III, roi d'Espagne.......... 1788
Marie-Amélie de Saxe, reine d'Espagne... 1760
Marie-Antoinette-Thérèse, princesse des Asturies.......... 1806
Léopold-Joseph-Michel, prince de Salerne.

Alcôve.

Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans.... 1793
Léopold Ier, roi des Belges.
Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale.
Louis-Charles d'Orléans, duc de Nemours.
Ferdinand-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Orléans, prince royal.
François-Ferdinand-Philippe d'Orléans, prince de Joinville.
Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier.

Charles-Ferdinand-Louis-Philippe-Emmanuel d'Orléans, duc de Penthièvre.

Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon.............. 1822

Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier........................... 1807

Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, duchesse d'Orléans................... 1821

Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolais........................... 1808

Marie-Clémentine-Caroline, princesse d'Orléans.

Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, reine des Belges.

Marie-Amélie, reine des Français.

Louis-Philippe Ier, roi des Français.

Eugène-Louise-Adélaïde d'Orléans, *Madame.*

Marie-Christine-Caroline d'Orléans, duchesse de Wurtemberg.

Françoise-Marie-Louise d'Orléans (mademoiselle de Montpensier)........... 1818

Marie-Fortunée d'Est, princesse de Conti. 1803

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre........................... 1793

Marie-Thérèse-Félicité d'Est, duchesse de Penthièvre........................ 1754

Côté du billard.

Charles de Bourbon III, duc de Bourbon, connétable de France[1] 1527

Côté de la cour.

Suzanne de Bourbon, duchesse de Bourbon 1521

Louise de Bourbon, princesse de la Roche-sur-Yon 1561

CABINET DE TOILETTE DE LA REINE.

Côté du cabinet de mademoiselle de Montpensier.

Éléonore-Marie d'Autriche, reine de Pologne, duchesse de Lorraine......... 1697

[1] Ce vieux portrait a conservé la place que lui avait donnée mademoiselle de Montpensier. Cette princesse avait voulu réunir dans cette chambre, qui dans les derniers temps était devenue la sienne, les portraits de plusieurs membres de la famille des ducs de Montpensier. François Ier ayant rendu à la sœur du connétable de Bourbon les biens confisqués sur son frère, elle les apporta en mariage au prince de la Roche-sur-Yon, comte de Montpensier, l'un des ancêtres de Mademoiselle, qui eut pour mère la dernière duchesse de Montpensier.

Élisabeth de France, reine d'Espagne.... 1644

Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan................ 1707

Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier............... 1693

Un dessin à la plume, représentant des Rochers. (Derrière ce dessin est écrit de la main de mademoiselle de Montpensier: « Faict par monsieur le dofin. ») 1677

Côté de l'alcôve de la reine.

Philippe de Montespedon, princesse de la Roche-sur-Yon..................... 1578

Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de Berri......................... 1719

Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise............ 1696

Un homme appuyé sur un arbre. (Dessin à la plume, avec cette inscription de mademoiselle de Montpensier: « Faict par monsieur le dofin. »)............ 1677

Marguerite Maulstache.

Gaston, duc d'Orléans, sur marbre

Jeanne d'Albret, reine de Navarre....... 1572

Louise de France, duchesse d'Angoulême. 1531

Charlotte-Aglaé d'Orléans, duchesse de Modène.......................... 1761

Catherine de Médicis, reine de France.. 1589

Un homme, un crochet sur le dos. (Dessin au crayon rouge, avec cette inscription de la main de mademoiselle de Montpensier : « Faict par monsieur le dofin. »)... 1677

Côté de la cour.

Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville 1679
Louise-Adélaïde d'Orléans, mademoiselle de Chartres........................ 1743
Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine 1753
Paysage peint sur bois.

CABINET DERRIÈRE L'ALCÔVE DE LA CHAMBRE A COUCHER DE LA REINE.

Côté de l'alcôve.

Innocent XI, pape.................... 1689
Pie VII, pape........................ 1823
Paul IV, pape.................... ... 1559

Côté de l'escalier.

Sixte V, pape........................ 1590

Côté du parc.

François de Salignac de la Mothe Fénélon. 1715

CABINET DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER [1].

Côté de la cour.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier. 1693

Côté de la cheminée.

Louis de France, dauphin (le grand dauphin). 1711

Côté du parc.

Louis XIV, roi de France 1715

[1] On y remarque un écran brodé de la main de mademoiselle de Montpensier, et sur le portrait du grand dauphin, dessiné par cette princesse, cette inscription de sa main : *Le gran dofin.*

REZ-DE-CHAUSSÉE.

NOUVEAUX APPARTEMENTS SUR LA BRESLE [1].

Salle n° 1.

Il n'y a qu'un seul tableau, représentant deux mois de l'année, par Lucas.

Salle n° 2.

Deux paysages, par Oudry.
La punition de Psyché.
Fête d'Apollon.
Les filles de Minée (ou Minyas), par Restout.

[1] Les appartements du château étant devenus insuffisants pour loger toutes les personnes à qui le roi accorde l'honneur de l'accompagner dans ses voyages à Eu, S. M. a fait construire sur la Bresle, annexés au pavillon des bains, des appartements nouveaux décorés avec élégance. Les tableaux qu'on y a placés ne font pas suite à la collection de portraits qui est le caractère distinctif de la décoration du château d'Eu; ce sont presque tous des sujets mythologiques. Ces nouveaux appartements ont nécessité pour tous les services domestiques de grands travaux qui font honneur au talent de M. Fontaine.

Dispute de Minerve et de Neptune.
Le mois de novembre, par Lucas.
L'Amour, par Lagrenée.
Deux paysages, par Oudry.
Vénus et Adonis, par Galloche.
Toilette de Vénus, d'après l'Albane.
Quatre nymphes, par Restout.
Le mois de mars, par Lucas.
Deux têtes d'hommes.
Minerve et Arachné.

Salle n° 3.

Fleurs, par Fontenay.
Fleurs, par Monnoyer.
Apollon, berger.
Apollon et Mercure.
Enfants tirant de l'arc.
Hébé rajeunit Hylas.
Fleurs, par Monnoyer.
Vénus demande des armes à Vulcain.
Fête à Bacchus, par Lagrenée aîné.
Fleurs.
Apollon enseigne la lyre, par Boullongne.
Fleurs, par Monnoyer.
Apollon enseigne la lyre (dessin différent).
Jupiter et Calisto, par Boucher.
Amyntas délivré.

Fête à Bacchus, par Hallé.
Fleurs.
Vénus donne des armes à Énée.
Philémon et Baucis, par Restout.

Salle n° 4.

Fleurs.
Minerve.
Triomphe d'Amphitrite, par Doyen.
Fleurs.
Figure de Mars, par Corneille père.
Un paysage.
Fleurs.
Jeux d'enfants.
Psyché et l'Amour, par Belle père.
Fleurs.
Vénus caresse l'Amour.
Bacchus, Vénus et l'Amour, par Coypel.
Sommeil d'Endymion, par Vanloo.
Fleurs.
Les Amours désarmés, d'après l'Albane.
Bacchus et Ariane, par Belle.
Fleurs.
Jeux d'enfants.
Paysage.

Salle n° 5.

Une tête de femme.

Minerve.
Une tête de femme.
Vénus sur les eaux.
Berger endormi.
Le mois de mai, par Lucas.
L'Amour.
Une tête de femme.
Psyché abandonnée.
Une tête de femme.
L'Amour et Psyché.
Titon et l'Aurore (sera remplacé).
Tête de femme.
Jeux d'enfants.
Une bergère endormie.

Salle n° 6.

Un paysage.
Minerve et Hercule, par Cazes.
Un paysage.
Apollon et Daphné, d'après Coypel.
Une marine.
Un paysage.
Clytie changée en tournesol, d'après Coypel.
Flore et Zéphire.
Une marine.
Paysage.
Latone, par Lafosse.

Paysage.
Vénus et Adonis, par Boullongne.
Fleurs.
L'union des arts, d'après le Guide.
Le mois de juin.
Fleurs.
Portia, par Lebrun (à remplacer).
Une marine.

Salle n° 7.

Fleurs.
Latone, par Jouvenet.
Louis XV, en habits royaux.
Vertumne et Pomone, par Bertin.
Bergers et bergères.
Fleurs.
Jeux d'enfants.
Louis-Guillaume, prince de Baden-Baden. 1707
Fleurs.
L'Amour désarmé.
Louis XV.
Marie Leczinska.
Fleurs.
Toilette de Vénus.
Françoise-Sibylle-Auguste de Saxe-Lawembourg, princesse de Baden-Baden.... 1733
Fleurs.

Jeux d'enfants.
L'automne.

Salle n° 8.

Le déjeuner d'huîtres.
Le déjeuner de jambon.
Un déjeuner.
Deux tableaux, non désignés.
Un repas.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A.

Charte de Jean, comte d'Eu, établissant la communauté de la ville d'Eu à l'instar de celle de Saint-Quentin.

Incipit carta de communione Augensi, facta anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo quinquagesimo primo, data Augi, testibus his qui subscribuntur.

Johannes, comes Augi, baronibus suis, equitibus et burgensibus, et omnibus suis subditis, salutem et debitæ fidei stabilitatem.

Notum sit omnibus præsentibus et futuris, pauperibus et divitibus, quod ego dedi in perpetuam hæreditatem burgensibus Augi *communionem secundum scripta Sancti-Quintini*, salvo meo dominio et salvis meis rectis; sic juravi meoque sigillo confirmavi, ne liceat in posterum hæredibus meis id mutare, quod ego communi amicorum meorum assensu et consilio eorum, testimonio sigilli mei et auctoritate sancivi. Pater meus dedit eis quamdam libertatem, scilicet ne

extra villam Augi placitarent; ego eamdem consuetudinis libertatem eis concedo et in hæreditatem dono, et omnibus supradictis confirmationibus stabiliter confirmo, quamdiù in curiâ meâ apud Augum rectum exsequi voluerint. Si verò quis eorum ibi ad rectum esse noluerit, providè amittet omnino suas consuetudines quousquè eas ad meam rediget; aliis nihil indè de suis consuetudinibus amittentibus. Præterea, jure hæreditario possidendum eis dono et præfatis modis confirmo, quatenus quodcumque pactum inter eos coram duobus scabinis factum fuerit pro ratâ et firmâ stabilitate tenebitur, sine alio placito ex quo ipsi scabini obtestabuntur, sive ipsi scabini in proferendo testimonium adhuc in suo scabinitatu manserint, sive ab eo jam remoti fuerint; quod si fortè de testimonio non credantur, eis jurejurando illud confirmabitur. Testes sunt : Robertus de Sancto-Petro, Rogenus de Martiriis, Henricus de Cuvervillâ, Guido de Avenis, Gauffridus de Sancto-Martino, Hugo, tunc abbas de Augo, et pluribus aliis.

B.

Lettres de donation à Jean d'Artois et à ses hoirs du comté d'Eu, qui avait été confisqué sur Raoul de Brienne, connétable de France.

1350.

Joannes Dei gratiâ Francorum rex. Ad honorem, nedum nostrum, sed et ad utilitatem regni nostri, cedere quamplurimum arbitramur, si ad illos qui nostris assistunt lateribus, et orti stirpe regali, nobis sanguinis vinculo sunt propinqui, magnificis intitulandos nominibus et utilibus ditandos dominiis, rebus ad hoc se offerentibus, regia liberalitas se extendat. Ex hoc enim crescit ad nos innatæ devotionis affectio, potentioresque fiunt, et se tenentur reddere propitiores ad onera nostra, circa defensionem regni et subditorum nostrorum, casibus emergentibus, supportanda.

Notum igitur facimus universis præsentibus et futuris, quod præmissis et aliis quampluribus nostrum, ad quæ inferiùs continentur, animum inducentibus, in nostræ considerationis examine, debite revolutis; habitâque cum nostro super his consilio deliberatione maturâ et diligenti : nos comitatum Augi, cum omni-

bus et singulis castris, castellaniis, domibus, fortaliciis, habitationibus, maneriis, hospiciis, villis, burgis, villagiis et hamellis, mansis, furnis, molendinis, fluminibus, ripariis, stagnis, vivariis et aliis aquis, forestis, nemoribus, garenis, pasqueragiis, terris, vineis, pratis, salicetis, hortis, censibus, decimis, terragiis, compartibus, corveiis et tailliis, teloneis, pedagiis et coustumis, feodis, retrofeodis, vassellagiis, hominibus, homagiis, jurisdictionibus, et justiciis mediis et bassis, gardiis, patronagiis et aliis nobilitatibus, possessionibus, juribus, redditibus et commodis universis et singulis, ad prædictum comitatum spectantibus et pertinentibus quoquo modo, et quæ in comitatu eodem Radulphus, quondam Augi et Guinarum comes, Franciæque connestabularius ultimo defunctus, in eodem comitatu habebat et possidebat, dum viveret; quæcumque ac cujuscumque nobilitatis seu valoris existant, et quocumque nomine censeantur; nobis confiscatis et ad nos pertinentibus, per et propter forefacturam ipsius Radulphi, qui pro certis et magnis criminibus et delictis, lesionem nostræ majestatis tangentibus, per eumdem perpetratis et commissis, ac etiam spontaneè confessatis, condemnatus sententialiter et morti traditus fuit, carissimo et fideli consanguineo nostro, Joanni de Artesio pro se et hæredibus suis ex proprio corpore et legitimo matrimonio procreatis et procreandis, de nostrâ merâ liberalitate et certâ scientiâ donavimus et concessimus, ac tenore præsentium auctoritate regiâ, de nostræ plenitudine potestatis et speciali gratiâ concedimus et donamus : cedentes et trans-

ferentes in ipsum Joannem et hæredes suos ex proprio ipsius corpore et legitimo matrimonio (ut dictum est) procreatos, omne jus et omnem actionem, dominium, proprietatem, possessionem et saisinam quæ et quas in comitatu prædicto, et ejus pertinenciis universis singulis, habuimus et habemus seu habere possumus et debemus, et quæ nobis ex causis prædictis competunt. In eisdem retentis solum pro nobis et successoribus nostris, homagio, jureque superioritatis et ressorti, nec non aliis juribus omnibus et singulis quæ in dicto comitatu et ejus pertinentiis ac ratione ipsius, ad nos, seu prædecessores nostros spectabant et pertinebant, vel pertinere poterant et debebant ante tempus forefacturæ et confiscationis prædictarum. Exceptâ duntaxat altâ justitiâ, quam præfatum nostrum consanguineum in toto suo prædicto comitatu, et ejus pertinentiis habere volumus, et eam sibi donamus, auctoritate prædictâ, de gratiâ speciali quamdiu vitam duxerit in humanis : ita quod statim eodem sublato de medio, ipsa alta justitia ad nos et successores nostros, revertatur, perpetuò remansura. Damus itaque tenore præsentium in mandatis universis justiciariis et officiariis nostris, et eorum loco tenentibus, præsentibus et futuris, ac cuilibet eorumdem, quatenus præfatum consanguineum nostrum et ejus hæredes ex proprio corpore et legitimo matrimonio procreatos et procreandos, de dicto comitatu Augi cum ejus pertinentiis, perpetuò, nec non eumdem de dictâ altâ justitiâ in eodem comitatu, vitâ sibi comitè duntaxat, sine contradictione seu difficultate quibuslibet, gaudere

et uti pacificè faciant et permittant. Quod ut firmum et stabile perpetuò perseveret, sigillum nostrum magnum præsentibus litteris duximus apponendum. Nostro in aliis et alieno in omnibus jure salvo. Datum Lugduni, anno domini millesimo trecentesimo quinquagesimo mense februarii. Per regem. Jussa apud pontem sancti Petri nonâ die aprilis, anno millesimo trecentesimo quinquagesimo secundo. J. Mathe.

Extrait des registres de la chambre des comptes.

Signé LE PREVOST.

A la suite de la donation, on lit : Lettres patentes, portant règlement pour l'exécution de celles du mois de février 1350, par lesquelles le comté d'Eu a été donné à Jean d'Artois, 9 avril 1352 : chambre des comptes.

C.

Érection du comté d'Eu en pairie de France, en faveur de Charles d'Artois et ses héritiers audit comté d'Eu.

Carolus Dei gratiâ Francorum rex, ad honorem cœli et gloriam regnantium et regnorum; si ad regiæ potestatis dirigenda negotia insignibus viri conspicui præficiantur officiis, et inclytis personæ præclaræ dignitatibus præferantur, ut et ipsæ sua gaudeant nomina honoribus intitulata magnificis, et cura regiminis talibus decorata lateribus, a sollicitudinibus relevetur, pacisque ac justitiæ robora, quæ regnorum omnium fundamenta constituunt, conservari commodiùs valeant et efficaciùs ministrari; ex hoc etiam gratiam credimus extolli regnantium, et vigorem crescere fidei et devotionis in fidelibus, si viri præclari virtutibus, et nitore conspicui meritorum, congruiis efferantur honoribus et fidelium obsequiosa devotio condignis præmiorum retributionibus prosequatur, ut et ipsæ personæ pro meritis probitatis sibi honoris titulos accrevisse congaudeant; et alii eorum exemplo ad virtutem ferventiùs animentur.

Notum igitur facimus universis tam præsentibus quam futuris, quod nos attendentes devotionis, fidei et fidelitatis probatæ constantiam, nec non prudentiam, et proinde circumspectionis industriam carissimi et dilecti consanguinei nostri Caroli de Atreba-

tesio, comitis Augi, grataque et accepta servitia quæ in nostris et regni nostri negotiis probatis effectibus impendit diutiùs, et exhibet incessanter, ac labores etiam et expensarum onera quæ ad nostrum et ipsius regni honorem subiisse dignoscitur, sicque volentes eumdem comitem, hujusmodi suæ probitatis et præcellentium meritorum obtentu honoribus promovere præcipuis, comitem ipsum de gratiæ nostræ abundantiâ et plenitudine regiæ potestatis præfati regni nostri Franciæ creamus et promovemus in parem, et paritatis hujusmodi dignitatem comitatui Augi annexentes, præsentium tenore statuimus ut tam ipse quam hæredes ejusdem, comites Augi, qui pro tempore fuerint, pares ejusdem regni perpetuis temporibus habeantur, omnique prærogativâ, libertate et honore lectentur pariter et utantur, quibus alii pares Franciæ uti solent. Pro quâ si quidem paritate nobis hommagium prestitit idem comes, ac pariter hæredes sui, comites Augi, nobis et successoribus nostris Franciæ regibus præstare perpetuò tenebuntur. Quod ut ratum et stabile perpetuò perseveret, præsentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Datum apud Vindocinum, mense augusti anno Domini millesimo quadragentesimo quinquagesimo octavo, regni verò nostri trigesimo sexto. Signatum per regem sedentem in suâ curiâ communitâ paribus, *Rolant. Visa* contentor, *J. Dubray;* et in dorso erat scriptum : Lecta, publicata et registrata, Parisiis, in parlamento, die decimâ octavâ decembris anno Domini millesimo quadragentesimo quinquagesimo octavo. Signatum *Chesneteau.*

D.

Don du comté d'Eu, fait par Louis XI, au comte et à la comtesse de Saint-Pol.

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Comme au traité de mariage naguères fait de notre très cher et amé cousin Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, de Piney, de Conversan et de Brienne, et de notre très chère et très amée sœur et cousine Marie de Savoye, nous avons entre autres choses promis et accordé pour l'accomplissement et en faveur du dit mariage, que, au cas que notre cousin le comte d'Eu, qui est à present, ira de vie à trespas sans hoirs masles de son corps, bailler, délaisser et délivrer à nos dits cousin de Saint-Pol, sœur et cousine, et aux hoirs procréez d'eulx deux, la dite comté avecques toutes ses appartenances, et de ce dès maintenant passer lettres en la meilleure forme que faire se pourroit, et qui seront vérifiées et expédiées partout comme l'on adviseroit pour la seureté de la chose, pourveu que après le trespas d'eulx deux, et le survivant d'eulx s'ils ne laissent hoirs masles, la dite comté retournera à la couronne,

30.

ainsi qu'il est contenu plus à plain au traictié du dit mariage ; scavoir faisons que nous voulant tenir et accomplir bien et duëment les choses par nous promises et accordées ; euë considération aux services que notre dit cousin de Saint-Pol nous a faits, fait chacun jour, et espérons que plus fasse, et aussi affin que les enfans qui issiront du dit mariage soient pourvus de seigneuries, dont ils puissent honorablement eulx et leur estat entretenir, et à ce qu'ils ayent mieulx de quoy servir nous et la couronne de France le temps à venir ; pour ces causes et plusieurs autres considérations qui à ce nous ont meu et meuvent ; eu sur ce l'advis et délibération de plusieurs de nostre sang et gens de nostre grand conseil, avons aujourd'huy de nostre certaine science, grâce espéciale, pleine puissance et autorité royale, baillé, délaissé, transporté à nostre dit cousin le comte de Saint-Pol, et à nostre dite sœur et cousine Marie de Savoye, et aux hoirs procréez d'eulx, la pairie et comté d'Eu avec toutes les appartenances, pour les apréhender, tenir, avoir et en jouir sitôt que nostre dit cousin et comte d'Eu qui à présent est possesseur d'icelle, ira de vie à trespas sans hoirs masles procréez de son corps en loyal mariage; et dès maintenant pour lors à nostre dit cousin et cousine, donnons, cédons, délaissons et transportons par ces mesmes lettres pour nous, nos hoirs et successeurs rois de France, les dites pairie et comté d'Eu, pour en jouir et user eulx et le survivant d'eulx et leurs hoirs masles procréez du dit mariage, perpétuellement, héréditablement et à toujours, tout ainsi et par la

forme et manière que en a jouy et jouyst nostre dit cousin le comte d'Eu, et d'icelle pairie, comté d'Eu, villes, chasteaux et autres appartenances et dépendances quelconques prendre la possession et détention actuelle et réélle sitôt que le dit comte d'Eu ira de vie à trespas sans hoirs masles, procréez de son corps en loyal mariage, sans qu'il leur soit besoin avoir et obtenir autres lettres de nous ou nos successeurs à la dite cause que ces dites présentes, réservé à nous seulement et à nos dits successeurs rois de France, les foy et hommage, ressort et souveraineté quand le cas y escherra; et aussi s'il advenoit que nostre dit cousin de Saint-Pol, sœur et cousine de Savoye, alassent de vie à trespas sans hoirs masles demeurez d'eulx deux, que la dite pairie et comté d'Eu, ses appartenances et dépendances retourneront entierement en icelui cas et seront entierement applicquées au domaine de la couronne de France, ainsi que estoient ou seroient auparavant le dit don et transport, ainsi par nous fait et ne fut iceluy. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx gens de nos comptes et trésoriers, et à tous nos autres justiciers et officiers, ou à leurs lieutenans présens et à venir, et à chacun d'eulx, si comme à luy appartiendra, que du contenu en ces présentes ils fassent, souffrent et laissent jouir et user plainement, paisiblement et entierement nostre dit cousin de Saint-Pol, sœur et cousine de Savoye, le survivant d'eulx deux et leurs hoirs masles procréez du dit mariage, sans leur faire, ne souffrir estre en ce, ne aucun d'eulx, dessorbier ou empeschement nul; mais tout ce qui

seroit fait au contraire, mettent ou ramenent ou fas sent ramener et remettre incontinent et sans délay au premier estat et deu. Mandons en outre aux dits gens de nos comptes que dès à present ils procèdent à la vérification et expédition de ces dites présentes pour valoir à nos dits cousin et belle sœur de Savoye, quand le cas adviendra ; car tel est nostre plaisir : en tesmoing de ce, avons fait mettre nostre scel à ces présentes. Donné à Montargis, le 14 d'août, l'an de grâce 1466, et de nostre regne le seizième. Ainsi signé par le roy, les sieurs de Craon, de la Forest, de Crussol et autres présens, et le Roux.

TABLE DES MATIÈRES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

